







L'ETAT DE LA PROVENCE DANS SA NOBLESSE.

Par M. l'Abbé R. D. B.

TOME II.



A PARIS,

Chez
PIERRE AUBOUIN, Libraire & Imprimeur de Mgr. le Duc de Bourgogne, & de Mgr. le Duc d'Anjou.
PIERRE EMERY, & CHARLES CLOUSIER.
Quai des Augustins, près l'Hôtel de Luines à l'Écu de France, & à la Croix d'Or.

M. DC. XCIII.

AVEC PIVILEGE DU ROY.



SUITE DE L'ETAT DE LA PROVENCE DANS SA NOBLESSE.

TOME II.

EISSAUTIER.



Ette famille aliée aux Maisons de Puget, de Demandols, & autres, est originaire de la ville de Barcellone dans les Etats du Duc de Savoye, d'où il y a

plus de 200. ans qu'elle alla habiter à Colmars. Elle porte d'azur à trois fasses ondées d'argent, au chef d'or à trois roses de gueules, & elle subsiste en la personne de François d'Eissautier, Seigneur de Cartier Pras, Blegiers, & Chanoles, marié dès l'an 1657. avec Henriette d'Hugues; fille de David d'Hugues Baron de Beaujeu, & de Suzanne du Serre. Il est fils d'Esprit d'Eissautier, Seigneur des mêmes Terres, dont le pere Pierre Eissautier, porta glorieusement les Armes pour le service du Roi: Il eut ordre l'an 1591. d'aller avec sa Compagnie au secours de la Ville de Digne: & l'an 1593. il eut Commission du Duc de la Valette pour commander en qualité de Gouverneur du Château du Sauze à 200. hommes qui étoient en garnison dans cette Place. L'année d'après le Duc d'Epernon lui envoya commission de renforcer cette garnison encore de 300. hommes, & l'an 1597. le Duc de Guise qui avoit succedé au Duc d'Epernon au Gouvernement de Provence, envoya Commission au même sieur du Cartier de commander dans Colmars à la garnison qui y étoit pour la

seureté du Canon qu'on y avoit fait conduire. Il étoit fils d'Honoré Eissautier qui épousa l'an 1547. Jeanne Domenge, & petit-fils d'Hugues Eissautier qui étoit issu de Paul Eissautier natif de Barcellone, & habitant à Colmars dès l'an 1471.

EMENJAUD.

Cette famille descend de Nicolas Emenjaud de la Ville de Riez qui obtint des Lettres de Noblesse données par le Roi René le 3. Juillet 1453. & qui de Loüise de Fabre eut Barthelemi Emenjaud Conseigneur de Riez, marié avec Honorée de Feraud. Nicolas Emenjaud second du nom Conseigneur de Riez issu de ce mariage, fut fait Juge-Mage de Provence, puis Conseiller au Parlement, & marié deux fois; premieremenr avec Barestine de Puget, de laquelle il eut Françoise d'Emenjaud, mariée avec Laurens de Châteauneuf Seigneur de Molegez, & en secondes nôces l'an 1532. avec Françoise de Bachis, veuve d'Elzeas d'Agout Seigneur de Seillon, & de ce mariage il eut Jean-Nicolas, Antoine, François, Josef, Jeanne, Melchionne, & Claire d'Emenjaud, Jean

Nicolas d'Emenjaud, Seigneur de Barras, fut premier Conſul d'Aix l'an 1584. & marié avec Marguerite de Gombert fille d'Antoine Seigneur du Baron, de laquelle il n'eut point d'enfans : Antoine d'Emenjaud fut reçû Conſeiller au Parlement l'an 1572, & marié avec Diane de Pontevez des Seigneurs d'Amirat, de laquelle il ne laiſſa auſſi point d'enfans, & ſa veuve ſe remaria avec Jean-Baptiſte de Durand, Conſeiller, puis Doyen de la Chambre des Comptes à Aix. François Emenjaud fit la branche qui ſubſiſte encore, & Joſef Emenjaud dit de Barras fut reçû Chevalier de Malte l'an 1567. Jeanne d'Emenjaud épouſa l'an 1557. Pierre de Pontevez Seigneur de Gien: Melchionne d'Emenjaud épouſa l'an 1562 Joſeph d'Agout Baron d'Olieres, & Claire d'Emenjaud fut mariée l'an 1573. avec Marc-Antoine de Garnier, Seigneur de Montfuront Conſeiller aux Comptes.

François Emenjaud eſt le ſeul des enfans de Nicolas II. qui ait laiſſé poſterité, il fit ſon Teſtament l'an 1572. & laiſſa de Catherine de Rebiol ſa femme Dame en partie de Neaules, autre François d'Emenjaud, qui de Jeanne de To-

mas des Seign. de la Garde, qu'il avoit épousée l'an 1605. laissa Jean-Baptiste, & Jean d'Emenjaud de Rebiol Seign. en partie de Neaules, tous deux mariez & qui font deux branches. Leurs Armes sont de gueules à un Château donjonné de trois tours d'argent massonné de sable, dont les deux tours des extremitez sont surmontées chacune d'une croisette au pié fiché d'or. Ces Messieurs portent le surnom de Rebiol à cause de Catherine de Rebiol leur ayeule, & écartelent de ses Armes qui sont coupé, au premier d'argent à un aigle de sable, au second d'azur à un lion couché d'or.

ÉMERI.

Cette famille est originaire du Comté de Nice; George Emeri Gouverneur du Château & du Fort de Sigale pour le Duc de Savoye en est la tige. Capitaine Honoré Emeri son fils, se maria l'an 1549. avec Andrivette de Ris, dont le pere étoit Gouverneur de saint Souspir au Comté de Nice. De ce mariage vint Honoré Emeri, qui d'Honorée de Berton eut George d'Emeri Seigneur de Sartous, & de Salegrifon, marié à Grasse en Provence

l'an 1606. avec Marie de Dolle, de laquelle il eut Jean, Seigneur de Sartous, & Cristofle d'Émeri : celui-ci fut marié l'an 1633. avec Suzanne de Betre des Seigneurs de Colongue, de laquelle il avoit eu un fils, mais il est mort sans avoir été marié. Et Jean d'Emeri Seigneur de Sartous, & de Salegrifon épousa l'an 1628. Diane de Villeneuve, fille de Jean de Villeneuve Seigneur de saint Cesari & de Bourigale, de laquelle il n'a eu qu'une fille qui fut mariée l'an 1647. avec Antoine-Émanuel d'Arquier, Baron de la Val, & de Fos-Anfos, Seigneur de la Rochette, de Cuebris, de Saumelongue & autres Places, de laquelle il a laissé des enfans. On voit donc par-là que la famille d'Emeri est à present éteinte en Provence, elle portoit coupé, au premier de gueules à un lion naissant d'or, au second d'argent à trois bandes d'azur. La famille d'Arquier qui a herité de celle d'Emeri differente de celle des Seigneurs de Charleval, de Montbeau, & de Barbegau, porte d'or, à un lion de sable, couronné, & lampassé de gueules, chargé ou grillé de trois arcs posez en fasce.

ESCALIS.

Quelques-uns de nos Historiens ont dit que cette Maison étoit originaire d'Angleterre, parce qu'ils ont vû le nom de Scalies en divers endroits de l'Histoire d'Angleterre; mais à lui donner une origine étrangere il y a plus de vrai semblance qu'elle est originaire d'Italie, puisque dans le Royaume de Naples, & dans Florence il y a eu des familles du nom de Scalis qui florissoient dans le 14. siecle, & il est assuré que Laonard de Scalis de Afflicto, qui fut Juge Mage de Provence, & établi Commandant dans la Province en l'absence du Grand Senéchal par Lettres du 12. de Janvier 1376. étoit Italien; & c'est de lui que la Maison d'Escalis de Provence tire son origine: Mais quoiqu'il en soit de cette origine, il est assuré que le nom des uns & des autres étoit écrit de même en deux mots separez *de Scalis*, que dans la suite on l'a écrit d'Escalis; & quand on l'a voulu mettre en François on a écrit d'Escales. Il y a plus de 200. ans que cette famille étoit au rang des plus Nobles de la ville de Marseille: Michel d'Escalis,

fils de Pierre d'Escalis, rendit de grands services à la Couronne, contre les pretentions que la Maison de Lorraine avoit sur cette Province, en recompense desquels il eut les revenus des Tabliers de la ville de saint Maximin par Lettres du 4. Avril de l'an 1481. & fut plusieurs fois député de la ville de Marseille pour des affaires très-importantes, comme il paroît particulierement par un mandement des Consuls au Trésorier de cette ville, de payer la dépense que Nobles Michel de Scalis, & Montolieu de Montolieu avoient faite dans la ville d'Aix où ils avoient été envoyez vers le Gouverneur, & vers les Officiers du Conseil Eminent du Roy pour la conservation des privileges & des libertez de la ville de Marseille. J'ai cet acte en original parmi mes papiers, il est du 19. de Decembre 1491. dans lequel Michel de Scalis, & Montolieu de Montolieu sont qualifiez du nom d'Ambassadeurs. Michel de Scalis, fit son Testament l'an 1496. Il avoit épousé Antoinette de Marin, Cousine germaine du grand Palamedes de Fourbin Seigneur de Soliers, Vicomte du Mar-

tigues, & Gouverneur de Provence, de laquelle il eut entre autres enfans Jacques d'Escalis, qui quitta la ville de Marseille pour s'établir dans Aix, où le Roi Charles VIII. le fit Conseiller en tous ses Conseils, par Lettres données à Laval le 19. d'Octobre 1491. & le pourvut d'un Office de Conseiller au Conseil Eminent de Provence, par Lettres Patentes données à Plaisance le 21. d'Octobre 1494. Ce Conseil Eminent jugeoit souverainement & en dernier ressort, comme le Parlement, & il dura jusqu'à l'établissement du même Parlement. Jacques d'Escalis avoit épousé à Marseille dès le 16. de Juin 1484. Catherine d'Albertas, de laquelle il eut entre autres enfans François d'Escalis, Seigneur de Consernade, qui fut marié l'an 1519. avec Andriéve de Matieu, fille de Pierre Matei, ou Matieu, Seigneur du Revest-de Brousse, Conseiller au Parlement, de laquelle il eut entre autres enfans Artus, & François d'Escalis. François destiné pour être Chevalier de Malte, sur le point de faire ses preuves, fit donation de tous ses biens à son frere Artus le 6. de Mai 1550. Artus d'Escalis,

Seigneur d'Estoblon, de Bellegarde, de saint Julien-d'Asse, & de Consernade, fut reçû dans l'Office de Maître Rational en la Chambre des Comptes le 6. de Fevrier 1551. & épousa le 21. Juin 1552 Magdeleine Doria, de laquelle il eut Marc-Antoine, Pierre, Jean, & Henri d'Escalis, lesquels commencerent à prendre le nom d'Escales, mais comme eux & leurs descendans sont plûtôt connus sous le nom d'Escalis, que sous celui d'Escales, je continuerai à les mettre sous leur ancien nom; Marc-Antoine continua la posterité, Jean, & Henri furent reçûs Chevaliers de Malte, l'un l'an 1583. & l'autre l'an 1584. Il furent tous deux Commandeurs, & moururent lorsqu'ils étoient sur le point d'être Grand-Croix : Pierre Seigneur de saint Loüis fut reçû Conseiller aux Comptes l'an 1596. & laissa de Loüise de Guiran sa femme, des Seigneurs de la Brillane, Jean, Melchionne, & Sibile d'Escalis; Melchionne épousa Henri de Covet, Seigneur de Marignane; Sibile épousa Jerôme Duranti, ou de Durand, Conseiller aux Comptes; & Jean Seigneur de saint Martin fut Viguier de Mar-

seille l'an 1638. & mourut premier Procureur du Païs l'an 1644. il avoit épousé Gabrielle d'Escalis sa cousine, de laquelle il n'eut point d'enfans, & par-là cette branche fut finie.

Marc-Antoine d'Escalis, Seigneur de Bras, de saint Julien, d'Estoblon, & de Bellegarde, fils aîné d'Artus, fut premierement Conseiller au Parlement, puis Président; & enfin premier Président par Lettres du 15. de Juin 1616. à la place de ce grand homme Guillaume du Vair, qui fut tiré de ce Parlement pour être fait Garde-Seaux de France, & qui se demit en sa faveur de l'Office de premier Président qu'il exerça pendant cinq ans, & laissa d'Hortense de Bourdon sa femme, Dame de saint Pons, Sextius, Claire, & Gabrielle d'Escalis. Claire fut mariée à Jean-Baptiste de Puget Seigneur de Barbentane; & Gabrielle épousa Jean d'Escalis, Seigneur de saint Martin, son cousin Germain, comme il a été dit ci-dessus; Sextius d'Escalis leur frere, Baron de Bras, Seigneur de saint Julien, d'Estoblon, de Bellegarde, fut Seigneur de saint Martin par la mort sans enfans de Loüis d'Escalis son cou-

ſin & ſon beaufrere, & eut la Baronie d'Anſoüis, en vertu du Teſtament de Gaſpar de Sabran, du 14. Mai 1614. avec obligation de porter le nom de Sabran. Il fut Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. le Marêchal de-Vitri, alors Gouverneur de Provence, I. Conſul d'Aix aux années 1630. 1647. 48. 49. & 50. & Viguier de Marſeille l'an 1636. Lors de ſon dernier Conſulat il s'expoſa pour ſoulager le peuple affligé du mal contagieux duquel il fut lui même atteint, & il en mourut, grandement régreté du peuple, dont il avoit gagné le cœur par ſon grand zele pour le bien public. Il avoit contracté trois fois mariage. Premierement l'an 1620. avec Antoinette du Faur, fille d'Henri du Faur Baron de la Fitte, & de Scarabel, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, & Maître de Requêtes de ſon Hôtel, mais il ne l'épouſa pas, ce mariage ayant été rompu à cauſe de la mort du Preſident de Bras ſon pere, & qu'Henri du Faur, auquel il avoit reſigné ſon Office de premier Preſident, ne pût avoir l'agrément du Roi. Il épouſa enſuite l'an 1626. Marguerite de Brancas,

fille d'Henri de Brancas Baron de Cereste, de laquelle il n'eut point d'enfans, ce qui l'obligea à se remarier avec Magdeleine de Gerente, laquelle lui aporta la Terre de Bras dans la Viguerie de saint Maximin : & comme il avoit déja l'autre Terre de Bras-d'Asse dans la Viguerie de Digne, on disoit qu'il devoit être le plus puissant homme du Païs, puisqu'il avoit les deux *Bras* de Provence. Henri d'Escalis de Sabran, Baron de Bras, & d'Ansoüis, issu de ce dernier mariage, a été Conseiller, puis Président en ce Parlement; & s'étant demis de cet Office, s'est retiré en son Château d'Ansoüis ; il a été marié deux fois ; premierement l'an 1653. avec Gabrielle d'Ancezune sœur du Duc de Caderousse, & en secondes nôces l'an 1670. avec Thérése d'Albertas, des Seigneurs de S. Maime, & de Daufin, ayant des enfans de ses deux femmes. Il porte d'or, au grifon de gueules, au bâton de sable brochant sur le tout.

ESMIVI.

Cette famille descend d'Antoine Esmivi de la ville de Digne, vivant dès l'an 1520. & qui s'alia avec Favete d'I-

ſeiller au Parlement de ſa famille. Il porte d'azur, à trois ſoucis tigés, & feuillez d'or mouvans d'une même plante, au chef de gueules chargé d'un ſoleil d'or.

ESPINASSI.

Pierre d'Eſpinaſſi de la ville de Marſeille, qui fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arreſt des Commiſſaires du 26. de Septembre 1667. ſe contenta de remonter juſques à Honoré d'Eſpinaſſi ſon biſayeul, quoique le nom d'Eſpinaſſi ſoit connu depuis plus de 400. ans dans la Province en la perſonne d'un Pierre d'Eſpinas Gentilhomme du lieu de Signe, qui l'an 1252. ſe trouva preſent à l'hommage que Barral des Baux fit au Comte de Provence. Honoré d'Eſpinaſſi ſe maria l'an 1539. avec Marguerite de Châteauneuf, fille de Roſtan de Châteauneuf Seigneur de Garcin, dont Lazarin d'Eſpinaſſi, homme d'armes du Comte de Tende Gouverneur de Provence, puis Capitaine d'Infanterie par Commiſſion de l'an 1570. Gentilhomme ordinaire de la Reine Catherine de Medicis l'an 1577. Commandant dans le lieu d'Iſtres l'an 1585. & député aux Etats de

Blois

Blois pour la Noblesse de Marseille: il s'étoit marié l'an 1570. avec Lucrece de Vilages, fille de Michel de Vilages second du nom, de laquelle il eut Federic d'Espinassi, Capitaine d'une des Galeres du Roy dès l'an 1614. & qui eut Commission l'an 1640. de commander les Galeres pendant le voyage que le Bailli de Bourbin (qui en étoit Lieutenant Général) alloit faire en mer. Il fut premier Consul de Marseille depuis l'an 1633. jusqu'en l'année 1635. & laissa d'Anne de Sommati sa femme, Pierre d'Espinassi dont il a été parlé ci-dessus. Il porte d'or à trois boutons de roses tigez, & feüillez de sable, acompagnez en abîme d'une rose épanoüie sans tige de même.

L'ESTANG.

Cette famille est une des plus anciennes de la ville d'Arles, puisqu'elle peut produire des titres depuis 500. ans : car on trouve un Raimond de l'Estang qui l'an 1190. fut caution à une donation que Guillaume de Pourcelet, & Pourcelet des Pourcelets, son frere, firent à la Maison du Temple de saint Giles. Il eut pour successeur Roland de l'Estang qui fut élû Podestat de la

ville d'Arles l'an 1238. & qui exerçoit encore cette charge l'an 1243. la ville d'Arles se gouvernoit pour lors en Republique, & toute l'autorité souveraine residoit en la personne du Podestat. Gunllaume de l'Estang apparemment son petit-fils, vivoit aux années 1286. & 1297. & il est nommé dans l'Histoire entre les principaux Gentilshommes de la ville d'Arles. La descendence est prouvée depuis ce Guillaume, dont le fils Imbert de l'Estang fit son Testament l'an 1347. dans lequel il se dit fils de Guillaume, & institüe Guillaume second son fils héritier.

Celui-ci rendit de grands services à la Reine Jeanne, pour les interêts de laquelle ayant été pris par ses ennemis, il fut obligé de promettre une grosse rançon, & de laisser pour ce suje son fils en ôtage; mais cette Princesse pour recompenser ses fideles services, & lui donner moyen de retirer son fils d'entre les mains de ses ennemis, lui donna la joüissance du Péage d'Arles, & de quelques autres droits qu'elle avoit à Arles, à Tarascon, & au lieu de Nôtre-Dame de la Mer, jusqu'à ce qu'il fût entierement

aquité de cette dette. Les Lettres de ce don furent expediées à Naples le 16. de Mai 1370.

Jean de l'Eſtang *alias* de Parade, fils de Guillaume ſecond, fit ſon Teſtament l'an 1455. en faveur de Guillaume III. ſon fils. Celui-ci fit hommage de ſa Terre de Parade autrement dite la Pourcelette, à l'Archevêque d'Arles l'an 1463. & fut pere d'Honoré de l'Eſtang premier du nom. Celui-ci eut deux fils, Boniface, & Guillaume de l'Eſtang. Guillaume fut Chevalier de Rodes, & il étoit déja Commandeur l'an 1510. Boniface de l'Eſtang ſon frere, épouſa l'an 1517. Antoinette de la Tour, fille d'Honoré René de la Tour, Seigneur de Romoules, dont Honoré de l'Eſtang ſecond du nom, qui fut Viguier d'Arles l'an 1564. & qui avoit épouſé l'an 1536. Perrete de Martin des Seigneurs de Puilobier : il y eut de ce mariage quatre fils, Ardouin, Honoré, Loüis, & Gaucher de l'Eſtang. Gaucher fut reçû Chevalier de Malte l'an 1554. Honoré continua la poſterité ; Loüis fut Aumônier des Rois Henri III. & Henri IV. & Abbé de Fonteine-Jean ; & Ardoüin fut pourvû de la Charge

de Viguier de ſon pere l'an 1567. & marié l'an 1570. avec Anne d'Aiguieres, des Seigneurs de Mejane, dont une fille Marguerite de l'Eſtang mariée à Valentin de Grille.

Honoré de l'Eſtang troiſiéme du nom, frere puîné d'Ardoüin, eut de Catherine de Rénoard ſa femme, Robert de l'Eſtang marié l'an 1608. avec Jeanne de Pourcelet des Seigneurs de Maillane, dont Jaques de l'Eſtang ſieur de Parade, qui l'an 1637. épouſa Iſabeau de Sade, des Seigneurs d'Aiguieres, de laquelle il a eu Guillaume, & Pierre de l'Eſtang. Pierre fut reçû Chevalier de Malte l'an 1669. Guillaume ſon frere ſieur de Parade eſt Conſeiller au Parlement d'Aix, & marié avec Angelique de Simiane de laquelle il a des enfans, qui font le 13. degré, à ne le prendre que depuis Guillaume premier. D'or à un lion d'azur, lampaſſé, & armé de gueules. *Suports & Cimier*, des lions d'or.

ETIENNE.

Pour faire comprendre l'ancienneté & la nobleſſe de la Maiſon des Seigneurs de Mimet, & des Seigneurs de Lioux, & autres du nom d'Etienne,

(en Provençal *d'Esteve* , & en Latin *Stephani*) il suffit de rapporter un titre qui justifie qu'il y a plus de 400. ans que cette Maison étoit non seulement au rang des Nobles : mais encore des Chevaliers , qu'on exprimoit en ce tems-là par le mot de *Milites*. Ce titre qui est dans les Archives du Roi à Aix au Registre de Charles II. Lettre B. fol. 40. nous apprend que Raimond Pourcelet, Conseig. de Lambesc, ayant fait Chevaliers Pierre d'Etienne de Lambesc, & le fils de son frere , attendu qu'ils tiroient leur origine d'Ancêtres Chevaliers , & les ayant exemptez des Tailles : Charles II. Roi de Sicile & Comte de Provence confirma le tout par Lettres Patentes de l'an 1307. L'on prouve la descendence de cette Maison depuis ce Pierre d'Etienne, jusqu'à ceux qui vivent à present ; car Hugues d'Etienne son fils qualifié noble Damoiseau ayant aquis la quatriéme partie de la Seigneurie de Lambesc , il en fit hommage au Comte de Provence le 12. d'Avril de l'an 1325. dans cet acte il se dit fils de Pierre d'Etienne Chevalier. Guillaume d'Etienne fils d'Hugues , comme Seigneur de Lambesc l'an 1352.

donna à nouveau bail, divers biens assis dans le ressort de sa Seigneurie. Raimond d'Etienne, fils de Guillaume, & Seigneur de Lambesc, fut aussi Seigneur de Venelles, & en cette qualité par un acte de l'an 1379. il paroît qu'il devoit faire hommage au Comte de Provence. Il donna aussi des biens à nouveau bail à Lambesc aux années 14 8. & 1433. Il s'alia par mariage avec une des plus illustres Maisons de la Province : car il épousa Tomasse de Forcalquier, fille d'Antoine de Forcalquier, Seigneur de Viens, dont les predecesseurs avoient été Comtes souverains de Forcalquier ; & de ce mariage il eut Berenger, Geofroi, & Marguerite d'Etienne. Marguerite épousa l'an 1454. Noble Antoine Faudran de Lambesc; Berenger continua la posterité des aînez, & Geofroi fit la branche des Etiennes de Lambesc, de laquelle est Chef Gaspard d'Etienne, marié avec Marie de Rufi, duquel, Geofroi d'Etienne qui fit son Testament l'an 1482 étoit le cinquiéme ayeul.

Berenger d'Etienne, Seigneur de Venelles, laissa Guillaume second du

nom, Seigneur de Venelles, qui fit son testament l'an 1481. & fit héritier Berenger d'Etienne second du nom, son fils Seigneur de Venelles. Celui-ci épousa l'an 150.. Françoise de Chaussegros, fille de Boniface de Chaussegros, & petite fille de Guillaume de Chaussegros, Seigneur de Mimet, de Lioux, & de Gardane, Maître Rational de la grande Cour Royale à Aix; & de ce mariage il y eut Esprit & Jean d'Etienne. Esprit fut Seign. de Venelles, & j'ignore s'il eut posterité; Jean d'Etienne son frere eut les Seigneuries de Mimet & de Lioux, & fut obligé de porter le nom & les Armes de Chaussegros qui sont d'or à une jambe de gueules Il fut Viguier de Marseille l'an 1575. se signala pendant les gueres de la ligue, tenant le parti du Roi, ayant eu à cette occasion son Château de Mimet pillé: il laissa de Blanche Genas sa femme, des Seigneurs d'Aiguilles, Cosme d'Etienne-Chaussegros Seigneur de Mimet, mort sans enfans; Gaspard d'Etienne Chaussegros aussi Seigneur de Mimet qui a fait la branche des Seigneurs de Mimet, laquelle subsiste en la personne de Loüis, Jean, & Cosme d'Etienne, ses enfans, Sei-

gneurs de Mimet ; & Honoré d'Etienne Chaussegros, Seigneur de Lioux, a fait l'autre branche, qui possede la Seigneurie de Lioux en partie, & qui subsiste en la personne d'un autre Cosme d'Etienne, Seigneur de Lioux, marié depuis l'an 1653. avec Lucrece de Coriolis. Les Armes de cette famille sont, d'azur à trois bandes d'or. *Suports*, deux Grifons d'or. *Cimier*, un bust d'homme avec son chapeau chargé de quelques plumes, qu'ils disent être un Albanois, en memoire de ce que leur origine est d'Albanie.

ETIENNE.

La famille de Seigneurs de saint Jean de la Sale, & de Montfuron, du nom d'Etienne, differente de la précédente, remonte jusques à Jean d'Etienne, frere d'André d'Etienne, & tous deux enfans d'Honoré d'Etienne : André fut premierement Chanoine de l Eglise de saint Sauveur, puis nommé à l'Archevêché d'Aix par brevet du Roi Charles IX. du 26. Mars 1569. Il fut mis en possession du temporel de cet Archevêché au mois de Decembre suivant, & il en joüit durant quelque

que tems. il fit bâtir cette belle Chapelle qui est derriere le Maître-Autel de cette Eglise, qui a du depuis servi de sepulture à tous ceux de cette famille, & où l'on voit ses Armes dans un Ecusson de Bronze, avec un très-beau gril de la même matiere. Jean d'Etienne son frere avoit épousé dès l'an 1527. Antorone de Meiran, des Seigneurs d'Ubaye de laquelle il eut quatre filles mariées à quatre des principaux Magistrats de la ville d'Aix, & un seul fils, François d'Etienne, Seigneur de saint Jean de la Sale, & de Montfuron, qui fut un des plus grands personnages de son tems. Il étoit grand par ses richesses, n'y ayant pas pour lors dans la Province de Maison plus puissante que la sienne. Il fut grand par ses Emplois, puisqu'il fut premierement Conseiller au Parlement d'Aix reçû l'an 1572. puis President aux Enquêtes à Paris, & ensuite premier President aux Enquêtes du Parlement de Provence reçû l'an 1575. & enfin President à Mortier en ce même Parlement, reçû l'an 1585. Il fut grand par son aliance avec l'une des plus grandes Maisons de la Province,

puis qu'il épousa l'an 1576. Honorée de Pontevez, sœur du grand Pompée de Pontevez Seigneur du Buoux, & fille de Gabriel de Pontevez & d'Anne de Sade. Il fut encore plus grand par son éminent sçavoir, & par les rares qualitez de son esprit. Ses belles & doctes decisions qu'on a fait imprimer après sa mort publient encore son extraordinaire merite, non seulement dans tous les Parlemens de France, mais encore dans les païs étrangers; mais tous ces grands avantages (suivant l'expression d'un de nos Historiens) ne purent le garantir de la mort; car après avoir fait son Testament le 25. de Septembre 1593. il mourut le deux d'Octobre suivant, dans la ville d'Avignon où les affaires de la Ligue l'avoient obligé de se retirer. Son corps fut mis en dépost dans l'Eglise de saint Agricol d'Avignon, & la pompe funebre ne fut faite qu'une année après dans l'Eglise Metropole de saint Sauveur à Aix; mais avec une magnificence extraordinaire; car il y eut une Chapelle ardente, 2. Chœurs de Musique, deux cens flambeaux portez par autant de pauvres vêtus de

noir, le Parlement y fut en Corps, & un nombre infini de personnes de qualité voulurent assister à ces funerailles. Il laissa plusieurs enfans entre lesquels André & Gabriel ont eu posterité, & une fille qui fut mariée à Hubert de Castelane Seignenr de Salernes. André d'Etiennne Seigneur de saint Jean, fut Viguier d'Aix, & marié l'an 1515. avec Marquise d'Arcussia, dont Charles, & François d'Etienne. François sieur de Montfuron après avoir passé sa jeunesse à la Cour & à la suite de feu Monsieur le Duc d'Orleans, duquel il étoit Gentilhomme ordinaire, s'est retiré dans une de ses Terres, sans avoir voulu se marier, & Charles Seigneur de saint Jean Conseiller aux Comptes, épousa Loüise de Villeneuve, dont il ne reste plus que deux filles. dont l'une est mariée à Joseph Martini Tresorier General de France, lequel a eu par ce moyen la Terre de saint Jean de la Sale, & l'autre est mariée au sieur Henti de Riquet de la ville d'Aix. Cette Terre de saint Jean à une lieuë de la ville d'Aix a été surnommée *de la Sale* à l'occasion des anciens peuples qui habitoient au voi-

ſinage d'Aix apellez Salgens, leſquels ayant bâti dans ce terroir un Temple à leurs faux Dieux, & les premiers Chrétiens du païs ayant dedié ce même Temple à l'honneur de ſaint Jean-Baptiſte, il a depuis toûjours retenu le nom de ſaint Jean de la Sale ou des Saliens; c'eſt pourquoi tous les anciens titres, l'appellent, *Sanctum Joannem à Saliis.*

Branche des Seigneurs de Rouſſet, & de Prunieres, en Dauphiné.

Gabriel d'Etienne de ſaint Jean, frere puîné d'André, fut Segneur de Montfuron & d'Aurons, Conſeillier, & Preſident aux Enqueſtes du Parlement d'Aix, & enfin Preſident à Mortier au même Parlement reçû l'an 1621. Il épouſa l'an 1618. Filipe de Rouſſet, Dame de Rouſſet & de Prunieres en Dauphiné, laquelle étant veuve donna ſa Maiſon d'Aix pour en faire un Couvent de Religieuſes Bernardines, où elle & une ſienne fille prirent l'habit, & où elles ont ſervi d'exemple à toute cette Communauté. Elle avoit laiſſé deux fils, François & Joſef d'Etienne qui ſe ſont établis en Dauphiné. François épouſa l'an 1647. Iſabeau de Mo-

retton des Seigneurs de Chabrillan en Dauphiné, de laquelle il a eu un fils Loüis d'Etienne, Seigneur de Vaugine, à présent vivant, Conseiller au Parlement de Dauphiné, & qui n'est pas encore marié. Joseph d'Etienne Seigneur de Prunieres & de Rousset, fils puîné de Gabriel est marié dans la Maison des Seigneurs d'Avançon en Dauphiné.

Cette famille porte des gueules à une bande d'or, acompagnée en chef d'un gland d'or, tigé & feüillé de même, & en pointe d'un besan aussi d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.

ETIENNE.

La famille des Seigneurs du Bourguet, de Villemurs, & de la Galiniere, du nom d'Etienne, portent leurs Armes differentes des familles précédentes, sçavoir d'azur à une face d'or, acompagnée de trois besans d'argent, deux en chef & un en pointe.

Branche des Seigneurs de Villemurs.

Cette branche remonte jusques à Etienne d'Etienne, qui l'an 1569. fut Conseiller du Roi, & Controlleur général ancien des finances, & qui acquit la Seigneurie de Villemurs l'an 1583. Il étoit fils de Filibert d'Etienne, & laissa

de Marguerite de ſaint Jacques ſa femme qu'il avoit épouſée dès l'an 1540 deux fils, Filibert ſecond du nom, & François d'Etienne Seigneur de Villemurs qui ont fait chacun une branche dans Aix. Filibert fut Conſeiller au Parlement, & marié avec Anne de Bermond, fille de Boniface de Bermond Seigneur de Penafort, & de la Galiniere, Conſeiller & Doyen du Parlement dont Etienne d'Etienue Seigneur de Villemurs marié l'an 1628. avec Iſabeau de Savin, fille de Pierre Savin Seigneur de Chailar, de laquelle eſt iſſu Pierre d'Etienne Seigneur de Villemurs, & de la Galiniere, ci-devant grand Prevôt des Marechaux dans cette Province.

François d'Etienne Seigneur en partie de Villemurs, frere de Filibert ſecond fut pourvû de l'Office de Contrôleur Général ancien des Finances qu'avoit ſon pere, & épouſa Blanche de Gerente fille de Jean-Baptiſte de Gerente, Seign. de la Bruyere, dont Charles d'Etienne reçû l'an 1619. dans l'Office de ſon pere, & eut de Marie de Durand ſa femme, Jean-François d'Etienne Seigneur de Villemurs, reçû Conſeiller aux Comptes l'an 1644.

qui de Claire de Rians a laissé Jean-François d'Etienne Seigneur de Villemurs à present vivant, & marié depuis l'an 1674. avec Diane de Blacas, des Seigneurs d'Aups & de Verignon.

Branche des Seigneurs du Bourguet.

Cette branche de même nom, & Armes que celle des Seigneurs de Villemurs descend de Josef Etienne Seigneur du Bourguet, qui fut pourvû l'an 1582.de l'Office de Grefier en Chef Civil du Parlement d'Aix, & qui eut deux fils, Jean, & Etienne d'Etienne. Jean l'an 1603. eut l'Office de Grefier & fut pere de Paul d'Etienne, Seigneur du Bourguet, reçû l'an 1640 dans le même Office, & qui de Lucrece de Vintimille des Seigneurs du Luc, a laissé Jean d'Etienne,Seigneur du Bourguet,pourvû l'an 1661. du même Office que son pere, son ayeul, & son bisayeul on exercé.

Etienne d'Etienne autre fils de Josef d'Etienne, fut pourvû l'an 1649. d'un Office de Conseiller en ce Parlement, & marié avec Françoise de Rabasse fille de Loüis-François de Rabasse Seigneur de Vergons, Procureur Général au même Parlement, dont

il a laissé Pierre d'Etienne à present vivant, sieur du Bourguet, & Conseiller au Parlement.

L'EVEQUE.

Cette famille descend de Guillaume l'Evêque, qui fut Secretaire du Roi René dès l'an 1438. & dont le fils Raimond l'Evêque fut aussi Secretaire du même Roi, & se trouva aux Etats de la Province tenus l'an 1487. Il eut de Delfine de Vivaud sa femme, Jean l'Evêque qui fut Conseiller & Secretaire du Roi Charles VIII. & qui de Delfine Gastinelli, eut un fils, Jean l'Evêque Seign. de Rougiers, & une fille appellée Silvestre de l'Evêque qui fut mariée à Fouquet Fabri Conseiller au Parlement, ancêtre du Marquis de Rians. Jean l'Evêque second du nom Seigneur de Rougiers, d'Aiglun, & de Fontcuberte, fut deux fois premier Consul d'Aix aux Années 1537. & 1542. Il avoit épousé l'an 1512. Marquise de la Cepede, de laquelle il eut Loüis & Jean de l'Evêque. Loüis fut Seigneur de Rougiers, & deux fois premier Consul d'Aix aux années 1568. & 1576 & deputé aux Etats de Blois par le Corps de la Noblesse. Il laissa d'Isabeau de

Marc sa femme, un fils apellé François, qui mourut sans avoir été marié, & une fille Jeanne de l'Evêque qui fut mariée à Joachim Genebrad de la ville de Rion en Auvergne, qui étoit frere de Gilbert Genebrad Archevêque d'Aix.

J'ean l'Evêque troisiéme du nom Seigneur de saint Etienne, frere puîné de Loüis Seigneur de Rougiers, fut aussi deux fois premier Consul d'Aix aux années 1566. & 1572. & fait Chevalier de l'Ordre du Roi l'an 1569. Gouverneur de la Ville & de la Viguerie de Forcalquier l'an 1568. & ensuite Gouverneur de Tarascon l'an 1574. Gentilhomme ordinaire de la Reine Catherine de Medicis l'an 1583. Etant Colonel d'une bande de 300. hommes de pié l'an 1562. il eut le bonheur de prendre prisonnier de guerre le fils de l'Amiral de Coligni, que le Roi lui écrivit de remettre au Comte de Carces pour lors Commandant dans la Province, après lui avoir témoigné la satisfaction qu'il avoit de ses services. Il fut marié en premieres nôces avec Marguerite de Bouliers, Dame de saint Etienne, & en secondes

avec Claire de Pontevez, fille de François Seigneur de Pontevez. De la premiere il n'eut qu'une fille, Jeanne de l'Evêque, mariée premierement avec René de Bousquet, Seigneur du Buisson, secondement avec Marc-Antoine de Reillane, desqueles elle n'eut point d'enfans. Et de la seconde il eut Sipion, Jean, & Emeri de l'Evêque. Sipion ne laissa qu'une fille, Claire de l'Evêque, mariée avec Federic de Perier, des Seigneurs de Clumanc. Jean, & Emeri, ont fait chacun une branche. Car Jean a eu de Janne de Chailan, des Seigneurs de Mouriez, Paul de l'Evêque, Seigneur de saint Etienne, à present chef de sa famille, marié depuis l'an 1648. avec Magdeleine de Luguet de laquelle il a des enfans; & Emeri de l'Evêque qui avoit été reçû Chevalier de Malthe l'an 1604. Ayant quité la Croix pour se marier épousa l'an 1716 Richarde de Fabri, de laquelle il eut François de l'Evêque marié depuis l'an 1660. avec Honorée de Pontevez de la Ville d'Aix. d'azur a un chevron d'or acompagné en chef d'une fleur de lis a dextre, & d'une étoile à senestre, & en pointe

d'un lion, le tout d'or,

FABRE.

La famille de Fabre de la ville de Riez, connuë sous le nom des sieurs de Mazan, de Ponfrã, & de Vinai, dite dans les Contracts Latins *Fabri*, descend d'Honoré Fabre, Conseigneur de la Ville de Riez, qui obtint du Roi René permission de posseder la Conseigneurie de Riez & autres Fiefs nobles avec toute justice, comme les autres Nobles de la Province par Lettres du 23. de Mai de l'an 1470. Il eut de Marie de Puget sa femme, Etienne Fabre, Conseigneur de Riez qui épousa l'an 1487. Honorade d'Astouaud, fille de Jean d'Astouaud Conseigneur de Riez, & de Mazan, & de Blanche de Castelane. Il eut par ce mariage une autre portion dans la Conseigneurie de Riez, sçavoir une seiziéme, laquelle jointe à une seiziéme qu'il avoit de son chef, il se vit par là Seigneur pour une huitiéme de cette Ville. Il eut aussi à cause de sa femme, de grosses pretentions à la Seigneurie de Mazan au Comté Venaissin; & c'est pour cette raison que lui & ses descendans ont porté le titre de Seigneurs de Mazan,

dont ils n'ont pourtant pas eu ſa joüiſſance, à cauſe des difficultez qu'il y a eu à faire vuider ce grand procez qui en avoit été intenté, & qui fut long-tems pendant à la Cour de Rome, où les procez ſont comme éternels, ce qui les a obligés d'abandonner leurs pourſuites. On voit encore à Riez la Maiſon Noble de Jean d'Aſtouaud, poſſedée à préſent par la famille de Gaſſendi, contre la muraille de laquelle il y a un écuſſon enchaſſé où il y a un Aigle repréſenté, qui ſont les Armes de la famille d'Aſtouaud. Du mariage d'Etienne Fabre, & d'Honorade d'Aſtouaud, ſont iſſus deux fils tous deux apellez Antoine. Dont l'un fut apellé Antoine le majeur, ou l'aîné, & l'autre Antoine le mineur, ou le cadet. Antoine le majeur, Conſeigneur de Riez, & de Mazan eut de Loüiſe de Ferrier, fille de Thomas Ferrier ſieur de Sorps, entre autres enfans, Joſeph & Pierre de Fabre, qui firent deux branches; Joſeph épouſa Marguerite de Ferrier fille de Melchion de Ferrier Seigneur de ſaint Julien, dont Baltazar & Joſef de Fabre. Celui-ci fut Chevalier de Malte & fit ſes preuves l'an

1568. Baltazar son frere Conseigneur de Riez & de Mezel, épousa Loüise d'Aillaud, dont est venu Marc-Antoine de Fabre Seigneur de Mezel, & Conseigneur de Riez, qui de Marguerite de Pontevez des Seigneurs de Bargeme n'a point eu d'enfans.

Pierre de Fabre sieur de Mazan, fils puîné d'Antoine le majeur, se signala pendant les guerres de la Ligue, & eut divers Emplois dans la Cavalerie, c'est de lui dont parle Nostrad. page 928. disant que Mazan Gentilhomme de Riez fut fait prisonnier de guerre dans une embuscade qu'on lui dressa, quelque devoir d'armes qu'il sçût faire. Il épousa l'an 1606. Françoise d'Albert, fille de Jean d'Albert Seigneur de Regusse, dont Jean Melchion, & Sauveur de Fabre, tous trois mariez. Sauveur Seigneur de la Garde a servi dans la Cavalerie, & a des enfans d'Anne de Miraillet sa femme. Et Jean de Fabre son frere aîné sieur de Ponfra, fut marié l'an 1635. avec Gabrielle de Sabran, des Seigneurs d'Aiguine & de Chantereine, dont il a eu Elzear, & plusieurs autres enfans, entre lesquels il y en a deux Chevaliers de Malte. El-

zear de Fabre ſieur de Ponfrâ eſt marié depuis l'an 1663. avec Claire de Fabre ſa parente, fille de Pompée de Fabre ſieur de Vinai, de laquelle il a auſſi des enfans.

Antoine de Fabre, dit le Mineur, fils puîné d'Etienne, partagea avec Antoine le Majeur ſon frere, l'an 1530. & laiſſa de Loüiſe de Guiramand ſa femme, Claude Fabre, ſieur de Mazan, dont Jean-Loüis, Melchion, & Jean de Fabre Mazan. Jean-Loüis fut Cabiſcol de l'Egliſe de Riez; Jean Cadet de Mazan fut marié, & fit une branche qui va finir en la perſonne de ſon fils aîné qui vit encore, mais qui n'a point d'enfans. Melchion de Fabre ſieur de Mazan, & de Vinai, a laiſſé de Claire de Martelli ſa femme Pompée de Fabre ſieur de Vinai, marié avec Magdeleine de Gaſqui, dont Jean-Loüis de Fabre non marié, & Claire de Fabre femme d'Elzear de Fabre ſieur de Ponfrâ, dont il a été parlé cidevant. Cette famille porte de gueules à une tête de bœuf d'or.

FABRE.

C'eſt ici une autre famille du nom de Fabre, iſſuë de ce brave, & vail-

lant homme, le Capitaine Gaspar Fabre de la ville de Marseille qui après avoir rendu des grands & des recommandables services, tant sur mer, que sur terre, tant dedans que dehors le Royaume, & particulierement sur mer où il avoit commandé une galiote avec laquelle il avoit fait diverses prses sur les ennemis de l'Etat, fut fait Chevalier de la main même du Roi Henri II, qui lui donna la Ceinture militaire, & l'acolade, comme il paroît par les Lettres données à saint Leger au mois de Juillet de l'an 1555. dans lesquelles Sa Majesté lui désigna les armes que lui & sa posterité devoient porter, en perpetuel témoignage de ses vertus, & de sa Noblesse; sçavoir d'azur à un bras armé d'or, mouvant du côté senestre de l'Ecu, & sortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, dont la pointe semble suporter uneCouronne fleurdelisée d'or, acompagnée au côté dextre, d'un lion couronné d'or, lampassé, & armé de gueules, suportant d'une de ses pates une fleur de lis d'or, & en pointe d'un casque aussi d'or, duquel sortent quelques plumes d'argent. Ces Armes sont assez chargées, mais

comme c'eſt le Roi lui-même qui les donna à Gaſpar Fabre, on doit juger que les pieces dont l'Ecu de ſes Armes fut rempli étoient toutes miſterieuſes, & comformes aux belles actions qu'il avoit faites, & aux grands & recommandables ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne. Après avoir été fait Chevalier il continua encore ſes ſervices; car il commanda un Regiment d'Infanterie de 500. hommes par Commiſſion de l'an 1556. & l'an 1557. Il fut pourvû de la Charge de Commiſſaire de l'Artillerie de France dans l'Iſle de Corſe, dans toutes leſquels Emplois il s'acquita ſi dignement, que le Roi lui donna en recompenſe, premierement 200. écus d'or de penſion, & ayant été aſſez heureux pour prendre priſonnier de guerre le Comte de Cameran avec tout ſon équipage, le Roi lui fit don de ce qui lui pouvoit revenir de cette priſe. Il eut encore d'autres Emplois; car l'an 1562. il fut fait Meſtre de Camp des Bandes Provinciales, & Capitaine entretenu de la Marine de Levant par Lettres de l'an 1569. Il mourut l'an 1579. laiſſant d'Angeline de Villefort ſa femme,

deux

deux fils, Monet & Gaspar Fabre, qui commanderent tous deux diverses Compagnies d'Infanterie, & firent deux branches; j'ignore la posterité de Gaspar: pour ce qui est de Monet, il eut de Magdeleine de Gombert André Fabre marié l'an 1598. avec Anne de Broc, dont Gaspar Fabre qui de Louïse de Seigneuret a eu Jean, & Louïse de Fabre: Louïse épousa Jacques de Clapiers Seigneur de Colongue Capitaine d'une des Galeres du Roi, & Jean de Fabre épousa en même-tems Claire de Clapiers fille du même Jacques Seigneur de Colongue, & de Marguerite d'Augustine sa premiere femme; ainsi la sœur & le frere épouserent par un double Mariage le pere, & la fille, & de ce mariage Jean de Fabre a des enfans.

FABRI.

La famille des Seigneurs, puis Marquis de Rians, & des Seigneurs de saint Julien, du nom de Fabri, prouve sa descendance depuis Hugues Fabri Gentilhomme Pisan, lequel (comme porte la tradition Domestique) suivit le Roi saint Louïs lors qu'il retourna de la Terre Sainte, jus-

qu'à Hieres, oú ce Prince se débarqua le trois de Juillet de l'an 1254. Cette même tradition ajoûte, que Hugues Fabri étant tombé malade à son debarquement ne pût suivre le Roi, & s'étant arrêté à Hiéres il s'y maria avec une proche parente des Seigneurs d'Hiéres nommée Marie de Soliers, fille d'Aicard, Seigreur en partie de Soliers. De ce mariage sortirent Aicard, & Bertrand Fabri. Bertrand fut pere de Guillaume Fabri, lequel l'an 1304. fonda un Hôpital à Hiéres pour les Pelerins qui s'y embarquoient pour aller à la Terre Sainte, & il en laissa le patronage à ceux de sa famille. Aicard fabri continua la posterité, & ayant eu le soin de faire des fortifications à la ville d'Hiéres, il y fit faire entre aurtes choses une porte de Ville, qui depuis avoit retenu le nom de la porte d'Aicard Fabri. Il fut pere de Hugues II. dont le fils Bertrand Fabri fut pere de Guillaume Fabri, qui fut pere d'Antoine Fabri, dont le fils Raimond Fabri fut marié avec Yoland de Portanier, laquelle fit son Testament le 9. d'Octobre 1473. De ce mariage sor-

tirent Antoine & Amiel Fabri qui firent deux branches. Amiel fit celle des Seigneurs de Rians dont il sera parlé, & Antoine continua la posterité des aînés. Il fut Seigneur de saint Julien d'Asse, & en partie de Riez, par le mariage qu'il contracta l'an 1476. avec Dauphine de Bras, fille d'Esparron de Bras Seigneur de saint Julien, & de Beatrix de Riqueti, Dame en partie de Riez. Jean Fabri Seigneur de saint Julien issu de ce mariage, épousa Loüise de Bras cousine de la precedente, dont sortit Jaques Fabri qui fut chargé de porter le nom de Bras, & qui de Guillemette de Berenger sa femme eut deux fils, Matieu & François Fabri qui firent deux branches; celle de Matieu se termina à Raimond Fabri son petit-fils Seigneur de saint Julien; Celle de François Fabri dure encore; car ayant épousé Jeanne de Vintimille fille de François de Vintimille Seigneur de Montpezat, il en eut Melchion Fabri-de Bras, Seigneur en partie de saint Julien, qui de Magdeleine de Sicard qu'il avoit épousée l'an 1606. eut Cosme de Fabri-de Bras sieur de la

Pautille & de saint Julien, qui d'Anne Gairarde n'a eu qu'un fils nommé Claude Fabri qui fait sa demeure dans le lieu de la Cadiére au Diocese de Marseille, & qui est le seul mâle qui reste de cette famille toutes les autres branches ayant fini par defaut de mâles.

Branche des Seigneurs Marquis de Rians.

Cette branche descend d'Amiel, ou Amedée Fabri, fils puîné de Raimond, & d'Yoland Portanier, qui le 21. de Janvier 1463. de l'aveu du Roi René épousa Loüise de Gombert Dame de Terre Longue, dont le parti étoit alors si avantageux que par mandement de ce Roi du 29. Decembre 1459. il fut defendu à son ayeule & tutrice Dame Antoinette de Levens, & à tous ses autres parens de la marier sans son consentement. Il fut fait Gouverneur du Château d'Hiéres & il l'étoit encore l'an 1481. Fouquet Fabri sieur de la Veine son fils fut employé en des grandes, & importantes affaires, ayant été deputé trois diverses fois des trois Etats du Pays, sçavoir l'an 1511. l'an 1512. & l'an 1517. Il

Il fut depuis pourvû d'un Office de Conseiller au Parlement de Provence auquel il fut reçû l'an 1532. & fait Lieutenant de Roi l'an 1534 en l'absence de Claude d'Urre Seigneur du Pui-saint Martin. J'avois mis dans la Liste des Lieutenants de Roi que c'étoit l'an 1528. parce que cette date est ainsi dans les Lettres d'érection du Marquisat de Rians : mais du depuis ayant vû les Lettres de Lieutenant de Roi, j'ai trouvé qu'elles furent données par Claude Comte de Tende le 4. de Janvier de l'an 1534. L'on doit à la prevoyance de Fouquet Fabri la conservation des titres & Documents des Archives du Roi à Aix ; car lorsque l'Empereur vint en Provence l'an 1536. elles auroient été brûlées avec les autres papiers qui se trouverent dans le Palais lorsqu'on y mit le feu s'il n'avoit eu soin de les faire transporter au Château des Baux où ils demeurerent en dépôt, jusqu'à ce que les choses furent rétablies dans la Province. Il avoit épousé l'an 1494 Silvestre de l'Evêque, fille de Jean de l'Evêque Secretaire du Roi, de laquelle il eut Nicolas Fabri Seigneur

de Calas qui fut reçû Conſeiller au Parlement l'an 1545 & qui laiſſa de Chaterine de Chiavari ſa femme entre autres enfans Rainaud & Claude Fabri Seigneur de Calas. Claude fut reçû Conſeiller au Parlement l'an 1572. & fut d'Egliſe. Rainaud fut reçû l'an 1574. Conſeiller aux Comptes, & il mourut Doyen. Il avoit épouſé Marguerite de Bompar Dame de Peireſc, & de Valavez, dont il eut Palamedes & Nicolas-Claude Fabri. Palamedes continua la poſterité, & Nicolas-Claude Fabri fut d'Egliſe Prieur de Beaugencier, Abé de Guitré, & Conſeiller au Parlement. C'eſt ce grand homme connu ſous le nom de Seigneur de Peireſc, ſi renommé tant dedans que dehors le Royaume par les grandes recherches qu'il a faites de l'Antiquité, & auquel l'Hiſtoire ſera éternellement redevable par le grand nombre de Manuſcrits qu'il a laiſſez, & qu'il avoit ramaſſé avec une peine incroyable. Palamedes Fabri ſon frere Seigneur de Valavez, & de Calas, & Baron de Rians fut deputé pluſieurs fois de la Province, & merita d'être fait Viguier de Marſeille l'an 1633. Il

avoit épousé Marguerite de Tules, Dame de Trebiliane cousine de deux Evêques d'Orange de ce nom, de laquelle il n'eut qu'un fils, Claude Fabri, Seigneur, puis Marquis de Rians, qui l'an 1632. fut reçû Conseiller au Parlement d'Aix dans l'Office que son oncle, son grand oncle, son bisayeul, & son trisayeul avoient exercé, faisant ainsi le cinquiéme Conseiller, ce qui jusqu'alors n'avoit pas encore été vû dans ce Parlement. Il avoit épousé Marguerite des Alrics, fille de Jacques des Alrics, Seigneur de Rousset, & d'Isabeau de Simiane, de laquelle il n'a laissé que des filles, dont l'aînée Suzane de Fabri fut mariée à François-Paule de Valbelle, Seigneur de Mérargues & de Caderache, & par elle Marquis de Rians, la cadette épousa Sipion du Perie Conseiller au Parlement.

Cette famille porte d'or à un lion de sable, lampassé & armé de gueules. *Cimier*, un lion de sable tenant une épée d'argent. La branche des Rians comme issuë d'un Cadet brisoit en chef d'un lambel de gueules. Et l'autre branche des Seigneurs de saint Julien écar-

teloit,au 1.& 4. d'or au lion de sable, qui est de Fabri, & au 2. & 3. de gueules à un bras d'argent mouvant du flanc senestre & tenant une épée traite de même, qui est de Bras, qui étoit une noble & ancienne famille fonduë dans celle-ci, & dans celle de Baudon.

FABRI.

C'est ici une autre famille du nom de Fabri differente des précédentes. Elle descend de Jacques Fabri Seigneur de Fabregues, fille de Pierre Fabri & de Paulette de Chaussegros, fille de Pirrre Chaussegros Seign. de Mimet. Le Roi René l'anoblit par Lettres du 7. Avril de l'an 1459. & lui donna une place dans la ville d'Aups pour y bâtir une maison en fief noble, & franche de toutes les impositions ausquelles les non nobles sont sujets, à condition d'être sujet aux charges ausquelles les nobles sont tenus. Du depuis ayant fait échange d'un four qu'il avoit dans cette ville avec Olivier de Pénard, Archevêque d'Aix, pour la moitié de la jurisdiction du lieu de Fabregues, le même Roi lui en donna l'investiture par Lettres du 6. de Mai de l'an 1477. dans lesquelles ce Prince se souvenant

nant que quoiqu'il eût anobli Jaques Fabri il ne lui avoit pas donné des Armes, il lui en donna qu'il voulut peindre de sa main royale au bas de ces Lettres, & voulut qu'il portât d'argent à un pal d'azur, & un chef de gueules chargé de trois écussons d'or. *Et pour Cimier*, un vol banneret aux armes de l'Ecu.

Il avoit épousé Loüise de Vintimille, fille de Manuel de Vintimille Seigneur de Montpezat, de laquelle il eut Jean, Loüis & Pierre Fabri qu'il fit ses heritiers, par testament de l'an 1489. Jean continua la posterité des aînés, Loüis mourut sans enfans, Pierre épousa Loüise d'Arcussia, de laquelle il eut Antoine Fabri, Seigneur en partie de Fabregues, qui de Françoise de Couret, sa femme, eut Loüis Fabri Seigneur de Fabregues qui fut Assesseur de la ville d'Aix & plusieurs fois deputé pour les affaires importantes de la Province, & marié avec Loüise de Joannis, dont vint Antoinette de Fabri fille unique, Dame de Fabregues mariée l'an 1600. avec Pierre de Cormis Seigneur de Beaurecuëil, Avocat Général au Parlement d'Aix.

Jean Fabri Seigneur de Fabregues, fils aîné de Jacques, eut d'Honorade Tenque sa femme, Alexis Fabri Seigneur de Fabregues, qui fit hommage de sa Terre de Fabregues l'an 1559. & qui épousa l'an 1558. Jeanne de Roux, des Seigneurs de Lamanon. Melchion Fabri issu de ce mariage fit hommage au Roi l'an 1598. & fut marié avec Camille d'Esparron des Seigneurs de Tourtour, de laquelle il eut Gaspar Fabri Seigneur de Fabregues, qui l'an 1622. épousa Françoise de Grase de la branche des Seigueurs de saint Césaire & de la Male. De ce mariage étoient issus 22. enfans sçavoir 16. males & six filles, entre lesquels Jean, Melchion, Antoine, & Gaspar ont été reçûs Chevaliers de Malte, & François de Fabri leur aîné, Seigneur de Fabregues est marié depuis l'an 1652. avec Anne de Vintimille fille de Roland Seigneur de Montpezat, de laquelle il a plusieurs enfans, dont Gaspar est l'aîné, & François un des cadets, fut reçû Chevalier de Malte, & Page du Grand Maître l'an 1672.

FARGES.

Cette famille est originaire de la

Province de Gascogne, où il y a eu un Cardinal & plusieurs Evêques du même nom. Ce Cardinal appellé Raimond de Fargues étoit du nombre de ceux qui l'an 1316. composoient la Cour du Pape Jean XXII. à Avignon, ainsi que Nostrad. a remarqué dans son Hist. de Provence. Etienne de Farges duquel la famille de Farges tire son origine, mourut à Bourdeaux l'an 1439. Jean de Farges son fils fut l'un des Secretaires de Charles d'Anjou, dernier Comte de Provence, & ce Prince faisant son Testament l'an 1481. lui legua 500. écus en recompense de ses services. A celui-ci succeda autre Jean de Farges, qui fut pere d'Etienne de Farges second du nom, qui fut marié avec Honorade de Marin du lieu de Trets, dont le pere noble Pierre de Marin, étoit cousin germain de Palamedes de Fourbin Gouverneur de Provence. Il eût de ce mariage Jean III. & François de Farges. Jean fut Seigneur de Malignon, de Bruë, de Seillans, & d'Auriac, pourvû l'an 1552. d'un office de Maître rational, & ensuite fait Conseiller aux Comptes & mourut sans

enfans. François de Farges son frere continua la posterité ; car d'Isabeau de Capel, sa femme, il eut Josef de Farges Seigneur de Malignon, qui fut heritier de Jean de Farges III. du nom son oncle par testament de l'an 1572. & il fut reçû dans son office de Conseiller aux Comptes l'an 1574. Il avoit épousé Marguerite de Joannis, des Seigneurs de Châteauneuf & de la Brillane, de laquelle il eut Josef II. Claude, & Honorade de Fargis. Honorade épousa le sieur Bonnet, auquel elle aporta la terre de Malignon ; Claude fut Capitaine de Galere, & employé en diverses occasions, particulierement pour faire la recherche des mines d'or, d'argent, de fer, & de cuivre qu'il pouvoit y avoir dans le pays & mourut sans enfans l'an 1639. Josef de Farges second du nom son frere aîné épousa l'an 1609. Marguerite de Bardonenche, fille de Gaspar de Bardonenche Seigneur de Beaucouse, de Toard, & de Gaubert, de laquelle il eut Annibal, & Loüis de Farges. Celui-ci fut reçû page du Roi dans sa grande Ecurie l'an 1624. & mourut l'an 1632. servant dans l'armée

commandée par M. de Schombert. Annibal de Farges ſon frere aîné épouſa l'an 1640. Marguerite de Garnier des Seigneurs de Rouſſet, de laquelle eſt iſſu Jean-Auguſtin de Farges à preſent vivant. Il porte de gueules à un lion d'argent.

FAUCHER.

Cette famille tire ſon origine de la Province de Bourgogne, & elle eſt celebre par le merite de Denis Faucher Religieux de l'Abbaye de Lerins, qui a fait une Hiſtoire à laquelle il donne le titre d'Annales du Pays, & composé d'autres Ouvrages en vers, & en proſe qui meriteroient bien qu'ils fuſſent rendus publics. Il vivoit dans le milieu du ſiecle dernier, & aparemment il étoit frere d'André Faucher qui fut marié l'an 1538. avec Honorée de Bovis, & qui l'an 1577. fit ſon teſtament en faveur d'Honoré, & de Melchion de Faucher ſes enfans. Honoré fut reçû Lieutenant particulier au ſiége d'Arles, & marié premierement avec Jeanne de Quiqueran, des Seigneurs de Ventabren, & en ſecondes nôces avec Bernardine de Bompar, fille de Pierre Bompar, Conſeiller au

Parlement. Pierre Faucher issu de ce second mariage, fut Lieutenant au siége d'Arles comme son pere, & marié l'an 1614. avec Claire de Cazeneuve fille de François-Marie de Cazanova, Gentilhomme Corse, Seigneur de Peiroles, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Melchion de Faucher autre fils d'André, épousa Helene Bernade de Guinot, de laquelle il eut Pierre de Faucher qui succeda à Pierre de Faucher son cousin germain (duquel je viens de parler) par testament de l'an 1637. de sorte qu'il fut Lieutenant au siége d'Arles comme lui, & même il épousa en secondes nôces Claire de Cazeneuve veuve de ce cousin. Ceci est assés particulier, que ces deux cousins germains, tous deux appellez Pierre, tous deux ayant successivement exercé le même Office, ayent aussi tous deux épousé la même femme. Ce second Pierre n'eut aussi point d'enfans de Claire de Cazeneuve sa seconde femme; mais de Catherine d'Antonelle sa premiere il eut Honoré-Matieu de Faucher qui fut pourvû de l'Office de Lieutenant au siége d'Arles, étant

ainſi le quatriéme de ſon nom qui a exercé cette charge. Il a eu d'Anne de Barras ſa femme, entre autres enfans Pierre de Faucher ſon aîné à preſent vivant, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere compagnie. D'azur à un chevron d'or, acompagné en chef de deux roſes d'argent, & en pointe d'une coquille d'or.

FAUDRAN.

Cette famille eſt fort ancienne dans Lambeſc, puis que dans les deliberations du Conſeil de cette ville il paroît que Nicolet, ou Nicolas Faudran y étoit qualifié Damoiſeau dès l'an 1347. Il fut pourvû l'an 1390. de la Capitainerie, & Gouvernement du Château de Lançon en Provence aux gages de 400. florins d'or par Lettres données à Avignon par Pierre Comte de Geneve, & Seigneur de Berre. Antoine Faudran comme Seigneur direct de pluſieurs Biens à Lambeſc reçut les reconnoiſſances de divers particuliers aux années 1420. 1421. & 1425.

Nicolas Faudran ſecond du nom, étoit aparemment fils de cet Antoine, & petit-fils de Nicolas de Faudran premier du nom. Le lieu de Lambeſc

où ils faiſoient leur demeure, & le tems auquel ils vivoient le fait aſſés connoître, puiſque l'an 1452. il ſe maria avec Marguerite de Raimond du lieu de Tor, de la tige des Seigneurs de Modene, & de Pomerol. Il eut de ce mariage Guillaume, & Antoine de Faudran. Celui-ci (qui aparemment portoit le nom de ſon ayeul) fut d'Egliſe, & il laiſſa un monument de ſa pieté, faiſant élever une grande & belle Croix qui eſt encore en état à une des places de Lambeſc, & ſur laquelle l'on voit ſon nom écrit l'année qu'il la fit faire, ſçavoir l'an 1504. & les armes qu'il portoit, qui ſont les mêmes que les Faudrans portent encore aujourd'hui, ſavoir d'azur à une pointe d'or. Guillaume Faudran fils aîné de Nicolas. II. fit ſon teſtament l'an 1517. & laiſſa de Catherine de Boutaric ſa femme des Seigneurs de Rougiers, entre autres enfans, Guillaume Faudran II. dit de la Val, qui l'an 1526. épouſa Nonne de Materon, fille de Charles de Materon Seigneur de Salignac, & petite-fille de Jean de Materon grand Préſident de Provence. Il eut de ce mariage Boniface, Jean,

Claude & Gaspar de Faudran. Claude fut Chevalier de Malte, & reçû dans cet Ordre après avoir fait ses preuves l'an 1561. les autres trois furent mariés; sçavoir Jean à Jeannette Bigaronne de Marseille, dont est issuë la branche de Faudran de cette ville; Gaspar épousa Catherine d'Isoard, fille de Jaques d'Isoard Seigneur de Lincel, & a fait une branche qui habite à Salon; & Boniface sieur de la Val a continué la posterité de cette famille à Lambesc où elle subsiste avec beaucoup d'honneur aliée aux maisons de Guillen Seigneurs du Castelet, de Lauris, de Damian, de Porcelet, & autres.

FAURIS.

François de Fauris fils de Pierre de Fauris Seigneur de Châteauneuf épousa l'an 1532. Anne de Laidet, de laquelle il eut Jean de Fauris marié l'an 1559 avec Marguerite de Guillen des Seigneurs de Montjustin, de laquelle il eut Pierre de Fauris Seigneur de saint Vincent & de saint Clement, & en partie de Neaules, qui fut élû Sindic de la Noblesse l'an 1618. & qui d'Anne de Gaignon sa femme eut Jean,

Cristofle,& Antoine de Fauris qui furent tous trois mariés & ont fait trois branches. Jean fut Seigneur de saint Vincent, & marié l'an 1631. avec Marguerite de Vilages, de laquelle il a eu Charles de Fauris Seigneur de saint Vincent, marié depuis l'an 1667. avec Anne d'Arnaud, fille de Claude d'Arnaud Conseiller aux Comptes; Cristofle de Fauris fut Seigneur de saint Clement, & Avocat général au Parlement de Provence, il épousa l'an 1629 Marguerite de Saboulin, de laquelle est issu Pierre de Fauris Seigneur de saint Clement à present vivant, grand Sénéchal du Siége & ressort d'Hiéres. Antoine de Fauris troisiéme fils de Pierre, & d'Anne de Gaignon, fut Seigneur de Neaules & marié l'an 1648. avec Marguerite d'Audifret. Il fut maintenu dans sa Noblesse avec Charles de Fauris, Seigneur de saint Vincent, & Pierre de Fauris, Seigneur de saint Clement ses neveux, par les Commissaires deputés par le Roi l'an 1668. ils portent écartelé au 1. & 4. d'argent au Guivre tortillé & mis en pal, de Sinople, au 2, & 3. d'azur à une colombe d'ar-

gent bequée, & membrée de gueules.

FELIX.

La famille de Felix, dite en Italien & en Latin *Felicii* ou *de Feliciis*, & de laquelle nous avons des branches à Aix & à Marseille, étant originaire de Piémont, pourroit avec beaucoup de raison se prévaloir de l'ancienneté que Filbert Pingnon dans son *Augusta Taurinorum*, page 111. donne à la famille de Feliciis dans le Catalogue qu'il a fait des maisons nobles de Turin, *ab anno Christi* 700. puisqu'il ne se trouve point d'autre famille dans tous les Etats du Duc de Savoye qui porte ce nom que celle-ci. Mais parce qu'il n'y a point de famille particuliere qui puisse prouver la descendance d'une si grande ancienneté, je me contenterai de dire ce qui se justifie par des titres autentiques, sçavoir qu'elle est d'une très-ancienne Noblesse dans le Piémont, où elle a possedé les Terres de la Jaconniere, & de Villarfouchard, & où elle a été aliée aux illustres Maison d'Orsino, de Bergeria de Coconat, & autres, & que depuis qu'elle est dans nôtre Province elle s'est conservée dans cet-

te qualité par quantité d'emplois, de services & d'aliances considerables.

Les Archives de Savoye qui font mention de l'ancienneté de la famille de Felix & de la possession qu'elle a eu de plusieurs Fiefs, nous aprennent aussi qu'ayant quitté la ville de Turin où elle avoit accoûtumé de faire sa demeure, & s'étant retirée dans celle de Rivole à cause des grands biens qu'elle y avoit, ou dans son voisinage, elle y a joüi des premiers honneurs, comme d'avoir un Palais joignant celui du Prince, avec Tour, crenaux, & Pont-levis. Elle y joüissoit aussi du droit de Baldequin, qui étoit de porter le premier bâton du dais aux jours de la Fête du Saint Sacrement, & de l'entrée du Prince dans la Ville. Privilége qui n'étoit accordé qu'aux familles nobles & anciennes du Païs, comme il est justifié par le Catalogue des familles qui ont eu pareil droit, & par les enquêtes judiciaires qui furent faites l'an 1491. & l'an 1545. par lesquelles il paroît aussi qu'en plusieurs endroits de la ville de Rivole on y voyoit, (comme on y voit encore) les armes de Felix, particu-

lierement dans la principale Eglise où étoient aussi leurs tombeaux relevez en marbre avec cette inscription, ANTIQUI SIGNORI FELICII. Elle portoit autrefois seulement de gueules à une bande d'argent ; mais par concession des Comtes de Savoye ensuite de la fidelité que cette famille témoigna à un d'eux dans une guerre civile, il lui fut accordé de porter cette bande chargée de trois F.F.F. qui signifient que les Felix furent fideles.

Cette famille cesse à present en Piémont, & la Terre de Villarfouchard, (qui a du depuis été érigée en Comté) a passé avec la Terre de la Jaconiere dans la maison de Carrocio, mais elle continuë en Provence depuis que Filipe Felici, ou de Felix ayant quitté le Piémont se vint établir en France. Il étoit fils d'Antoine de Felix, & de Louïse de Guigno, & petit-fils d'André de Felix & d'Anne de Fraxinello de Lignano, lequel André étoit frere de Jean de Felix qui continua la branche des aînez en Piémont, ayant été pere de Richard de Felix qui l'an 1428. fit hommage de sa Terre de Villarfouchard, laquelle est du depuis entrée

dans la Maiſon du preſident Carrocio, ci-devant Ambaſſadeur en France, & qui eut cette Terre à cauſe d'Anne de Felix ſa mere. Filippe Felix ayant donc paſſé les Monts, ſoit par la conſideration des guerres civilles, ſoit pour quelqu'autre ſujet, ſe retira à Avignon, & ſe maria dans la ville du Saint Eſprit en Languedoc le 13. de Janvier de l'an 1451. avec Sibile d'Arduſſio, fille de Noble Pierre d'Arduſſio du lieu de Lans au Dioceſe de Turin, pour lors habitant du Saint Eſprit. Dans cet acte Filippe Felix eſt qualifié Noble, natif de Rivole en Piémont, & fils de Noble Antoine Felici. Il fut placé l'an 1461. dans le Conſeil de la ville d'Avignon au rang des Gentilshommes Italiens, comme il eſt juſtifié par le Livre intitulé, *las Recordanſas* conſervé dans les Archives de cette Ville. Il recueillit l'heritage de Jaques de Fraxinello de Lignano ſon couſin germain, & ce fut à cauſe de cette ſucceſſion qu'il prit les armes de cette famille. Il aquit la Terre de la Ferratiére auprès d'Avignon, & laiſſa de ſon mariage entre autres enfans un fils apellé Claude;

& une fille nommée Alexandre, laquelle fut mariée avec Perrinet de Grillet des Seigneurs de Briſſac, & de ſaint Trivier, & en ſecondes nôces avec Jean Clopet, Preſident de Breſſe, puis Chancelier de Savoye. Claude Felix étant né dans Avignon, fut placé l'an 1492. dans le rang des Gentishommes originaires de cette Ville, & parmi ceux de la premiere main. Il fut marié le 6. de Mai 1493. avec Iſoarde de Peruſſiis, fille aînée de Rodolfe de Peruſſiis, & d'Helene de Falet, duquel marage ſortirent entre autres enfans Pierre de Felix duquel je vai parler: Filipe Felix qui eſt la tige des Felix de Marſeille; Pons de Felix qui fut Cabiſcol de l'Egliſe de Nôtre-Dame de Dons à Avignon; & Sibile de Felix, laquelle ayant été élevée auprès de la Chanceliere Clopet ſa tante, fut mariée l'an 1511. avec François Pelleterat de Treſor, Gentilhomme de Breſſe.

Pierre de Felix ſieur de la Ferratiere, fils aîné de Claude, & d'Iſoarde de Peruſſiis, épouſa l'an 1542. Anne-Marie de Francia, iſſuë par divers degrez de Jean de Francia fait Avocat Ge-

néral à Naples & en Provence ſous la Reine Jeanne par Lettres du 4. de Mars de l'an 1371. De ce mariage ſont iſſus Filipe, Henri, & Olivier de Felix; Henri continua la branche qui ſubſiſte encore dans Avignon avec beaucoup d'honneur; Filipe & Olivier de Felix allerent habiter dans la ville d'Aix, où ils firent deux branches qui ont donné un Conſeiller aux Comptes, & trois Lieutenans Généraux aux Submiſſions du Siége & Senechauſſée d'Aix. La branche d'Olivier ſubſiſte encore en la perſonne de Michel & de Baltazar de Felix ſes petits-fils, enfans de Martin de Felix, & de Marguerite d'Albert des Eſſars; Baltazar a été Aſſeſſeur de la ville d'Aix, & Procureur du Païs, & deux fois Premicier de l'Univerſité de la même Ville, & Michel ſon frere aîné pourvû de l'Office de Lieutenant Général aux Submiſſions que ſon pere avoit long-tems exercé eſt marié depuis l'an 1661. avec Françoiſe de Gantés, fille de François de Gantés Seigneur de Valbonnette Procureur Général au Parlement, de laquelle il a des enfans.

Branche

Branche des Felix de Marseille.

Filipe Felix un des Fils de Claude, & d'Isoarde de Perussiis après s'être marié dans Avignon l'an 1538. avec Marguerite de Bus, se retira à Marseille où il fut reçû Noble Citadin l'an 1541. & fut pere de Loüis & d'Antoine de Felix qui firent deux branches. Celle de Loüis qui en avoit fait deux autres, dont l'une avoit donné deux Tresoriers de France, & l'autre des premiers Consuls à Marseille, & plusieurs vaillans hommes est entierement éteinte en mâles : Celle d'Antoine qui a donné aussi des premiers Consuls à Marseille subsiste encore : car cet Antoine pourvû de l'Office de Contrôleur General de la Marine de Levant, ayant épousé l'an 1576. Louise de Huc Dame de la Reinarde, il en eut entre autres enfans Filipe & Pierre de Felix. Pierre fut Contrôleur General de la Marine, & marié avec Marguerite d'Armand, de laquelle est issu Jean-Baptiste de Felix à present vivant, non marié, est pourvû de l'Office de son pere ; & Filipe de Felix sieur de la Reinarde, frere aîné de Pierre, marié

l'an 1622. avec Jeanne d'Arene, a laissé Antoine qui mourut l'an 1644. Capitaine d'une des Galeres du Roy; Jean-Baptiste, Louïs, & Josef de Felix de la Reinarde. Josef est à present Commandeur de Malte, & Capitaine d'une des Galeres du Roi; Jean-Baptiste, Seigneur de la Reinarde & du Mui est marié depuis l'an 1654. avec Françoise de Valbelle, sœur unique de Cosme Marquis de Valbelle, Grand Sénéchal de Marseille, de laquelle il a des enfans, entre lesquels il y en a des Chevaliers de Malte: & Louïs de Felix de la Reinarde son frere puîné, à present Seigneur en partie de la Baronie d'Olieres, est aussi marié depuis l'an 1665. avec Marguerite d'Agoult des Barons d'Oliéres, de laquelle il a aussi des enfans.

Les Felix de Provence cadets de ceux de Piémont, avoient long-tems porté pour armes de gueules au lion d'or, à la bande d'azur brochant sur le tout, que Filipe Felix premier venu en France avoit pris à l'occasion de son ayeule, conservant neanmoins toûjours en Cimier les anciennes Ar-

mes de la famille. Mais la branche des aînez cessant en Piémont, & les Felix de Provence se trouvant les seuls de ce nom, mettent à present dans l'Ecu de leurs Armes les trois F F F. qu'ils avoient porté long-tems en Cimier; ainsi ils portent écartelé au 1. & 4. de gueules à une bande d'argent, chargée de trois FFF. de sable, & au 2. & 3. de gueules à un lion d'or, à la bande d'azur brochant sur le tout. *Suports*, deux lions d'or leopardez, *Cimier*, un lion naissant de même. *Devise*, FELICES FUERUNT FIDELES.

FERIS.

La famille de Feri ou Feris subsiste en la personne de Jean de Feris marié dès l'an 1659. avec Marguerite de Rebuti, de laquelle il a des enfans. Il fut maintenu dans sa qualité de Noble & d'Ecuyer par Arrêt des Commissaires deputez par le Roi, du 10. d'Avril 1669. avec Barthelemi Feris son pere, qui étoit fils de Loüis, & petit-fils d'autre Loüis Feris, tous deux Conseillers au siege de Marseille, & arriere petit-fils de Boniface Feris qualifié Noble dans son Contract de Mariage du 4. d'Octobre 1515. avec Mel-

chionne de Valence sa femme. Il porte d'azur à un Fenix essorant d'or, apuyé d'un pié sur un triangle d'argent, enflamé de gueules.

FERRIER.

Cette famille fait sa demeure dans la ville de Riez, & elle y est connuë sous le nom de Seigneurs d'Auribeau, & de saint Julien. Elle descend de Jean Ferrier, Conseigneur de Riez, anobli par Lettres du Roi René données à Aix le 18. de Juin 1475. au bas desquelles ce Prince voulut peindre en mignature les Armes qu'il lui donna qui sont d'or à cinq écussons de gueules, posés deux, deux, & un. Le timbre couronné d'une couronne Ducale d'or, de laquelle pour cimier sort une queuë de Pân de même, les yeux au naturel. Jean Ferrier fit son Testament le 29. d'Octobre 1512. par lequel il paroît qu'il avoit fondé une Chapelle dans l'Eglise des Cordeliers à Riez, & qu'il avoit eu deux femmes; mais il ne nomme que la seconde qui étoit Catherine d'Arcussia, sœur de Michel d'Arcussia, Commandeur de Pimoisson, de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, de laquelle il eut Thomas Fer-

rier, Seigneur de Sorps, la branche duquel a fini de nôtre tems en des filles.

De la premiere femme de Jean Ferrier (de laquelle on ignore le nom (vint Honoré Ferrer, Conseigneur de Riez, qui d'Honorée de Roux, fille d'Antoine de Roux, Seigneur de Lamanon, eut entre autres enfans, Melchion & Baltazar de Ferrier. Celui-ci fut Sacristain de l'Eglise Cathedrale de Riez, & Melchion, fut Seigneur de Majastres, & marié l'an 1531. avec Magdeleine de Grasse, fille de Loüis Seigneur du Mas, & de Calian, de laquelle il eut entre autres enfans Antoine & Rollin de Ferrier. Celui ci fut Sacristain de l'Eglise de Riez & Prieur de Cotignac, & il fonda les Peres de l'Oratoire dans le lieu de Nôtre-Dame de Grace près de Cotignac, s'associant pour ce sujet au Pere Jean Baptiste Romillon Fondateur de la Congregation de l'Oratoire à Aix. Antoine de Ferrier, Conseigneur de Riez, de saint Julien d'Asse, & de Calian, épousa l'an 1568. Françoise d'Autric, fille d'Elzeas d'Autric Seigneur de Baumetes, & de Loüise de

Vintimille. Les enfans de ce mariage ſont Claude, Madelon, & Gaſpar de Ferrier. Madelon fut reçû Chevalier de Malte l'an 1608. Gaſpar fut Sacriſtain de Riez, & Claude fut Seigneur de ſaint Julien du chef de ſont pere, & Seigneur d'Auribeau du chef de ſa femme, Honorée de Coſme, fille d'Olivier de Coſme, Seigneur d'Auribeau, laquelle il épouſa l'an 1605. & dont il eut Charles, Caſpar, Baltazar, & Madelon de Ferrier. Charles Seigneur d'Auribeau n'a poin eu d'enfans de Françoiſe de Villeneuve, ſa femme; Gaſpar eſt Sacriſtain de l'Egliſe de Riez, Baltazar eſt Chanoine de la même Egliſe & Prieur de Cotignac, & Madelon, Seigneur de de ſaint Julien, qui avoit été reçû Chevalier de Malte l'an 1640. à la ſollicitation de ſes fréres qui voyoient perir la race s'il ne ſe marioit: il épouſa l'an 1657. Suzanne de Villeneuve niéce de Françoiſe de Villeneuve femme de Charles de Ferrier, ſon frere, & il en a trois fils, Gaſpar, Baltazar, & Cezar, & une fille mariée à Henri de Caſtelane, Seigneur de Majaſtres. Noſtradamus & ceux qui ont écrit

après lui se sont mépris lors qu'ils ont dit que la Maison de Ferrier portoit le nombre de six écussons, puisqu'il n'y en a que cinq, (comme j'ai déja dit) posés deux, deux, & un; ce que j'ai remarqué non seulement dans les Lettres du Roi René, mais encore en divers endroits de la ville de Riez, & particulierement dans la Maison du Seigneur d'Auribeau où sont encore les Ecussons des familles aliées à celle de Ferrier, comme de Roux, de Signier, de Demandols, de Grasse, de Castelane, de Barras, de Glandevez, de Fabre, & autres.

FERRIER.

C'est ici une famille differente de la precedente; qui fut anoblie par Lettres du Roi Henri IV. accordées au mois d'Août de l'an 1596. à Antoine Ferrier de la ville d'Arles. Il eut de Magdeleine de Loüis sa femme, Charles de Ferrier marié l'an 1613. avec Julie de Foissard des Seigneurs d'Istres, dont Antoine de Ferrier II. du nom, marié dans Arles où il épousa Pierrete de Piquet, fille de Giles de Piquet, avec laquelle ayant quitté la ville d'Arles s'est allé établir à Istres,& porte

de gueules à un fer de cheval d'argent, au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

FLOTTE.

La conformité du nom dans les familles n'est pas toûjours une preuve qu'elles ayent une même origine, nous en avons un exemple dans celles qui portent le nom de Flotte, puisqu'on connoît quatre familles en Provence, ou dans son voisinage, qui portent le nom de Flotte, mais dont les Armes sont differentes; car outre les deux familles que nous avons en Provence, il y en a une dans la Province de Dauphiné, très-ancienne, de laquelle sont issus les Comtes de la Roche, les Seigneurs de la Bâtie, & autres en Dauphiné qui portent lozangé d'or & de gueules au Chef d'or, & il y en avoit une autre aussi fort ancienne dans le Comté de Nice, & de laquelle il y avoit eu des Chevaliers, & des Commandeurs de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem qui portoit d'or à un mouton passant de sable. Celle dont je vais parler porte, de gueules à un lion d'or, lampassé & armé d'argent, & de celle-ci sont issus les Seigneurs de Cuebris,

de

de Méaux, de saint Auban, & de Gars qui ont fait qutre branches, lesquelles se disent sorties de la même tige que les Flottes de Dauphiné, quoiqu'elles portent des Armes differentes. Mais quoiqu'il en soit, cette famille de Flotte est fort ancienne en Provence, & il y a grande aparence qu'elle descend d'Arnaud Flotte, qui l'an 1150. se trouve nommé parmi les Gentishommes du païs qui suivoient le parti du Comte Raimond Berenger, contre la Princesse Etiennette des Baux, & duquel la sœur apellée Josserande Flotte épousa Bertrand second, Comte de Forcalquier.

L'on prouve que les Flottes possedoient des Terres Nobles en Provence, il y a plus de quatre siécles, puisque dans la donation que Raimond Berenger Comte de Provence fit l'an 1230. à Romieu de Villeneuve, il paroît que ce Prince lui donna avec la Cité de Vence plusieurs autres Seigneuries, & specialement ce qui avoit apartenu à Raimond Flotte dans le Château d'Andaon. Un autre Raimond Flotte, que j'apellerai second du nom, & qui apparemment étoit

petit-fils du precedent, fut Seigneur de Cuebris par le mariage qu'il contracta environ l'an 1320. avec la fille unique & heritiere de Geofroi des Cros, Seigneur de Cros, de Cuebris, de St. Paul lez-Vence, & de St. Antonin, de laquelle il eut Antoine Flotte Seigneur de Cuebris qui fut pere de Jaufret ou Geofroi Flotte Seigneur de Cuebris des Cros, de saint Paul & de saint Antonin. Ce Jaufret Flotte l'an 1406. transigea avec la Communauté de Cuebris, en faveur du laquelle il abolit le droit de *Desbcmenat*, qui consistoit en ce que lorsque les Sujets ne pouvoient payer les Tailles, étoient contraints de désamparer leurs biens, ils étoient aquis au Seigneur. Geofroi Flotte laissa deux fils, Raimond & Antoine Flotte. Raimond mourut sans enfans, & par son Testament du 5. de Juin 1420. il fit heritier Antoine son frere, qui par ce moyen fut Seigneur de Cuebris, & eut aussi deux enfans, Barthelemi & Pons Flotte. Pons fit branche; Barthelemi continua la posterité des Seigneurs de Cuebris, laquelle dure encore en la personne de Pierre de Flotte Seigneur

de Cuebris marié depuis l'an 1653. avec Marie de Barcilon des Seigneurs de Roquefort, & qui est fils de Loüis, petit-fils de George, & arriere petit-fils de ce Barthelemi Flotte dont je viens de parler.

Branche des Seigneurs de Meaux, ou de Meols.

Pons Flotte, frere de Barthelemi fut Seigneur de Meaux, par le mariage qu'il fit l'an 1472. avec Magdeleine de Laincel, Dame en partie de Meaux, de Seillans, de saint Julien & de saint Pierre, dont vint Jaques & Honoré de Flotte. Jaques ne laissa point de posterité: il avoit eu un fils nommé Mansuet Flotte qui fut reçû Chevalier de Malte l'an 1544. Honoré Flotte Seigneur de Meaux fut marié l'an 1497. avec Marguerite de Boniface des Seigneurs de la Mole, & laissa Boniface & Jean Flotte; Boniface continua la posterité des Seigneurs de Meaux, terminée à Loüis Flotte son arriere petit-fils, qui de Claire de Grasse, de la tige des Comtes du Bar, n'a eu qu'une fille, Alix de Flotte Dame de Meaux, de Seillans, & de saint Julien, mariée l'an 1658 avec François de Reillane Vicomte de Reillane.

Branche des Seigneurs de ſaint Auban.

Jean Flotte, fils puîné d'Honoré Seigneur de Meaux, & de Marguerite de Boniface, épouſa l'an 1550. Marguerite d'Agout, Dame de ſaint Auban, fille unique & heritiere de Raimond d'Agout Seigneur de ſaint Auban, de laquelle il a eu Joſef & Auban de Flotte, qui ont fait deux branches. Celle de Joſef, qui porte le ſurnom d'Agout, ſubſiſte en la perſonne de Jean Flotte-d'Agout Seigneur de ſaint Auban, marié depuis l'an 1655. avec Claire de Lombard, & celle d'Auban Flotte ſubſiſte en la perſonne de Sipion Flotte ſon petit-fils, Seigneur en partie de Gars & de Seillans, fils de Criſtofle Flotte Seigneur de Seillans, & de Lucrece de Graſſe.

FLOTTE.

Cette famille de même nom que la precedente; mais qui porte des Armes differentes; ſçavoir d'azur à trois oiſeaux d'or, poſez, deux & un, & ſurmontés d'un Lambel à trois pendans de gueules, eſt auſſi très-ancienne dans le lieu de Roquevaire au Dioceſe de Marſeille. Car on trouve que l'an 1318. les heritiers de Bertrand Flotte

Damoiseau possedoient quantité de biens dans le lieu, & dans le terroir de Roquevaire, & que plusieurs de ceux qui possedoient des heritages relevant de la directe & Seigneurie de sa famille, lui en passerent alors la reconnoissance. Semblables reconnoissances furent passées par divers particuliers de Roquevaire à Bertrand & à Hugues Flotte freres, aux années 1366. 1367. & 1377. Ce Bertrand second du nom eut un fils nommé Etienne, lequel l'an 1418. transigea avec les Religieux du Couvent des Freres Précheurs de Marseille sur les differends qu'ils avoient pour le payement d'un legs que Bertrand Flotte son pere leur avoit fait, il ne paroit pas que cette branche ait duré : Mais celle d'Hugues Flotte subsiste encore; car Hugues fut pere de Guillaume qui fit son Testament l'an 1438. & laissa Bertrand Flotte III. du nom, qui l'an 1443. reçut les aveux & reconnoissances de ceux qui possedoient des biens de sa directe & Seigneurie dans le lieu de Roquevaire. Il fut marié avec Marguerite de Remezan fille de Julien de Remezan, de laquelle il eut Pierre Flotte, qui l'an

1477. obtint du Roi René un privilege de posseder des biens dans le lieu de Roquevaire & de son terroir, jusqu'à demi feu, sans payer aucune Taille ni Subside, en consideration de ses services, & de ceux que Loüis de Durand son beau-pere Seigneur du Castelet de Sausses avoit rendus à ce Prince. Ce Pierre Flotte transigea le 13. de Decembre de l'an 1487. avec le Sacristain de l'Eglise Major de Marseille, comme Prieur de Roquevaire sur les differends qu'ils avoient au sujet des Dimes. Ce Prieur prétendoit que les Flottes devoient dîmer comme les autres habitans de Roquevaire, sçavoir le blé au 17. en grains, & au 15. en gerbes; semblablement pour les vendanges au 17. en vin, & au 15. en raisins. Au contraire les Flottes soûtenoient qu'ils ne devoient dîmer qu'au 20. & qu'ils en avoient des bons titres. Enfin la chose fut reglée, & le Prieur consentit qu'en consideration de ce que les prédecesseurs des Flottes avoient été Seigneurs, ou Conseigneurs du lieu de Roquevaire, desquels l'Eglise de Roquevaire avoit même reçû plusieurs bienfaits, ils ne dîmeroient à l'avenir

qu'au 20. pour les biens qui ont été de leurs predecesseurs ; mais à l'égard des autres qu'ils pourroient aquerir, ils dîmeroient comme les autres habitans de Roquevaire. Pierre Flotte fit son Testament l'an 1522. & laissa de Loüise de Durand sa femme, Antoine Flotte qui reçût les reconnoissances de ses Anfiteots l'an 1527. & qui mourut l'an 1539. laissant Nicolas Flotte, qui fut reçû Conseiller au Parlementd'Aix l'an 1569. & qui d'Anne de Mainier des Seigneurs de Lambert eut Loüis & Jean-Augustin Flotte. Jean-Augustin eut l'Office de Conseiller au Parlement, auquel il fut reçû l'an 1605. & marié avec Marguerite de Beaulieu de Razac, de laquelle il a laissé un fils apellé comme lui Jean-Augustin de Flotte, marié depuis l'an 1654. avec Claire de Besson, & fait une branche. Loüis Flotte fils aîné de Nicolas épousa l'an 1604. Marguerite de Martin de la ville de Marseille, fille de François de Martin & de Diane de Joannis, & a eu de ce mariage François & Claude Flotte, tous deux mariez l'an 1646. l'un avec Chrétienne de Forbin Gardane, & l'autre avec Françoise

de Guin, & font ainsi deux autres branches.

FOISSARD.

Cette famille porte, d'argent à trois fasses de gueules, & un lambel à trois pendans de même, posé au côté dextre du chef. Elle descend de Bertrand Foissard, qui le 8. de Mai de l'an 1476. aquit les Seigneuries d'Istres & de la Tour d'Entressens, de Charles d'Anjou Comte du Maine, qui fut depuis Comte de Provence. Il laissa deux fils, Bertrand II. & Leonard de Foissard. Bertrand fut Seigneur d'Istres & d'Entressens, & il épousa Anne de Chaussegros, fille de Guillaume Chaussegros Seigneur de Mimet, de laquelle il eut Marc de Foissard, qui prit le surnom de Chaussegros à cause de sa mere, fut Seigneur de Mimet, & marié avec Catherine de Castelane des Seigneurs d'Esparron, dont un fils apellé Antoine de Foissard-Chaussegros, qui de Françoise de Sado sa femme, des Seigneurs de Mazan n'eut point d'enfans, & par-là, finit cette branche des Seigneurs de Mimet, du nom de Foissard-Chaussegros.

Leonard de Foissard, Conseigneur

d'Istres, de Magnan, & d'Entressens, frere de Bertrand avoit été destiné pour l'Église : mais il se maria avec Marguerite de Lubieres, de laquelle il eut Michel, & Aimar de Foissard ; Michel continua la posterité des Seigneurs d'Istres, laquelle subsiste encore en la personne d'André de Foissard fils de Leonard de Foissard second du nom, Seigneur d'Istres, & de Magdeleine de Requistons. Aimar de Foissard, frere puîné de Michel, fut Seigneur de saint Janet, & en partie de saint Jeurs, & marié avec Marie de Glandevez des Seigneurs de Greoux, de laquelle il eut Antoine de Foissard Seigneur de saint Janet & de saint Jeurs, qui l'an 1539. épousa Catherine d'Agout, fille de Fouquet Seigneur de Rognes, dont Claude, Cleofas & Baltazar de Foissard. Baltazar fut reçû Chèvalier de Malte l'an 1572. Claude continua la posterité des aînez Seigneurs de saint Janet, terminée à Louis de Foissard de saint Janet, son arriere petit-fils, seul mâle de cette branche, reçû Chevalier de Malte dès l'an 1667. & Cleofas de Foissard marié avec Lucrece de Blacas a fait la

branche des Seigneurs de Mouresse de la ville de Riez, qui subsiste encore en la personne de ses arriere petits-fils, enfans de Felix de Foissard sieur de Mouresse, & de Françoise de Blacas.

FORBIN.

Tous ceux qui jusqu'à present ont parlé de la Maison de Forbin, ont dit qu'elle étoit originaire d'Angleterre. Nostradamus l'a publié en divers endroits de son Histoire de Provence ; Monsieur de Peiresc l'avoit aussi remarqué dans ses Memoires Genealogiques des Maisons de Provence, & tous ceux qui ont écrit après eux ont été de même sentiment, & qu'elle étoit la même que celle qui portoit le nom de Forvvic. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette Maison, il est certain qu'elle est connuë en Provence depuis plus de trois cens ans, & qu'elle y tient rang entre les plus illustres. Elle étoit déja très-cosidetable du tems du Roi René, puisque ce Prince la comprend parmi celles d'entre les plus Nobles ausquelles il donna des soubriquets. Le soubriquet de celle-ci est VIVACITE' D'ESPRIT DES

FORBINS, Epitete qui s'est trouvée verifiée dans la plûpart de ceux de cette famille, à laquelle il semble que la vivacité d'esprit soit attachée. Les grandes Charges, les aliances, les emplois, & les Dignités qu'il y a eu dans cette Maison sont une preuve éclatante de sa grandeur; car outre qu'elle possede encore divers Marquisats & quantité d'autres Terres & Seigneuries, elle a donné des Gouverneurs de Provinces, des Grands Senechaux, des Lieutenans de Roi, des premiers Presidens au Parlement, des Ambassadeurs vers les Têtes couronnées, & presentement elle est honorée par la pourpre d'un Cardinal dont le merite est connu de toute l'Europe.

Les diverses branches que cette famille a produit sont toutes issuës de Guillaume de Forbin, qui dès l'an 1380. étoit marié à Marseille avec Gaufride Rousse ou de Roux, & de laquelle il avoit alors des Enfans, entre lesquels Jean Forbin est le seul dont la posterité subsiste presentement: Dragon & Bertrand de Forbin ses freres, avec lesquels il partagea l'an 1415. avoient veritablement fait branche,

mais leur posterité est finie il y a long-tems. Jean de Forbin fit son Testament l'an 1453. étant pour lors âgé de 73. ans, & laissa d'Isoarde de Marin sa femme (de noble & ancienne famille habituée depuis long-tems en Provence) trois fils, Jean, Palamedes, & Jacques de Forbin. Jean fut Seigneur de la Barbent, Palamedes fut Seigneur de Souliers, & Jacques fut Seigneur de Gardane, ils furent tous trois mariez & ils ont fait les trois principales branches desquelles sont issus tous les Forbins que nous avons en Provence.

La branche des Seigneurs de Gardane issuë de Jaume, ou Jacques de Forbin a fini en la personne des aînez, mais elle subsiste encore en une branche des cadets, de laquelle est issu le Chevalier de Forbin, Capitaine d'un des vaisseaux du Roi, & ci-devant grand Amiral du Roi de Siam.

La branche des Seigneurs de Souliers issuë de Palamedes de Forbin, surnommé le Grand Seigneur de Souliers est illustre, non seulement en la personne de Palamedes de Forbin, lequel ayant persuadé Charles d'Anjou III. du nom, & dernier Comte de Pro-

vence, de donner ses Etats au Roi Loüis XI. merita d'être fait Gouverneur & Grand Senéchal de Provence, & Gouverneur de Dauphiné; mais encore en la personne de Loüis de Forbin son fils Seigneur du Luc, & de Souliers, premier President de la Chambre des Comptes en Provence, & plusieurs fois Ambassadeur pour la France aux païs étrangers, particulierement au Concile de Latran, sous le Pape Leon X. où il soûtint vigoureusement les droits de la France. Il fut pere de François de Forbin Seigneur de Soliers, lequel s'alia avec Catherine d'Anjou Dame de saint Remi & de saint Canat, & Marquise de Pont-à-Mousson dans le Duché de Bar : Elle étoit fille & héritiere de Jean d'Anjou Marquis de Pont, qui étoit fils naturel du Roi René, & par le moyen de ce mariage les Seigneurs de Souliers ont droit sur ce Marquisat que les Ducs de Lorraine leur ont toûjours detenu. Il faut dire ici en passant, que cette branche n'en a jamais fait d'autre, & la Terre de Souliers qui depuis le grand Palamedes s'est toûjours conservée dans cette famille de

mâle en mâle jusqu'à present est si belle, située dans un si bon fons, & d'un si gros revenu que de là est venu ce commun dire, que si le Seigneur qui possede la Terre de SOULIERS, avoit un autre *soulier* de même, il seroit l'un des Gentilhommes des mieux chaussé de France. La branche des Seigneurs de Souliers qui a donné un Evêque à l'Eglise de Toulon subsiste en la personne de Messire Jean de Forbin à present vivant, & connu sous le nom de Marquis de Souliers, qui de Françoise d'Amat sa femme, des Seigneurs du Poët a plusieurs Enfans.

Les autres branches du nom de Forbin issuës de Jean de Forbin second du nom frere aîné de Palamedes, sont celle des Seigneurs & Marquis de Janson, & celle des Seigneurs de la Barbent. De celle des Marquis de Janson sont issuës celles des Marquis de la Roque, & des Seigneurs de Turriez, & de celle des Seigneurs de la Barbent sont sorties celles des Seigneurs de la Marte, & des Barons d'Opede, & de celle ci celle des Seigneurs de sainte Croix, toutes très considerables. Celle des Marquis de Janson

subsiste en la personne de Laurens de Forbin Marquis de Janson, frere aîné de Toussains Cardinal de Forbin, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, & ci-devant Ambassadeur extraordinaire en Pologne.

La branche des Seigneurs de la Barbent subsiste en la personne de François-Loüis de Forbin, Seigneur de la Barbent, de la Goi, & de Suze, marié depuis l'an 1666. avec Therese de Lauris des Seigneurs de Taillade. Celle des Seigneurs de la Marte subsiste encore en la personne de François de Forbin, Marquis de la Marte, qui de Marguerite de Simiane de Gordes n'a qu'une fille mariée au Marquis du Luc. Il est frere aîné du brave Chevalier de Forbin qui mourut l'an 1684. commandant la premiere Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant General des Armées du Roi.

La branche des Seigneurs d'Opede qui a donné deux premiers Presidens au Parlement de Provence & un Eveque de Toulon, subsiste en la personne de Jean Baptiste de Forbin de Mainier, Marquis d'Opede, President au mê-

me Parlement, & ci-devant Ambassadeur en Portugal.

La branche des Seig. de sainte Croix qui est une branche de celle des Seigneurs d'Opede, & qui a donné deux Conseillers aux Comptes, & un au Parlement, subsiste en la personne des Enfans d'Henri de Forbin, Seigneur de sainte Croix, Conseiller au Parlement, & de Marguerite de Galien des Essars. Et la branche des Seigneurs & Marquis de la Roque qui a donné deux Presidens au Parlement, est tombée en quenoüille aussi bien que celle des Seigneurs de Turriez qui étoit un rameau de celle-là.

Messire Laurens de Forbin Marquis de Janson, Baron de Villelaure, de Trois-Emines, de Mane, de Faucon, de Sainte Tulle, & de plusieurs autres Terres, & Gouverneur d'Antibe est à present le Chef du nom & des Armes de Forbin comme aîné, & issu des aînez de cette illustre famille, dont les Armes sont d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois têtes de Leopard arrachées de sable, lampassées de gueules, & posées deux en chef, & une en pointe.

FOR-

FORCALQUIER.

La ville de Forcalquier à present chef d'une des principales Vigueries de Provence, étoit autrefois chef d'une partie de cette Province qui a eu long-tems des Comtes particuliers sous le titre de Comtes de Forcalquier. Bozon fils de Rotbold, Comte de Provence & de Forcalquier eut trois fils qui partagerent ses États environ l'an 970. Guillaume qui étoit l'aîné eut tout ce qui se trouve entre la mer & la riviere de Durance (à la reserve de ce qui fut donné à son jeune frere) & le posseda sous le titre de Comté de Provence; Rotbold II. du nom le puîné eut tout ce qui se trouva au-delà de cette riviere, & le posseda sous le titre de Comté de Forcalquier; & Pons qui étoit le plus jeune eut seulement la ville de Marseille & tout ce qui se trouve le long de la Mer, depuis Fos jusques à Hiéres sous le titre de Vicomté de Marseille. Les descendans de Rotbold second, ont possedé le Comté de Forcalquier jusqu'en 1206. que ce Comté reçut un notable changement. Bertrand second, Comte de Forcalquier laissa de Josserande Flotte sa femme,

deux fils Bertrand III. & Guillaume, & une fille apellée Alix qui fut mariée à Giraud Amic de Sabran. Bertrand III. fit son Testament l'an 1168. & mourut sans enfans : Guillaume son frere, IV. du nom ne laissa qu'une fille nommée Garsende qui fut mariée à Raines de Sabran dit du Castelar fils de Rostan de Sabran Seigneur du Castelar, dont il n'y eut aussi qu'une fille, aussi apellée Garsende, qui fut mariée à Idelfons second, Comte de Provence, auquel elle aporta le Comté de Forcalquier. Alix de Forcalquier qui avoit été mariée à Giraud Amic de Sabran, eut un fils apellé Guillaume, lequel soit parce qu'il se voyoit le seul mâle des descendans des Comtes de Forcalquier, soit qu'il se fondât sur le Testament de Bertrand III. son Oncle, prétendit au Comté de Forcalquier, il en prit la qualité, & querella Raimond Berenger fils d'Idelfons II. Comte de Provence : mais l'an 1220. il traita de ce droit avec le Comte de Provence, par un acte par lequel avec la qualité de Comte de Forcalquier qu'il conserva pendant sa vie, il eut un grand nombre de Terres depuis la Roche de Sisteron jusques à

Pertuis. Depuis ce tems-là on trouve qu'il fit quelques actes de souveraineté dans ces Terres, particulierement l'an 1225. qu'il érigea la terre de Cadenet en Vicomté, où il prend la qualité de *Comte par la grace de Dieu.* Il laissa plusieurs Enfans, lesquels laissans le nom de Sabran porterent celui de Forcalquier entre lesquels Gaucher, qui fut Seigneur de Cereste continua la posterité, laquelle se divisa depuis en trois branches; sçavoir celle des Seigneurs des Valées d'Oze, & de Vitroles; celle des Seign. de Cereste, & celle des Seigneurs de Viens, lesquelles tant qu'elles ont duré ont tenu un rang très-considerable, & conforme à l'éclat de leur origine. La branche des Seigneurs de la Valée d'Oze & de Vitroles finit en la personne de George-Auger de Forcalquier, qui ne laissa que deux filles qui furent mariées vers l'an 1400. l'une dans la famille de Sapor, & l'autre dans celle de Varei, Seigneurs de Mantayer & de Freissinouse en Dauphiné Celle des Seig. de Cereste finit en la personne de Gaucher de Forcalquier dernier mâle de cette branche, Evêque de

Gap, qui étoit fils de Raimond de Forcalquier & d'Angelique de Brancas, & qui par son Testament de l'an 1483. fit son heritier George de Castelane Seigneur de Montmeyan, son neveu, fils d'une sienne sœur, à la charge de porter le nom & les Armes de Forcalquier, avec substitution à Gaucher de Brancas I. du nom son cousin germain & à ses enfans. Cette substitution eut lieu : car George de Castelane mourut sans enfans, & Gaucher de Brancas II. du nom, fils de Gaucher I. recueillit la succession de cette Maison, & fut par là Seigneur de Cereste, de Robion, de Taillades, & de Lagnes, La branche des Seign. de Viens finit presque en même tems, en la personne d'Antoine de Forcalquier Seigneur de Viens, qui ne laissa que des filles, entre lesquelles Loüise de Forcalquier épousa Jean de Villemurs, Seigneur de Villemurs, auquel elle aporta la Baronie de Viens, laquelle passa ensuite dans la Maison de Glandevez, de laquelle la Maison de Cabanes l'a aquise. La branche de Cereste en avoit fait un autre qui subsistoit encore au commencement de ce siecle dans la ville d'Apt en la per-

sonne des enfans de George de Forcalquier, & de Magdeleine de Merot sa femme, lesquels comme issus de Cadets des Seigneurs de Cereste joüissoient d'une pension féodale sur cette Terre.

Les Armes de Forcalquier sont de gueules à une croix, vuidée, clechée & pometée d'or, qui sont les anciennes Armes des Comtes de Provence, & de Forcalquier, descendus de Bozon fils de Rotbold; & si les Comtes de Toulouse ont porté les mêmes Armes, ce n'est que depuis Guillaume dit Taillefer, Comte de Toulouse, qui les prit à cause d'Emme de Forcalquier sa femme fille de Rotbold II. Comte de Forcalquier, laquelle aporta à son mari le Comté Venaissin membre du Comté de Forcalquier, & lui donna lieu de prendre les Armes des Comtes de Forcalquier qui ont depuis été celles des Comtes de Toulouse.

FORESTA.

Tous ceux qui jusques ici ont parlé de la famille de Foresta dont nous avons diverses branches en Provence, conviennent qu'elle est originaire de Genes, qu'elle y a toûjours tenu rang

entre les plus nobles, & qu'elle y a exercé les charges les plus honorables, & qu'on n'a accoûtumé de donner qu'aux veritables Gentilshommes. L'Hist. qui fait mention de plusieurs grands personnages de ce nom, parle entre autres de Simon de Foresta, & de Guillaume Vento, tous deux Genois, qui l'an 1262 étoient des principaux Gentilshommes qui suivoient la Cour de Charles d'Anjou Comte de Provence. Il semble que pour lors cette famille s'établit dans le pays, puisque quelques années après, sçavoir l'an 1316. on trouve Pierre de Foresta au rang de plusieurs Gentilshommes qui firent hommage à Robert Roi de Sicile & Comte de Provence. Mais sans nous éloigner de l'Italie d'où cette famille est originaire, nous trouverons que l'Empereur Loüis IV. & Duc de Baviere, étant pour lors dans la ville de Trente, accorda des grands privileges à Mafée de Foresta par une Bulle du 20. de Janvier 1330. par laquelle après lui avoir donné & à ses successeurs la qualité de Comtes Palatins, leur donna les mêmes avantages qu'aux Citoyens des principales villes d'Italie, avec pouvoir de créer des Notaires,

& de legitimer les bâtards. Quelques-uns ont crû que Pierre de la Forest qui fut Chancelier de France & Cardinal étoit de cette Maison, aussi bien que le Bienheureux Jean de Foresta Religieux de l'Ordre de saint François, Confesseur de la Reine d'Angleterre,& martirisé sous le Roi Charles VIII. l'an 1538. mais on peut s'être mépris sur la conformité du nom & être d'une autre famille que celle de Foresta de Genes, de laquelle nous parlons, & dont une branche transplantée au lieu de Dian, à la côte de Genes, a étendu ses rameaux en Provence. Jean-Augustin de Foresta vivoit dans Dian dès l'an 1450. & laissa des grands biens, dont il fut fait partage le 6. d'Avril 1509. entre Jean-Baptiste, Antoine, François, & Rafaël de Foresta ses enfans. Antoine est le seul dont la posterité me soit connuë, il eut deux fils, Jerôme & Cristofle de Foresta. Jerôme fut pere de Telame de Foresta, & fit une branche à Dian, laquelle vint du depuis habiter en Provence, & elle subsiste encore dans la ville de Draguignan. Et Cristofle de Foresta vint le

premier habiter en cette Province, où il aquit les Baronies de Lançon & de Trets. Il fit son Testament dans Aix le 14. de Mai 1552. par lequel il dispose de ses biens en faveur de François, & de Jean-Augustin de Foresta ses enfans, & de Magnifique Dame Pelegre de Grandulfis sa femme, native du Port Maurice dans la riviere de Genes, & il y est aussi nommé Magnifique & puissant Seigneur Cristofle de Auria Foresta. Il portoit le nom Doria conjointement avec celui de Foresta, à cause que sa famille fut agregée à celle Doria de Genes, comme quelques-uns croient, ou comme d'autres disent, parce que son bisayeul avoit épousé une femme de cette Maison. Quoi qu'il en soit, ses descendans ne continuerent pas de porter le nom de Doria, mais seulement celui de Foresta; ils se trouvent pourtant écris dans les Livres des Nobles de Genes, comme il paroît par le Certificat donné le 7. de Mai de l'an 1605. par le Duc & par les Magistrats de cette Republique. François de Foresta qui étoit l'aîné des enfans de Cristofle fut Maître d'Hôtel du Roi, & Baron de Trets.

Trets. Il épousa l'an 1550. Catherine de Cabanes Dame de Colongue, & fit la branche des aînés, qui l'an 1597. vendirent la portion qu'ils avoient dans la Baronie de Trets. Cette branche subsiste en deux familles. En celle des Seigneurs de Colongue à Aix, de laquelle il y a eu deux Conseillers au Parlement, & plusieurs Chevaliers de Malte, & en celle des Seigneurs de Venel à Marseille, de laquelle il y a aussi des Chevaliers de Malte.

Jean-Augustin de Foresta fils puîné de Cristofle, fut Seigneur en partie de la Baronie de Trets, & premier President au Parlement d'Aix. Il s'étoit marié l'an 1553. avec Anne d'Albertas de la branche des Seigneurs de Villecrose, de laquelle il eut quatre enfans mâles; Cristofle II. François, Jean-Paul, & Gaspard de Foresta: Cristofle fut Baron de Tréts, & fit une branche qui s'est terminée à Isabeau de Foresta sa petite fille, Baronne de Tréts encore vivante, veuve de Jean-Augustin de Foresta cousin germain de son pere.

François de Foresta fut Conseiller au Parlement, & Seigneur de Rou-

giers marié deux fois ; premierement avec Marthe de Glandevez Baronne de Fauçon, de de laquelle il n'eut qu'une fille qui fut mariée avec Gaſpar de Forbin, Marquis de Janſon. De la ſeconde qui étoit de la Maiſon d'Adémar de Caſtelane, & fille de Loüis Adémar Comte de Grignan, il n'eut auſſi que des filles, Gabrielle l'aînée épouſa Alphonſe d'Oraiſon Comte de Boulbon ; Anne la ſeconde épouſa Jean-Guillaume Flotte, Comte de la Roche en Dauphiné ; Diane la troiſiéme fut mariée à Charles de Lombard Seigneur de Gordon, puis Marquis de Montauroux, & Eleonor la 4. épouſa Jules de Boyer, Seigneur de Bandol.

Jean Paul de Foreſta Seigneur du Caſtelar fut Juge du Palais de Marſeille, & fit une branche de laquelle il y a eu auſſi des Chevaliers de Malte. Elle ſubſiſte en la perſonne de Jean-Paul de Foreſta ſon petit-fils, auſſi Juge du Palais de Marſeille marié depuis l'an 1649. avec Loüiſe de Gerenton, de laquelle il a pluſieurs enfans.

Et Gaſpar de Foreſta Seigneur de la Roquette, quatriéme fils de Jean-Auguſtin, fut Avocat, du Roi au Siége

general d'Aix, & marié avec Sibile de Bernard, des Seigneurs de Feissal, dont il eut Jean Augustin de Foresta, & une fille mariée à Jean-Baptiste du Chêne, President au Parlement d'Aix. Jean-Augustin de Foresta fut President au même Parlement; il fit ériger la Terre de la Roquette en Marquisat l'an 1651. & il est mort second President au même Parlement. Il avoit épousé Isabeau de Foresta Barone de Trets, fille de son cousin germain, mais il n'en eut point d'enfans; & a laissé son heritage au President du Chêne son neveu fils de sa sœur. La famille de Foresta porte, palé de six piéces d'or & de gueules, à une bande de gueules brochant sur le tout. *Suports*, de deux Aigles d'or, *Cimier*, un Aigle de même.

FORTIA.

La famille de Fortia, de laquelle nous avons une branche en Provence, tire son origine de Catalogne, d'où elle vint habiter en Languedoc, & de là elle s'est répanduë dans Avignon, & au Comté Venaissin, en Provence, & en Touraine, & ensuite à Paris.

Marc de Fortia, depuis lequel on

prouve la descendence, fit son Testament l'an 1498. dans la ville de Montpellier, & mourut la même année, laissant Jean, & Bernard de Fortia. Jean alla s'établir dans Avignon, & Bernard passa en Touraine, où il acquit les Terres de Paradis, & de la Branchoire, & laissa de Jeanne de Miron sa femme; François de Fortia, & Bernard de Fortia II. du nom; François fut Tresorier des parties casuelles, & a fait une branche, & Bernard fut reçû Conseiller au Parlement de Paris l'an 1563. & a fait une autre branche, de laquelle est à présent chef, Bernard de Fortia IV. du nom, Doyen des Maîtres des Requêtes à Paris, fils de François, aussi Maître des Requêtes, & petit-fils de Bernard III. Conseiller au Parlement, qui étoit fils de Bernard II.

Jean de Fortia, fils aîné de Marc, s'étant retiré à Avignon s'y maria, & fut ensuite fait Tresorier general de tout le Comté Venaissin. Son mariage fut accordé le 7. d'Avril de l'an 1705. avec Françoise de Vidal, ou Vitalis, fille de Jean Vitalis Citoyen Romain. Comme elle se trouvoit à Rome, ce

fut Bernard de Fortia frere de Jean qui passa en Italie pour l'amener en France. Le passeport qu'il obtint du *Roi* Loüis XII. datté de Turin le 15. de Juillet de la même année, portoit de pouvoir passer par toutes les Terres de son obéïssance, avec les chevaux & les serviteurs qui lui seroient necessaires allant querir cette Dame pour consommer le mariage qui avoit été contracté entre elle & Jean de Fortia. Il y eut de ce Mariage plusieurs enfans, entre lesquels il y en eut trois de mariez, Marc second, Charles, & François de Fortia. Les branches de François & de Charles ont fini en des filles mariées dans les Maisons de Panisse, de Marcel Crochans, & de Gast au Comté Venaissin.

Marc de Fortia second du nom, fils aîné de Jean, fut Seigneur en partie de Caderousse, & marié premierement l'an 1549. avec Jeanne d'Henric, fille de noble George d'Henriques, ou d'Henric de la ville d'Anvers, Citoyen d'Avignon, & du depuis en secondes nôces avec Françoise de Filleul. Il eut de sa premiere femme,

Giles & Jean de Fortia, & de la ſeconde Paul de Fortia. Giles de Fortia Seigneur de Durbans a fait la branchedes Seigneurs de Durbans, & Conſeigneur de Caderouſſe ; & Jean de Fortia Seigneur de Mont-real a fait la branche des Seigneurs de Mont-real qui a donné un Evêque de Carpentras, des Officiers dans nos Armées, tant de Mer que de Terre, & pluſieurs Chevaliers de Malte; Gaſpar de Fortia Seigneur de Mont-real & de la Garde chef de cette branche, eſt marié depuis l'an 1655. avec Françoiſe de Nogaret de Chauviſſon, de laquelle il a des enfans.

Paul de Fortia fils du ſecond lit fut Seigneur de Piles, & Baron de Baumes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Meſtre de Camp de la Cavalerie legere en France, Gouverneur de Berre & des Iſles du Château d'If, & marié avec Jeanne de Toulon des Seigneurs de ſainte Jalle, de laquelle il eut Pierre-Paul de Fortia qui ſucceda à toutes les Charges & Emplois de ſon pere, & qui eſt mort Gouverneur de Marſeille. Il avoit épouſé dès l'an 1627.

Marguerite de Covet de Marignane, de laquelle il a eu plusieurs enfans, entre lesquels il y en a eu de Chevaliers de Malte : Charles-Bernard de Fortia Baron de Baumes, & Seigneur de Piles qui est l'aîné, est marié avec Marie de Tolon, Dame de sainte Jalle en Dauphiné; un de ses freres Seigneur de Coste chaude & de Peiruis, & Gouverneur du Château d'If est aussi marié depuis l'an 1675. à Marseille avec une fille de Marc-Antoine de Vento Seigneur des Penes, & de Renée de Forbin de Janson. Ces deux freres ayant des enfans forment deux autres branches du nom de Fortia, dont les Armes sont d'azur à une tour ronde crenelée de quatre pieces d'argent, massonnée de sable, & posée sur un tertre de Sinople.

FORTIS.

La famille deFortis est originaire de la ville d'Avignon où elle étoit parmi les plus anciennes avant qu'elle passât en Provence Guillaume de Fortis, fils de Noble Fortis de Fortis, fut pourvû d'un Canonicat de l'Eglise de Frejus par le Pape Jean XXII. l'an 1326. Ce Fortis de Fortis fut Seigneur en partie

de Montclar en Provence ; & outre ce Chanoine, il laissa deux autres enfans, Fortis de Fortis second du nom, & Bertrand de Fortis, lesquels l'an 1338. firent hommage à Robert Roi de Sicile Comte de Provence, pour ce qu'ils avoient dans la Seigneurie de Montclar, comme heritiers de Fortis de Fortis leur pere. C'est d'un de ses deux freres qu'étoit issu Jean de Fortis, qui l'an 1342. étoit un des Juges Royaux de la ville d'Avignon sous le même Roi Robert. Depuis ce Jean de Fortis, il y a interruption de titres pour justifier la descendance de cette famille, & on ne la prouve que depuis Bertrand de Fortis qui étoit encore Juge de la Cour temporelle du Pape à Avignon l'an 1546. Il y étoit marié long tems auparavant avec Marguerite de Gerard des Seigneurs d'Aubres, puisqu'en l'année 1522. il en eut un fils, nommé Jean de Fortis, qui alla s'établir dans la ville d'Aix, & où il épousa l'an 1549. Jeanne de Seguiran l'une des filles de Boniface de Seguiran, Seign. de Vauvenargues, & de Claps, de laquelle il eut Boniface de Fortis Seigneur de Claps, marié l'an 1588.

avec Magdeleine de Spinola de Genes, dont Loüis de Fortis Seign. de Claps, qui de Marguerite de Guiran des Seigneurs de la Brillane, a laissé Boniface de Fortis second du nom Seigneur de Claps, à present vivant, & marié dès l'an 1663. avec Marguerite de Marcel, d'une famille qui a donné plusieurs Tresoriers de France, & de laquelle il a des enfans. Il porte d'azur à un lion d'or rampant contre une palme de même.

GAI.

Les Seigneurs du Castelet de Sausses, & de Villevieille du surnom de Gai, ou de Gay, se disent originaires de la ville de Gayette en Italie, & que de là ils vinrent à la suite des Rois de Naples s'habituer au deçà des Monts. Quoi qu'il en soit, lors de la derniere recherche qui fut faite en Provence l'an 1667. cette famille fut maintenuë dans sa Noblesse en la personne d'Annibal & de François de Gai, freres, Seigneur en Partie du Castelet de Sausses, & de Villevieille, enfans de Jean de Gai, Seigneur du Castelet, & de Diane de Pontevez des Seigneurs de Bargeme. Jean étoit fils de Loüis de

Gai, marié l'an 1571. avec Loüise de Glandevez Dame de Villevieille. Loüis étoit fils d'autre Loüis de Gai Seigneur du Castelet, qui avoit épousé l'an 1539. Loüise de Dominici, & qui étoit fils de Pierre de Gai, marié l'an 1501. avec Marguerite de Castelane des Seigneurs d'Aluïs : Pierre étoit fils de Pascal marié avec Marguerite de Coste Dame en partie du Castelet, & Pascal avoit pour pere Antoine Gai vivant l'an 1430. Plusieurs de cette famille ont servi dans les Armées de nos Rois. Entre autres Loüis de Gai premier du nom, commandoit une Compagnie d'Infanterie de 200. hommes l'an 1572. & Loüis de Gai second son fils en commandoit une de 100. hommes aux années 1592. & 1595. Les Armes de cette famille sont d'azur à une tour ronde & couverte d'argent, massonnée de sable.

GAILLARD.

La famille des Seigneurs de Belafaire, de Gigors, de Bayons, & du Sauze du nom de Gaillard est des plus anciennes de Provence, puisque depuis plus de 400. ans elle possede la Terre de Belafaire, & que Gaillard

de Gaillard en fit hommage à Robert Roi de Sicile & Comte de Provence l'an 1309. Guillaume de Gaillard Seigneur de Belafaire son fils qui vivoit l'an 1342. étoit le cinquiéme ayeul d'Albert de Gaillard, Seigneur de Belafaire qui se maria l'an 1545. avec Marguerite de Rosset, & de laquelle il eut Jean de Gaillard Seigneur de Belafaire, de Gigors, de Bayons, & du Sauze. Celui-ci l'an 1587. épousa Marguerite de Forbin, fille de Jean-Baptiste de Forbin, Seigneur de Gardanne, de laquelle il eut entre autres enfans, François Seigneur de Belafaire & de Gigors, & Albert Seigneur de Bayons, qui a fait une branche qui subsiste en la personne des enfans de Jean Etienne de Gaillard son fils, Seigneur de Bayons. François épousa Isabeau de Bonne, fille de Jean de Bonne Baron de Vitroles, & Gouverneur de l'Ambrunois, de laquelle il a eu Jean de Gaillard à present Seigneur de Belafaire & de Gigors, marié avec la fille de Pompée de Virail Seigneur de Valée, de laquelle il a des enfans; il avoit deux de ses freres qui sont morts Chevaliers de Malte. Cette fa-

mille porte, d'azur à trois faſſes d'or, au chef couſu de gueules, chargé de trois roſes d'argent. *Suports*, deux lions d'or.

GAILLARD.

Cette famille differente de la precedente eſt venuë de Paris habiter en Provence il y a un peu plus d'un ſiecle. Les preuves de Nobleſſe que cette famille a fait dans la reception de trois Chevaliers de Malte remonte juſqu'à Denis Gaillard Seigneur du Fayet, dont le fils Giles Gaillard Seigneur de Puteau étoit Secretaire du Roi à Paris l'an 1582. De Catherine le Coigneux ſa femme il eut Jean de Gaillard qui vint s'établir dans Aix où il fut pourvû l'an 1587. d'un Office de Contrôleur ancien des guerres, & enſuite fait Receveur general des Decimes & des Finances en Provence. Il épouſa l'an 1588. Loüiſe d'Arbaud, des Seigneurs de Gardane, & fit ſon Teſtament l'an 1624. & laiſſa Joſef qui ſuit, & Giles de Gaillard Seign. de la Motte Luſſan qui n'a point laiſſé de poſterité, & une fille mariée à Pierre de Guiran, Seigneur de la Brillane, Conſeiller aux Comptes.

Josef de Gaillard Seign. de Moissac, fut pourvû d'un Office de Conseiller aux Comptes l'an 1622. & d'un autre au Parlement l'an 1631. & enfin d'un de Président à Mortier au même Parlement l'an 1638. Mais il mourut avant que d'être reçû. Il s'étoit marié l'an 1626. avec Anne de Grimaud, fille de Gaspar de Grimaud Marquis de Regusse, de laquelle il eut entre autres enfans Sauveur, Pierre, & Marquise de Gaillard : Marquise épousa François de Foresta Seigneur de Colongue, Conseiller au Parlement ; Pierre est Capitaine d'une des Galeres du Roi, & marié à Marseille, & a des enfans : Sauveur de Gaillard son frere aîné, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Receveur général des Decimes en Provence, épousa l'an 1648. Blanche de Boyer fille de Jean-Baptiste de Boyer Conseiller, puis Doyen de la Chambre des Comptes, ayant eu de son mariage, Gaspar, Josef, Sauveur, & Jean-Augustin de Gaillard. Ces trois derniers ont été reçûs Chevaliers de Malte. Gaspard leur frere aîné est Président aux Comptes, & marié avec Therese d'Agout, fille de

Josef d'Agout Baron, puis Marquis d'Olieres, de laquelle il a un fils nommé Sauveur comme son ayeul.

Lorsque Jean Gaillard s'établit en Provence, il y attira Pierre Gaillard son neveu, fils de Giles son frere aîné, & le fit pourvoir de l'Office de Contrôleur ordinaire Provincial des guerres, il fut ensuite Trésorier des Etats du pays de Provence, & marié avec Marquise de Villages, de laquelle il eut plusieurs enfans, dont il en vit 12. tous vivans en même-tems; sçavoir six fils, & six filles, tous representez avec leur pere, & leur mere dans un tableau que l'on voit encore dans l'Eglise de saint Sauveur d'Aix, à la Chapelle de Nôtre-Dame d'Esperance. Parmi ces enfans Cezar est le seul des mâles qui fut marié, & Jean est depuis 20. ans Evêque d'Apt. Entre les filles il n'y en eut que deux de mariées; sçavoir Magdeleine & Marguerite. Celle-ci épousa Jean-Baptiste de Guerin Seigneur du Castelet, ci-devant Président aux Comptes; & Magdeleine fut mariée avec Gaspar de Venel Conseiller au Parlement : Elle est morte Sous-Gouvernante des Enfans de France.

Cezar de Gaillard, Seigneur de saint Esteve & d'Auriac fut reçû Conseiller au Parlement l'an 1649. dans l'Office de M. de Venel son beaufrere, & marié avec Marguerite de Gerente, sœur du Marquis de Senas, de laquelle il a Pierre de Gaillard son aîné Capitaine de Dragons dans le Regiment de la Reine. Cette famille porte d'or, semé de trefles de Sinople, à deux perroquets afrontez de même, & surmontez chacun d'un T. de gueules.

GAJOT.

Cette famille habite à Lambesc, & elle possede les Terres de Montfleuri & du Salet, qui sont des arriere-fiefs de la Baronie de Lambesc. Gaspar de Gajot sieur de Montfleuri & du Salet, fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer par les Commissaires deputez par le Roi le 8. Avril 1669. après avoir justifié qu'il avoit été marié avec cette qualité l'an 1638. avec Isabeau de Barriére, de laquelle il a des enfans, & qu'il étoit fils d'Etienne Gajot, Conseiller & Medecin ordinaire du Roi, & d'Anne de Cadenet sa femme, qu'il étoit petit fils de Jean Gajot, & de Jeanne d'Arquier, & arriere petit-

fils de Martin Gajot Ecuyer de Lambesc, vivant l'an 1529. il porte d'argent à un citronier de sinople, fruité de trois citrons d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

GALAUP.

Cette famille (comme le raporte Nostrad. dans son hist. page 1065.) est originaire du Languedoc. Elle fut illustrée en la personne de Loüis de Galaup Seigneur de Chasteüil, personnage en effet d'une très-grande étudition, & qui étoit également sçavant dans l'Histoire & dans la Poësie. On a trouvé parmi ses ouvrages une version des Pseaumes en vers François, & il avoit entrepris d'écrire l'Histoire de Provence: mais il mourut avant que d'executer ce dessein, âgé seulement de 43. ans l'an 1598. Son grand pere avoit transplanté sa famille de Languedoc en Provence, & lui en continua la posterité, laissant entre autres enfans, Jean & François de Galaup Seigneurs de Chasteüil. François porté d'une ferveur extraordinaire de devotion pour la solitude, quitta sa patrie pour s'aller confiner au Mont Liban, où il devint non seulement un des plus

sçavans hommes de nôtre siecle dans les Langues Orientales ; mais encore l'exemple des plus parfaits Anacorétes. M. Augeri de la Ville d'Aix, & M. Marcheti de Marseille, tous deux Prêtres, ont écrit & donné au public l'Histoire de la vie admirable de cet illustre Solitaire, & nous aprend qu'après avoir vêcu en ce païs-là dans la pratique des vertus les plus éminentes, il y est mort dans une si grande reputation de sainteté, que les peuples voisins du Mont-Liban font des pelerinages à son tombeau comme a celui d'un Apôtre.

Jean de Galaup son frere aîné Seigneur de Chasteüil, fut pourvû d'un Office de Procureur General du Roi dans la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence : non-seulement il fit éclater son bel esprit dans la fonction de sa Charge, mais encore en divers ouvrages en Vers & en Prose, qui lui attirerent l'estime des plus sçavans. C'est lui qui l'an 1622 fit tout le dessein de l'entrée du Roi Loüis XIII dans la ville d'Aix, où l'on peut voir qu'il possedoit parfaitement bien l'Histoire. Il avoit épousé Isabeau de

Puget, fille d'Antoine de Puget Baron de ſaint Marc, de laquelle il laiſſa des enfans, dont l'aîné Hubert de Galaup Seigneur de Chaſteuil, ſucceda à ſon pere dans l'Office de Procureur Genaral aux Comptes qu'il quitta enſuite pour un Office d'Avocat general au Parlement, ayant exercé l'un & l'autre avec beaucoup de reputation. Cette famille porte d'azur, coupé par un pan de muraille à trois creneaux d'argent maſſonnée de ſable, & ſurmontée de trois étoiles d'or.

GALICE.

Il y a deux familles de ce nom qui portent mêmes Armes; mais on ne ſçait ſi elles ont une même origine, puiſqu'on n'en trouve pas la jonction. Celle qui fait ſa demeure dans la ville d'Aix, deſcend de Nicolas de Galice qui fut reçû Conſeiller aux Comptes l'an 1572. & qui mourut Doyen. Il s'alia dans la famille d'Albert des Seigneurs de ſaint Martin, & laiſſa Claude de Galice, ſon fils, qui fut reçû dans le même Office l'an 1607. Il eut de Jeanne de Michaëlis ſa femme, deux fils, François & Nicolas de Galice qui ont fait deux branches. Nicolas épouſa

Catherine de Mingaud qui le fit pere de Michel de Galice; & François de Galice fils aîné de Claude fut reçû Conseiller aux Comptes l'an 1638. & marié avec Anne de Richier, ou Richeri de saint Maximin, de laquelle il a laissé Josef de Galice à present vivant, Conseiller au Parlement, & marié dans la famille de Thomassin. Il porte de gueules à un Coq d'argent, crêté, bequé, barbillonné, & membré d'or, au chef cousu d'azur à trois étoiles d'or.

L'autre famille du nom de Galice descend de Bernardin de Galice qui vivoit dès l'an 1523. & qui fit son Testament l'an 1554. Il fut pere de François de Galice Seigneur de Châteauneuf & de Villevieille, qui de Françoise de Glandevez sa femme, eut Gaspar & Antoine de Galice qui épouserent deux sœurs de la Maison de Requistons, & qui ont fait deux branches. Antoine laissa d'Angelique de Requistons sa femme, Arnaud de Galice Seigneur de Villevieille, marié dès l'an 1658. avec Sibile de Sabran de la branche des Seigneurs de Saleperrine. Et Gaspar de Galice fils aîné de Fran-

çois eut de Magdeleine de Requiſtons ſa femme, Honoré, & Criſtofle de Galice Seigneur de Châteauneuf tous deux mariés. Ils portent les mêmes Armes que les de Galice d'Aix, à la difference que le champ eſt d'azur, & le chef de gueules : mais cela eſt peut-être arrivé par l'ignorance des peintres, puiſque la famille de Galluci en Italie, de laquelle celle-ci pretend tirer ſon origine porte effectivement le Coq d'argent en champ de gueules.

GALIEN.

Quoique la famille de Galien ſoit Avignonoiſe, je ne laiſſe pas de la mettre parmi nôtre Nobleſſe de Provence, puiſqu'elle y poſſede le Marquiſat de Salernes. Ceux qui ont parlé de cette famille conviennent qu'elle eſt originaire d'Italie, & que Loüis & Thomas de Galien qui la tranſplanterent en France étoient fils d'un pere qui étoit Piémontois. Ces deux freres firent hommage au Roi Charles VIII. de leur Château & Seigneurie des Iſſars en Languedoc le 28. d'Août 1484. Loüis ne laiſſa point de poſterité; mais Thomas ſon frere qui fit ſon Teſ-

tament l'an 1516. la continua, ayant été pere de Loüis de Galien qui fut Seigneur des Issars, de Vedenes, & de saint Savournin, Chevalier de l'Ordre du Roi, deux fois premier Consul d'Avignon; sçavoir aux années 1534. & 1545. député vers le Pape l'an 1534. & fait Gouverneur du Palais Apostolique d'Avignon l'an 1541. il fit son Testament l'an 1562. laissant de Blanche de Toulon des Seigneurs de la Laupie, deux fils, Melchion & Baltazar de Galiens, qui épouserent deux sœurs de la Maison de Berton-Crillon, & ont fait deux branches. Melchion Seigneur des Issars eût de Magdeleine de Berton sa femme, George, & François de Galien, & deux filles mariées, l'une dans la Maison de Damian, & l'autre dans celles de Perussis. George mourut sans avoir été marié, & François de Galiens Seigr. des Issars, épousa l'an 1607. Lucrece de Mistral-de Mondragon, de laquelle il eut Loüis, Claude, Henri, Anne & Marguerite de Galiens: Loüis Seigneur des Issars fit ériger la Terre de Salernes en Marquisat l'an 1653. & laissa de

Marguerite de Pontevez ſa femme des Seigrs. de Buous, François de Galiens à preſent Marquis de Salernes, & Seigr. des Iſſars. Claude & Henri de Galiens freres de Loüis, furent reçûs Chevaliers de Malte, mais Henri ayant été diſpenſé de ſes vœux par le Pape qui le créa Comte, il s'eſt marié avec la fille du ſieur de ſaint Roman: Anne & Magdeleine de Galiens leurs ſœurs furent mariées, l'une avec Leon de Valbelle, Seigneur de Meirargues & de Caderache, & l'autre avec Jean-Baptiſte de Donis, Seigneur de Goult & de Beauchamp.

Baltazar de Galien, Seigneur de Vedéne & de ſaint Savournin, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre, que nous avons dit être fils de Louis, & frere de Melchion de Galien, eut d'Emilie de Berton ſa femme, George & Jean Vincent de Galiens: celui-ci fut marié avec Iſabeau de Guillen, Dame du Caſtelet, & a fait la branche des Seigneurs du Caſtelet; George de Galien ſon frere aîné fut Seigneur de Vedene, & marié avec Loüiſe de Gadagne, fille de Thomas de Gadaigne Sei-

gneur de Beauregard, & de ce mariage est sorti entre autres enfans Charles-Felix de Galien, Duc de Gadagne, Lieutenant Général des Armées du Roi, l'un des plus vaillans & experimentez Commandans de nôtre siecle, il est à present général de l'Armée des Venitiens contre le Turc.

Les Armes propres de cette famille sont d'argent à une bande de sable, remplie d'or, & accompagnée de deux roses de gueules.

GALIFET.

Suivant les Genéalogistes de Dauphiné, la famille de Galifet est originaire de saint Laurent du Pont en Dauphiné, & ils mettent entre les branches que cette famille a produit celle des Galifets de Provence, laquelle a donné trois Présidens aux Enquêtes du Parlement d'Aix. Alexandre de Galifet Seigneur de Tolonnet, fut reçû dans un de ces Offices l'an 1615. & marié avec la fille de Pierre de Trichaud Seigneur de saint Martin, Procureur Général aux Comptes, puis Président aux Enquêtes du même Parlement, & de ce mariage est issu Jaques de Galifet Seigneur du Tolonnet, reçû dans

l'Office de ſon pere l'an 1647. & marié dans la famille d'Auguſtine des Seigneurs de Septeme de Marſeille, dont Alexandre de Galifet reçû en ſurvivance dans l'Office de ſon pere. Leurs Armes ſont de gueules à un chevron d'argent, acompagné de trois trefles d'or, deux en chef, & une en pointe.

GANTEZ.

La famille de Gantés eſt originaire de la ville de Cuers, dans laquelle vivoit il y a plus de deux cens ans Noble & égrege Pierre Gantés licentié aux loix, qui maria Marguerite de Gantés ſa fille l'an 1469. avec Frederic de Lauris Conſeigneur de Lambeſc dont eſt iſſuë la famille des Seigneurs de Taillades.

François de Gantés, Seigneur de Valbonnette de la ville de Cuërs, qui aparemment étoit des deſcendans de ce Pierre Gantés, établit ſa famille dans Aix, où il fut reçû Procureur général au Parlement l'an 1634. & marié avec Jeanne de Croſe des Seigneurs de Lincel, de laquelle eſt iſſu Jean-François de Gantés ſon fils à préſent vivant Conſeiller au Parlement. Il porte d'azur, au chef emmanché

manché de quatre pieces d'or.

GARNIER.

Trois des principales villes de Provence; sçavoir Aix, Marseille, & Toulon, ont été la principale demeure des trois familles du nom de Garnier, que nous avons dans cette Province. Celle des Seigneurs de Montfuron & de Rousset commença d'habiter dans Aix au commencement du siecle passé. Loüis Garnier qui y vint le premier, étoit un homme de grande créance, aussi fut-il deputé des trois États du pays l'an 1517. vers le Roi François I. qui l'an 1522. le pourvût d'un Office de Conseiller au Parlement. Il étoit fils de Noble George Garnier de la Ville de Digne, qui l'an 1469. avoit épousé Marguerite de S. Marcel, fille de Loüis de S. Marcel Seign. de Vausserre au Diocese de Gap, mais le Contract s'en fit dans le Monastere de sainte Claire de Sisteron, duquel Jeanne de Meüillon étoit pour lors Abbesse. De ce mariage, outre Loüis Garnier il y eut encore une fille Marguerite Garniere, laquelle épousa le 29. de Decembre 1493. Noble Pierre Tufet de la ville de Digne, & Loüis

Garnier fut marié avec Marguerite de Clapiers, fille d'Antoine de Clapiers Seigneur du Puget, & de Pierrefeu, de laquelle il eut Jean Garnier Seigneur de Torenc, & de Montfuron, qui fut un des plus sçavans hommes de son tems, & qui fut pourvû l'an 1551. de l'Office de second Président en la Cour des Comptes Aides & Finances de Provence, où jusqu'alors il n'y avoit eu qu'un seul Président. Il avoit épousé dès l'an 1547. Bernardine de Gaufridi, ou de Geofroi, Dame de la Galiniere, de laquelle il eut Marc-Antoine & Charles de Garnier qui firent deux branches : Marc-Antoine continua celle des Seigneurs de Montfuron, & Charles commença celle des Seigneurs de Rousset. Marc-Antoine de Garnier Seigneur de Montfuron, fut reçû Conseiller aux Comptes l'an 1575. & laissa de Claire d'Emenjaud sa femme, des Seigneurs de Barras, Jean-Baptiste & Nicolas de Garnier : celui-ci fut Abbé de Valsainte, & Jean-Baptiste son frere fut reçû Conseiller aux Comptes l'an 1607. & mourut Doyen. Il laissa de Renée de Bernier sa femme, Jean de Garnier Sei-

gneur de Montfuron, qui succeda à l'Office de son pere, & Henri de Gernier qui fut Abbé de Valsainte après son Oncle. Jean de Garnier épousa l'an 1647. Anne de Chaillan des Seigneurs de Mouriés, de laquelle il n'a point eu d'enfans, ainsi en lui a fini la branche des Seigneurs de Montfuron.

Charles de Garnier fils puîné de Jean Seigneur de Montfuron, & de Bernardine de Geofroi, épousa l'an 1582. Magdeleine de Russan Dame de Rousset, de laquelle il eut Marc-Antoine de Garnier Seigneur de Rousset & de la Galiniere, qui fut Sindic de la Noblesse, & marié le 3. de Mars de l'an 1604 avec Isabeau d'Astoüaud, fille d'Aimar Seigneur de Murs. Il eut de ce mariage Gaspar Seigneur de Rousset, & Jean-Augustin Chevalier de Malte, puis Commandeur de Nice, & Receveur de son Ordre. Gaspar de Garnier Seigneur de Rousset, & de la Galiniere, épousa l'an 1631. Anne de Remusat, Dame de saint Antonin & de Baile, de laquelle sont issus plusieurs enfans, entre lesquels il y en a un qui est Capitaine d'une des Gale-

res du Roi,trois Chevaliers de Malte, & Loüis de Garnier qui est l'aîné, Seigneur de Rousset, de la Galiniere, de saint Antonin & de Baile au Diocése d'Aix, est marié avec Thérese de Garnier, des Seigneurs de Julians & de Fontblanque, de laquelle il a plusieurs enfans. Cette famille porte d'argent à trois Chevrons de gueule,au chef cousu d'or.

GARNIER

La famille de Garnier de la ville de Marseille est fort ancienne dans cette Ville, puis que dès l'an 1412. on en trouve des vieux titres Latins en parchemin conservez dans ses Archives, & qu'en 1440. Noble Raimond Garnier exerçoit la Charge de Juge Royal du Palais de cette ville. De lui par divers degrés descendoit François Garnier, qui l'an 1551. fut pourvû de l'Office d'Avocat & de Procureur general du Roi en l'Amirauté de Levant, & l'an 1555. de celui de Conseiller & Procureur du Roi au Gouvernement de Provence, qui étoit en ce tems-là un Office considerable. Ce François Garnier avoit épousé deux femmes, dont l'une étoit de la Maison

de Perussiis, desquelles il n'eut point d'enfans mâles, n'ayant eu que deux filles qui furent mariées le même jour 10. de Mai de l'an 1567. dans les Maisons de Caradet, & de Gerente, & qui même ne laisserent point de posterité : de sorte que desirant que ses Offices fussent possedez par ceux de son nom, il attira à Marseille Honoré Garnier son parent, issu d'un cadet de sa famille, & qui étoit pour lors engagé dans la profession des Armes, où il avoit eu divers Commandemens considerables, & lui donna son Office de Procureur du Roi en l'Amirauté de Levant, auquel il fut reçû l'an 1583. Il descendoit de Noble Honoré Garnier, dont le fils Loüis Garnier s'alla établir dans la ville d'Apt par le mariage qu'il contracta le 31. de Mars de l'an 1534. avec Antoinette de Bot, d'une très-ancienne famille d'Apt à present éteinte, laquelle avoit donné plusieurs Evêques de la même ville, & qui portoit de gueules au Château d'or, ouvert d'une porte & de deux fenêtres gothiques, & sommé de trois tours pavillonnées de même. Antoinette Bot étoit fille d'Elzear Bot Seign.

de Sagnon, & d'Auribeau, & de Françoise d'Agar. Jacques de Garnier issu de ce mariage épousa l'an 1566. dans la même ville d'Apt, Anne de Forcalquier, fille de George de Forcalquier, cadet de l'illustre Maison des anciens Seigneurs de Cereste, & de Magdeleine de Merot sa femme, & de ce mariage il y eut plusieurs enfans, entre lesquels Honoré de Garnier second du nom, qui est le même qui par la demission de François Garnier son parent, fut pourvû de l'Office de Procureur du Roi en l'Amirauté de Levant, & s'établit à Marseille où il épousa l'an 1599. Magdeleine de Vias, fille de Jacques de Vias & de Delfine de Sommati, & eut aussi plusieurs enfans, entre lesquels Jacques de Garnier second du nom, Josef de Garnier Prieur d'Aurel encore vivant, Antoine de Garnier Lieutenant d'une des Galeres du Roi, aussi vivant, & Valentine de Garnier mariée avec Pierre de Caradet-de Bourgogne.

Jacques de Garnier second, fut pourvû l'an 1632. de l'Office d'Avocat & Procureur du Roi en l'Amirauté, & ensuite de la charge de Maître d'Hô-

tel du Roi par Lettres du 17. de Fevrier 1644. Il avoit épousé dès le trois de Janvier 1631. (étant pour lors Assesseur de la ville de Marseille) Anne de Gratian, laquelle est encore vivante, fille de Charles de Gratian Trésorier général de France, & d'Anne de Capel, & il a laissé de son Mariage Charles de Garnier, non marié, ci-devant Avocat & Procureur Général du Roi en l'Amirauté de Levant, & le quatriéme de son nom qui a possedé cet Office; Baltazar de Garnier mort Capitaine de Vaisseau; Lazare de Garnier mort Capitaine au Regiment de Lorraine; Jules de Garnier, duquel il sera parlé ci-après; Jaques de Garnier Prieur de saint Zacharie; Anne de Garnier veuve de Lazare de Capel; Chrêtienne de Garnier non mariée, & quelques autres filles Religieuses.

Jules de Garnier Lieutenant d'une des Galeres du Roi, est marié avec Claire de Bionneau, fille de François de Bionneau Baron d'Airagues, & Capitaine d'une des Galeres du Roi, & de Gabrielle de Cabre des Seign. de Roquevaire. Il a déja eu de son

mariage une fille apellée Mariane, & un fils nommé Charles encore enfans.

Cette famille porte d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois Molettes de même, au chef cousu de sinople, chargé de deux bandes d'argent, accompagnées de neuf besans de même, posés 3. 3. 3. alternativement, avec les bandes. *Suports*, deux Aigles d'argent, *Cimier*, un Aigle naissant de même. Devise, AB ALTIORIBUS AD ALTISSIMA.

Quand cette famille écartelle, elle porte au 1. & au 4. d'or à un lion dragonné de gueules, couronné, lampassé, & armé d'argent, au 2. & 3. de gueules à la Croix clechée & pometée d'or, & sur le tout, comme cidessus.

GARNIER.

Cette autre famille du nom de Garnier, divisée en deux branches connuës sous le nom des Seigneurs de Julians, de saint André, & de Fontblanque, differente des precedentes, est originaire de la ville de Toulon, & elle remonte jusqu'à Baltazar Garnier qui étoit premier Consul de Tou-

lon l'an 1469. Il eut deux fils, Loüis Garnier marié avec Jeanne de Claspiers, & Elzear Garnier qui fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Prieur du Couvent Royal de saint Maximin, & Confesseur ordinaire du Roi René Comte de Provence, & de Charles d'Anjou son neveu & son successeur. Ce fut en consideration des services, & de la fidelité inviolable de ce Religieux que le Roi René, par Lettres Patentes données à saint Remi le 16. de Juin 1476. accorda à Honoré, & à Pierre de Garnier ses neveux, & enfans du même Loüis de Garnier son frere, exemption de Tailles pour un feu, des biens qu'ils possedoient à Toulon & à Signe. Ce qui leur fut depuis confirmé par nos Rois l'an 1482. & l'an 1485. & dont cette famille a du depuis toûjours joüi jusqu'à nos jours. Honoré Garnier fit une branche qu'on a long-tems appellée de Garnier le Noble, pour la distinguer de quelques autres familles de Toulon qui portoiene le même mom; mais elle ne subsiste plus qu'en la personnne d'un seul mâle qui s'est allé marier, & établir à Malte.

Pierre Garnier frere d'Honoré, fit son Testament l'an 1505. par lequel il voulut être enterré dans la Chapelle de sa Maison dans l'Eglise des FF. Prêcheurs de Toulon, & dans le Tombeau où étoient ensevelis ses prédecesseurs, & fit son héritier Gaspar de Garnier son fils unique qu'il avoit eu de Jeanne de Mottet sa femme. Gaspar de Garnier épousa Honorée de Valbelle, fille d'Honoré de Valbelle & d'Alayonne d'Arsaqui, dont est issu Melchion de Garnier marié l'an 1550. avec Magdeleine de la Cepede fille de François & de Magdeleine d'Arsaqui. De ce Mariage sortirent Hercules & Jean de Garnier, qui l'an 1583. épouserent deux sœurs de la Maison de Candole, Dames de Julhans, & par le moyen de ce mariage la terre de Julhans (qu'on prononce communément Julians) entra dans cette famille qui se divisa pour lors en deux branches. Hercules de Garnier mari d'Hipolite de Candole, Dame de Julians, fut pere de Jaques de Garnier Seigneur de Julians, qui l'an 1617. épousa Jeanne Dedons fille de Pierre Dedons Seigneur de Mimet, Conseiller au Parlement, dont est issu Her-

cules de Garnier second, Seigneur de Julians & de S. André, chef de cette branche, qui est marié depuis l'an 1654. avec Marquise de Felix de la Reinarde, de laquelle il a plusieurs enfans, parmi lesquels il y en a des Chevaliers de Malte & qui sont dans le service.

Jean de Garnier, fils puîné de Melchion, & de Magdeleine de la Cepede, a fait l'autre branche de ce nom: Il laissa de Cornelie de Candole, Dame en partie de Julians, Melchion de Garnier qui de Marquise de Beaussier sa femme, a eu Esprit de Garnier, Seigneur de Fontblanque, & Conseign. de Julians, marié depuis l'an 1667. avec Elizabeth-Angelique de Castillon, des Seigneurs du Castelet.

Cette famille de Garnier porte de gueules, à une tour carrée d'argent, posée sur un rocher de même, ouverte & massonnée de sable, sommée d'une tourelle comblée d'un toit en dos d'âne, aussi d'argent, & massonnée de sable.

GARRET.

La famille de Garret qui est surnommée de Catin, fut main-

tenuë dans sa Noblesse par les Commissaires députez par le Roi en Provence le 9. de Juillet 1667. en la personne de Pierre Garret de Catin, Baron de Beaujeu & de Mariaud, ci-devant Capitaine au Regiment de Senantes, après avoir justifié par titres qu'il étoit fils de Jean de Garret de Catin, qui avoit fait hommage au Roi le premier de Mars 1607. de la Baronie de Beaujeu, & que Pierre Garret de Catin, son Ayeul, Seigneur de Noyers au Diocese de Sisteron, étoit fils de Claude Garret, qui avoit été marié à Marseille l'an 1510. avec Magdeleine de Vassal, & qu'ils avoient tous vêcu noblement. Cette famille porte d'azur à une fasse d'or, chargée d'un poisson de gueules, & accompagnée en chef d'un Aigle d'argent & en pointe de trois bandes de même.

GASPARI.

La famille de Gaspari, autrement dite de Gasparo, est originaire de l'Isle de Corse. Les titres qui furent produits pardevant les Commissaires du Roi pour la verification des titres de Noblesse en Provence l'an 1668. & du depuis pardevant les Commissaires de le Religion de Malte, aux preuves

d'un chevalier de cette famille qui fut reçû dans cet Ordre l'an 1672. remontent la genealogie de cette famille jusqu'à Gaspar Garpari I. du nom, qui fit son Testament dans la ville de Morsilia en Corse l'an 1541. il s'y dit fils de Jerôme Gaspari, & de Bandina d'Ornano, & il disposa de ses Biens en faveur de ses quatre enfans, André, Pilipe, Mariano, & François Gaspari. André rendit des grands services à Filipe II. Roi d'Espagne qui l'envoya à Alger, & vers le Roi de Maroc & de Fez, & se servit de lui en diverses negociations importantes auprès de ces Infideles, qu'il sçut si bien ménager qu'il en obtint tout ce qu'il voulut, & ils le comblerent de riches présens. André mourut sans posterité, & par son testament du 24. Octobre 1589. il disposa des grands biens qu'il avoit en faveur de ses freres, entre lesquels il n'y eut que Mariano Gaspari qui laissât posterité. Il fut pere de Gaspar Gaspari second du nom, & d'Alexandre Gaspari, qui se rendirent habitans de Narseille où ils se marierent, Gaspar avec Anne d'Emeric, & Alexandre avec Isabeau de Bausset,

Alexandre ne laissa que deux filles, Claire & Anne de Gaspari; Claire épousa Gaspar de Foresta Baron de Tréts, & Anne fut mariée l'an 1622. avec Esprit de Clapiers, Baron de Greoux. Gaspar Gaspari eut d'Anne d'Emeri sa femme, André, Pierre, Valentine, & Marte de Gaspari. Valentine épousa François d'Antoine Tresorier general de France, & Marte épousa en premieres nôces Palamedes d'Agout Baron d'Olieres, & en secondes, Joseph d'Agout aussi Baron d'Olieres, cousin du precedent. Pierre Gaspari n'a point eu de posterité; mais bien André de Gaspari son frere qui fut marié deux fois : de Loüise de Savournin sa premiere femme il a laissé, Gaspar de Gaspari III. du nom, & de Suzane de Riqueti sa seconde, il a eu plusieurs enfans, un desquels fut reçû Chevalier de Malte l'an 1672. Cette famille porte d'azur, à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois étoiles à huit rais de même, deux en chef & une en pointe. *Suports*, deux lions d'or. *Cimier*, une fleur de lys de même.

GASQUI.

Entre les familles Nobles de la vil-

le de Manosque, Celle de Gasqui est l'une des plus anciennes, & s'est toûjours maintenuë dans sa Noblesse depuis Barthelemi Gasqui, lequel ayant été recherché par le Bailli de Manosque de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, qui lui vouloit faire payer quelques droits, ausquels il n'étoit pas sujet, attendu sa qualité, il eut recours au Roi René Comte de Provence, duquel il obtint des Lettres Patentes en datte du 17. d'Avril 1459. portant declaration de Noblesse en sa faveur, avec deffences au Bailli de Manosque de le comprendre au payement de ces droits, à peine de cent Marcs d'argent. Barthelemi Gasqui étant mort l'an 1479. ses biens furent partagés par Pierre & Jacques Gasqui ses enfans, entre lesquels Pierre qui testa l'an 1514. continua la posterité, ayant été pere d'Arnoux Gasqui. Celui-ci fit son Testament l'an 1558. & laissa de Magdeleine de Gombert des Seigneurs de Dromon, & de saint Geniés, deux fils, Melchion & Joseph de Gasqui, qui ont fait deux branches. Joseph eut de Magdeleine Peliciere sa femme, Jordan Gasqui, qui de Loüise

d'Aimini sa femme, a laissé Loüis de Gasqui marié depuis l'an 1648, avec Jeanne de Lombard.

Melchion Gasqui fils aîné d'Arnoux, l'an 1597. fut fait Capitaine d'une des Galeres du Roi, & Commandant dans la Forteresse de Breganson qu'il avoit fait construire à ses dépens. Breganson étoit auparavant comme une Isle deserte, & son Château ruiné, mais le Capitaine Gasqui l'ayant reparé, il le mit en un état que les navires qui abordoient cette Isle pour se rafraichir, y trouvoient une retraite assurée, & les Oficiers y étoient par lui splendidement regalez, comme aussi tous ceux de ses amis qui l'alloient visiter. Il laissa d'Anne de Blancard sa femme, Josef, Honoré, Catherine, & Diane de Gasqui. Ces deux filles épouserent deux freres de la famille des Chailans Seigneurs de Mouriés, Josef succeda au Goüvernement de Breganson, ensuite de la demission que son pere lui en fit l'an 1606. & il donna combat l'an 1607. contre une Galiote Turque qu'il prit avec plusieurs de ces Infideles dont il en envoya 28. à Marseille qui furent

mis

mis forçats sur une des Galeres du Roi il mourut sans enfans : Honoré de Gasqui son frere fut après lui Gouverneur de Breganson, & aquit du Roi par engagement le Domaine de cette Place, & de ses dépendances, laquelle dès l'an 1574. avoit été érigée en Marquisat en faveur du Baron de la Garde. Honoré de Gasqui épousa l'an 1615. Margurite de Castelane, fille de Roland de Castelane Seigneur de Montmeyan de laquelle il eut Claude François & Jean de Gasqui, Seigneurs de Breganson, qui furent compris dans l'Arrêt des Commissaires deputez par le Roi, qui les maintenoient dans leur Noblesse du 19. de Decembre 1668. Ils avoient un frere nommé François-Joseph de Gasqui-de Breganson, qui fut reçû Chevalier de Malte l'an 1651. L'écu de leurs Armes est écartelé en sautoir, de gueules & d'or, à deux fleurs de lys, & deux roses de l'un en l'autre.

GASSAUD.

Famille de Forcalquier venuë de Dauphiné habiter dans cette ville, où Jean-Antoine Gassaud, l'un des plus fameux Avocats de son tems, après

avoir exercé cette profession au Parlement de Dauphiné pendant 40. ans, merita par son grand sçavoir des Lettres de Noblesse que le Roi lui accorda au mois de Juillet de l'an 1662. confirmées par d'autres du mois de Decembre 1667. en consequence desquelles Loüis & Pierre de Gassaud ses enfans furent maintenus dans leur Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi lors de la derniere recherche le 23. de Mars 1668. Loüis de Gassaud, sieur de Beaurepaire est marié depuis l'an 1661. avec François Perrachon, & Pierre de Gassaud, son frere puîné avec Suzanne de Taxil depuis l'an 1666. d'azur, à une tour d'or, massonnée de sable.

GASSENDI.

Cette famille lors de la derniere recherche, justifia qu'elle descendoit de François Gassendi qui avoit une portion de la Seigneurie de Sigoyer, & qui fut marié l'an 1503. avec Claire de Bonnet de la ville de Digne, dont Gervais Gassendi qui fit son Testament l'an 1542. & qui d'Elzeasse d'Arnaud, eut Barthelemi Gassendi marié l'an 1561. avec Loüise Perdiguier

de la ville de Riez. De ce mariage il y eut Honoré & Antoine de Gassendi: Celui ci épousa Marguerite de Bertet de la ville de Moustiers, & eut deux fils qui furent tous deux mariez, & ont fait deux branches à Riez. Honoré Gassendi Seigneur de Campagne & Conseigneur de Riez, de Jeanne de Fort sa femme, a eu entre autres enfans Marc-Antoine & Prosper de Gassendi. Celui-ci quelques années avant sa mort, s'étant rétabli en prenant un Office de Conseiller Secretaire du Roi, & Contrôleur dans l'une des Chancelleries de Provence, a laissé plusieurs enfans, entre lesquels Esprit & Jean-François de Gassendi, l'un Lieutenant particulier au siege general d'Aix, & l'autre Auditeur de la Cour des Comptes, & Seigneur de Campagne, tous deux mariez, & ayant des enfans forment deux branches dans Aix.

Marc-Antoine Gassendi, fils aîné d'Honoré, fut Seigneur de Campagne, puis de Tertonne, de Torame & de la Féne, & Lieutenant au siége de Digne. Il eut d'Anne d'Espitalier sa femme, entre autres enfans, Jean-Pierre

de Gassendi, Seigneur de Tartonne, de Torame, de la Péne, & de saint Antonin, lequel après avoir exercé durant plusieurs années un Office de Conseiller aux Comptes, est à présent Président aux Enquêtes du Parlement, & Chef de toute la famille de Gassendi. Il est marié depuis l'an 1652. & a de Catherine de Boyer, Dame de Trevans sa femme, Marc-Antoine de Gassendi, Seigneur de Trevans & de Tartonne, non encore marié. Cette famille porte d'azur, à un Dauphin d'argent, au chef d'or, chargé de trois piés d'aigle de sable.

GAUFRIDI.

Cette famille subsiste en la personne de Jaques-Josef de Gaufridi Baron de Trets, & de ses freres, enfans de Jean-François de Gaufridi Conseiller au Parlement d'Aix, & d'Anne de Grasse sa femme sœur du Baron de Moans. Ils preuvent leur généalogie depuis Berenger de Tritis, ou de Trets, leur douziéme ayeul, Seigneur en partie de Pourrieres qui vivoit environ l'an 1230. La génealogie que M. le Conseiller de Gaufridi leur pere a faite imprimer quelques années avant sa

mort, donne pour pere à ce Berenger de Trets, Pierre Geofroi ou Gaufridi, vivant en l'an 1182. & pour ayeul *Geofroi* de Marseille qui vivoit l'an 1150. & qui étoit un des enfans de Pons de Peinier, un des Vicomtes de Marseille. Les raisons qu'il aporte pour justifier cette filiation sont très fortes, & j'y souscris d'autant plus volontiers que je lui ai indiqué & fourni des titres qui prouvent les trois premiers degrès de sa généalogie depuis ce premier Berenger, & qui font voir que ses descendans durant plus d'un siécle ont porté alternativement le nom de Tréts avec celui de Gaufridi, & qu'ils avoient une portion dans la terre de Pourriéres : & comme le nom de Tréts & de Gaufridi a été porté par plusieurs de ceux que nous sçavons être issus des Vicomtes de Marseille, & que d'ailleurs la terre de Pourriéres étoit du patrimoine de ces Vicomtes : il est hors de doute que la Maison dont je parle en est aussi descenduë. Cependant voiçi la suite de Berenger de Trets premier du nom. Il fut pere de Berenger de Tréts & de Pierre Gaufridi Chevalier : Berenger mourut sans posteri-

té, & ce fut Berenger ſon neveu fils de Pierre Gaufridi ſon frere, qui recueillit ſon heritage l'an 1289. Ce Berenger troiſiéme (que je nommerai ici II. du nom de cette branche à cauſe que Berenger ſon oncle n'a point eu de poſterité) fit ſon Teſtament l'an 1338. & laiſſa deux fils, Cabrit de Trets & Pierre Gaufridi. Cabrit de Trets fut legataire d'une Baſtide Noble au terroir d'Alauch, que Bertrand des Baux Comte d'Avelin avoit donnée l'an 1284. à Berenger de Trets ſon pere, & ne laiſſa que des filles; Pierre Gaufridi ſon frere fut Seigneur de Pourriéres, & laiſſa de Marguerite de Montolieu ſa femme, Berenger de Trets III. du nom, Conſeigneur de Pourriéres, marié avec Mabile de Conchis, laquelle étoit veuve de lui l'an 1349. & de laquelle il eut Pietre Gaufridi Conſeigneur de Pourriéres, lequel fut auſſi Seigneur de Colongue, & en partie de Gardane, par le mariage qu'il contracta le 25. de Mars de l'an 1363. avec Alemane de Colongue, fille d'Hugues Seignr. de Colongue, & d'Alemane de Boniface. Il eut de ce mariage, Urbain,

& Loüis Gaufridi. Urbain fut Seign. de Colongues, dont le fils Hugues Gaufridi ne laissa que des filles. De sorte que la posterité fut continuée par Loüis Gaufridi frere puîné d'Urbain : il eut d'Honorée de Rossero sa femme, Antoine Gaufridi, qui fut Maître d'Hôtel du Roi René, par Lettres du 19. Decembre 1458. & qui de Berengue de la Cepede eut Loüis Gaufridi II. marié avec Marguerite de Scalis, dont Antoine, Alexis, & Pierre Gaufridi. Antoine fut Conseiller au Parlement, & ensuite Seign. de la Galiniere par Catherine de Pinelli, sa femme, de laquelle il n'eut que deux filles mariées, l'une dans la Maison de Garnier Montfuron, & l'autre dans celle de Vento : Pierre fut marié avec Alayonne de Pinelli sœur de Catherine, dont le fils Guillaume Gaufridi ne laissa que deux filles mariées, une dans la Maison de Seguiran, & l'autre dans celle de Michaëlis. Alexis Gaufridi deuxiéme fils de Loüis II. est le seul dont la posterité subsiste : il se maria l'an 1530. avec Delphine de Catalan, fille de Pierre Catalan, Seigneur de Verdaches, dont

entre autres enfans, Claude, & Arnaud Gaufridi. Claude fut Conseiller aux Comptns, & sa posterité est tombée en quenoüille. Arnaud fut second Consul d'Aix aux années 1598. & 1608. & épousa l'an 1591. Françoise de Pena, fille du sçavant André Pena, Conseiller au Parlement d'Aix, de laquelle il eut Jaques Gaufridi President au Semestre du Parlement, & l'un des plus sçavans Hommes que nous ayons eu dans le pays, particulierement dans l'Histoire de la Province & des familles. Il est mort l'an 1684. âgé de 87. ans, dans sa maison de Campagne hors de la ville d'Aix, où il s'étoit retiré depuis 20. ans, ne songeant qu'à l'affaire de son salut, & dans la pratique des vertus Chrêtiennes, particulierement de la charité envers les pauvres, & de l'Oraison.

Il eut de Françoise de Rabasse des Seigneurs de Vergons, deux fils, Jean-François, & Antoine de Gaufridi. Antoine est d'Eglise, Jean-Ftançois est mort Conseiller au Parlement, Il a été assez heureux sur les derniers jours de sa vie d'aquerir la Terre de Trets, de laquelle ses predecesseurs avoient long-

long-tems porté le nom, & d'avoir achevé l'Histoire de Provence, qui est l'une des plus curieuses, & des plus sexactes, qu'on ait encore vû. On l'imprime actuellement à Aix par les soins de M. l'Abbé de Gaufridi son frere. Cette Maison porte tranché de gueules & d'argent : Ce sont des Armes qui par leur simplicité découvrent assez que leur origine est des premiers siecles que l'usage des Armoiries s'introduisit. *Suports*, deux licornes d'argent. *Cimier*, une licorne naissante de même. *Crie*, GAUFRID.

GAUTIER.

Les Seigneurs d'Aiguine & de Vacheresse, Barons de Senez, du nom de Gautier, descendent de Loüis de Gautier, qui l'an 1556. & le 21. de Septembre, aquit la part que le Seigneur de Carces avoit à la Baronie de Senez, dont il fit hommage au Roi le 18. Juin 1560. étant pour lors Gouverneur de cette Ville. Je n'ai pas sçû son aliance ; mais seulement qu'André de Gautier, son fils, lui succeda, & fut Seigneur temporel de la ville de Senez. Celui-ci se maria le 2. de

Mai 1568. avec Blanche de Sabran, fille de Loüis de Sabran Seigneur de Beaudinar, & d'Aiguine, pour les droits de laquelle il eut la moitié de la Seigneurie d'Aiguine, dont il fit hommage au Roi l'an 1596. Baltazar de Gautier ſon fils, Chevalier, Seigneur d'Aiguine & de Clumans, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, l'an 1619. & il avoit épouſé dès l'an 1599. Blanche de Salettes, fille de Melchion de Salettes Seigneur de ſaint Mandriés, & Viguier de Toulon. Marc-Antoine de Gautier, Baron de Senez, Seigneur d'Aiguine, de Vachereſſe, de Canjeurs, & de Clumans en partie; iſſu de ce mariage, ſe trouva à la repriſe des Iſles de ſainte Marguerite l'an 1637. fut fait Syndic de la Nobleſſe l'an 1639. & premier Procureur du Pays l'an 1666. Il s'étoit marié l'an 1624. avec Aimare de Thomas, fille de Gaſpar de Thomas Baron de ſainte Marguerite & de la Garde, ayant laiſſé de ſon mariage entre autres enfans, Joſef, Jean, Antoine, Jean-Loüis, Blanche & Iſabeau de Gautier. Blanche eſt mariée avec Baltazar de Vil-

leneuve, Seigneur de Vauclause & de Bargemont, & Isabeau avec le Seign. de Sartous du nom de Durand. Jean, & Jean-Loüis ont été reçûs Chevaliers de Malte: celui ci a été Capitaine au Regiment du Roi, & est à present Lieutenant de Roi à Exiles en Dauphiné; Antoine Baron de Senez, ci-devant Capitaine de Grenadiers, est à present Lieutenant de Roi dans la Ville & Citadelle du Saint Esprit en Languedoc, & Josef leur frere aîné fut marié l'an 1656. avec Therese de Clapiers, fille d'Esprit de Clapiers Baron de Greoux, dont il y a un seul fils, Marc-Antoine de Gautier, Seigneur d'Aiguine, ci-devant Lieutenant au Regiment du Roi. Cette famille porte d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une colombe d'argent.

GAUTIER.

C'est ici une autre famille du nom de Gautier qui habite dans Aix, & où elle a toûjours depuis cent ans possedé des Offices au Parlement ou aux Comptes. Sufren Gautier qui en est la tige eut deux fils, Honoré &

Josef de Gautier. Celui ci fut d'Eglise, Docteur en Theologie, & Prieur de la Valette. Il mourut l'an 1647. âgé de 93. ans, & dans la reputation d'un des plus sçavans hommes de son tems, particulierement dans les Mathematiques. Honoré de Gautier son frere, fut reçû Conseiller au Parlement l'an 1593. & eut de N. de Desideri sa femme, deux fils. Antoine & Honoré de Gautier. Celui-ci fut d'Eglise, & Prieur de Roquefeüil, & comme son Oncle, fut aussi fort sçavant dans les Mathématiques. Antoine son frere, Seigneur de Gardane, de Mimet, de Valabres & de saint Pierre, fut reçû Conseiller au Parlement dans l'Office de son pere l'an 1615. & il est mort Doyen : il avoit épousé l'an 1616. Lucrece de Perier fille de Julien de Perier Conseiller au Parlement, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre lesquels Julien, Jean-Baptiste, & Jean-Augustin furent mariez. Julien Seign. de Gardane, Conseiller au Parlement, est mort sans enfans : Jean-Baptiste Seigneur de la Mole Avocat general au même Parlement n'a point laissé de mâles. Et Jean-Augustin Seigneur de Valabres &

de saint Pierre, Conseiller aux Comptes, fut marié l'an 1661. avec Lucrece d'Espagnet, de laquelle il a des enfans, entre lesquels Antoine de Gautier son aîné est à present pourvû en survivance de l'Office de son pere. Cette famille porte d'azur à deux Eperons d'or garnis de même, posez en pal, & rangez en fasse, les molettes en haut, au Chef d'argent, chargé de trois étoies de gueules. *Suports*, deux Aigles. Devise DEDIT ÆMULA VIRTUS. Outre ces familles du nom de Gautier il y en a encore une qui est issuë de Jean Gautier Seigneur de Grandbois, qui fut fait Viguier de Marseille l'an 1572. & premier Procureur du pays l'an 1586. Elle porte selon Nostrad. page 834. d'or à un cœur enflamé ou brulant de gueules, au Chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. Comme je n'en ai pas vû les titres, je n'en puis pas dire davantage.

GEOFROI.

Cette famille dite dans les Contracts Latins *Gaufridi*, comme l'autre ci-devant, est pourtant diferenre en Armes, & en origine. Celle-ci porte d'azur à une fasse d'argent, chargée

d'un croiſſant de gueules, & accompagnées de trois étoiles d'or, deux en chef, & une en pointe. Et elle prouve ſa deſcendance depuis Noble Loüis Geofroi habitant du lieu d'Oize au Dioceſe de Digne, lequel avec Raimond Geofroi ſon frere aîné, aquit divers biens l'an 1358. il vivoit encore l'an 1394. & fut pere d'Antoine Geofroi, lequel de Rixende de Bras ſa femme, des Seigneurs de ſaint Julien d'Aſſe, eut George, Loüis, Pierre, & Barthelemi de Geofroi: Ces quatre freres firent l'aquiſition de la Seigneurie de la Tour-Lauze proche la ville de Digne le premier de Septembre 1458. George Seigneur de la Tour eut deux enfans, Jaques & Etienne de Geofroi Seigneurs de la Tour, qui ont fait les deux branches, qui furent maintenuës dans leur Nobleſſe par Arrêt des Commiſſaires deputez par le Roi le 24 de Mars de l'an 1667. en la perſonne de François de Geofroi Seigneur de la Tour, Procureur du Roi au Siége de Siſteron, marié avec Thereſe de Vinſon, & qui eſt le Chef de la branche iſſuë de Jaques de Geofroi Seigneur d'Aiglun & des Sieyes; Et

en la personne d'Antoine de Geofroi Conseiller au Siége de Digne, & de Pierre de Geofroi, son fils, Seigneurs en partie de la Tour-Lauze, issus de la branche d'Etienne Geofroi, autre fils de George Geofroi.

GEORGE - D'OLIERES.

La famille de George surnommée d'Olieres est depuis plus de deux cens ans à Marseille : Elle se dit originaire de la ville de Vienne en Autriche, où se trouve une famille de ce nom, laquelle a exercé les premieres Charges de ce Pays-là, & possedé des Châteaux, Terres & Seigneuries considerables, suivant le Certificat donné à la famille de George de Marseille du 20. Decembre 1574. par Auger Bosbecke grand Chambellan des Archiducs Mathieu & Maximilien d'Autriche.

Le plus ancien qu'on trouve de ce nom en Provence, est Noble Raimond George *alias* d'Olieres de la ville de Brignole, marié l'an 1419. avec Alasie Martine, de laquelle il eut Elzeas George, dit d'Olieres, qui fut Notaire & Secretaire du Roi, & habita à Marseille : il eut de Loüise

Martine ſa femme, Priant, & Mathieu George-d'Olieres : Priant ne laiſſa que deux filles mariées, l'une dans la Maiſon de Duranti de la ville d'Aix, & l'autre dans celle de Cabre de Marſeille : Mathieu George-d'Olieres eut deux fils, Raimond & Eſparron de George qui firent deux branches. De Raimond de George deſcend la branche des ſieurs de Lumenie, de laquelle eſt Chef Jaques de George-d'Olieres ſieur de Lumenie, marié l'an 1657. avec Lucrece de Sacco, de laquelle n'ayant eu que des filles, il s'eſt remarié & il a des enfans. Et d'Eſparron de George deſcend la branche des Seign. de Gréaſque, laquelle a donné des premiers Conſuls à Marſeille; mais cette branche ne ſubſiſte plus qu'en la perſonne de Claire de George-d'Olieres reſtée fille unique du mariage de Loüis de George-d'Olieres, Seigneur de Greaſque, & d'Anne de George-d'Olieres de la branche de Lumenie. Elle eſt mariée depuis l'an 1676. avec Charles de Caſtelane Seigneur d'Auzet, ſans avoir eu des enfans. Cette famille porte d'azur à une faſſe d'or, accompagnée de

trois bouts de fer de fleche d'argent, deux en chef, & un en pointe. Elle obtint des Lettres de réabiliation l'an 1564. à cause que quelques-uns avoient anciennement exercé le Notariat : quoique ces Offices anciennement ne dérogeassent pas, particulierement dans le tems qu'on contractoit en Latin, comme on faisoit lorsque ceux de cette famille furent pourvûs de ces Offices.

GERENTE.

Comme le nom de cette Maison s'écrivoit anciennement *Jarento*, & que ce n'est que depuis environ un siecle qua l'on écrit *Gerente*, on a crû qu'elle étoit originaire de la Proviuce de Bourgogne, où le nom de Jarento étoit connu long tems auparavant qu'en Provence. L'on en a un celebre monument dans l'Abbaye de saint Benigne à Dijon, depuis l'an 1105. au tombeau du bon Jarento, qui après avoir été Gouverneur d'Hugues Duc de Bourgogne, fut Abbé de ce Monastere, où on lit encore son Epitaphe raportée par Nostradamus, & par le sieur des Acords, conçûë en ces termes.

Dormit hic Jarento
Venerandus; in hoc monumento.
Qui tibi tam dignè
Servivit, Sancte Benigne.
Migravit Anno M. C. V.

Quoiqu'il en ſoit de cette origine, il eſt certain que cette famille eſt connuë en Provence depuis plus de 300. ans. Lantelme Jarento de la ville de Siſteron, fut l'un des Gentilshommes que la Province députa l'an 1352. vers la Reine Jeanne, & Loüis ſon mari à Naples, pour les ſuplier de ne point aliener leur Domaine. Guigonet Jarento, qui aparemment étoit ſon fils, fut Seigneur de Montclar, de Salonet, & de Gemenos, & ſurnommé le Grand, non-ſeulement pour le diſtinguer des autres de ſes ſucceſſeurs qui ont porté le nom de Guigonet; mais plus particulierement pour les grands Emplois qu'il eut, & par les grands ſervices qu'il rendit à ſes Souverains, & à ſa patrie. Il fut pourvû l'an 1365. d'un Office de Maître Rational de la Chambre des Comptes, pluſieurs fois député de la Province pour des affaires très-importantes, & aſſiſta preſque à tous les Etats généraux du Pays, où il fit

toujours paroître son grand zele pour sa patrie, & la force de son esprit & de son éloquence : mais particulierement à l'Assemblée des trois États du Pays tenus à Aix l'an 1390. où comme le raporte Nostrad. fol. 502. il harangua avec tant d'éloquence, & d'autorité, qu'il persuada cette Assemblée de faire des levées extraordinaires de gens de guerre pour chasser de la Provence Raimond de Beaufort Vicomte de Turenne, qui la ravageoit avec les troupes qu'il y avoit amenées. Guigonet mourut dans Aix où il fit son Testament le 6. de Janvier 1401. & laissa d'Alemane de Fabriciis sa femme, Baltazar Jarento son fils unique, Seigneur de Montclar, de Gemenos, de Senas, & de Salonnet, qui l'an 1434. après la mort de Loüis III. Roi de Sicile, & Comte de Provence, fut député pour en porter la nouvelle à René d'Anjou son frere, pour lors détenu prisonnier de guerre en Bourgogne, & dont ensuite il fut fait Maître d'Hôtel par Lettres du 8. de Juillet 1437. Il fit son Testament à Marseille le 9. Juin 1438. Son aliance fut avec Delphine de Pontevez,

fille de Berenger de Pontevez Seign. de Lambesc, de laquelle il eut deux fils, Elzear & Guigonnet de Gerente. Elzear fut Seigneur de Montclar, & de Salonnet, & fit une branche qui a donné un Evêque de Vence en la personne de Nicolas de Gerente qui siégeoit à cet Evêché l'an 1541. Cette branche a duré jusqu'à nos jours, ayant fini en la personne de Jeanne de Gerente, fille unique & heritiere de Paul de Gerente, Baron de Montclar, & Gouverneur de Seine, & de Cassandre de Bachis sa femme, qui fut mariée à François d'Astoüaud, Seign. de Lioux, auquel elle aporta la Baronie de Montclar. De ce mariage est issu François Loüis d'Astoüaud Baron de Montclar, marié avec Blanche de Ripert de la ville d'Apt, dont il y a des enfans.

Guigonet Jarento, ou de Gerente II. du nom, frere d'Elzear, fut Seigneur de Senas, & Chambellan du Roi René, & alié dans la famille des Guiramands Seigneurs de la Gremeuse, fit son Testament l'an 1477. un Codicile l'an 1482. & laissa entre autres enfans, Jean, Thomas, Baltazar, & Fouquet

de Gerente. Jean fut Seigneur du Tolonnet & de Vauvenargues, Maître rational en la Chambre des Comptes, puis Chancelier & Garde-Sceaux sous les Rois de Sicile, René, & Charles III. Comtes de Provence, & député en Cour de Rome l'an 1480. avec François de Luxembourg, pour prêter hommage au Pape au nom du même Charles III. pour le Royaume de Naples & de Sicile, & mourut sans enfans. Thomas de Gerente son frere succeda à ses biens,& continua la posterité; Baltazar fut marié avec Michele de Cabassole (de cette ancienne Maison qui a donné des Cardinaux & des Evêques à l'Eglise, & qui portoit d'or, à une bande de quatre lozanges de gueules, acostée de deux Cotices d'azur) & a fait la branche des Seigneurs de la Bruyére & de Cabanes, qui a donné plusieurs Chevaliers de Malte, & de laquelle est Chef François-Gabriel de Gerente Seign. de la Bruyere & de Cabanes, marié depuis l'an 1637. avec Marie-Magdeleine de Merles des Seigneurs de Beauchamp, de laquelle il y a plusieurs enfans. Et Fouquet de Gerente autre

fils de Guigonet II. qui avoit été destiné pour être Chevalier de Rôdes, comme il fut à Marseille pour passer la mer, se rendit amoureux d'une belle Demoiselle de cette Ville, nommée Doucete d'Astrio, ou d'Astres, & l'épousa le 19. de Decembre de l'an 1457. Il étoit Consul de Marseille l'an 1481. lors de la mort de Charles III. Comte de Provence, au Testament duquel il fut un des temoins, & il y est nommé Fouquet de Senas. Il accompagna ensuite le corps de ce Prince jusques à Aix avec le grand Senechal du pays, tous deux montez sur des chevaux à housses de velours noir, comme il est raporté dans l'Hist. de Marseille par le sieur de Rufi. Fouquet de Gerente fut ensuite fait Ecuyer d'Ecurie du Roi Loüis XI. & laissa Jean de Gerente son fils unique qui continua cette branche à Marseille, qui subsiste encore en la personne de Jean-Baptiste de Gerente Seigneur de Veneles, lequel quoique marié deux fois n'a point eu d'enfans, un sien frere qui étoit Chevalier de Malte, a quitté la Croix pour se marier : mais il n'a encore que des filles, ce qui

fait aprehender que cette branche ne finisse en leur personnes.

Thomas de Gerente Seigneur de Senas, qui succeda à son frere Jean Seigneur du Tolonnet & de Vauvenargues, fut Maître d'Hôtel du Roi Loüis XI. & Gouverneur des Châteaux d'Orgon, & d'Aigalieres, & épousa Loüise de Glandevez fille d'Helion de Glandevez Seigneur de Fauçon, de laquelle il eut Claude, François, & Baltazar de Gerente. Claude fut Seigneur de Senas, Conseiller au Parlement de Provence, & marié avec Marguerile de Pontevez, de laquelle il n'eut que des filles. Baltazar fut President de la Chambre des Comptes en 1522. puis Evêque de Vence l'an 1531. & de S. Flour en Auvergne l'an 1541. jusqu'en 1548. qu'il fut transferé à l'Archevêché d'Embrun, où il fit son Testament l'an 1553. & mourut quelque tems après.

François Gerente Seigneur de Senas, de Varages, & du Tolonnet, fut Conseiller & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Maître Rational, puis President de la Chambre des Comptes & Cour Rigoureuse d'Aix,

par lettres du 24. Septembre 1512. J'ai vû des Lettres expediées en son nom de l'an 1513. où il prenoit ces qualitez, FRANCISCUS JARENTE, *Juris utriusque Doctor, Dominus de Tholoneto, Regius Consiliarius, Magister Requestarum hospicii Domini nostri Regis ac Magister Rationalis, Curiaque Cameræ Regiæ Rationum Civitatis Aquensis* PRESIDENS, *&* *Judex.* On a oublié de le mettre en son rang dans la liste des premiers Presidens aux Comptes, & il a été confondu avec Baltazar de Gerente son frere, qui ne fut reçû qu'après lui l'an 1522. François Jarente ou de Gerente épousa Marie de Castelane des Seigneurs d'Esparron, de laquelle il eut Baltazar de Gerente I. Baron de Senas, qui fut le bisayeul de Charles de Gerente à present vivant, Marquis de Senas, marié avec la fille de Geofroi Luillier Seigneur d'Orgeval Maître des Requêtes, & qui avoit été Intendant en Provence. La Maison de Gerente porte d'or, à un sautoir de gueules. *Suports*, deux lions d'or. *Cimier*, une pucelle échevelée ayant les bras croisez, & tenant deux bannieres au blazon de l'Ecu. Et pour

pour devise, SUBTILITE' DE GERENTE, qui est le soubriquet que le Roi René donna à cette famille, lorsqu'il en donna à quelques autres des plus qualifiées de la Provence.

GIBERT.

Famille de la ville d'Aix, issuë de Conseillers Secretaires du Roi, & Contrôleurs en la Chancellerie de Provence. Etienne Gibert qui fut pourvû d'un de ses Offices l'an 1608. fut pere de Josef, de Raimond, & d'Henri Gibert, parmi lesquels Josef succeda à l'Office de son pere, & il y fut reçû l'an 1631. De celui-ci est né Loüis Gibert marié depuis l'an 1664. avec Victoire d'Hugoleni, & porte d'or, à un lion de gueules, au chef d'azur chargè de trois étoiles d'or.

GILLES.

Laurens Gilles de la ville de Marseille, en consideration de son merite personnel, & des services qu'il avoit rendus au Roi en divers Emplois qu'il avoit eu dans la Maison de Ville, fut anobli par Lettres de l'an 1662. confirmées par autres Lettres de l'an 1667. Il a eu de Claire de Durand sa femme, Antoine Gilles,

marié avec Marguerite d'Hortigue issuë par divers degrès de Jean Hortigue qui avoit été anobli par le Roi François I. l'an 1515. Et de ce mariage il y a des enfans, entre lesquels Laurens Giles II. qui étoit l'aîné & qui a peri sur la mer, avoit été Lieutenant dans le Regiment de la Reine, s'étoit trouvé aux guerres d'Hollande, du depuis en celle de Flandres, au combat de Senef, à la prise de Limbourg, & ensuite au siege d'Aire, où il se distingua, ayant en plein jour passé le fossé à la nage, suivi seulement de deux soldats, pendant que les autres alloient passer un petit pont à fleur d'eau pour aller à l'attaque. Cette famille porte par concession du Roi, d'azur à une fleur de lys d'or.

GIRAUD.

La famille des Seigneurs de Piosin, & de Montauban du nom de Giraud, en Latin *Giraudi*, & qui fait sa demeure à Toulon, est originaire de la ville d'Hiéres, & elle descend de Pons Giraudi, ou de Giraud, qui porta les armes dès sa plus grande jeunesse Il eut Commission pour commander la milice d'Hiéres en cas que les enne-

mis y voulussent faire descente, par Lettres de l'an 1508. données par Loüis de Fourbin, Seigneur du Luc, Conseiller au Parlement, Commissaire à ce député. Il eut pareille Commission donnée l'an 1542. par Loüis Adémar Baron de Grignan, Lieutenant pour le Roi en Provence, & pour le même sujet.

Pons Giraudi épousa l'an 1512. Honorée de Cambe, des Seigneurs d'Orves, de laquelle il eut Jean Giraud qui porta les armes comme son pere, & qui eut Commission donnée par le Roi Henri II. le 28. d'Octobre 1556. de lever une Compagnie de cent hommes & de la conduire en Piémont dans l'Armée commandée par le Duc de Guise. Il épousa l'an 1559. Marte de Seguiran, de laquelle il eut Palamedes de Giraud qui fut Seigneur de Piosin, à cause du mariage qu'il contracta l'an 1589. avec Françoise de Signier, fille de Claude Signier Seigneur en partie de Piosin. Palamedes de Giraud fut pourvû l'an 1593. de l'Office de Lieutenant de l'Amirauté de Toulon, & laissa Pierre de Giraud Seign. de Piosin & de Montauban, qui de

Marguerite de Colombi sa seconde femme a eu plusieurs enfans. D'argent à trois bandes d'azur, la deuxiéme chargée de trois têtes de loup d'or. *Suports*, deux loups, *Cimier*, un loup de même.

GIRAUD.

C'est ici une autre famille qui fait sa demeure dans Arles : Henri Giraud de qui elle descend fut anobli par Lettres du 5. Juin 1586. en consideration des services que lui & ses predecesseurs avoient rendus à la guerre. Honoré de Giraud son fils épousa l'an 1602. Jeanne de Brunet, de laquelle il eut Trophime & Etienne de Giraud. Trophime marié l'an 1638. avec Antoinette de Cays a laissé Giles, & Joseph de Giraud. Giles est marié depuis l'an 1667. avec Therese d'Aiguieres. D'azur, à une fasse d'or, accompagnée de trois têtes & cols de loups coupées de même.

GIRAUDON.

Cette famille tire son origine de la Province de Poitou où il y a plus de 300. ans qu'elle étoit connuë en la personne d'un du nom de Giraudon, dit le Roux, l'un des Gentishommes

de la Maison du Comte de Poitou. Ce gentilhomme qui depuis se retira en Provence, où il se rendit amoureux d'une Demoiselle de la Maison de Flotte, rendit son nom fameux par ses belles Poësies en langue Provençale, comme il est raporté par les Historiens qui ont écrit la vie des Poëtes Provençaux. Cette famille ne subsiste plus qu'en la personne de deux freres, Jaques & Antoine de Giraudon, enfans d'Antoine de Giraudon, & de Claire de Gasquet. Jaques n'a point d'enfans de Marguerite d'Expili, sa femme : mais Antoine son frere, de Jeanne de Cabanes sa femme (fille de Jean de Cabanes, Seigneur de saint Savournin, & d'Isabeau d'Hostager) en a six ; sçavoir quatre mâles & deux filles. Cette famille de laquelle il y en a plusieurs qui ont porté les armes pour le service de nos Rois, possede une Chapelle dans l'Eglise des Carmes Dechaussez à Marseille, où ses Armes paroissent ; sçavoir d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croissant d'argent.

GLANDEVEZ.

La ville de Glandeves (qu'on prononce en Provençal Glandevez) & qui a donné le nom à cette illuſtre famille, étoit autrefois le ſiége de l'Evêché, & elle portoit anciennement le titre de Comté. Milo Montanus dans une Charte de l'Egliſe d'Apt de l'an 835. eſt qualifié Comte de Glandevez, & nous aprenons des Chartes de l'Abbaye de ſaint Honoré de Lerins, que cette Ville conſerva ce même titre juſques environ l'an 1100. Elle fut détruite il y a trois cens ans par les troupes de Raimond Roger Vicomte de Turenne, & il ne reſte plus que ſon Egliſe qui eſt encore la Cathédrale de l'Evêché de Glandeves, dont le ſiege a été transferé à la ville d'Entrevaux. Ses anciens Seigneurs qui dans quelques titres ſont apellez Fondateurs de cette Egliſe, étoient très-puiſſans dans le pays. J'ai déja parlé, ſous le nom des Balbs, de l'origine, de l'ancienneté, & de la grandeur de cette Maiſon, & des groſſes Terres qu'elle a poſſedé dans les ſiecles paſſez; & j'ai remarqué qu'elle avoit fait pluſieurs branches, entre leſquelles celle des Barons de Glan-

devez est une des plus illustres. Pierre Balb Seigneur de Glandevez, decedé avant l'an 1232. en est la tige, & ce fut le dernier de Septembre de cette année, qu'Anselme & Jean ses enfans partagerent sa succession. Anselme eut à sa part le Château de Glandevez, le Domaine de Montblanc, ce qu'ils avoient en la cité de Glandevez, Entrevaux, Villevieille, la Condamine d'Avenas, le Château de S. Caffien, & ce qu'ils avoient au Château de Toet & au Vilar; & Jean eut pour son partage le Château de la Rochette, Coalongue, le Puget-de Figete, la Pene, Chaudol, Cadenede, Todon, Gilete, & la Condamine de sainte Marguerite. La branche de Jean possedа longtems ces Terres, & particulierement celle de Coalongue, & elle retint le nom de Balb, & s'étant depuis habituée à Arles, (où par corruption elle fut apellée de Baud) elle y finit en la personne de Felise des Balbs, ou des Bauds mariée l'an 1560. à Nicolas d'Aiguieres Seigneur de Mejane. L'on voit encore dans l'Eglise de saint Trophime à Arles le tombeau de cette famille, orné de plusieurs écussons

chargez du ſeul belier de ſable, accolé d'argent, en champ d'or.

La poſterité d'Anſelme Seigneur de Glandevez ne porta point le nom de Balb, mais bien celui de Glandevez, à cauſe de cette Baronie qui lui échut en partage; elle porta neanmoins durant quelque tems le nom de Feraud, à cauſe qu'Anſelme, Seigneur de Glandevez, épouſa l'heritiere de la Maiſon des Ferauds Seigneurs de Torame: & comme en elle finit l'ancienne race des Ferauds, & qu'elle aporta la Terre de Torame à ſon mari, cela donna lieu à ſes deſcendans de porter le nom de Feraud, & d'en prendre les Armes, qui du depuis ont été celles de la Maiſon de Glandevez; ſçavoir faſſé d'or & de gueules de ſix piéces. De ce mariage ſortit Guillaume de Glandevez ſurnommé Feraud, Seigneur de Glandevez & de Torame, qui l'an 1282. aquit la Terre de Châteauneuf les Charbonnier au Diocéſe de Siſteron. Il fut Seigneur de Cuërs par le moyen de Beatrix des Vicomtes de Marſeille Dame de Cuërs, qu'il épouſa vers l'an 1265. & de ce mariage il eut Boniface, Iſnard, Anſelme,

selme, Elzear, François & Catherine de Glandevez. Boniface fut Seign. de Glandevez, & mourut sans enfans l'an 1320. Isnard son frere fut Seign. de Glandevez après lui, & continua la posterité : Anselme fut Evêque de Glandevez ; & Elzear fut Evêque de Toulon, tous deux Executeurs du Testament de leur frere aîné de l'an 1320. François fut Seigneur de Châteauneuf, & fit une branche dont les biens passerent depuis dans la branche des Barons de Fauçon, & Catherine fut mariée à Richard de Gambatezzâ Seigneur de Faucon grand Senechal de Provence, duquel elle n'eut point d'enfans, il la laissa pourtant heritiere de la Terre de Faucon, dont elle disposa l'an 1334. en faveur de Guillaume de Glandevez son neveu.

Isnard Feraud de Glandevez, dit le vieux, Seigneur de Cuërs, de Glandevez, & de Torame, épousa l'an 1316. Emenjarde d'Olieres, fille d'Isnard d'Entrevenes Baron d'Olieres, laquelle eut pour ses droits la Terre de Pourriéres : & de ce mariage nâquit Guillaume Feraud de Glandevez II. qui fut émancipé par son pe-

re l'an 1355. & qui mourut avant lui, laissant de Loüise de Villeneuve sa femme, entre autres enfans, Isnard, & Loüis de Glandevez, depuis lesquels cette Maison n'a plus porté le nom de Feraud, mais seulement celui de Glandevez, quoiqu'elle ait conservé les Armes des Ferauds. Ces deux freres transigerent entre eux l'an 1372. & par cet acte Loüis eut pour ses droits la Seigneurie de Fauçon, il se maria ensuite avec Jeanne de Balb, de la branche des Seigneurs de Leouche & de Rimplais, dont sortit Helion de Glandevez Seigneur de Fauçon, qui fut Chevalier de l'Ordre du Croissant, & apellé le Chevalier sans reproche, pere de Pierre, de Loüis, de Raimond, & de Jean de Glandevez; Pierre fut Seigneur de Châteauneuf & Chevalier du Croissant comme son pere, & mourut sans enfans: Loüis fut Evêque de Marseille: Raimond fut Seigneur de Fruçon, grand Senechal de Provence, & Lieutenant de Roi en Dauphiné; & Jean fut Seigneur de la Garde près de Toulon. Ces deux ici firent deux branches à present éteintes. De Raimond est issuë celle des Seigneurs de

Faucon dont les biens ont passé dans la Maison de Forbin, Marquis de Janson ; & de Jean est issuë celle des Seigneurs de la Garde, dont les biens ont passé dans la Maisou de Thomas, & dans celle de Pontevez de Gien.

Isnard de Glandevez, frere aîné de Loüis, fut Seigneur de Cuërs, de Glandevez, & de Pourrieres, & surnommé le Grand, non pas tant pour les grands biens qu'il posseda, qu'à cause des grands Emplois qu'il eut, & des grands services qu'il rendit à ses Souverains Comtes de Provence. Marie de Blois tutrice de Loüis II. son fils, Roi de Sicile & Comte de Provence, dans la guerre contre Raimond de Turenne, par Lettres du 6. de Juillet 1391. l'établit son Lieutenant & Capitaine general pour commander en cette qualité aux Baillages de Digne, de Seyne, de Moustiers, de Castelane, de Colmars, & autres lieux des montagnes de Provence. Nostrad pages 509. & 510. n'a pas oublié cet endroit de la vie du grand Isnard de Glandevez, ayant même remarqué que dans cette expedition il prit la ville de Colmars, & reduisit sous l'obéïssance de la Reine

& du Roi ſon fils tout le reſte du païs circonvoiſin. Le même Iſnard eut un grand demêlé avec l'Evêque de Glandevez en l'année 1406. touchant la Juriſdiction d'Entrevaux, qui juſtifie en quelque façon la tradition, qui porte que les Seigneurs de Glandevez ſont Fondateurs de cet Evêché. Car cet Evêque ſe plaignant des violences dont Bermond de Glandevez avoit uſé pour maintenir les droits de ſon pere ſur les habitans de la Ville d'Entrevaux, lui écrivit une Lettre en langage Provençal datée du 7. de Fevrier 1406. dans laquelle il y a ces paroles. *Bermond voſtre filh, & voſtres uficials an ennovat contro lo drech de ma Gleyſa, & reſonablament ſegon que ſi dis voſtra, & fondada per voſtres Payrons, &c.* Ces termes font aſſés voir qu'en ce tems là c'étoit une tradition reçûë, que les Seigneurs de Glandevez avoient été Fondateurs de cet Evêché, ſinon en ſon premier établiſſement, du moins pour en avoir augmenté le revenu d'un tems immémorial. Le grand Iſnard de Glandevez fit ſon Teſtament l'an 1406. par lequel il ordonne que ſon corps ſoit

porté en terre avec les céremonies accoûtumées, & qu'on observoit pour lors aux funerailles des Barons de la Province; c'est à sçavoir qu'il y ait deux hommes à cheval, l'un vêtu de blanc, & l'autre de noir, avec les Armes de sa Maison, portant chacun un drapeau ou banniere ornée aussi de ses Armes & traînant à terre, & que les chevaux qui serviront à cette Ceremonie soient de la valeur de 15. florins d'or, & qu'ils soient ensuite donnez au Couvent de Mont-rieu de l'Ordre des Chartreux. Il ne mourut pas alors; car il fit un Codicile le 11. Juin 1408. & mourut l'année d'après. Il fut enterré dans l'Eglise des Freres Precheurs à Aix le 21. de Mars de l'an 1409. où l'Evêque de Grace officia, comme on le trouve écrit dans le Livre de la Sacristie de ce tems-là. *Feria quinta quæ fuit* 21. *Martii fuit sepultus Dominus de Coreis, & Dominus Grassensis fecit officium.* Isnard de Glandevez eut des enfans de deux femmes, de la premiere apellée Audis de la Voute, Dame de saint Montan, en Vivarez, il eut Guillaume & Bermond de Glandevez. Bermond fut Seigneur de

Torame, & marié avec Marguerite de Blacas Dame d'Eſpinouſe, dont il n'eut qu'une fille, Filipone de Glandevez Dame d'Eſpinouſe, qui fut mariée avec Antoine de Villeneuve Seigneur de Flayoſc; Guillaume de Glandevez fut Seigneur de Cuërs, & marié l'an 1379. avec Briande de Trian, fille de Loüis, Vicomte de Talard, de laquelle il eut trois fils, Iſnard, Victor, & Raimond de Glandevez: Iſnard Seigneur de Cuërs ne laiſſa que des filles: Victor fut Seigneur de Pourrieres, & a fait la branche des Comtes de Pourrieres, & celle des Seign. de Beaudumenc, & Raimond fut Seigneur de Greoux, & fit la branche des Seigneurs de Greoux, de laquelle ſont iſſuës les branches des Seigneurs de Reillanete, de Puipin & du Bignoſc, de Puimichel, de Mirabeau, & de Chabrieres.

La ſeconde femme du grand Iſnard de Glandevez apellée Beatrix de ſaint Sauveur, fille de Filipe Balb, Seign. de ſaint Sauveur, lui engendra Pierre & Antoine de Glandevez qui firent deux branches: Pierre fut Baron de Glandevez, & fit la branche des Ba-

rons de Glandevez, de laquelle sont issuës celles des Seigneurs de Montblanc, & du Castelet ; & Antoine fut Seigneur de Torame la Basse, & de Cuges, & a fait la branche des Seigneurs de Cuges, de laquelle sont issuës celles des Seigneurs de Rousset & de Niozelles, & de laquelle il y a eu des Chevaliers-de Malte qui ont été Commandeurs & Grand Croix, & un Evêque de Sisteron en la personne de Toussains de Glandevez l'un des plus beaux esprits de ce siecle, & d'une grande autorité dans la Province.

Cette Maison porte, fassé d'or & de gueules de six piéces, la branche des Barons de Fauçon brisoit d'une étoile d'azur à six rais, posée à côté dextre de la premiere fasse. L'ignorance des peintres, & même de ceux de cette famille, a fait que tantôt ils ont representé ces Armes d'or à trois fasses de gueules, tantôt de gueules à trois fasses d'or. Ce qui parut dans la derniere recherche de la Noblesse ; car les Seigneurs de Montblanc, de Cuges, de Puimichel, & du Bignosc donnerent leurs Armes de gueules à trois fasses d'or, les Seigneurs de Beaudu-

menc de Pourrieres, & du Castelet, au contraire donnerent leurs armes d'or à trois fasses de gueules, ce qui est provenu de l'ignorance de ceux qui voyant trois fasses d'or, & trois fasses de gueules dans les Armes de Glandevez, n'ont pas sçû les representer par un fassé de six pieces comme elles doivent être, & comme elles sont effectivement dans tous les anciens Ecussons de cette famille, qui a aussi pour suports deux lions d'or, & pour devise le soubriquet que lui donna le Roi René; sçavoir, FIERTE' DE GLANDEVEZ. La méprise de Nostrad. est extrême, d'avoir dit en la page 509. que la Maison de Glandevez portoit trois fasses de sable.

GOMBERT.

Les Seigneurs de Dromon, de saint Geniés, & de Verdaches du nom de Gombert qui forment diverses branches en Provence se disent originaires d'Espagne, à cause peut-être que dans leurs Armes ils y trouvent des Lions & des Châteaux, qui sont des pieces qui composent les Armes de Castille & de Leon; mais comme ils n'ont pas des titres pour apuyer cette tradi-

tion, & que d'ailleurs le nom de Gombert est fort ancien dans la Provence, il y a beaucoup d'aparence qu'elle en est originaire. Il y a un quartier du terroir de Marseille qui porte le nom de Château Gombert, dont il y a des titres depuis avant l'an 1200. Pierre Roi d'Arragon & Berenger son neveu Comte de Provence l'an 1217. accorderent des Privileges particuliers à ceux de Marseille qui étoient allés habiter au Château Gombert, & l'on trouve qu'en 1230. Baldoüin Gombert étoit premier Consul de Marseille. C'étoit aparemment de cette ancienne race qu'étoit issu Pierre Gombert, qui fut Procureur général de Charles II. & depuis lequel on prouve la descendance par titres. Ce Pierre Gombert qui dans quelques Actes porte la qualité de Chevalier, a quit l'an 1305. ce que Filipe de Lavena avoit au lieu de Dromon & à sa Valée. Et l'an 1309. il acheta aussi les Terres de Brianson, d'Auton, & de saint Geniez, & quelques autres portions que divers particuliers avoient à Dromon. Il mourut l'an 1311. & laissa Jaques de Gombert son fils heritier, & qui fut Sei-

gneur de Dromon, d'Auton, de Briançon, d'Entrepeires, de Salignac, de Baudimenc & de ſaint Geniés. Jaques fit hommage de ſes Terres au Comte de Provence le 9. Mars 1351. & pluſieurs aquiſitions à Dromon aux années 1359. 1362. & 1372. & laiſſa deux fils, Amiel, & Geofroi de Gombert. Amiel Seigneur en partie de Dromon & de Belafaire, n'a point laiſſé de poſterité : Geofroi ſon frere la continua, ayant été pere de Jean Gombert Seigneur de Dromon qui eut deux fils, Antoine & Bertrand de Gombert : Ces deux freres furent chacun la tige de pluſieurs branches ; d'Antoine eſt iſſuë la branche des Seigneurs de Dromon & de ſaint Geniés, qui ſont encore en état, aliée aux Maiſons de Damian, d'Urre, de Laugier, de Villeneuve, de Blacas, & de Coriolis, & de laquelle il y a des Chevaliers de Malte : & celle des Seigneurs d'Albaron ou du Baron, vers Arles, & des Seigneurs de Châteauvieux, dont les branches ſont finies ; ſçavoir celle des Seigneurs du Baron, dans la famille de Roux Targues, & dans celle de Peruſſiis, & celle des Seigneurs de

Châteauvieux dans la famille de Demandols, & dans celle de Monier de Pignans.

Bertrand de Gombert frere puîné d'Antoine, fut pere de François de Gombert, qui fut Seigneur de Verdaches, par sa femme Marguerite de Catalan, fille de Pierre Catalan Seigneur de Verdaches, & Maître d'Hôtel du Roi. François de Gombert fit son Testament l'an 1529. en faveur de François de Gombert son fils, lequel de Catherine de Sclafanatis, fille de Sixte de Sclafanatis Gentilhomme Milanois, eut quatre enfans, Pierre, Gaspar, Blaize, & Claude de Gombert, qui furent tous quatre mariez, & ont fait quatre branches qui sont en état, & qui possedent toutes une portion dans la Seigneurie de Verdaches. Leurs Armes sont, écartelé au 1. & 4. d'azur à un lion d'or, au 2. & 3. de gueules à un Château sommé de trois tours d'or. *Suports*, deux lions d'or. *Cimier*, un lion de même. Devise, STABUNT ME CUSTODE.

GOUIN.

Quoique le nom de cette famille soit celui de Roux, neanmoins com-

me elle eſt plutôt connuë à Arles ſous le nom de Goüin que ſous celui de Roux, je le mets ſous la lettre G. plûtôt que ſous la lettre R. Nicolas Roux épouſa Pierrette de Goüin, laquelle par ſon Teſtament obligea ſes heritiers de porter le nom de Goüin : de ce mariage entre autres enfans eſt iſſu Honoré Roux, lequel prit le nom de Goüin, porta les armes avec honneur durant plus de 30. ans, & ſervit glorieuſement ſous les Rois Henri III. & Henri IV. particulierement à la défence du lieu du Baron aſſiegé par les Religionnaires, à la Reduction de la ville d'Arles ſous l'obéïſſance d'Henri le Grand. Auſſi ce fut par ces motifs que le Roi Loüis XIII. anoblit André Roux de Goüin ſon fils, par Lettres du mois de Juin de l'an 1615. André porta les Armes comme ſon pere, & fit ſon Teſtament l'an 1627. en faveur de Jean, Honoré, & Pierre de Goüin ſes enfans. Jean de Goüin fut élû premier Conſul d'Arles l'an 1664. & ſon fils Pierre de Goüin a été longtems dans le ſervice. Cette famille a ſa Chapelle aux Cordeliers d'Arles, où il y a diverſes Meſſes fonées, & où

l'on voit les Armes, coupé de deux traits, ou tiercé en fasse, au 1. de gueules à trois étoiles d'or, au 2. d'or, & au 3. ondé d'azur.

GRAS.

Cette famille dite dans les Contracts Latins *Grassi*, est originaire de la ville d'Orange, ou ceux de ce nom ont eu les charges qu'on ne donnoit qu'aux personnes Nobles; & c'est en cette qualité qu'on trouve Loüis Grassi, ou de Gras, parmi les Nobles du Conseil de cette Ville dès l'an 1383. Jaume, ou Jaques Gras qui étoit aparemment son fils, fut élû premier Consul de la même Ville aux années 1428. & 1431. & deputé par elle vers le Gouverneur de Provence l'an 1432. Nostrad. page 576. raporte que Jaume Gras l'an 1431. conduisit une troupe de Gentilshommes d'Orange vers Loüis III. Roi de Sicile & Comte de Provence, & les memoires de cette famille portent, qu'il se maria à Tarascon avec Filisse d'Abisse, & qu'Elzear Gras qui vivoit à Tarascon l'an 1450. étoit son fils. Elzear fit son Testament à Tarascon l'an 147 . & laissa de Marguerite de Raimond, des Sei-

gneurs de la Visclede, Fouquet Gras qui fut pere de Jaques Gras II. du nom, qualifié Chevalier dans le Testament qu'il fit l'an 1532. dont le fils François Gras fut marié l'an 1539. avec Alionne Monge, fille de Poncet Monge & de Catherine d'Aimini. Pons & Nicolas de Gras, issus de ce mariage ont fait les deux branches de cette famille qui habitent à Tarascon. Pons épousa l'an 1575. Oriane de Couteron, du lieu d'Airagues, dont il eut Loüis de Gras marié l'an 1614. avec Magdeleine de Berenguier, de laquelle il laissa entre autres enfans Pierre, Nicolas, Rostang & Loüis de Gras, qui ont tous été dans le service. Nicolas fut Capitaine dans le Regiment de Castelan, & Commandant au Fort d'Antibes l'an 1645. puis Capitaine dans le Regiment de Montpezat l'an 1646. & ensuite dans celui de Provence l'an 1650. Rostan de Gras est mort Brigadier dans les Mousquetaires du Roi, & Loüis mourut au retour de Candie Capitaine dans le Regiment de la Reine. Pierre de Gras leur frere aîné a aussi été long-tems dans le service, Capitaine dans le Regiment du Mar-

quis de Buëil l'an 1636. puis Capitaine dans le Regiment de Castelan l'an 1637. ayant ensuite commandé tout le Regiment sous le Marêchal de Schombert, & sous le Comte d'Harcourt aux années 1638. 39. & 40 Il se maria l'an 1651. avec Magdeleine d'Adalbert ou des Auberts, de laquelle sont issus plusieurs enfans,

Nicolas de Gras frere de Pons, qui a fait l'autre branche, épousa l'an 1585. Magdeleine de Clemens, de laquelle il eut Baltazar de Gras marié l'an 1624. avec Jaquete de Tezan, dont il a eu entre autres enfans, Jaques, François, Loüis, & Henri de Gras, qui ont tous été dans le service; Henri étoit ci-devant Lieutenant dans le Regiment de Navarre : Loüis fut tué à Étampes, étant Lieutenant dans le Regiment de la Marine, & François fut aussi tué dans l'Armée d'Italie étant Lieutenant de Cavalerie dans le Regiment de la Marcousse. Jaques de Gras leur frere aîné, se maria dans la famille des Seigneurs de Ledignan du surnom de Rois, & a laissé deux fils, Joachim, & Baltazar de Gras. Cette famille porte, tiercé en bande au 1. d'or, au

2. d'argent à trois aigletes essorans, & ayans les têtes contournées de sable, membrées, bequées, & couronnées d'or, & au 3. de gueules. *Suports & Cimier*, des aigles de même. Filadelfo Mugnos dans sa seconde partie des familles Nobles de Sicile, dit qu'il y en a une du nom de Grasso très ancienne, & qui porte les mêmes Armes que celle-ci, puisqu'il les blazonne en ces termes. *Larme di Grasso sono, une banda d'argento, cum tre aquile nere dentre col campe, di Sovra, doro, è di sotto, rosso.*

GRASSE.

Le nom de Grasse en Latin *de Grassa*, est le nom d'une Ville en Provence qui est le siége d'un Evêché, & de laquelle la Maison de Grasse a tiré son nom, soit pour en avoir eu autrefois le Domaine, soit pour quelque autre raison. Cette ancienne Maison a fait deux branches séparées depuis près de 500. ans, l'une des Seigneurs du Bar, & l'autre des Seigneurs de Cabris, sans qu'on ait pû encore verifier en quel tems elles furent divisées. Mais quoiqu'on n'en trouve pas la jonction, & qu'elles portent des Armes differentes,

tes, on ne laisse pas de croire, qu'elles sont issuës d'un même tronc. Leur origine est ancienne & illustre, puisqu'elles descendent de RODOARD, auquel Guillaume II. Comte d'Arles & de Provence (qui commença à regner l'an 993.) donna le Domaine de la moité du Diocése d'Antibe. Le Cartulaire de l'Abbaye de S. Honoré de Lerins qui en fait mention, donne à Rodoard la qualité de Prince d'Antibe, *Rodoardus Princeps Antipolitanus, à Domino Guillelmo secundo, Comite Arelatensi, creatus, &c.* Il eut de sa femme apellée Alajarde, un fils nommé GAUCERAN, qui succeda à son pere au Domaine d'Antibe, & qui vivoit avec Belielis ou Belielde sa femme, l'an 1016. De ce mariage sortirent deux fils, GUILLAUME & Eldebert, que Vincens Barralis dans sa Cronique de Lerins apelle *Antipolitani Regni Principes.* Eldebert étoit Evêque d'Antibe dès l'an 1027. Il donna l'Eglise de saint Michel l'an 1028. au Monastere de Lerins, & l'an 1041. il lui donna toutes les autres Eglises du Comté d'Antibe à l'exception de celles qui apartenoient aux Paroisses. Il y a

plusieurs autres grands dons faits à ce Monastere par lui, par Guillaume son frere, par Belielde leur mere, & par leurs autres parens, desquels l'Abbaye de Lerins a eu les terres de Valaurie, de Mogins, d'Arluc, le Port de Canes, partie de la Seigneurie de Sartous, & autres grands biens dans le Comté ou Diocese d'Antibes. La Ville de Grasse qui dépendoit alors de l'Evêché d'Antibes, ayant depuis été le siége de cet Eveché, lui a donné son nom, & à son Diocese, & comme on verra dans la suite, elle a aussi donné son nom à la famille dont je parle.

Les Chartes qui parlent de Guillaume fils de Gauceran, & petit-fils de Rodoard, l'apellent tantôt Guillaume de Grasse, & tantôt Guillaume Gauceran. Une Charte de l'an 1041. par laquelle il donna au Monastere de saint Victor de Marseille, un Mas au terroir de Mogins dans le Comté d'Antibes, l'apelle Guillaume de Grasse, & il est apellé Guillaume Gauceran dans la Charte de l'an 1056. par laquelle il donna entierement le lieu de Mogins à l'Abbaye de Lerins, à la reserve de ce qu'il avoit déja donné à

l'Abbaye de S. Victor de Marseille Cette diversité de noms provient de l'usage qui commença seulement dans ce siecle de fixer les surnoms des familles, les uns prenans le nom de leur pere, & les autres le nom d'une de leurs terres pour en faire leur surnom. C'est depuis lui, que le nom de Grasse devint hereditaire dans ses Descendans, sans qu'on sçache pourquoi ils prirent plûtôt le nom de Grasse que celui d'Antibe : sa femme apellée Fides, assista à cette Donation de l'an 1056. avec ses enfans, sçavoir Geofroi, Raimbaud, & Aldebert. Geofroi étoit alors Evêque, mais il n'est pas dit de quelle Eglise; Raimbaud qui fut surnommé de Grasse, continua la posterité, & il y a apparence que ce Geofroi fût Evêque d'Antibe, & qu'Aldebert leur frere fût Abbé de Lerins, puisque dans une Charte de l'an 1078. par laquelle Geofroi Evêque d'Antibe donna l'Eglise de Sainte Marie de Grasse au Monastere de Lerins, il est dit qu'Aldebert (qui avoit pour lors la direction de cette Abbaye) lui apartenoit par la ligne du sang. *Ubi préest Dominus Aldebertus, qui mihi linea consanguinitatis adhæret.*

Raimbaud de Graſſe, frere de Geofroi & d'Aldebert, vivoit encore l'an 1113. & il eſt nommé dans une Charte de cette année, avec Bertrand & Raimond de Graſſe ſes enfans. Raimond fut Seigneur en partie d'Antibe, & vivoit encore aux années 1173. & 1177. Il fut pere d'un fils apellé Bertrand de Graſſe, lequel vendit à l'Evêque d'Antibe l'an 1221. la part qu'il avoit à la Seigneurie d'Antibe; & c'eſt ſans doute ce Bertrand, qui depuis porta la qualité de Seigneur de Cabris, qui fut la tige des Seigneurs de ce nom, deſquels il ſera parlé.

Pour ce qui eſt de Bertrand de Graſſe, fils de Raimbaud, il étoit marié dès l'an 1117. avec une Dame apellée Aiceléne avec laquelle, & leurs 4. enfans l'an 1147. il rendit au Monaſtere de Lerins ce qu'il lui avoit uſurpé ſur le Château de Mogins. Quelques années auparavant le Pape Innocent II. ayant accordé le differend qui étoit entre l'Egliſe d'Antibe & le Monaſtere de Lerins, pour quelques Egliſes, lui recommanda & aux autres Nobles de Graſſe, ſçavoir à Raimond de Graſſe ſon frere, à Guillaume de Graſſe & à

ses neveux, d'aider de tout leur pouvoir les Religieux de ce Monastere, afin qu'ils pûssent joüir de l'effet de cet accord. Ce qui fait voir le credit que ces Seigneurs avoient dans le pays. Les 4. enfans de Bertrand de Grasse qui sont nommez dans l'acte de 1147. sont Gauceran, Raimbaud II. Hugues, & Guillaume de Grasse. Guillaume étoit pour lors Religieux à Lerins. Je n'ai pû sçavoir ce que devinrent Gauceran & Hugues; mais pour ce qui est de Raimbaud II. il y a plusieurs titres qui parlent de lui, ayant vêcu fort long-tems, puisqu'il étoit present à l'hommage que Boniface de Castelane fit au Comte de Provence l'an 1189. Il laissa pour successeurs Isnard de Grasse, & Gui surnommé d'Ampus. Isnard fut pere de Raimbaud de Grasse III. lequel avec Gui d'Ampus son Oncle l'an 1235. fit échange de ce qu'ils avoient aux Châteaux d'Ampus, de Reinier, Speluque, Stelle, & Villaute, pour les Châteaux de Gourdon & du Bar, que Raimond Berenger Comte de Provence, leur donna en échange, avec quinze mille sous Raimondins.

Raimbaud de Graſſe qui commença dès lors de porter la qualité de Seineur du Bar, fut pere d'Iſnard II. & Iſnard II. fut pere de Raimbaud de graſſe IV. qui fit ſon teſtament le 2. Octobre 1349. Bertrand de graſſe ſon fils qui étoit Seigneur du Bar en Provence, fut auſſi Seigneur de Matalon dans le Royaume de Naples, & Chambellan du Roi : il vivoit aux années 1350. & 1352. mais il étoit mort l'an 1377. laiſſant Saure d'Aube ſa femme, tutrice de Bertrand de graſſe ſon fils unique, qui fut depuis employé par les Comtes de Provence dans diverſes expeditions de guerre, & marié trois fois, 1. avec Marguerite de Grimaldi-Monaco, 2. avec Meteline de Simiane-de Gordes, & en troiſiemes nôces avec Sillonne des Ferres, de toutes leſquelles il eut des enfans, & fit ſon teſtament le 3. Fevrier 1448. De ſa premiere femme il eut Bertrand & Charles de graſſe : Bertrand mourut jeune avant ſon pere, & Charles auquel ſon pere donna les Seigneuries du Bar, de Valettes, du Rouret, de Canaux, Brianſon, Gars, Salegrifon, Verrayon, & Amirat, & les Conſeigneuries de

Courmettes & de Saint Paul-de Vence, fut marié avec Honorée d'Oraison, & de lui sont issus les Seigneurs & Comtes du Bar; les Barons de Moans, Seigneurs de Canaux & de Sartous; les Seigneurs de Malijai & de Saint Tropés; les Seigneurs de Brianson, de Gars, & de Salegrifon; les Seigneurs des Colettes & de Verrayon, & les Seigneurs de Saint Cezaire & de la Male, tous Cadets des Comtes du Bar. De Meteline de Simiane sa seconde femme, il eut Pierre de Grasse, auquel il donna la Seigneurie de Borme, & ce qu'il avoit aux Seigneuries de Saint Julien, de Calian, de Montauroux, de Puibresson, de la Colle-Narbonne, & de Moans, & fut la tige des Seigneurs de Borme, de la Verne, & de Sartous, divisée en trois ou quatre branches, à present toutes éteintes par défaut de mâles; & de Sillonne des Ferres sa troisiéme femme, qui le survêquit, il eut George & Isnard de Grasse. Isnard fut Evêque de Grasse, & eut l'Abbaye de Lerins, dont il fut le premier Abbé Commandataire. George de Grasse son frere fut Seigneur du Mas,

& fit la branche des Seigs. du Mas & de Calian tombée en quenoüille il y a environ cent ans.

Cette Maison de Grasse-Bar qui se trouve aliée aux Maisons les plus qualifiées de la Province & du Royaume, comme de Foix, de Grimaldi, de Brancas, de Villeneuve, d'Oraison & autres porte d'or, à un lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.

Des Seigneurs de Cabris, aussi du nom de GRASSE.

Quoique les Seigneurs de Cabris ayent porté des armes differentes, de celles des Seigneurs du Bar, & que l'on n'eût pas encore trouvé la jonction de ces deux branches, nos Historiens n'avoient pas laissé de dire, qu'elles étoient issuës d'un même tronc; sçavoir de Rodoard, Comte d'Antibe, duquel il a été parlé. Le même nom de Grasse porté depuis si long-tems dans l'une & dans l'autre de ces deux familles; la même sepulture pour l'une & pour l'autre, dans la même Chapelle dans l'Abbaye de S. Honoré de Lerins; les terres que l'une & l'autre possedoit

possédoit dans le Diocéze d'Antibe & aux environs de la ville de Grasse, en étoient des conjectures convainquantes : mais il n'en reste plus aucun doute, depuis que l'on a fait reflection, que Bertrand de Grasse, qui est la tige des Seigneurs de Cabris, & qui fit plusieurs acquisitions dans cette terre, vivoit aux années 1222. 1224. jusqu'en 1234. l'on a jugé que ce ne pouvoit être que le même Bertrand de Grasse, qui avoit vendu l'an 1221. à l'Evêque d'Antibe, la portion que Raimond de Grasse son pere lui avoit laissé dans la Seigneurie d'Antibe, & il y a toute aparence que ce fut de l'argent provenu de cette vente qu'il fit peu de tems après ces acquisitions dans sa terre de Cabris. L'on croit que cette famille ayant fixé sa demeure dans le lieu de Cabris, dite quelquesfois de Cabriis ou de Cabrios, il prit les armes de cette terre. Ces Armes sont parlantes, parce que le Provençal apelle les chevrons, *Cabrions.*

Ce même Bertrand de Grasse depuis lequel l'on a une descendance justifiée par des Testamens, des mariages & autres titres incontestables, merita

par ſa fidelité & par les ſervices que lui & Targue de Graſſe ſon frere avoient rendus à Raimond Berenger Comte de Provence & à ſon pere, que ce Prince leur acordât pluſieurs grands privileges pour leurs terres de Cabris, la Male & autres, par diverſes Lettres Patentes données aux années 1222. 1224. & 1234. privileges qui furent depuis confirmez à Raimond de Graſſe Seigr. de Cabris ſon arriere petit-fils, par Charles II. Roi de Naples & Sicile & Comte de Provence, par des Lettres Patentes de l'an 1293. ſcellées d'un ſceau d'or, qui eſt une choſe ſi particuliere que je n'ai rien vû de ſemblable dans aucune autre famille de Gentilhomme.

Bertrand de Graſſe laiſſa entre autres enfans, Guigonnet & Guillaume de Graſſe. Guillaume fut Evêque de Graſſe, & Guigonnet qui fit ſon Teſtament l'an 1264. continua la poſterité, laquelle s'eſt diviſée dans la ſuite en trois branches; ſçavoir celle des Seigneurs de Cabris, celle des Seigneurs de Montauroux & de Calian, & celle des Seigneurs de Châteauneuf. Celle des Seigneurs de Châteauneuf finit il y a près de 200. ans, en la perſonne de

Marguerite de Grasse, fille de Loüis Seigneur de Châteauneuf, laquelle aporta la terre de Châteauneuf à Guidon de Lascaris son mari, & dont les biens passerent depuis de la Maison de Lascaris dans celle de Villeneuve, & de celle-ci, dans celle de Puget. La branche des Seigneurs de Cabris qui étoit celle des aînez vient de finir, & elle ne subsiste plus qu'en la personne de Veronique de Grasse, veuve d'Alexandre de Clapiers Baron de Gréoux. Jean de Grasse son oncle Abbé de Lenfourchure, du Touronnet & de la Rivoure, qui dans ses jeunes ans avoit été nommé à l'Evêché de Grasse, & en avoit perçû le revenu durant environ dix ans sans être sacré, étoit le seul mâle qui restoit de cette branche ; & il est mort l'an 1691. âgé de près de 100. ans. Il a fait son héritier Alexandre de Grasse du Bar, Baron de Moans son neveu fils de sa sœur. La branche des Seig. de Montauroux, cadets de celle de Cabris subsiste encore en deux familles, dont l'une fait sa demeure dans Aix, & l'autre à Marseille, de toutes lesquelles il y a eu plusieurs Chevaliers de Malte, dont quelques-uns sont ar-

rivés à la Commanderie. Leurs armes sout comme j'ai deja dit d'or, à trois chevrons de gueules.

GRATIAN.

La famille de Gratian, qui depuis près de 200 ans habite dans la Ville de Marseille, est originaire de la Ville de Luques en Italie, où l'on trouve qu'elle a toûjours tenu rang entre les plus nobles de cette Republique. Jean Gratiani qui le premier vint de Luques s'établir en Provence fut pere de Jean Gratiani II. lequel fit son Testament à Marseille le 21. de Novembre 1531. & fut pere de Pantaleon Gratian, lequel eut entre autres enfans, François & Antoine de Gratian. Antoine après avoir été long tems dons le service, & commandé une Compagnie de Cavalerie, se maria l'an 1581. avec Anne de l'Orme, de laquelle il eut Nicolas, Pierre, & François de Gratian : François fut Religieux dans l'Abaye de saint Victor lez-Marseille; Pierre fut aussi d'Eglise, Prieur, & Signeur de Gigors ; & Nicolas fut reçû Tresorier general de France au Bureau de Provence l'an 1639. & marié dès l'an 1625. avec Demoiselle Marseille de Betandier d'une bonne famille,

originaire de saint Jean de Maurienne dans les Etats du Duc de Savoye, de laquelle il a des enfans.

François de Gratian, fils aîné de Pantaleon, épousa l'an 1563. Loüise de Bernier, de laquelle il eut Charles de Gratian I. qui fut pourvû l'an 1620. d'un Office de Trésorier de France, & fait Intendant de la Marine l'an 1625 Il avoit épousé dès l'an 1600. Anne de Capel fille de Baltazar Capel, aussi Trésorier de France, de laquelle il eut deux fils, Baltazar, & Charles de Gratian, & quatre filles mariées dans les Maisons de Cipieres, de Garnier, & d'Arene à Marseille, & de Rabasse de Vergons à Aix. Charles est marié avec Therese de Forbin d'une branche de Cadet des Seigneurs de Gardane, & Baltazar son frere aîné qui fut pourvû d'un Office de Trésorier de France l'an 1627. se maria l'an 1634. avec Diane de Glandevez, des Seigneurs de Niozelles, de laquelle il a laissé Charles de Gratian II. Procureur du Roi au même Bureau des Trésoriers de France, à present vivant avec Anne de Bernier sa femme, des Seigneurs de Pierrevert, veuve de To-

mas de Riqueti Seigneur de Negreaux. Cette famille porte d'azur, à un Chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion couronné de même.

GRATIAN.

On ne sçait si la famille des Seigneurs de Seillans du nom de Gratian est originaire d'Italie comme la precedente : mais il est certain qu'elle est plus ancienne en Provence que l'autre, puisque dès l'an 1472. Guillaume Gratian. étoit Seigneur de Seillans. Jean de Gratian fils de Guillaume, Seigneur de Seillans, fit son Testament le neuf d'Octobre 1521. & fit heritier François de Gratian son fils, Seigneur de Seillans, qui épousa l'an 1541. Jeanne d'Esparron, dont Antoine de Gratian Seigneur de Seillans, marié l'an 1598. avec Marguerite de Flotte des Seign. de Meaux. De ce mariage est issu François de Gratian Seigneur de Seillans, qui épousa l'an 1633. Isabeau de Villeneuve, desquels est né Jacques de Gratian, lequel fut maintenu dans sa Noblesse avec son pere par les Commissaires députés le 12. d'Octobre 1667. & donna ses Armes blazonnées, d'argent, à cinq tourteaux de sable po-

sez en Sautoir. *Cimier*, un buste d'homme à grande moustache, tenant de sa droite une couronne à l'antique, & de sa gauche un cimeterre recourbé à la Turque.

GRIGNAN.

La famille du nom de Grignan est une des plus anciennes de Provence, & on la croit issuë des anciens Seigneurs de Grignan. Paul de Grignan II. Seigneur de Châteauneuf, & d'Auteville l'an 1667. ayant été obligé de produire ses titres de Noblesse comme les autres Gentilhommes de la Province, il la justifia depuis Pons de Grignan son septiéme ayeul, qui fit son Testament l'an 1439. & qui étoit fils d'Ademar de Grignan Damoiseau, & Conseigneur de Mondragon, lequel en cette qualité fit hommage à l'Archevêque d'Arles comme haut Seign. de Mondragon. Mais par les preuves de Baltazar de Grignan oncle de Paul, faites l'an 1634. pour sa reception dans l'Ordre de Malte, il paroît qu'Ademar de grignan étoit fils de Pons de grignan I. dont le pere Raimond de grignan Damoiseau ayant quitté le lieu de grignan ancienne demeure

de ses Ancêtres étoit habitué à Mondragon dès l'an 1326.

Jean de Grignan, dont Raimond de Grignan étoit le 7. ayeul, quitta le lieu de Mondragon, pour s'habituer à Salon, à l'occasion du mariage qu'il contracta le 22. de Janvier de l'an 1572. avec Jeanne de Craponne, fille unique de Frederic de Craponne, issu d'une ancienne famille originaire de Pise, & de ce mariage sortit Paul de Grignan I. qui de Catherine d'Isnard, des Seigneurs de Brantes, eut Jean-François de Grignan marié avec Anne de Barcilon, des Seigneurs de Mauvans, de laquelle il eut Paul de Grignan II. & Jean-Baptiste de Grignan Chevalier de Malte. Paul fut marié, & a laissé des enfans encore jeunes. De gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croix de Jerusalem de même, & en pointe d'une rose d'argent.

GRILLE.

La famille de Grille dont nous avons quelques branches en Provence, étant originaire de Genes, je renvoye le Lecteur aux Historiens de Genes pour aprendre d'eux les actions de valeur, &

de bonne conduite que ceux du nom de Grillo ont fait pour cette Republique depuis Amico Grillo qui en étoit Consul dès l'an 1160. & qui depuis commanda son Armée Navale contre celle des Pisans. Je me contenterai donc de dire, qu'il y a environ 200. ans que Simon Grille noble Genois, transplanta cette famille dans la ville d'Arles : il laissa trois fils, Pierre, Loüis & Vincent de Grille qui firent le partage de ses biens l'an 1518. Pierre & Vincens sont les tiges des deux familles de ce nom à Arles. Pierre fit son Testament l'an 1558. & laissa de Pierrette de Cavaillon sa femme, Gabriel, Nicolas, & Valentin de Grille. Nicolas fut Tresorier de France à Montpellier ; mais j'ignore sa posterité aussi bien que celle de Gabriel. Valentin leur frere la continua : car quoique d'abord il eût été pourvû d'un Benefice à l'Abbaye de Montmajour, il fut depuis mari é deux fois, & pourvû de l'Office de Viguier de la ville d'Arles l'an 1578. Il laissa de Magdeleine de la Tour sa premiere femme, Jaques de Grille son fils unique, qui fut Seigneur de Robiac, & reçû dans l'Office

de Viguier d'Arles l'an 1583. il eut de ſon mariage avec Pierrette de Meiran Charles & Pierre de Grille. Charles de Grille Seigneur de Robiac, & d'Eſtoublon fut fait Viguier perpetuel d'Arles l'an 1628.& marié avec Blanche de Forbin des Seigneurs de Souliers,dont Jaques & Antoine de Grille. Antoine Seigneur d'Eſtoublon, Maître d'Hôtel du Roi,& Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche, fut marié avec Loüiſe d'Azegat niece de M. Vautier premier Medecin du Roi, dont il n'a eu qu'un fils mort jeune, & une fille mariée avec André d'Aube Marquis de Roquemartine ſans enfans. Jaques de Grille ſieur de Roubiac, frere aîné d'Antoine, fut pourvû l'an 1653. de l'Office de Viguier d'Arles, étant ainſi le 4. de pere en fils qui a poſſedé cette Charge, il a de Delfine de Sartres ſa femme,un fils apellé François de Grille.

Pierre de Grille, fils puîné de Jaques, dit le Grand, à cauſe de la hauteur de ſa taille, fut un des plus vaillans hommes de ſon tems : il fut marié l'an 1655. avec Marie de Vilages, de laquelle il a laiſſé Jaques de Grille, & Gaſpar de Grille,dit le Cadet,tous deux

mariez, l'un dans la famille d'Aiguieres, & l'autre dans celle d'Antonnelle.

Vincent de grille autre fils de Simon, & qui a été le chef de l'autre famille de grille à Arles, fut marié avec Jeanne de Vento, de laquelle il eut Criſtol de Grille, qui d'Anne de Meiran des anciens Seigrs. d'Ubaye, eut Valentin de grille qui fut fort renommé de ſon tems par ſa valeur, & qui de Magdeleine de l'Eſtang, fille d'Ardoüin de l'Eſtang & d'Anne d'Aiguieres, a eu Jaques de grille, dit le petit Grille, à cauſe de ſa petite ſtature. Celui-ci épouſa Marguerite de Badet, fille de Jean, Seigneur de gardane, & de Jeanne de Forbin-la Barbent, de laquelle il a eu Charles, Jean-Auguſtin, Trophime, & Guillaume de Grille. Celui-ci eſt Religieux de l'Ordre des Freres Precheurs & Docteur de Sorbonne, Jean-Auguſtin, & Trophime ont été reçûs Chevaliers de Malte l'an 1651. & Charles de Grille leur frere aîné fut marié avec Thereſe de Coriolis, ſœur de Pierre de Coriolis Marquis d'Eſpinouſe & Preſident au Parlement, de laquelle il a laiſſé des enfans encore jeunes. Grille porte de gueules à une bande d'argent, chargée d'un grillon de

ſable. *Suports* ; deux aigles de ſable. Deviſe, NITIMUR IN VETITUM.

GRIMALDI.

La Genealogie de cette Maiſon, conſiderable par ſon origine qu'elle tire de Grimoald Maire du Palais de France, & frere puîné de Charles Martel, & par quantité de perſonnes illuſtres qu'elle a donné dans l'Epée, comme dans l'Egliſe ayant été imprimée, & donnée au public l'an 1647. par le ſieur de Venaſque Ferriol : je me contenterai après y avoir renvoyé le Lecteur, de dire que nous en avons quelques branches en Provence, entre leſquelles la principale eſt celle des Princes de Monaco, Ducs de Valentinois, & Pairs de France, qui poſſedent le Marquiſat des Baux dans la Viguerie de Taraſcon, les autres ſont celle des Marquis de Courbons, Barons de Cagnes, ce devant Seigneurs d'Antibe, celle des Comtes de Buëil, & quelques autres qui portent fuzelé d'argent & de gueules. La branche des Marquis deReguſſe, reconnuë de même nom & armes, a donné deux Preſidens au Parlement de Provence, dont l'un eſt vivant, & des Chevaliers de Malte, & elle ſe trouve aliée aux Maiſons deCaſ-

tillon, de Grimaldi Corbons, de Glandevez Pourrieres, de Thomas, & autres.

GUERIN.

La famille de Guerin est originaire de la ville de Brignole, issuë d'André Guerin, qui de Magdeleine de Puget eut Jean Guerin, qui en qualité de premier Consul de Brignole assista aux Etats de Provence tenus l'an 1487. Il étoit marié dès l'an 1463. avec Annete de Materon, de laquelle il eut Guillaume Guerin, qui d'Augustine de Portanier eut Honoré Guerin, marié l'an 1529. avec Gasparde de Bonaud, fille de Guillaume Seigneur de Roquebrune. François Guerin issu de ce mariage se vint établir dans Aix où il épousa Batestine d'Alasard, & fut pourvû l'an 1580. d'un des 4 Offices de Conseiller que le Roi établit en Provence en vertu de l'Edit de pacification, il eut de son mariage, Alexandre de Guerin, Seigneur du Castelet de Sausses, qui fut pourvû l'an 1587. d'un Office de Conseiller au Parlement, & marié avec Marguerite de Castelane fille de Pierre Seigneur de Mazaugues, & de Loüise d'Arcussia. Il eut de ce mariage Pierre & Charles de

avoit à la Terre de Vaucontart, dont le Clos étoit un arriere-fief. Jean de Guespin étoit fils de Geofroi Seigneur de Vaucontart, qui partagea l'an 1524. avec Nicolas & Robert de Guespin ses freres, l'heritage de Nicolas de Guespin I. leur pere Seigneur de Vaucontart. Ce Nicolas fit hommage au Seigneur de Brezé Comte de Maulevrier & de Breval l'an 1491. de la Terre de Vaucontart dans l'isle de France, au Diocése d'Evreux & Baillage de Chartres, & mouvant de la Seigneurie de Breval. Il étoit fils de Jean de Guespin, auquel la Vicomtesse d'Aci, Dame de Néles, fit donation du fief de Bourdonné le 10. d'Août 1464. Cette famille dans la suite du tems s'étant divisée en deux branches, l'une porta le surnom de Vaucontart, & s'apelloit de Guespin-de Vaucontart, & l'autre porta le surnom du Clos, & c'est celle ci qui s'apelle Guespin-du Clos, qui subsiste aussi en Auvergne Elle porte de sable, au Sautoir d'argent, acompagné de quatre aiglons de même. *Suports & Cimier*, des aigles d'argent. Devise, A DIEU SEUL.

GUICHARD.

GUICHARD.

Jean-Bapriste de Guichard, Seigneur de Montguers de la ville d'Apt, fut maintenu dans sa Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi tenu à Paris le 17. d'Aout de l'an 1671. après avoir prouvé qu'il étoit fils de Jean Loüis de Guichard, Seigneur de Montguers & de Rions; & d'Anne de Castelane, que Pompée de Guichard Seigneur de Montguers, & en partie de Rions, marié avec Jeanne de Peyre des Seigneurs de Theus en Dauphiné, étoit fils de Jean de Guichard, qui aquit la Seigneurie de Montguers en Dauphiné & qui s'étoit marié l'an 1572. avec Loüise de Martin. Que Jean étoit fils d'Antoine; & de Marie du Pui, mariez depuis l'an 1545. & qu'Antoine étoit fils d'autre Jean Guichard, tous qualifiez Nobles & vivans noblement. D'or, à un chéne arraché de Sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

GUIDI.

La famille de Guidi est originaire d'Italie, & c'est Noble Sauveur Guidi natif de la Ville de Tende au Diocese de Vintimille, qui le premier s'habitua en Provence. Il y vint avec

Claude de Savoye, Comte de Tende, qui en étoit Gouverneur, & qui lui donna le Gouvernement du Château de Marignane qui étoit pour lors en état. Il se maria dans Aix le 6. Juin de l'an 1539. avec Elise de Martin, & c'est dans cet Acte qu'il nous aprend son nom, ses qualitez, & son origine, laquelle étant Italienne, il y a lieu de croire qu'elle étoit sortie d'une de celles de Florence des plus anciennes de ce nom qui a donné sept Prieurs de la liberté à cette Republique. Elle en porte aussi les Armes au 1. & 4. cartier de son Ecu, qui est écartelé au 1 & au 4. d'azur à un Grifon d'argent, tenant de ses pates une fleur de lys d'or, & au 2. & 3. d'azur à deux Chevrons d'or, acompagnez en chef de deux étoiles d'argent. Sauveur Guidi fut pere de Guillaume, qui fit son Testament l'an 1597. & qui laissa trois enfans, Honoré, François, & Charles Guidi. François fut Religieux de l'Ordre des Freres Précheurs, Docteur en Theologie & fort consideré dans sa Religion; Charles se maria avec Marguerite de Brunet de la ville d'Arles, où il fit une branche qui s'est termi-

née en la personne de ses enfans, dont deux avoient porté les Armes avec beaucoup de reputation, & particulierement Honoré Guidi qui étoit l'aîné, & qui est mort après avoir commandé long-tems dans la Cavalerie.

Honoré Guidi fils aîné de Guillaume, fut reçû Trésorier général de France en la Généralité de Provence l'an 1627. & fut pere de Jacques qui a fait une branche qui subsiste encore dans Aix, & de Dominique Guidi qui succeda à l'Office, de son pere, & fut ensuite pourvû d'un Office de Conseiller au Parlement : il laissa de Magdeleine d'Andron sa femme, Honoré, & Marguerite de Guidi, Marguerite est mariée depuis l'an 1675. avec Antoine d'Albert Seig. de S. Martin, Avocat général au Parlement, Honoré Guidi Conseiller au Parlement est mort sans enfans de Marthe de Raoux sa femme.

GUILLEN.

La famille des Seigneurs de Monjustin, de Puilaval, & du Castelet du nom de Guillen, en Latin, *Guillermi*, est originaire du Languedoc. Jean Guillermi, ou de Guillen du Diocése de Cahors, s'établit dans Avignon par la mariage qu'il y contracta le 23. de

Juillet 1452. avec Catherine de Gerard, des Seigneurs d'Aubres. Il aquit depuis la Terre de Puilaval en Languedoc, de laquelle il fit hommage au Roi le 6. de Juin 1466. & fut admis au rang des Nobles dans le Conſeil de ville d'Avignon. Il fut pere de Jean Guillen II. qui l'an 1505. aquit la Terre du Caſtelet dans le Comté Venaiſſin, & qui d'Iſabeau de Libellis eut trois fils, Michel, Jean III. & Manaud de Guillen, qui ont fait trois branches. Manaud fut Seigneur du Caſtelet, & ſa branche s'eſt terminée à Iſabeau de Guillen ſa petite-fille, & fille de Pierre de Guillen Seigneur du Caſtelet laquelle fut mariée à Jean-Vincens de Galien des Seigneurs de Vedene, auquel elle aporta la Terre du Caſtelet au commencement de ce ſiecle. Jean continua la poſterité dans Avignon, où elle ſubſiſte encore en la perſonne de Loüis de Guillen ſon arriere-petet-fils, Seign. de Puilaval marié depuis l'an 1667. avec Anne-Françoiſe de Fougaſſe, des Seig. de la Royere. Et Michel qui fut Seig. de Puilaval, s'alla établir à la ville de Lyon, de laquelle il fut Echevin aux annees 1535.

& 1536. & où il avoit épousé dès l'an 1532. Antoinette de Salla fille de Jean de Salla Ecuyer, & d'Isabeau de Baronat, & sœur de Geofroi de Salla, Seigneur de Montjustin, Conseiller au Parlement de Provence, & de François de Salla, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Seigneur de Montjustin, lesquels étant morts sans enfans leurs biens passerent à leurs petits neveux de Guillen, à la charge de porter le nom & les Armes de Salla. Du mariage de Michel de Guillen, & d'Antoinette de Salla sortit Jean de Guillen qui fut Conseiller Garde-Sceaux du Siége Présidial de Lyon, & Conseiller au Parlement de Dombes, & marié l'an 1561. avec Sibile de Garnier, fille de François sieur des Garéts, & de Meraude de Tourveon, de laquelle il eut Antoine, Jerôme & Jean Guillen. Antoine ayant herité de François de Salla son grand Oncle fut Seigneur de Montjustin, & prit le nom de Salla : mais il mourut sans posterité, aussi bien que Jerôme de Guillen. Jean de Guillen leur frere puîné la continua : il fut Seigneur de Puilaval du Vivier, & de Montjustin, & Gen-

tilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi. Il épouſa l'an 1603. Lucrece de Vallavoire fille de Palamedes Seigneur de Vallavoire & de Vaux, & vendit à Pierre de Guillen ſon parent pere de Loüis, la Terre de Puilaval l'an 1611. Il fut depuis remarié avec Caſſandre de Villeneuve, ſœur de Sipion Baron de Vence, & en troiſiémes nôces avec Marguerite de Nogaret de Calviſſon, mais il n'eut d'enfans que de ſa premiere femme, ſçavoir Henri & Palamedes de Guillen. Celui ci fut reçû Chevalier de Malte l'an 1624. & Henri de guillen-de Salla fut Seigneur de Montjuſtin, & du Vivier, Conſeiller au Parlement de Provence, & marié l'an 1632. avec Catherine de Bermond, fille de Nicolas Seigneur de la Galiniere, dont eſt iſſu Arnaud de guillen de Salla, Seigneur de Montjuſtin & du Vivier à preſent vivant, & marié depuis l'an 1654. avec Iſabeau d'Autric de Vintimille, fille de Claude, Seigneur de Baumetes, de laquelle il a des enfans. D'argent à un roſier de ſinople, fleuri de gueules, à la bordure d'azur chargée de huit étoiles d'or.

GUILLON.

Jean de guillon Seigneur d'Alons, fut maintenu dans sa Noblesse le dernier de Fevrier de l'an 1668. après avoir justifié de ses services, en qualité de Capitaine dans le Regiment du Marquis des Arcs, puis dans celui du Marquis de Vitri, & remonté sa genealogie depuis Besian de guillon son trisayeul, dont le fils Auban de guillon aquit la Seigneurie d'Alons, de laquelle il fit hommage au Roi l'an 1548. & fit son Testament l'an 1550. en faveur de François, & de Jaques de guillon ausquels il partagea la Terre d'Alons. La posterité fut continuée par Jaques de guillon, dont le fils Josef de guillon Seigneur d'Alons épousa l'an 1604. Blanche de Foissard, de laquelle est issu Jean de guillon mentionné ci-dessus, & qui étoit marié depuis l'an 1631. avec Augiere de Pasquet. D'argent, à une vache passante de gueules, acolée d'argent, & clarinée d'azur.

GUIN.

Cette famille qui habite à present à la Ville d'Aubagne, est originaire de celle de Marseille, où Noble Jean

guin fit quelques aquisitions l'an 1548. & donna lieu d'apeller de son nom une des places de cette Ville, qui du depuis a été apellée la place de Jean Guin. Il avoit épousé Marguerite de Ricavi, d'une noble & ancienne famille de Marseille, des Armes de laquelle, depuis cette aliance, la famille de Guin a écartelé les siennes. Jaques Guin issu de ce mariage épousa le 15. Mai 1554. Marquise de George d'Olieres, de laquelle il eut Lazarin, & Jaques de Guin. Jaques fut élevé Page dans la Maison de Frangipani, & il en gagna si fort les bonnes graces, que Robert de Frangipani ayant été fait Abbé de saint Victor lés Marseille, lui donna le Prieuré de la Celle, & ensuite celui de l'Escale. Lazarin Guin son frere fut marié deux fois; de Claire de Chave sa premiere femme il eut Alexandre de Guin qui succeda à son Oncle au Prieuré de l'Escale, & d'Oriane de Coutron sa seconde, il eut Alexandre, Jaques Chevalier de Malte, Claire Religieuse Ursuline à Aubagne, & Marquise qui fut mariée avec Claude Flotte de Roquevaire, Major du Regiment de Mercœur, & ensuite Lieute-
nant

nant d'une des Galeres du Roi. Alexandre de Guin est marié dès l'an 1663 avec Catherine de Laye, de laquelle il a plusieurs enfans. Il porte écartelé, au 1 & 4 de gueules & d'argent, à un lion naissant, du métail sur la couleur, *qui est de Guin* au 2 & 3 de gueules freté d'argent, semé d'écussons de même, *qui est de Ricavi.*

GUIRAMAND.

Quoique dans la derniere recherche, François, Loüis & Laurens de Guiramand freres, Seigneurs de la Pene & de la Durane, & enfans de Jean-Michel de Guiramand n'ayant pas produit des titres plus anciens que de deux cens ans, c'est à dire depuis Pierre de Guiramand leur Trisayeul, Seigneur de la Pene, & Maître d'Hôtel du Roi de Sicile & Comte de Provence, cela n'empêche pas qu'elle n'en pût produire de près de 400. ans puisque l'on trouve que Jean Guiramand fils & héritier d'Hugues Guiramand de Barcelonette fit hommage de sa Seigneurie de Lagremeuse, au Comte de Provence, le 29. de Novembre de l'an 1339. Cette famille vint peu de tems après s'établir dans Aix, où

elle fonda une Chapelle dans l'Eglise des Freres Précheurs sous le titre de saint Jean-Baptiste, laquelle dans la suite a été dediée au nom de Jesus. Antoine Guiramand l'an 1385. laissa huit florins d'or pour l'entretien de cette Chapelle. Marcellin Guiramand qui dès l'an 1429. avoit été fait premier Consul d'Aix, fit une liberalité l'an 1455. aux Religieux de ce Couvent & les traita a dîner le jour de la Fête de la Transfiguration, à cause qu'un de sa famille celebra sa premiere Messe dans sa Chapelle. Dans divers tems cette famille a fait des grandes largesses à ce Couvent, en memoire de quoi ses Armes paroissent encore en divers endroits de son Eglise. Pierre de Guiramand qui fut Maître d'Hôtel du Roi, avoit un frere apellé Antoine de Guiramand qui fut Evêque de Digne depuis l'an 1470. jusqu'en 1512. auquel succeda en cet Evêché François de Guiramand son neveu, fils du même Pierre. Cette famille qui a possedé les Seigneuries de Lagremeuse, de la Pene, de Velaux, & autres, qui a été aliée aux Maisons de Glandevez, de Gerente, de Laugier, de Pu-

get & autres, qui a donné un Conseiller au Parlement d'Aix, & qui avoit aussi fait sa demeure à Digne, à Salon, & ailleurs, avoit fait diverses branches, entre lesquelles outre celle des Seigneurs de la Pene, il y en a une qui habite au lieu de saint Vincens, ayant long-tems possedé les Seigneuries d'Entrechaux, & de Blauvac au Comté Venaissin. Elles portent écartelé au 1. & 4. d'or, à un faucon de sable, longé, & grilloté de gueules, au 2. & 3. de gueules à trois pals d'or, à une cotice de sable, brochant sur le tout. Devise, C'EST UN ABYME.

GUIRAN.

Cette famille est une des plus anciennes de la ville d'Aix, où l'on trouve qu'elle a exercé jusqu'à huit fois la Charge de premier Consul depuis Guillaume Guiran qui y fut élû l'an 1409. Il laissa plusieurs enfans qui partagerent sa succession l'an 1418. entre lesquels j'ai remarqué Loüis, Elzear, Pierre, Laugier, & Raimond de Guirand. Raimond fut Chevalier de Rodes, & Commandeur de Montelimar; Loüis fut Prévôt de l'Eglise de saint Sauveur d'Aix, & Président au

Parlement institué par Loüis II. l'an 1415. & ce Parlement n'ayant duré que quelques années, il fut pourvû l'an 1420. d'un Office de Conseiller à la Chambre des Comptes; Elzear fut fait premier Consul d'Aix l'an 1434. & avoit fait une branche qui se termina à son petit-fils; Laugier fut Maître d'Hôtel du Roi René, & marié avec Catherine Spifame, & fit branche, laquelle finit en la personne des enfans de son petit-fils, entre lesquels il y eut Denis Guiran qui fut reçû Chevalier de Malte l'an 1551. & qui mourut Commandeur de Millau; Pierre fut le seul des enfans de Guillaume dont la posterité a duré jusqu'à nos jours. Il fut premier Consul d'Aix l'an 1457. & laissa de Marguerite de Reboul sa femme, Jean Guiran, qui fut Seigneur du Castelet, reçû Conseiller en la Chambre des Comptes l'an 1480. & marié l'an 1471. avec Magdeleine de Boche, fille d'Honoré de Boche de la ville d'Arles. Il y eut de ce mariage entre autres enfans, Michel, & Jean Guiran. Michel fut reçû Conseiller aux Comptes dans l'Office de son pere l'an 1514. & laissa de Batestine de Gerente des

Seigneurs de la Bruyere, Gaspar Guiran Seigneur de la Morée, Conseiller aux Comptes, reçû l'an 1556. dont le fils André Guiran, Seigneur de la Morée, fut aussi Conseiller aux Comptes l'an 1585. & le quatriéme de sa Maison qui fut pourvû de cet Office : il épousa Diane de Bompar, fille de Vincent Bompar, Seigneur de Magnan, & President aux Comptes, de laquelle il n'eut que des filles, dont l'une, Marguerite de Guiran, épousa Antoine d'Authier sieur du Coulet, & par elle Seigneur de la Morée.

Jean Guiran II. du nom Seigneur du Castelet & de la Garde, frere de Michel, épousa l'an 1513. Loüise de Gaufridi des Seigneurs de la Galiniére, dont est issu Melchion Guiran, Seigneur du Castelet, & de Peiresc, qui de Marte de Bompar, fille d'Hugon Bompar Seigneur de Magnan eut trois fils, Henoré, Gaspar, & Jean de Guiran : Jean se maria en Normandie où il a fait branche, & ses descendans sont Seigneurs de Dampierre & de Toqueville ; Honoré continua la branche des aînez en Provence, & Gaspar ne laissa que de des filles, qui fu-

rent mariées dans les Maiſons de Croſe Lincel, de Fortis Claps, & de Caſtillon du Caſtelet.

Honoré de Guiran, Seigneur de la Brillane & du Caſtelet, un des plus fameux Juriſconſultes du ſon tems fut trois fois Aſſeſſeur de la ville d'Aix; ſçavoir aux années 1580 1589. & 1606 épouſa l'an 1583. Polixene de Blancard, fille de Criſtofle Blancard, Preſident aux Enquetes du Parlement, de laquelle il eut Pierre & Jean de Guiran Seign. de la Brillane qui ont fait les deux branches qui ſubſiſtent à preſent. Pierre Seigneur du Caſtelet & de la Brillane, fut reçû Conſeiller aux Comptes l'an 1633. & marié avec Claude de Gaillard, fille de Jean de Gaillard Receveur general des Decimes en Provence, dont eſt iſſu François de Guiran Seigneur de la Brillane, à preſent vivant, Conſeiller aux Comptes, & marié depuis l'an 1659. avec Caterine de Glandevez, fille de Jean Antoine de Glandevez, Comte de Pourrieres, de laquelle il a pluſieurs enfans.

Jean de Guiran fils puîné d'Honoré Seigneur de la Brillane, herita des biens de la Maiſon de Blancard, & particulierement de l'Office de Preſi-

dent aux Enquêtes, dans lequel il fut reçû l'an 1624. Il eut de Loüise d'Arene sa femme, Antoine de Guiran à present vivant, sieur de la Brillane, Conseiller au Parlement, & Garde-Sceaux, marié depuis l'an 1653. avec Therese de Castelane, fille de François, Marquis de saint Jeurs & de Grimaud, & de Marguerite de Forbin-de Janson, de laquelle il a eu plusieurs enfans, dont l'aîné est marié avec la fille de Jean-Baptiste de Gautier Seigneur de la Mole Avocat Général au Parlement. D'azur, à une bande d'or, accompaggnée de deux Colombes d'argent, bequées, & membrées de gueules, à la bordure engrelée de même. Ces armes paroissent fort anciennes au-dessus de la porte du Couvent des Augustins à Aix, & elles paroissoient aussi à la Chapelle sous le titre de Nôtre-Dame de Consolation, qui apartenoit anciennement à cette famille, & ce ne fut qu'après qu'elle en eut donné la permission que les Capucins y bâtireut leur Eglise lorsqu'ils furent reçûs dans Aix.

HERMITE.

Cette famille est originaire de la

ville de Toulon, dans laquelle Noble Jaques Hermite fils de Guillaume vivoit en l'année 1464. Elzeas Hermite fils de Jaques s'habitua à Olioules, où il fit ſon Teſtament l'an 1517. & inſtitua ſon heritier François Hermite ſon fils, qui ſe maria l'an 1537. avec Jeanne de Mathei de la ville de Pertuis. Il eut de ce mariage Antoine, Magdeleine, & Marquiſe d'Hermite. Magdeleine épouſa l'an 1558. Pierre de Candole; Marquiſe épouſa l'an 1561. Charles de Vento; & Antoine Hermite leur frere qui fut Seigneur de Belcodenes, fit hommage au Roi de cette Terre l'an 1607. Il avoit porté les Armes dans ſa jeuneſſe, ayant eu Commiſſion du ſieur de la Valette Gouverneur de Provence l'an 1589. pour faire la levée d'une compagnie d'Infanterie, & de la mettre en garniſon dans le Château de Caſſis, dont il fut fait Commandant. Il eut de Françoiſe de Gerenton ſa femme, Charles d'Hermite Seigneur de Belcodene, marié l'an 1617. avec Françoiſe de Vento, fille de Nicolas de Vento Seigneur de la Baume, & de Marquiſe de Felix, dont il a eu Nicolas & Marquiſe

d'Hermite. Celle-ci épousa Lazare de Tournier Seigneur de saint Victoret ; & Charles d'Hermite son frere, Seigneur de Belcodenes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, est marié depuis l'an 1654. avec Anne de Montolieu : de laquelle il n'a point d'enfans. Elle est sœur de Loüis de Montolieu, Capitaine d'une des Galeres du Roy, & Chef d'Escadre. Hermite porte d'azur à un Pelican dans son aire avec sa pitié d'argent.

HONDIS.

Cette famille est originaire de la ville de Naples, dans laquelle Noble Seigneur Augustin Hondi, Chevalier, Seigneur de Matalon & de Carvin, fit son Testament le 3. de Novembre de l'an 1460. & un Codicile le 25. de Janvier de l'an 1461. Il eut de Catherine Mendez sa femme, Filipe, & Thomas de Hondis; Filipe continua la posterité à Naples, où ses descendans sont avec la qualité de Marquis. Thomas vint faire sa demeure à Nice de Provence, où il étoit déja marié avec Anne-Marie de Lascaris lors du Codicile de son pere, dans lequel il lui legue 1000. Sequins, outre ce qu'il lui

a donné par ſon Teſtament. Thomas Hondi fit ſon Teſtament à Nice le 19. de Septembre de l'an 1531. dans lequel il ſe dit originaire de Naples, & il prend la qualité de Chevalier, & fit heritiers Loüis & Antoine de Hondis, ſes enfans; Antoine épouſa Douce du Port, & fit une branche à preſent éteinte. Loüis Hondi, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf au Comté de Nice, fit un Codicile le 20. Mars 1539. par lequel il ordonne d'être enterré dans l'Egliſe du Couvent de ſaint Dominique à Nice, & dans le tombeau de ſon pere. Il laiſſa de Françoiſe Varlette ſa femme, Baptiſte Hondi ſon fils, lequel demeuroit tantôt à ſaint Paul lès-Vence, & tantôt à Nice où il ſe maria l'an 1528. avec Jeannette de Peire, de laquelle il eut Honoré de Hondis, qui de Loüiſette d'Eſcudier eut Antoine de Hondis, marié l'an 1604. avec Julie de Requiſtons, fille d'Antoine Seigneur d'Alons. André de Hondis Seigneur d'Alons, iſſu de ce mariage, fit ſa demeure ordinaire dans la ville de ſaint Paul lès-Vence, & fut marié premierement avec Françoiſe de Flotte, fille de Criſ-

tosle de Flotte-d'Agout, Seigneur de saint Auban, & en secondes nôces avec Gabrielle de Villeneuve, fille de Claude sieur de Boade, Cadet des Seigneurs de Vauclause : il a eu des enfans de ces deux mariages ; du premier il a eu César de Hondis Seigneur d'Alons, marié depuis l'an 1661. avec Marte de Pontevez, fille de Charles Seigneur de Vaye, Cadet des Seigneurs de Bargeme, dont il y a des enfans ; & du second, il y a eu Josef & François de Hondis. Cette famille porte d'argent, à trois bandes ondées d'azur.

HONORAT.

Les Seigneurs de Pourcioux, du nom d'Honorat, portent d'azur, à un croissanr d'argent, surmonté d'une étoile d'or. Gaspard Honorat, Receveur General en Provence, aquit l'an 1556. ce que la Maison de Gerente avoit à la Seigneurie de Pourcioux. Marc-Antoine Honorat son fils, épousa l'an 1586. Anne de Bompar, fille de Pierre Bompar, ou Boniparis, Conseiller au Parlement, & de Jeanne de Sommati, & fut élû Consul d'Aix l'an 1604. Pierre d'Honorat Seigneur de Pourcioux issu de ce mariage, eut de

N. de Thoron ſa femme , Gaſpar , Honoré , & Loüis d'Honorat. Gaſpar Seigneur de Pourcioux eſt Conſeiller au Parlement depuis l'an 1643. & n'a point été marié ; Honoré prit le nom de Boniparis à cauſe qu'un ſien Oncle de la famille de Boniparis , le fit ſon heritier ; à la charge de porter ſon nom & ſes Armes , il fut enſuite pourvû de l'Office d'Avocat general au Parlement,qu'il exerça avec beaucoup de reputation , & il eſt mort ſans enfans ; & Loüis le Cadet des trois eſt marié avec une de la famille d'Albert d'Aubagne , de laquelle il a des enfans.

HOSTAGER.

Il y a plus de tois cens ans que le nom d'Hoſtager eſt connu en Provence. Pierre Hoſtager , Châtelain de Vitroles rendit des grands ſervices à Raimond ſire des Baux , & Comte d'Avelin , en conſideration deſquels ce Prince acorda à Jacobet Hoſtager un de ſes neveux par Lettres du 2. de Janvier de l'an 1366. de joüir des mêmes privileges dont les autres gentilshommes du lieu des Baux avoient acoûtumé de joüir, tant dans le lieu

des Baux, que dans toutes les autres Terres qui dépendoient de lui. Seris Hostager, qui aparemment étoit issu de cette ancienne famille, portoit la qualité d'Ecuyer de la ville de Salon, lorsqu'il épousa Jeanne Gasqui par acte du 25. de Janvier de l'an 1533. Cependant je ne sçai par qu'elle raison il obtint des Lettres de Noblesse datées du mois d'Août de l'an 1558. & alla faire sa demeure à Marseille, où il fit son Testament le 18. de Decembre 1574. & fit heritier Pierre d'Hostager son fils, Seigneur de la Grand-Bastide, lequel obtint du Roi Henri le Grand, le privilege d'ajoûter à ses Armes, la fleur de lys, qui lui fut accordée en consideration de ses services, par Lettres du mois de Juillet de l'an 1595. vérifiées au Parlement d'Aix le 12. de Decembre 1596. Il fut ensuite pourvû de la Charge de Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi le 29. Decembre de l'an 1600. de laquelle il prêta le serment entre les mains du Comte de Soissons Grand Maître de France le 12. Juillet 1601. Il avoit épousé le 17. de Mars 1611. Isabeau de Vento, fille de Charles Sei-

gneur des Penes, de laquelle il eut Baltazar, Pierre, Jean-Antoine, Anne, & Françoise d'Hostager : Anne épousa Antoine de Foresta Seigneur de Colongue : Françoise épousa Teocrenes de Glandevez Seigneur de Cuges: Jean-Antoine épousa Isabeau d'Andron de la ville de Tarascon, dont est issu un fils qui fait une branche à Marseille. Pierre fut Seigneur de Courmes, pourvû l'an 1622. de la Charge de Maître d'Hôtel que son pere avoit, & élû Procureur joint de la Noblesse par les Etats tenus à Marseille l'an 1620. & mourut l'an 1648. dans Aix où il s'étoit allé habituer, ayant eu de Diane d'Arcussia sa femme 4. fils, François sieur de Courmes mort sans enfans: Dominique Chevalier de Malte, Charles & Augustin Seigneurs de Courmes : Charles épousa Marie Liobard, fille de René de Liobard, Seign. de Rufieu, de sainte Julie, & de la Liobardiere en Bresse, de laquelle il a laissé des enfans, & Augustin marié avec Claire Royere a aussi des enfans.

Baltazar d'Hostager, fils aîné de Pierre Seigneur de la Grand-Bastide, & d'Isabeau de Vento, fut Gentilhom-

me ordinaire de la Chambre du Roi, & épousa l'an 1603. Loüise de Tournier, fille de François, Seigneur de saint Victoret, de laquelle il eut Pierre d'Hostager, marié l'an 1641. avec Anne de Porrade, de laquelle il a laissé plusieurs enfans, dont l'aîné, Gaspar d'Hostager, est marié & a des enfans. Cette famille porte, parti, coupé, tranche, taillé, d'or & d'azur, à la croix dantelée brochant sur le tout, écartelée de l'un en l'autre, & chargée en cœur d'un écusson de gueules en lozange, surchargé d'une fleur de lys d'or. *Suports*, deux levrettes d'argent, coletées de gueules. *Cimier*, un bust de Maure tortillé d'argent, avec ces paroles écrites en un rouleau. QUIA REGI TUO, ET PATRIÆ FIDELIS.

HOURDET.

Cette famille est originaire de Normandie, issuë de François Hourdet, lequel dès l'an 1577. étant pour lors âgé de 16. ans, commença de porter les Armes, fut ensuite Capitaine d'Arquebusiers à cheval, & servit jusqu'à sa mort plus que septuagenaire, s'étant trouvé dans divers sieges, combats & rencontres, ayant employé

tous ses soins & ses biens, à élever & entretenir ses deux enfans dans le même exercice des Armes, en considération de quoi le Roi l'an 1623. lui donna des Lettres d'Exemption de Tailles comme les autres Gentilshommes de Normandie. Après sa mort, Olivier Hourdet Commissaire ordinaire de l'Artillerie, & Capitaine entretenu sur les Galeres du Roi : & François Hourdet son frere sieur de la Londe, Lieutenant & Aide-Major au Regiment de Roncheroles, puis Capitaine au même Regiment, en consideration de leurs services & de ceux de François Hourdet leur pere, obtinrent des Lettres de Noblesse au mois de Decembre 1642. enregistrées à la Chambre des Comptes de Normandie le 24. Fevrier 1644. & à la Cour des Aides du même pays le 2. de Mars de la même année, & confirmées par d'autres Lettres Patentes du Roi de l'an 1667. en consequence de quoi Antoine Hourdet demeurant à Marseille, fils d'Olivier, fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputez en Provence le 16. de Mai 1668. D'or, à un lion de gueules, accompagné de trois

trefles

treffles d'azur, deux en chef, & l'autre en pointe.

D'HOZIER.

Les excellentes qualitez du celebre feu Messire Pierre d'Hozier, l'ont rendu si recommandable pendant sa vie & après sa mort, & lui ont acquis tant de reputation dans ce Royaume, & dans le reste de l'Europe, que ce seroit ôter quelque chose à la perfection de ce Nobiliaire, si j'omettois de parler un peu au long, de la famille, & de la vie de cet homme très-illustre, à qui la Provence a donné le jour, & qui a honoré sa patrie par la singularité de son mérite. Quoique sa famille soit établie à Paris depuis 60. ans, je ne laisserai pas de dire, que les titres que j'ai vûs m'ont apris qu'Etienne d'Hozier son grand pere épousa le 14. de Decembre de l'an 1528. dans la ville de Salon en Provence, Catherine Humbert, cousine germaine d'Anne Ponssart, femme du fameux Michel Nostredame, & qu'il mourut le 21. de Mai de l'an 1555. laissant de son mariage, trois fils, & plusieurs filles. Etienne d'Hozier, l'aîné, continüa la posterité, Jean d'Hozier, le second,

qui fut Viguier de la ville de Salon l'an 1600. mourut l'an 1612. sans enfans de Marthe de Raoux, qu'il avoit épousée à Tarascon, le 25. de Novembre de l'an 1571. Et Antoine d'Hozier, le troisiéme, fut tué le 28. de Juillet de l'an 1582. à la bataille de la Tercére, en Afrique, où il commandoit une compagnie de gens de pié sous le Général Filipe Strozzi.

Etienne d'Hozier II. né à Salon le 18. d'Octobre de l'an 1547. ayant été destiné à l'étude de la Jurisprudence, il s'y apliqua avec beaucoup de succès, & après qu'il eut été reçû Avocat au Parlement d'Aix, il se distingua tellement par le progrès qu'il fit dans l'exercice de cette profession, que dès l'âge de 25. ans, on commença à le charger de plusieurs Commissions importantes; il s'en aquita toûjours avec une si grande habileté, que depuis l'an 1572. jusqu'en 1608. il fit vingt & un voïages à la Cour pour les affaires générales, & particulieres de sa Province; & les principales Villes le députerent aussi en divers tems, pour plusieurs choses qui regardoient leur bien commun. J'ai vû le Manuscrit original de

sa main, qui contient le detail de ces voyages & de ces députations toutes honorables, avec une histoire churieuse de sa vie : & comme elle est mélée avec l'histoire générale & cronologique de son tems, Cezar de Nostradame qui en avoit eu la communication, la trouva si exacte, qu'il s'en servit pour la composition de son histoire de Provence, & dans le témoignage qu'il en rend au fol. 1092. il lui donne la même qualité de Gentilhomme de la ville de Salon, qui lui avoit été donnée dans l'adresse d'un Sonnet que l'Auteur d'un livre imprimé à Marseille l'an 1595. & intitulé, *Lous passatemps de Louis de la Belaudiere Ecuyer de la ville d'Arles*, lui avoit envoyé, dans une occasion qui l'avoit obligé de passer auprés de cette ville en allant à Paris en poste, à son ordinaire. Pendant que le soin des affaires publiques ne cessoit point de l'occuper, il ne laissa pas de penser à un mariage, de sorte qu'aprés avoir été fait Capitaine de la ville de Salon le 24. de Mai de l'an 1580. il épousa à Arles le 8. de Mars de l'année suivante, Marguerite du Destrech, fille de Vincent du Des-

trech, Ecuyer, & de Marguerite de Biord; & comme elle mourut ſans enfans au mois de Mars de l'an 1585. il vint ſe remarier à Marſeille le 21. de Novembre de l'an 1587. avec Françoiſe le Tellier, fille de Madelon le Tellier garde pour le Roi de ſes munitions, au Magazin de Marſeille & dans le Gouvernement de Provence, & de Marguerite Jordan. Quoique ce nouvel engagement dût être aſſez fort pour le ramener à ſa famille, il ne laiſſa pas de paſſer le reſte de ſa vie dans l'agitation continuelle que lui donnerent les differens Emplois qu'il remplit toûjours avec bien plus d'honneur que de fortune; Ainſi, moins acablé d'années que de fatigues, il mourut à Aix le 6. de Mai de l'an 1611. les enfans qu'il laiſſa, furent, Madelon, Pierre, & Etienne d'Hozier. Madelon ſe maria en Languedoc, où il a laiſſé des enfans, & Etienne mourut à Amboiſe l'an 1626. ſervant dans le Regiment des Gardes.

Quand à Pierre d'Hozier, à la mémoire duquel j'ai crû que le public ne trouveroit pas mauvais que je donne cet Eloge, il nâquit à Marſeille le 10.

de Juillet de l'an 1592. & son pere qui s'apliqoit particulierement à son éduca ion, l'amena à Paris au mois de Mai de l'an 1602. pour le mettre dans un College : mais il falut qu'il le ramenât en Provence l'anneée suivante, par le conseil de M. du Laurent son compatriote, premier Medecin du Roi Henri IV., parce que la foiblesse de sa vûë s'oposoit à ses études. Le dessen qu'il prit après la mort de son pere de suivre la profession des Armes, l'obligeant à revenir à Paris l'an 1615. pour entrer dans quelque Corps, il se mit dans la Compagnie des Chevaux legers de M. de Crequi-Bernieules, chef de cette Maison, qui recherchoit alors sa Génealogie. Son inclination naturelle, excitée par le plaisir qu'il eut à entendre parler de la curiosité de M. de Bernieules, l'ayant determiné d'abord, à s'offrir à lui, pour l'aider dans sa recherche, il y travailla avec une telle ardeur dès ce tems là, que sa hardiesse le porta à vouloir faire son coup d'essai de la génealogie de cette illustre Maison, & le succès qu'elle eut, l'encouragea à entreprendre aussitôt, la recherche générale des Mai-

ſons principales & particulieres du Royaume: par-là, ſa reputation naiſſante alla beaucoup plus loin qu'il n'avoit eſperé dans ces commencemens, & pour en profiter avec quelque avantage, les principaux amis qu'il s'étoit fait, lui conſeillerent d'entrer dans la Maiſon du Roi, afin de mettre mieux en œuvre tout ſon merite; ſi bien qu'il ſe fit pourvoir le 4. de Mars de l'an 1620. d'une place de l'un des cent Gentilhommes de l'ancienne bande de la Maiſon de Sa Majeſté. Pendant qu'il demeura dans cette Compagnie, les occaſions qu'il eut de faire divers voyages, lui faciliterent les moyens de recuëillir tant de matiéres pour l'execution de ſon vaſte deſſein, qu'à ſon retour il s'attacha à cultiver uniquement cette partie de l'Hiſtoire, & il eut le bonheur de joindre une des plus excellentes memoires dont les ſiécles paſſés nous ayent raconté les prodiges, au travail immenſe qu'il fit, pour que rien ne lui fût inconnu. Cela fut cauſe que la plûpart de la Nobleſſe la plus qualifiée l'employa pour avoir une Généalogie dreſſée de ſa main, & feu Monſieur, Gaſton de France, Duc d'Orléans qui

aimoit les personnes qui se distinguoient par des talens extraordinaires, lui donna le 12. de Janvier de l'an 1627. une charge de l'un des Gentilshommes de sa suite, après avoir entendu parler avec l'admiration de tout le monde, de la mémoire étonnante de cet homme qui avoit présens sans cesse, & sans se tromper, les dattes des Contrats, les noms, les surnoms, & les armes de chaque famille qu'il avoit une fois étudiée : à propos de quoi, le célébre d'Ablancour disoit ordinairement, qu'il faloit qu'il eût assisté à tous les mariages, & à tous les baptêmes de l'Univers. Un mérite si singulier avoit besoin d'être secouru par quelque gratification, & ce qui excita le feu Roi à lui en faire, ce fut que dans quelques occasions, où ce grand Prince avoit voulu connoître les differens dégrès de Noblesse de toutes les personnes qui composoient sa Cour, il avoit fait plusieurs épreuves des choses surprenantes que l'on contoit de la mémoire de cet homme excellent : C'est pourquoi, après l'avoir honoré de son Ordre de saint Michel, par des Lettres du

dernier jour de Mars de l'an 1628. qui commettoient M. le Marêchal de Vitri pour lui en donner le Colier, dans un tems où il étoit encore recherché par des personnes considerables, il lui accorda une pension de 1200. livres le 30. d'Août de l'an 1629. & il est marqué dans les Lettres qui lui en furent expediées, que c'étoit en considération des services qu'il avoit rendus & qu'il continuoit de rendre tous les jours à Sa Majesté, & pour lui donner plus de moyen de vaquer aux recherches curieuses des Maisons illustres du Royaume, dans lesquelles il s'étoit aquis par ses longues veilles, & par ses travaux, une intelligence particuliere. Ces graces qu'il venoit de recevoir de la bonté de Loüis XIII. l'ayant retiré du service & de la Maison de Monsieur, le Roi le retint au nombre des Gentishommes ordinaires de sa Maison, & le 31. de Decemb de l'an 1642. il le pourvût d'une Charge de l'un de ses Gentilhommes servants, conjointement avec celle de l'un de ses Maîtres d'Hôtel ordinaires. Le 28. d'Avril de l'année precedente, il lui avoit encore donné la Charge de Juge d'armes de France,

France, laquelle avoit vaqué par la mort de Messire François de Chévriers de saint Mauris, Seigneur de Salagni en Mâconnois, Gentilhomme qualifié, qui exerça le premier cette fonction l'an 1614 sur ce que les Etats Généraux du Royaume assemblez pour lors à Paris, avoient represénté à Sa Majesté, qu'encore que les Armoiries fussent le véritable simbole de la Noblesse, & que personne ne pouvoit, ni ne devoit en porter, parce qu'étant un droit Souverain, il faloit, ou que la condition Noble en donnât le privilege, ou qu'elles fussent fondées sur une possession qui en eût aquis l'usage, néanmoins l'usurpation que la plûpart des Roturiers faisoient de ces marques de la distinction du mérite, & de la vertu, au préjudice de l'honneur & du rang des anciennes familles, étoit devenuë si générale, que pour contenir chacun dans les bornes de sa qualité, & pour remedier à un abus auquel l'ignorance & l'incapacité des Rois d'Armes avoit donné lieu, & dont la tolérance confondoit les véritables Gentilshommes, il étoit nécessaire que Sa Majesté substituât aux Rois d'Armes, un

Officier nouveau, sous le titre de Juge d'Armes, qui eut des Régîtres universels, dans lesquels, les noms, les qualitez & les Armes de toutes les familles nobles du Royaume seroient comprises, & par qui, tous ceux qui obtiendroient des Lettres d'Annoblissement, seroient obligez de faire regler les Armoiries qu'ils porteroient, & de les faire enregîtrer dans ces Régîtres, avant qu'elles fussent vérifiées. Après la mort du Roi, il fut maintenu dans l'exercice des mêmes charges qu'il avoit euës sous son regne, & le Roi son fils qui les lui confirma par des Lettres du 5. de Juin de l'an 1646. le pourvut aussi à son avénement à la Couronne, de la charge de Généalogiste de ses Ecuries, qui fut créée en sa faveur, à la recommandation de M. le Comte, d'Harcourt, grand Ecuyer de France, par Lettres du 22. de Septembre de l'an 1643. On voit par ces Lettres, que ce qui obligea Sa Majesté à créér cette charge, ce fut parcequ'elle avoit estimé que pour faire observer exactement la resolution qu'elle avoit prise d'empêcher à l'avenir qu'il ne s'introduisît aucun abus dans la récep-

tion des Ecuyers, & des Pages, que son service, & l'honneur de la Maison Royale l'obligeoient d'entretenir dans sa grande, & dans sa petite Ecurie, & pour ne pas permettre que contre l'intention des Rois ses prédécesseurs & la sienne, on y en admît aucuns qui n'eussent la qualité qu'il faloit, pour joindre aux exercices que l'on y faisoit ordinairement, le bonheur d'être utile à l'Etat, avec celui de la naissance, il étoit nécessaire qu'elle fit le choix d'une personne, dont l'intelligence fut aussi parfaite que celle qu'avoit le sieur d'Hozier, Gentilhomme ordinaire de sa Maison, pour dresser les preuves de Noblesse, & les arbres de Généalogies qu'elle vouloit qui fussent produits, & fournis par tous ceux qui se présenteroient pour être reçûs ses Ecuyers, & ses Pages, Sa Majesté voulant qu'aucun n'y fût reçû s'il n'étoit Gentilhomme de nom & d'armes, du moins de quatre générations paternelles.

Tant de bienfaits obtenus de la libéralité de ses Maîtres demandoient que l'on y ajoûtât un titre glorieux, qui témoignât publiquement la considération qu'ils avoient euë pour lui, & que méritoit ce rare homme: Il n'y

en avoit point de plus élevé qu'une place de Conſeiller d'Etat, & comme il fut jugé digne de la remplir, il fut honoré de cette Charge par des Lettres du mois d'Avril de l'an 1654 & elles portent que c'étoit pour le recompenſer des ſervices recommandables qu'il avoit rendus à Sa Majeſté, & au feu Roi ſon pere. Ainſi, n'ayant plus rien à déſirer, cet homme incomparable, chéri & admiré de rout le monde; recherché & favoriſé par tout ce qu'il y avoit de plus éminent dans tous les ordres du Royaume, honoré au dehors par pluſieurs Princes dont il avoit la bienveillance, & avec leſquels il entretenoit un commerce de Lettres; conſulté de pluſieurs endroits de l'Europe comme l'Oracle, ſur toutes les queſtions, & les matiéres généalogiques, qu'il décidoit toûjours en maître. Cet homme (dis-je) dont les mœurs étoient encore pleines de la candeur, & de la prémiere intégrité de nos peres, qui avoit parfaitement ſçû alier les vertus Chrétiennes avec les vertus de l'honnête homme; Ami fidéle, prevenant, & oficieux; charmant par la délicateſſe de ſon eſprit & par les agrémens d'une

conversation toûjours vive, & égayée avec sagesse; adoré (si l'on peut parler ainsi) de tous ceux qui le fréquentoient familierement; loüé pendant sa vie; regreté après sa mort, comme un des ornemens que la France perdoit; digne enfin des éloges de tous les siécles, & de cette immortalité que les ouvrages ont procurée à toutes les races illustres qu'il a tirées de l'oubli où elles étoient ensevelies, termina le premier jour de Décembre de l'an 1660. le cours heureux d'une vie qui l'avoit rendu, & qui le rendra, au jugement de la posterité, le premier homme de son siécle, dans une science qu'il possedoit au plus haut degré, où ceux qui viendront après lui, en puissent porter la perfection.

Il avoit épousé à Lion le 21. d'Octobre de l'an 1630. Yoland Cerrini, vivante encore, & née le 8. de Janvier de l'an 1608. du mariage de Félix Cerrini, de la ville de Pize en Toscane, d'où il étoit venu s'habituer à Lyon & de Marguerite Naudé. Des trois enfans qu'il a laissez: sçavoir Loüis, Henri, & Charles-d'Ozier. Henri, mourut Novice dans le Couvent des

Religieux Maturins de la ruë saint Jaques à Paris, le 17. de Juin de l'an 1662. âgé de 24. ans; & Loüis, né le 7. de Janvier de l'an 1634. fut pourvû le 22. de Juillet de l'an 1663. de la charge de Genealogiste des Ecuries du Roi, & le 3. de Janvier de l'an 1666. de celle de Juge général des Armes & des Blazons de France, qu'il n'a exercées que jusqu'au mois de Février de l'an 1675. parce que sa vûë s'étant insensiblement afoiblie, il a eu le malheur de la perdre; mais pour en adoucir l'amertume, le Roi, dont la bonté le fait compatir aux aflictions de ses sujets, lui a donné une pension de 1000 livres, & il s'est marié le 20. d'Avril de l'an 1680. avec Magdeleine Bourgeois, fille de Samuël Bourgeois, Ecuyer Seigneur de la Fosse auprès de Sézane en Brie, & de Charlotte de Laistre. Il a de ce mariage Loüis-Pierre d'Hozier, né le 20. de Novembre de l'an 1685. Antoinette-Loüise Therese d'Hozier, née le 25. de Fevrier de l'an 1681. & Marguerite-Charlotte d'Hozier née le 18. de Juin de l'an 1682. & reçûë le 9. de Janvier de l'an 1690 dans la Communauté des filles Demoiselles de la Maison Royale

de saint Loüis, fondée à saint Cir, dans le Parc de Versailles.

Charles d'Hozier né le 24. de Fevrier de l'an 1640. après avoir voyagé dans divers endroits de l'Europe, ayant trouvé à son retour, dans un mémoire de famille, écrit de la main de son pere, qu'il avoit fait une destination plus expresse de lui, que de ses autres enfans, pour lui succeder dans l'étude de la même science qui l'avoit rendu si recommandable : quoiqu'il n'eût encore aucune connoissance de la profession qu'il devoit embrasser, il commança à s'y attacher avec tant d'aplication, qu'avec les instructions des deux personnes alors les plus habiles dans cet étude, feux M. du Bouchet, & M. l'Abbé le Laboureur, & les Conseils qu'il reçut des illustres Messieurs d'Hérouval, & du Cange, il eut lieu d'esperer que conduit par de si bons guides, & aidé par le grand nombre d'excellens mémoires que son pere avoit recueïllis pendant cinquante ans, il répondroit à l'idée favorable qu'il s'étoit formée de l'inclination qu'il auroit à le suivre : de sorte qu'il fut pourvû conjointement avec son frere

aîné, des charges de Juge d'Armes, de France, & de Généalogiste des Ecuries du Roi; & feu M. de Caumartin Conseiller d'Etat, qui l'honoroit de son amitié particuliere, l'ayant obligé de le venir trouver l'an 1667. pendant qu'il étoit Intendant en Champagne, & qui faisoit la recherche de la Noblesse de cette Province, il fit ce grand Nobiliaire, qui fut imprimé à Châlons, & il y dressa toutes les Généalogies des Maisons les plus anciennes & les plus illustres de ce pays. Il a fait depuis, plusieurs autres Généalogies particulieres, parmi lesquelles il y en a d'imprimées; il a reduit dans une forme nouvelle & agréable les belles preuves de Noblesse qu'il a faites pour quelques-uns des Chevaliers du S. Esprit, & celles qu'il fait journellement pour les Pages des Ecuries du Roi, & c'est sur ce modele, que Sa Majesté a voulu qu'il fit aussi celles des Demoiselles qui sont reçûës dans la Maison de S. Loüis fondées à S. Cir, où il y en a déja 250. de faites, d'une maniere, que les descendans de ces familles, ne pourront oublier l'obligation qu'ils lui auront, de les avoir dressées avec tant de précau-

tion, & d'exactitude; c'est par là, qu'il s'est rendu digne de la gratification annuelle de 1200. l. que Sa Majesté lui donne, en consideration de son aplication à l'Etude qu'il fait de l'Histoire & des Généalogies; Mais ce qui le rend parfaitement estimable, & qui le met bien au dessus de la plûpart de ceux qui ont travaillé comme lui, sur les mêmes sujets, c'est un amour naturel qu'il a pour la vérité, dont il ne se départ jamais, pour quelque égard que ce puisse être; Ni l'intérêt, ni la complaisance, n'ont pû encore le séduire, ni corrompre sa fermeté; & c'est par une conduite qui a été si peu suivie par plusieurs de ceux qui l'ont précédé, (& qui a été la cause très juste, du peu de croyance que l'on a euë, & que l'on a encore pour leur ouvrages,) qu'il a rétabli en quelque sorte, l'honneur d'une profession que l'on avoit avilie par le peu de scrupule que l'on s'étoit fait, de suposer hardiment tout ce que demande la vanité ridicule de ceux à qui une fortune insolente fait croire, qu'ils peuvent sûrement, desavoüer leurs Ancêtres, comme si le soin inutile qu'ils prennent de les cacher ne

les rendoit pas plus connus,& s'il étoit possible d'anéantir tous les témoignages qui restent de leur premiere origine; Aussi, la Religion qu'il s'est faite de tenir une route toute oposée à un usage si condamnable, si pratiqué, & si contraire à ce que se doit un homme d'honneur, l'a si bien établi depuis plusieurs années, dans l'estime du public, qu'il a aquis toute sa confiance,& cette opinion de probité qu'il a si généralement confirmée, acheve tous les Eloges qu'il mérite, & que l'on ne sçauroit lui refuser, si l'on a quelque sentiment pour la vertu. La réputation que la sienne lui a donnée au dehors, comme au dedans du Royaume, a obligé M. le Duc de Savoïe, à la recommandation de S. E. Monseigneur le Cardinal d'Estrées, à l'honorer de la Croix de la Religion, & des Ordres Militaires de saint Maurice, & de saint Lazare, & après avoir eu la permission du Roi de la prendre, par un brévet du 25. d'Août, de l'an 1685. il la réçut le 10. de Janvier de l'an 1686. par les mains du Marquis Ferréro,grand Croix, & grand Hospitalier des mêmes Ordres, Chevalier de l'Annon-

ciade, & Ambassadeur de son Altesse Royale en France.

Charles d'Hozier est marié depuis le 16. d'Août de l'an 1682. & il a épousé Demoiselle Marie Edmée Terrier, veuve d'Eloi Rossignol, valet de Chambre, & valet de Garderobe ordinaire du Roi : mais il n'a point d'enfans de ce mariage.

Cette famille porte, d'azur, à une bande d'or, accompagnée de six étoiles de même, posées en orle.

Supores, deux lions d'or, *& pour Cimier*, une étoile aussi d'or, posée entre un vol d'argent.

Devise. ET HABET SUA SIDERA, TELLUS.

HUGUES.

Cette famille est originaire de la Province de Languedoc, & elle passa en Provence quelque tems après que Guillaume Hugues, fils de Michel Hugues du lieu de Pujols, & Seigneur du Vilars en Languedoc eut été fait Archevêque d'Embrun. Ce digne Prélat qui dans sa jeunesse avoit pris l'habit, puis fait profession dans

l'Ordre des Freres Mineurs Conventuels, après y avoir fait éclater sa vertu en plusieurs manieres, & y avoir exercé les principales charges, il merita d'être élevé à celle de Général de l'Ordre dans la fonction de laquelle il aquit une très-grande reputation. Le Roi Henri le Grand qui se connoissoit fort bien aux grands hommes, l'employa en diverses négociations importantes en Italie, en Allemagne & en Angleterre, & ce Prince ne fut point trompé dans son choix : car dans toutes les Commissions qu'il lui donna, il s'en aquita d'une maniere à faire juger qu'on ne pouvoit mieux les confier qu'à sa probité & à sa bonne conduite. Le Roi Loüis XIII. sous lequel il continua de servir utilement la Couronne, l'ayant nommé à l'Archevêché d'Embrun l'an 1612. Il gouverna cette Eglise avec tant de sçavoir & de zele, jusqu'à sa mort arrivée l'an 1648. que l'on convient qu'Embrun n'a pas eu de plus grand Prélat que lui. Il avoit attiré auprès de lui David d'Hugues un de ses neveux, fils de Jean d'Hugues, son frere, Seigr. du

Vilard. David d'Hugues qui fut depuis heritier de l'Archevêque son Oncle & Baron de Beaujeu en Provence porta les Armes avec beaucoup de reputation; & aprés avoir commandé diverses Compagnies de gens de guerre, & avoit été fait Gouverneur d'Alos, & de Lauzet, & Viguier de Marseille, fut enfin Marêchal des Camps & des Armées du Roi. Ce David d'Hugues qu'on apelloit communément le Baron d'Hugues, ayant été obligé de produire ces titres de Noblesse, lors de la recherche qui se fit en Provence, il y fut maintenu le 28 d'Octobre 1667. aprés avoir justifié un ancienneté au delà de 400. ans. Ce qui fait voir que ceux qui ont dit que cet Archevêque étoit d'une condition au dessus de la mediocre, n'étoient pas bien informez de la qualité de sa famille, qui par cette production paroît être une des plus anciennes. Elle porte d'azur, à un lion d'or, chargé de trois fasses de gueules brochants sur le tout, & surmonté de trois étoiles d'or.

ICARD.

Cette famille qui a donné plusieurs

vaillans hommes, & qui ont dignement servi le Roi dans ses Armées est divisée en deux branches qui ont merité des Lettres de Noblesses ; l'une surnommée de Perignan, descend de Nicolas d'Iscard, qui fut anobli par Lettres du Roi Henri IV. données à Fontainebleau au mois d'Avril de l'an 1605. & l'autre branche surnommée Perise, descend de Baptiste, ou Jean-Baptiste d'Icard, qui fut anobli par Lettres données par le Roi Loüis XIII. au mois de Fevrier de l'an 1623. D'azur à un lion d'or, tenant de ses deux pates une lance de même posée en pal.

INGUIMBERT.

Cette famille est originaire de Carpentras au Comté Venaissin, & elle n'est de la Noblesse de Provence qu'à cause des Terres qu'elle y possede. Charles-François d'Inguimbert Seign. de Melve, de Pramiral, & de Levens, marié dès l'an 1666. avec Marguerite d'Orleans des Seigneurs de Bedoüin au Comté Venaissin, fut maintenu dans sa Noblesse le 17. Fevrier 1668. après l'avoir justifiée depuis Pierre Inguimberti, son bisayeul, qui se maria l'an 1560. avec Catherine de Mer-

cier, de laquelle il eut Charles, François & Thomas d'Inguimbert, entre lesquels Charles merita d'être fait Comte Palatin & Chevalier de l'Ordre du Pape, par Lettres du 23. Mai 1618. Il eut de Claire de Rafelis sa femme, Pierre d'Inguimbert, lequel ayant acquis les Seigneuries de Levens, de Melve, & partie de celle de la Motte du Caire, merita par ses services que le Roi lui fit don des droits de Lods qui lui en étoient dûs. Pierre s'alia dans la famille de Serre, & il eut de son mariage Charles François d'Inguimbert duquel il a été parlé. Il porte d'azur à quatte Colonnes avec chacune son pié d'estal, & son Chapiteau, posées en pal, & rangées en fasse d'or, au chef de gueules chargé de deux étoiles d'argent.

JOANNIS.

Les Seigneurs de Châteauneuf, & les Seigneurs de la Brillane qui forment deux branches, du nom de Joannis, est une des plus anciennes de la ville d'Aix. Quelques-uns ont crû qu'elle étoit originaire de Florence où il y a une famille du nom de Giouanni qui a donné deux Gonfaloniers à

cette Republique, & de laquelle les Messieurs de Joannis de la ville d'Avignon tirent aussi leur origine. Mais comme il ne paroît que par titres que les Joannis de Provence soient étrangers, & qu'au contraire ils se trouvent dans Aix dès l'an 1400. je suis de ce sentiment qu'ils en sont originaires.

Jean Joannis I. du nom étoit Secretaire de Loüis III. Roi de Sicile & Comte de Provence, & l'on trouve plusieurs Lettres Patentes de ce Prince des années 1433. & 1435. souscrites par Jean Joannis son Secretaire. On le croit frere de Palamedes Joannis, qui selon l'Histoire de Malte étoit Amiral de Rodes en l'année 1393. Ce Jean Joannis fit aquisition de plusieurs biens, dont ses descendans sont encore en possession, aussi bien que d'une Chapelle dans l'Eglise Paroissiale de sainte Magdeleine à Aix où il gît, & où ses descendans ont aussi été enterrez. Jean Joannis II du nom son fils, fut Secretaire du Roi René, & par son Testament du onziéme de Janvier 1467. il institua Jean Joannis III. du nom son fils, qui étoit Viguier de Marseille l'an 1501. & qui fut marié avec Magdeleine

leine de Forlivio, sœur de Pierre de Forlivio Evêque d'Apt. Il eut de ce mariage entre autres enfans Pierre & Jean de Joannis : celui ci fut Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, & mourut Commandeur de Comps ; Pierre son frere fut seul Lieutenant de l'Amirauté de Provence, fit une fondation dans l'Eglise de Nôtre-Dame de la Seds à Aix l'an 1522. & épousa Anne de Durand des Seigneurs de Fuveau, & de Peinier, fille d'Eugene de Durand, & petite-fille de Loüis Durand Secretaire du Roi. Jean Joannis IV. du nom issu de ce mariage acquit les Terres de Châteauneuf & de la Brillane, & épousa l'an 1553. Françoise de Becariis, de laquelle il eut Arnoux, Gaspar, & Claude de Joannis, & cinq filles qui furent mariées dans les Maisons de Martin à Marseille, de Farges, de Crose Lincel, de Fabri Fabregues, & de Glandevez du Bignosc : Claude fut Chevalier de Malte ; Gaspar a fait la branche des Seigneurs de la Brillane, & Arnoux continua la posterité des aînez : il fut reçû Conseiller au Parlement l'an 1586. & laissa de Charlotte de Coriolis sa

femme, fille de Loüis President au Parlement, Jean Joannis V. trois Chevaliers de Malte, & trois filles mariées dans les Maisons d'Oria, d'Arbaud de Rognac, & de Tabaret Chafaut; Jean Joannis V. Seigneur de Châteauneuf, fut aussi Conseiller au Parlement, & marié avec Sibile de la Tour, des Seigneurs de Gouvernet & de la Charce de laquelle il eut entre autres enfans, Gaspar, & Jean-Baptiste de Joannis; celui-ci fut Chevalier de Malte, Gaspar fut Seigneur de Châteauneuf, & marié avec Marie de Demandols, fille de Claude des Seign. de la Palu, de laquelle il a Josef & Charles de Joannis de Châteauneuf: Josef a été Page du Roi, & a fait diverses Campagnes, & Charles est Chevalier de Malte, & Officier sur les Galeres. Leur pere a aussi fait plusieurs Campagnes, s'étant trouvé au siége d'Arras l'an 1640. & ensuite aux siég es de Taragonne, de Perpignan, d'Orbitello, de Portelongon, & de Cremone, étant Capitaine dans le Regiment de la Marine.

Branche des Seigneurs de la Brillane.

Gaspar de Joannis, fils puîné de Jean

IV. & de Françoise de Becariis, fut Seigneur de la Brillane, & marié avec Marguerite de Garnier, fille de Charles Seigneur de la Galiniere & de Rousset, de laquelle il eut Boniface, Gaspar, & Jean-Augustin : Ces deux-ci Chevaliers de Malte reçûs l'un l'an 1631. & l'autre l'an 1639. Boniface de Joannis leur frere aîné, Seigneur de la Brillane, fut Avocat Général de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & marié avec Isabelle d'Amat, fille d'André, Seigneur de la Coste Giraud, & du Vivier, de laquelle il a eu plusieurs enfans, entre lesquels il y en a de Chevaliers de Malte : Cette famille porte d'or, à un lion de sable armé, & lampassé d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

JOSSAUD.

Cette famille originaire du Languedoc, descend de Jean Jossaud, qui fut Conseiller au Parlement, que le Roi François I. établit à Turin l'an 1538. Ses Lettres de Provision sont datées du second de Novembre de l'an 1539. & il servit si bien dans cet Emploi, que le sieur de Birague qui étoit

premier Président de ce Parlement, donna un fidéle témoignage de son mérite & de ses services : le Roi Henri II. en recompense lui fit expedier un Brevet le dernier de Juillet de l'an 1553. pour le premier Office de Conseiller qui viendroit à vaquer aux Parlements de Paris, de Toulouse, ou de Provence, ou au grand Conseil, à son choix : mais il mourut peu de tems après, laissant d'Etiennete de Laudun sa femme Jean Jossaud II. du nom, qui fut pourvû d'un Office de Conseiller au Présidial de Nîmes l'an 1575. & qui par son Testament du 19. de Juin 1617. fit ses heritiers Pierre, & Pons de Jossaud ses enfans : Pierre fut Conseiller au Présidial de Nîmes, & a continué la branche des aînez dans cette Ville ; Pons qui avoit beaucoup de biens au lieu d'Aramon en Languedoc, s'étant marié à Tarascon avec Françoise d'Aimini, vint faire sa demeure, dans cette Ville, & fut pere de Loüis de Jossaud, lequel fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer par l'Arrêt des Commissaires deputez par le Roi du 12. d'Octobre de l'an 1668. Il épousa en premieres nôces Margue-

rite de Sabatier d'Arles, & en secondes N. d'Astier de Tarascon, & a laissé des enfans de l'un, & de l'autre lit. D'azur, à un demi lion, ou lion naissant d'argent, au chef d'or chargé de trois lozanges de gueules.

JOUFREI.

Cette famille est originaire de la ville de Briançon en Dauphiné, & suivant les Memoires Domestiques elle descend de Jean Joufrei, Chevalier, Seigneur de Vibrai, Conseiller & Chambellan du Roi, & Gouverneur de Briançon, d'Exile, & de Château Dauphin, qui vivoit l'an 1313. mais à cause que quelques uns de ses descendans firent des Actes de dérogeance, Antoine Joufrey, Conseiller du Roi, & Lieutenant particulier à Briançon, obtint des Lettres de Reabilitation données par le Roi Henri IV. le 11. Fevrier 1596. Il fit son Testament l'an 1601. & laissa entre autres enfans Guillaume & Antoine de Joufrey : Guillaume fut Lieutenant Particulier à Briançon, & eut un fils Loüis de Joufrey, qui fut Conseiller au Parlement de Dauphiné où il a fait branche : Antoine Joufrey s'établit en Provence, par le mariage

qu'il contracta à Sisteron le 12. de Janvier de l'an 1602. avec Marguerite de Garret. De ce mariage sortit Pierre Joufrey, Lieutenant particulier au siége de Sisteron, qui laissa Pierre, Antoine de Joufrey, Seigneur de sainte Cecile, & Paul de Joufrey Seigneur de Rochemole, qui furent maintenus dans leur Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi en Provence le 16. de Mars 1668. Pierre Antoine Seigneur de sainte Cecile est mort Conseiller au Parlement d'Aix. D'azur, à un croissant d'argent, au chef d'or, chargé de trois étoiles de sable. Devise, LUIT EN CROISSANT.

ISNARD.

La famille d'Isnard de la Ville de Salon, à present éteinte en la personne de Paris d'Isnard mort sans enfans, étoit une des plus anciennes du Pays. Paris d'Isnard étant assigné l'an 1667. pour produire ses titres de Noblesse, ne remonta sa preuve que jusques à Loüis d'Isnard son sixieme ayeul, qui vivoit avec Catherine de Lagnes sa femme l'an 1390. mais il pouvoit produire des titres de cent ans au-dessus, puisque ce Loüis Isnard étoit fils de Bertrand,

& petit-fils de Geofroi Isnard, dont le pere Isnard d'Isnard vivoit en l'an 1300. Au dessus de cela on trouve, qu'un Raimond Isnard vivoit à Arles l'an 1239. & que Pierre Isnard Chanoine de la même ville fut fait Evêque de Toulon l'an 1168. & ensuite Archevêque d'Arles l'an 1188. Et comme ils portoient tous les mêmes Armes; savoir de gueules freté d'argent. On ne doute point qu'ils ne fussent de même famille. Cette famille aliée à celles de Porcelet, de Cays, de Gerente, de Lubieres & autres, avoit donné des Chevaliers de Malte dès l'an 1542. mais elle est à present tout-à-fait éteinte.

ISOARD.

Il y a trois familles en Provence du nom d'Isoard, lesquelles dans la derniere recherche de la Noblesse faite l'an 1667. donnerent leurs Armes blazonnées de même façon; sçavoir d'or à une fasse de gueules, accompagnée de 3. loups naissants de sable, lampassez & armez de gueules, deux en chef & un en pointe. Mais par la production de leurs titres on ne peut pas montrer qu'elles ayent une même origine. Les

Seigneurs de Chenerilles prouverent leur descendance depuis Antoine Isoard Seigneur de Clemensane & d'Esparron, qui le onze de Mai de l'an 1427. acheta la Terre de Chenerilles, de Chenelin de Genoardis, dont le pere Jean de Genoardis Chevalier Seigneur de saint Alban, Maître Rational, & Ambassadeur en Italie pour le Roi Loüis II. l'avoit euë de ce Prince pour la somme de 900. florins qu'il avoit fourni pour les urgentes affaires de son Etat, & 200. florins pour les arrérages des gages de sa Charge de Maître Rational, ou pour la dépense qu'il avoit faite en son Ambassade. Elle ne fut pourtant venduë que 400. florins à Antoine Isoard, qui de Marguerite de Glandevez sa femme eut Jaques Isoard Seign. de Chenerilles & d'Esparon, qui de Constance Hugoleni sa femme, fille de Bertrand Hugoleni Seigneur de Romanil, & de la Goa, eut Loüis Isoard, Seigneur de Chenerilles, marié avec Jeanne de Villemurs, fille de Jean Seigneur de Villemurs, & de Loüise de Forcalquier. Loüis Isoard fit son Testament l'an 1492. & institua son heritier Jaques Isoard

Isoard son fils aîné Seigneur de Chenerilles & des Sieyes. Celui ci fut marié deux fois ; premierement avec Magdeleine de Materon fille du Seign. de la Perusse, & en secondes nôces avec Marguerite de Materon fille de René Seigneur de Peinier. Du premier lit il eut Antoine d'Isoard Seigneur de Chenerilles & de Courbons, dont la fille Catherine d'Isoard, Dame de Chenerilles, fut mariée avec Antoine Salvan de la Ville d'Avignon, & les descendans de ce mariage ont pris le surnom d'Isoard qu'ils joignent à celui de Salvan. Jaques d'Isoard eut de sa seconde femme, Loüis & Jean d'Isoard. Loüis ayant herité de Guillaume de Materon son Oncle, Seigneur de Peinier, prit le nom de Materon, & fut Seigneur de Peinier, Maître d'Hôtel, & Chevalier de l'Ordre du Roi, & marié avec Marguerite de Ferrier fille d'Honoré Seigneur de Majastres, dont la fille aînée Honorade d'Isoard de Materon épousa Pierre d'Arbaud Seigneur de Bargemon, auquel elle aporta la Terre de Peinier. Jean d'Isoard sieur de Chenerilles eut diverses Commissions pour

lever & commander des troupes pour le ſervice du Roi, & fut fait Viguier de Digne l'an 1565. enſuite d'un Edit du Roi, portant que les Offices de Viguier ne ſeroient donnez qu'à des Gentishommes; il épouſa l'an 1544. Catherine Brune, fille de Jean Brun Seigneur de Venaſque, de laquelle il eut Jean & François d'Iſoard. François fut reçû Chevalier de Malte l'an 1578.&mourut Commandeur d'Omps: Claude ſieur de Chenerilles perdit la vûë pour le ſervice du Roi par un éclat de Canon, en recompenſe de quoi l'an 1576.. le Roi lui accorda une penſion de trente livres ſur l'Abbaye de ſaint Victor lès-Marſeille : il épouſa l'an 1608. Honorade de Tributis, fille de Melchion Seigneur de ſainte Marguerite, de laquelle il eut Jean-Baptiſte d'Iſoard, Seigneur de Chenerilles, qui de Claire de Graſſe des Seigneurs de Montauroux ſa femme, a pluſieurs enfans, parmi leſquels il y en a quatre qui ont été reçûs Chevaliers de Malte.

Des Seigneurs de Fontienne.

Les Seigneurs de Fontienne auſſi du nom d'Iſoard, remontent leur Genealogie juſques à Robert d'Iſoard leur

cinquiéme ayeul, Seigneur en partie de Romoules, dont la femme Catherine de Rougiers fit son testament le 25. d'Août 1451. en faveur de Pierre d'Isoard son fils Seign. de Romoules, qui fut pere de Loüis d'Isoard aussi Seigneur de Romoules, celui-ci épousa Françoise de Vintimille, fille de Loüis Seign. de Montpezat, de laquelle il eut Honoré d'Isoard Seig. de Romoules, qui de Florimonde de Tornatoris fille de Jean Seigneur de Fontienne eut Melchion d'Isoard Seigneur de Romoules, lequel ayant herité de Gaspar de Tornatoris son Oncle, fut aussi Seigneur de Fontienne : il épousa l'an 1573. Marguerite de Glandevez fille d'Helion Seigneur de Puimichel, & de Magdeleine de Barras. Charles d'Isoard issu de ce mariage épousa l'an 1610. Lucrece de Demandols, des Seign. de la Palu, de laquelle il a eu Julien, Jean & Charles d'Isoard, Julien fut heritier de son pere, aparemment qu'il est mort sans enfans, puisque Jean, & Charles d'Isoard ses freres Seigneurs de Fontienne & du Fayet furent seuls compris dans l'Arrêt qui les maintient dans leur Noblesse le 5.

de Mars de l'an 1668. Jean de Fontienne est marié depuis l'an 1650. avec Anne de Pontevez fille de Jean Seig. de Silans, & d'Anne d'Ademar de Castellane.

Des Seigneurs de Torame.

Hubert d'Isoard Seigneur de Torame marié depuis l'an 1655. avec Marguerite d'Arbaud fille d'André Seign. de Bresc, ayant été assigné devant les Commissaires députez pour la verification des titres de Noblesse, y fut maintenu par Arrêt du 21. Juillet 1667. ayant prouvé qu'Annibal d'Isoard son pere, homme d'Armes de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Duc de Guise dès l'an 1628. & Esprit d'Isoard son ayeul Seign. de Torame avoient vêcu noblement, & que Jean Isoard son bisayeul avoit été élu Sindic de la Noblesse dès l'an 1598.

JULIANIS.

Famille de la ville d'Aix, où elle paroît être venuë de la Province de Languedoc, puis qu'elle a parmi ses titres un Testament fait le 5. d'Octobre de l'an 1412. par Noble George Juliani de la ville de Nîmes, fils de Noble Giles Juliani, par lequel il ordonne d'être enterré dans l'Eglise Cathédrale de Nîmes au Tombeau où

son ayeul étoit enseveli, & après avoir fait des legs à plusieurs freres, & sœurs qu'il avoit, institué le posthume ou les posthumes dont Raimonde de Sado sa femme pouvoit être enceinte. Depuis ce Testament on n'a pas conservé des titres pour prouver la descendance de cette famille que depuis l'an 1479. auquel tems Laurens de Julianis vivoit encore, comme il paroît par un acte du 2. d'Avril de la même année 1479. passé entre lui & les heritiers d'Antoine Signier fils de Vidal, dont il avoit épousé aparemment la fille. Cette date fait voir que Laurens de Julianis pouvoit être le fils posthume de George Juliani, qui fit son Testament l'an 1412. puis qu'entre cette date & celle de 1479. il n'y a que 67. ans, qui n'est pas un âge auquel un homme n'aille ordinairement, d'autant mieux que Laurens de Julianis mourut peu de tems après, laissant d'Anne de Signier sa femme, François, Jean, & Antoinette Julianis : Antoinette fut mariée avec Jean de Thomas, duquel Mariage descend toute la famille des Thomas Barons de sainte Marguerite, & de la Garde : François de Julianis

continua la posterité; & Jean de Julianis fut pourvû d'une Charge d'Auditeur des Comptes & Archivaire l'an 1502. & pere de Catherine de Julianis, qui fut mariée à Loüis Rogeri de la ville d'Aix.

François de Julianis fut marié avec Yoland de Caradet, de laquelle il eut François de Julianis II. qui fut marié l'an 1551. avec Honorade de Gaufridi, fille d'Alexis premier Consul d'Aix, dont est issu Jaques de Julianis, marié l'an 1582. avec Magdeleine de Pena, fille d'André Pena Conseiller au Parlement. Gaspar de Julianis issu de ce mariage fut fait Assesseur d'Aix l'an 1635 & laissa de Magdeleine de Masargues sa femme, Jean-Baptiste, François & Alexandre de Julianis. Jean-Baptiste est mort Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur en Teologie, & grand Predicateur: François épousa l'an 1641. Marguerite de Remusat, fille de Loüis Seigneur de saint Antonin, de laquelle il a plusieurs enfans: & Alexandre Seigneur du Rouret, ci-devant Capitaine de Cavalerie, est à present Gouverneur de Brégançon, & marié depuis l'an 1661. avec

Marguerite de Vivaud, fille d'Annibal de Vivaud Seigneur de Rouret, & de Jeanne de Seguiran, de laquelle il a des enfans, entre lesquels Jean-François de Julianis sortant Page de chez le Roi, est entré dans la premiere Compagnie de ses Mousquetaires. Julianis porte de sinople à un pal d'or, chargé d'un autre pal de gueules au chef d'argent, chargé d'une épée de sable. Les Armes de la Maison de Vivaud, dont Marguerite de Vivaud est restée seule heritiere, sont de gueules, à trois bandes d'argent, & un lion de même, posé entre les deux premieres bandes.

LAIDET.

On ne peut douter que le nom de Laidet ne soit ancien & illustre, puisque l'Histoire & les Titres nous aprennent que Bertrand Laidet Comte de Charence vivoit en 1030. & qu'Alasie de Laidet qui par divers degrès en étoit issuë, épousa Amiel de Fos, Seigneur Souverain d'Hieres, qui vivoit en 1189. & en 1202. mais les titres manquants l'on ne peut sçavoir si les familles de Laidet qui subsistent à present en Provence, sont issuës de cette ancienne

ſouche. Les familles de Laidet que nous avons en Provence ſe raportent à deux tiges, ſçavoir à celle des Seigneurs de Sigoyer, & à celle des Seigneurs de Vaumeil. Chacune de ces tiges prouve ſa deſcendance ſous le nom de Laidet au-delà de 200. ans; ſçavoir celle des Seigneurs de Vaumeil & de Jarjayes, depuis Antoine Laidet, Seigneur en partie de Vaumeil, de Salignac, & d'Entrepeires, dont le fils François Laidet épouſa l'an 1440. Marguerite de Materon, & celle des Seigneurs de Sigoyer depuis Jaques Laidet Seigneur de Sigoyer, qui fit ſon Teſtament l'an 1468. Les deſcendans de ces deux tiges diviſées en pluſieurs branches portent tous les mêmes Armes; ſçavoir de gueules, à une tour ronde pavillonnée d'or. Mais les Seigneurs de Sigoyer prouvent qu'ils ne portent le nom & les Armes de Laidet que par la diſpoſition teſtamentaire d'une femme de ce nom, & ils raportent des titres qui font voir qu'ils ſont iſſus de mâle en mâle de la Maiſon de Fos, qui étoit une branche des Vicomtes de Marſeille, iſſuë d'Amiel de Fos Seigneur d'Hiéres, duquel il a

été parlé ci-devant. Par ces mêmes titres il paroit que Jacques Laidet Seigneur de Sigoyer, qui fit son Testament l'an 1498. étoit fils d'Albert de Fos Seigneur de Bormes, & de Mabile de Laidet Dame de Sigoyer, laquelle par son Testament du 7. de Novembre 1452. faisant son heritier Jacques de Fos son fils, l'obligea de porter son nom & ses Armes, ce qui a été executé par tous les descendans de ce Jacques, qui subsistent à present en trois branches, sçavoir en celle des Seigneurs de Sigoyer, celle des Seigneurs de Calissane, & celle des Seigneurs de Montfort, desquels il y a des Chevaliers de Malte, dont l'un est Commandeur. La tige des Seign. de Vaumeil qui a toûjours porté le nom de Laidet, a fait aussi trois principales branches; sçavoir celle des Seigneurs de Fombeton, celle des Seigneurs de Vaumeil & celle des Seign. de Jarjayes, entre lesquelles celle des Fombeton a fini en la personne des enfans de Gaspar Laidet Seigneur de Fombeton Conseiller au Parlement, & de Catherine de Pontis, dont l'aîné Loüis de Laidet aussi Seign. de Fombe-

ton, & reçû l'an 1619. Conſeiller au Parlement, n'ayant point laiſſé d'enfans de Marguerite de Forbin de la Barbent ſa femme, Lucrece de Laidet ſa ſœur porta les biens de cette branche à Pierre de Boniface Seigneur de Peinier ſon mari, & à ſes enfans. Les autres branches des Seigneurs de Jarjayes & de Vaumeil ſubſiſtent encore en trois ou quatre familles qui furent toutes maintenuës dans leur Nobleſſe lors de la recherche qui fut faite en Provence l'an 1668.

LAINCEL.

La famille de Laincel ayant poſſedé d'un tems immemorial la Terre de Laincel, ou Lincel, dans la Viguerie de Forcalquier, au Diocéſe de Siſteron, elle en a pris le nom, & de-là on peut inferer qu'elle eſt une des plus anciennes du Royaume; car ſi ſuivant l'opinion des plus ſçavans dans l'Hiſtoire Généalogique, les Maiſons Nobles ne commencerent en France de prendre le nom de leurs Terres qu'environ l'an 1000. Nous pouvons aſſurer que la famille de Laincel eſt une des premieres qui ſuivirent cet uſage, puiſqu'on trouve que dès l'an 1061. elle

étoit en possession de cette Terre. Le P. Colombi Jesuite a remarqué la grande ancienneté de cette famille dans son Hist. de Manosque en ces termes : *Quo tempore Laduncelli, seu Laincelli, aut ut vulgo loquimur Lincelli, ad Manuascam accesserint non invenio, ante quingentos circiter annos habebant in agro clientes, atque dicione tenebant Laduncellum, unde genti nomen, anno primo & sexagesimo supra millesimum.* Je ne trouve pas (dit-il) en quel tems les Laincels ou Lincels, vinrent à Manosque : mais seulement qu'il y a plus de 500. ans qu'ils y avoient des vassaux, & que dès l'an 1061. ils possedoient le lieu de Laincel, qui a donné le nom à la race.

Cette famille qui dans la suite a possedé les Seigneuries de Romoules, d'Aubenas, de Puimichel, d'Hospitalier, de Mouriez, de Torame, du Brusquet, de Moustiers, de Mousteiret, & autres, n'est pas seulement considerable par son ancienneté, mais encore pour avoir donné deux Evêques à l'Eglise de Gap, & plusieurs Chevaliers de Rodes, & de Malte, & elle a cet avantage d'avoir conservé des ti-

tres pour prouver sa descendance au delà de 500. ans ; sçavoir depuis LAMBERT de Laincel qui l'an 1150. tenoit le parti du Comte de Provence, contre la Princesse Etiennette des Baux & ses enfans, & qui fut pere de Lambert II. & de Guibert de Laincel qui partagerent sa succession l'an 1190. Gaufrid de Laincel, (fils de Lambert II. vivoit l'an 1222. & fut pere de Lambert III. Seigneur de Laincel & de saint Martin de Ranacas, qui vivoit encore l'an 1241. Lambert IV. fils de Lambert III. épousa Tiburge d'Allamanon, & de ce mariage il eut Berenger & Gaufrid de Laincel : Gaufrid fut Chanoine de l'Eglise de Forcalquier, puis Prévôt de celle d'Apt, & enfin Evêque de Gap l'an 1298. Berenger de Laincel son frere Seigneur de Laincel, de Romoules & de saint Martin, laissa de Raibaude d'Ongles sa femme, fille du Seign eur d'Ongles, Berenger de Laincel II. qui de N. de Boulbon sa femme, fille du Seig. de Boulbon, eut deux fils, Lambert & Gaufrid de Laincel, Seign. de Laincel, de Mouriez, de Romoules, & de St. Martin. Ces deux freres obtinrent du Roi Robert Comte de Pro-

vence l'afranchissement des tailles & de l'afoüagement du lieu de saint Martin de Ranacas, par Lettres du 26. Fevrier 1330. Lambert qui est le V. du nom, épousa Sibile de Puimichel, sœur ou cousine germaine de sainte Dauphine de Puimichel, femme de saint Elzear de Sabran, & en eut Gaufrid ou Geofroi de Laincel, qui de Mabile de Castillon eut Berenger III. marié avec Berengere de Veneles, duquel mariage sortit Berenger IV. & Raimond de Laincel, qu'on juge être le même qui l'an 1399. fut élû Evêque de Gap. Berenger IV. épousa l'an 1362. Sance ou Saure d'Aube, fille de Bertrand Aube Seigneur de Roquemartine, & en eut Berenger V. & Geofroi de Laincel. Geofroi de Laincel fut Seigneur d'Aubenas, & l'un des Gentilshommes de Marie de Blois mere de Loüis II. Roi de Sicile : il ne laissa point de posterité; Berenger V. son frere Seigneur de Laincel, de Romoules, de Moustelret, de Moustiers, du Brusquet, & de saint Martin épousa Catherine de Barras, fille de François, Seigneur de Bruë, de laquelle il eut Berenger VI. & Loüis de Laincel. Loüis Conseigneur de Ro-

moules épousa Bile, ou Sibile de Soleillas, de laquelle il n'eut que des filles, une desquelles épousa Claude de Laincel son cousin, & l'autre épousa Pons Flotte Seigneur de Meaux.

Berenger de Laincel VI. du nom, Seigneur de Laincel, de Romoules, & de saint Martin, épousa Constance d'Allamanon, laquelle étant veuve de lui l'an 1471. reçut les aveux & reconnoissances de ses sujets de Romoules. L'Histoire de Provence par Nostradamus page 576. fait honorable mention de Constance d'Allamanon, l'apellant Dame Sage, & bien illustre: elle étoit fille de Bertrand, & petite fille d'autre Bertrand d'Allamanon, qui fut Senechal de Provence. De ce mariage il y eut Claude & Jean de Laincel: celui-ci fut Chevalier de saint Jean de Jerusalem & Commandeur de Beaulieu, & se trouva au siege de Rodes. Claude de Laincel son frere Seigneur de Laincel épousa Constance de Laincel sa cousine germaine, de laquelle il eut entre autres enfans, Gaspar, Berenger, & Olivier de Laincel. Ces deux derniers furent Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Je-

rusalem, le premier fut tué au dernier siége de Rodes commandant le bastion du Cosquin, & l'autre fut Commandeur de Canebieres & de Gap. Gaspar de Laincel, leur frere aîné Seigneur de Laincel, de saint Martin, de Romoules, & de Torame, fit son Testament le 10. Mai 1530. & laissa de Catherine de Villeneuve sa femme, Antoine de Laincel, qui fit hommage de toutes ces Terres le 27. Avril 1537. il avoit épousé l'an 1524. Catherine de Rascas, fille de Guillaume Seigneur du Mui, de laquelle il eut Antoine & François de Laincel qui ont fait les deux branches qui subsistent aujourd'hui. Antoine étant encore au lait devint muet & sourd par l'imprudence de sa nourrice qui l'avoit reposé sur un cheval duquel étant tombé il perdit une si grande quantité de sang par les oreilles qu'il en devint sourd, & n'ayant plus l'usage de l'oüie, par une suite nécessaire il fut encore muet. Son pere le voyant ainsi incommodé, & le croyant incapable de soûtenir la Maison, le desherita quoique l'aîné, & fit heritier François son cadet. Il eut pourtant pour ses droits la Seigneurie

de ſaint Martin de Ranacas. Au reſte dans ſon incommodité il avoit un eſprit tranſcendant, enſorte qu'il venoit à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il fut bon Peintre, & travailla à la broderie auſſi bien que les meilleurs ouvriers. Il joüoit toute ſorte de jeux à merveille, comme le Trictrac, les Échets, la Prime & autres, ce qui lui donnoit lieu de frequenter les plus grands Seigneurs de la Province, auſquels il fut aſſés heureux pour gagner bien de l'argent, particulierement au Comte de Carces qui dit un jour à cette occaſion: *Monſieur le muet de Romoules* (c'eſt ainſi qu'on l'apelloit) *ne ſe contente pas de manger ſouvent avec moi, mais encore il me gagne toûjours mon argent.* Il fut marié avec Jeanne de Caſtelane des Seigneurs de Pierreruë, de laquelle il eut Hubert de Laincel qui épouſa l'an 1599. Loüiſe du Laurens fille d'Honoré du Laurens, qui après avoir été Avocat General au Parlement de Provence fut fait Archevêque d'Embrun, & niéce d'André du Laurens premier Medecin du Roi, & de Gaſpar du Laurens Archevêque d'Arles. Et de ce mariage eſt iſſu Joſef

sef de Laincel, Seigneur de saint Martin, qui de Magdeleine de Lombard sa femme, a laissé plusieurs enfans qui habitent à Manosque.

François de Laincel, frere d'Antoine muet & sourd, ayant été fait heritier par Antoine I. son pere, fut Seigneur de Romoules, & de Laincel, il eut d'Anne de Pontevez des Seigneurs du Mui, sa femme, Loüis de Laincel, Seigneur de Romoules, qui l'an 1593. épousa Françoise de Bousquet, des Seigneurs de Sigonce, dont Sipion de Laincel qui de Suzanne d'Isoard des Seigneurs de Fontienne a laissé, Loüis, Jaques, Paul & Sipion de Laincel habitans à Forcalquier, qui furent maintenus dans leur Noblesse en même-tems que la branche des Seigneurs de saint Martin, lors de la recherche faite en Provence l'an 1667. & l'an 1668. ils portent de gueules, à un fer de lance d'argent posé en bande, la pointe en haut. Armoiries que Nostrad. a mal representées dans son Histoire de Provence page 129. mettant la pointe en bas. Et encore plus mal Goussancour dans son Martirologe de Malte, où il met le fer de lance en pal, au lieu

qu'il doit être en bande comme cette famille porte, & comme il est aisé de justifier dans plusieurs endroits où ces Armes paroissent.

LATIL.

Cette famille fut maintenuë dans sa Noblesse lors de la derniere recherche par Arrêt du 28. Fevrier 1668. en la personne de Charles de Latil sieur d'Entraigues & de Villosc, & de Marc-Antoine Latil sieur de Convertis & de Gevandan, cousins germains, neveux d'Henri de Latil Chevalier de l'Ordre de Malte, Commandeur de Pimoisson, & qui mourut Bailli de Manosque l'an 1655. Ils remonterent leur preuve jusqu'à Loüis de Latil leur bisayeul, dont le fils André de Latil fit son Testament l'an 1552. par lequel il augmenta la fondation que son pere avoit faite dans l'Eglise Paroissiale des Mées, pour obliger les Prêtres de chanter tous les jours les Heures Canoniales. Il laissa de Claude de Gaillard sa femme, Loüis & Jeanne de Latil; celle-ci épousa l'an 1558. Bernard d'Abisse Ecuyer de Tarascon, & Loüis Seigneur d'Entraigues & de Villosc épousa Sillette de Roquefeüil

des Seigneurs de Convertis, dont il eut trois fils, Josef de Latil Seigneur d'Entraigues & de Villosc pere de Charles, Gaspar de Latil sieur de Convertis pere de Marc-Antoine, & Henri de Latil qui fut Bailli de Manosque, D'azur à six lonzanges d'or, posées, 3. 2. & 1.

LAUGIER.

La famille des Seigneurs de Verdaches, de Châteauredon, & de Beaucouse Conseigneurs de Toard, les Seigneurs de Colobrieres, & autres du nom de Laugier, & qui porte d'argent à un lion de gueules, est une des plus anciennes de Provence. Raimond Laugier, qui vivoit dès l'an 1131. est nommé parmi les Barons de Provence, qui l'an 1146. firent hommage dans la ville de Tarascon, au Comte Raimond Berenger. Pierre Laugier, son fils Damoiseau, fut pere de Guillaume Laugier Damoiseau, qui fut nommé par Raimond Berenger Comte de Provence, pour être l'un des Tuteurs qui furent donnez aux enfans de Raimond d'Agout, comme il paroît par un Acte passé à Manosque au mois de Frevrier de l'an 1222. Isnard de

Laugier Damoiseau, fils de Guillaume possedoit quelques droits Seigneuriaux dans la Baronie de Sault, desquels il fit transport à Raimond d'Agout l'an 1258. ce qui a donné lieu de croire qu'il avoit épousé quelque fille de la Maison d'Agout des Seigneurs de Sault, & que d'elle il eut Bertrand Laugier qui fut Tuteur des enfans de N. d'Agout, comme il est justifié par une donation que lui fit Isnard d'Entrevenes Seigneur de Sault l'an 1276. Elzcard de Laugier fils de Bertrand, fut pere de Jean de Laugier Damoiseau, auquel Fouquet d'Agout Seigneur de Forcalqueiret, & Fanete d'Agout sa femme, firent procuration le 24. de Mai 1396. avec pouvoir de disposer de leurs biens, aliener leurs Seigneuries s'en faire prêter Hommage: destituer, & instituer leurs Officiers, & generalement faire tout ce qu'il trouveroit bon. Il leur rendit de si grands services qu'ils lui donnerent la part qu'ils avoient à la Seigneurie de Toard, de laquelle il fit ensuite hommage au Comte de Provence le 6. Juin 1404. La même Fanete d'Agout lui fit don l'an 1405. de la Terre de saint Paul le

Fougassier au Diocése d'Aix, pour en joüir pendant sa vie. Jean de Laugier laissa deux enfans, André & Loüis de Laugier, lesquels étant obligez de faire preuve de leur Généalogie, la firent dresser environ l'an 1410. laquelle se trouve encore en original écrite en vieux caractere de ce tems-là. Elle a pour titre, GENERATIO NOBILIUM LAUGERIORUM, & elle remonte de pere en fils, jusques à Raimond Laugier, Damoiseau, qui vivoit l'an 1131. Si les autres Gentilshommes de la Province avoient été soigneux d'en faire de même, l'on n'auroit pas tant de peine à dresser leur Généalogie. André de Laugier fut Seig. de Colobriéres comme d'une partie de Toard, & fit la branche des Seign. de Colobriéres, qui a donné un Avocat Général, & un Conseiller au Parlement, & dont les biens passerent par le moyen des filles dans la Maison de Gombert, & dans celle des Carbonels, & la Terre de Colobrieres a passé de la famille des Carbonels, dans celle de Margalet, & de celle-ci, dans celle de Saqui.

Loüis de Laugier, frere d'André, fut aussi Conseigneur de Toard, &

marié avec Catherine de Guiramand des Seigneurs de Lagremeuse & de la Pene, dont est issu Antoine de Laugier, qui de Romaine de Barras sa femme eut Pierre & Loüis de Laugier. De Pierre descend la branche des Seigneurs de Verdaches, dont il y a des Chevaliers de Malte, & de laquelle est chef Honoré de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, marié en premieres nôces avec Isabeau de Puget des Barons de saint Marc, & en secondes avec Marguerite de Rafélis des Seigueurs de Broves & de Calian, il y a des enfans de toutes les deux. De Loüis de Laugier, descend la branche des Seigneurs de Beaucouse,& Conseigneurs de Toard, de laquelle est chef Loüis de Laugier, Seigneur de Beaucouse & de Toard, qui de Marguerite de Barras sa femme a plusieurs enfans, dont l'aîné a nom Josef, qui fait le 17. degré de generation depuis Raimond Laugier Damoiseau, qui vivoit l'an 1131. Cette branche en a fait une autre, de laquelle est chef Jean de Laugier sieur du Pui, demeurant au lieu de saint Savournin, qui a justifié que Vincens de Laugier

son grand pere étoit cadet de cette branche, & il a été maintenu dans cette qualité par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 31. Octobre 1669. conjointement avec Marc-Antoine de Laugier sieur du Pui son frere, ci-devant Capitaine & commandant les Dragons de Monseigneur le Dauphin. Jean de Laugier sieur du Pui a plusieurs enfans de Blanche de Ripert sa femme, dont l'aîné Jean-Josef de Laugier étoit ci-devant Officier dans l'Armée du Roi.

LAUGIER.

Charles de Laugier Seigneur de Montblanc, ci-devant Conseiller au Parlement est le Chef d'une autre famille du nom de Laugier, il fut marié l'an 1641. avec Alfoncine de Glandevez, fille de Gaspar de Glandevez Seigneur de Rousset, de laquelle il a plusieurs enfans : il est fils d'Honoré de Laugier Capitaine pour le Roi de la ville des Baux & de Magdeleine de Barreme, & petit-fils de Capitaine Charles de Laugier, qui l'an 1570. fut fait Lieutenant au Gouvernement de la même Place, & porte d'argent, à la croix de Lorraine de sable.

LAURENS.

La Provence a vû trois familles du nom de Laurens, dont l'une qui a passé à Paris étoit originaire de Savoye, & subsistoit à Arles sur la fin du siecle passé, en la personne de Loüis de Laurens, qui de Loüise de Castelane eut une grande famille ; sçavoir, Honoré, Richard, André, Jean, Julien, Antoine, & Gaspar du Laurens. Honoré exerça pendant plusieurs années la Charge d'Avocat General au Parlement d'Aix, & fut marié avec Anne d'Ulme, fille de François d'Ulme, ou *de Ulmo*, Seigneur de Montravail & premier Avocat General au même Parlement, de laquelle il n'eut qu'un fils & une fille ; sçavoir, Jean-Baptiste & Loüise du Laurens. Jean-Baptiste mourut Abbé de Sinanque, & Loüise fut mariée l'an 1599. avec Hubert de Laincel Seigneur de saint Martin. Honoré du Laurens étant veuf se fit d'Eglise fut nommé à l'Archevêché d'Embrun l'an 1600. & y mourut l'an 1612. Gaspar du Laurens un de ses freres, fut fait Archevêque d'Arles l'an 1603. Julien fut Théologal de l'Eglise de saint Trophime à Arles, & y mourut de peste,

peste, s'étant exposé pour secourir ceux qui étoient affligez de ce mal; Antoine fut Abbé de saint Pierre de Vienne, & Aumônier du Roi : Jean fut Capucin, ayant changé son nom en celui de Jerôme, Religieux de grande piété, & qui fut trois fois Provincial de sa Province, refusa les Archèvêchez qui furent donnez à ses freres, & fut noyé dans la mer revenant de sa visite du Martigues ; André fut premier Medecin du Roi & Seig. de Fertieres en France, & eut d'Anne de Sanguin des Seigneurs de Livri sa femme, un fils qui fut Seigneur de Ferrieres, & Gentilhomme de la Chambre du Roi : mais il n'a point laissé de posterité ; Richard fut Seigneur de Chivri, & marié avec la fille d'Anne Robert, celebre Avocat au Parlement de Paris, de laquelle il eut 4. fils dont trois ont été successivement l'un après l'autre Conseillers au Parlement de Paris, entre lesquels il n'y en eut qu'un qui fût marié : mais il n'a point laissé d'enfans, & Pierre du Laurens leur frere, ci-devant grand Prieur de tout l'Ordre de Cluni, est à present Evêque de Bellai, & le seul qui reste de son nom :

il avoit eu quelques sœurs, dont l'une, apellée Loüise du Laurens, fut mariée au sieur Jean Baltazar, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, les autres furent Religieuses à l'Abbaye saint Antoine de Paris, & à celle de Poissi. Les Armes de cette famille sont d'argent, à un laurier de Sinople au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

LAURENS.

L'autre famille du nom de Laurens, differente de la precedente, est celle des Marquis de saint Martin & de Bruë qui fait sa demeure dans la ville d'Aix depuis l'an 1623. Elle est originaire de la ville de Draguignan où elle étoit connuë dès l'an 1345. en la personne de Noble Jean Laurens, qui étoit pour lors Juge Royal de cette Ville. On a la descendance de cette famille depuis Sipion de Laurens fils de George, & de Camille de Castelane qui se maria l'an 1493. avec Catherine, d'Apremont, de laquelle il eut Bernard de Laurens qui fit hommage au Roi le 4. d'Avril 1537. de la part qu'il avoit à la Seigneurie de Roquebrune: il avoit épousé l'an 1527. An-

ne de Bertatis, fille de Jean-Antoine de Bertatis Conseigneur de Tourretes & de Mauvans, fit son Testament l'an 1566. & laissa Jean de Laurens, qui l'an 1554. épousa Julie de Laugier, niéce d'Honoré de Laugier Seigneur de Colobrieres Conseiller au Parlement, duquel mariage est issu Pierre de Laurens I. du nom, marié l'an 1601. avec Magdeleine d'Albertas fille de Gaspar, Seigneur de Villecrose, de laquelle il eut Pierre II. & Jacques de Laurens, & plusieurs filles, dont l'une apellée Marguerite épousa Claude de Pontevez fils de Fouquet Seigneur de Bargeme, & une autre apellée Isabeau épousa Honoré de Michaëlis Seigneur du Bignosc. Pierre II. a continué la posterité, Jacques fut Seigneur de Vaugrenier, & marié l'an 1625. avec Anne de Grasse, fille de René Seigneur de saint Tropés, de laquelle il avoit eu plusieurs enfans qui n'ont point eu de posterité. Pierre de Laurens II. du nom, fut reçû Conseiller au Parlement d'Aix l'an 1623. & marié la même année avec Jeanne de Seguiran fille d'Antoine de Seguiran lors Président au Parlement, & depuis pre-

mier Presidant de la Chambre des Comptes à Aix. Il obtint l'érection de sa Terre de saint Martin en titre de Marquisat l'an 1661. & il en fit hommage au Roi le 15. Decembre 1672. Il est encore en vie, & il a le plaisir de voir les petits enfans des enfans de son fils aîné. Il a eu plusieurs enfans de son mariage, entre lesquels Henri, & Antoine de Laurens: celui-ci est Seigneur de Peiroles, Grand Prévôt de la Maréchaussée de Provence, & pere de Pierre de Laurens qui est pourvû d'un Office de Conseiller au Parlement. Henri de Laurens, fils aîné de Pierre Marquis de saint Martin & de Bruë, fut reçû Conseiller au Parlement l'an 1654. & marié l'an 1648. avec Catherine d'Agut fille de Jean-Barthelemi d'Agut Conseiller au même Parlement. Pierre-Josef de Laurens, Marquis de Bruë, issu de ce mariage, fut marié l'an 1665. avec Aimare de Forbin, fille d'Henri de Forbin-de Mainiet Baron d'Opede, premier President au Parlement, & de Marie-Therese de Pontevez puis reçû Conseiller au Parlement l'an 1674. & il exerce à present la Charge de Pro-

cureur Général en ce Parlement : les Lettres de Provision de ce dernier Office lui furent accordées le 15. Juillet 1681. en consideration de ses services depuis sept ans dans l'Office de Conseiller au Parlement, de ceux d'Henri de Laurens son pere depuis 27. ans, & de ceux de Pierre de Laurens son ayeul depuis 60. ans : les enfans qu'il a de son mariage sont Pierre-Josef aîné, Jean-Baptiste, Oficier sur les Galeres, Vincens, Page du Roi, & Renaud, Chanoine à Barjols. D'or, au laurier de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or. *Suports*, un cerf à dextre, & un loup à senestre. *Cimier*, un cerf naissant.

LAURENS.

L'autre famille du nom de Laurens, & qui habite dans la ville d'Arles, est originaire d'Avignon. Marc-Antoine de Laurens qui fut premier Consul d'Arles l'an 1659. fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi le onziéme de Mai 1667. après avoir prouvé qu'il étoit fils d'autre Marc-Antoine de Laurens, & petit-fils de Bernardin de Laurens, qui fut premier Consul d'Avignon

l'an 1556. & deputé de cetre ville vers le Pape l'an 1557. & que Bernardin étoit fils de Poncet de Laurens & d'Isabeau de Damian, & petit-fils de Barthelemi Laurens Citoyen de la ville d'Avignon dès l'an 1470. & élû premier Consul de la même ville l'an 1477. Cette famille porte d'or, à la croix patée de gueules, parti aussi d'or à trois bandes de gueules.

LAURIS.

Cette famille avoit fait deux branches, dont l'une s'étoit établie à Marseille où il y a plus de 400. ans qu'elle étoit en consideration, puisque Guilem, ou Guillaume de Lauris fut nommé le premier entre les principaux habitans de Marseille qui furent deputez avec le Podestat de cette Ville, rendre leurs soumissions à Charles I. Comte de Provence l'an 1262. L'autre branche du nom de Lauris s'étoit établie au lieu de Malemort au Diocése de Marseille, & elle possedoit la Seigneurie de Valbonnette il y a aussi plus de 400. ans. J'ai vû une reconnoissance faite par le Prieur de Valbonnette à Hugon de Lauris Damoiseau de Valbonnette au mois de Septembre de

l'an 1276. Un autre Hugon de Lauris Damoiseau de Malemort, & Conseigneur de Valbonnette, reçut diverses reconnoissances le 28. d'Octobre de l'an 1360. & l'an 1362. Il fut legataire de tous les biens que Ferrier de saint Chamas, ou de saint Amant, Conseigneur de saint Chamas, avoit aux Châteaux de Lauris, de Villelaure, de Piévert, de Cadenet, & de Merindol. C'est depuis lui que l'on prouve la descendance des Seigneurs de Taillade qui subsistent encore aujourd'hui. Il eut pour successeur Montoiin de Lauris, qualifié comme lui, Damoiseau de Malemort, & Conseigneur de Valbonnette, qui contracta mariage le 14. de Mai 1420. avec Delphine d'Allamanon, fille de Pierre d'Allamanon Conseigneur de Lambesc. Elzear de Lauris issu de ce mariage, herita de la portion que sa mere avoit à la Seigneurie de Lambesc, & il obtint des Lettres données le 20. de Janvier 1454. par Tannegui du Châtel, Chevalier, Prévôt de Paris, & Sénéchal de Provence, portant delai d'un an pour en faire l'hommage qu'il devoit au Roi René Comte de Pro-

vence. On ignore le nom de ſa femme, mais non pas celui du fils qu'il en eut, qui fut Frederic de Lauris Conſeigneur de Lambeſc, marié le 21. Mai 1469. avec Marguerite Ganteſſe, fille de Noble & égrege Meſſire Pierre de Gantés Docteur aux Droits, du lieu de Cuërs au Diocéſe de Toulon. Il obtint des Lettres de Loüis Marquis de Rothelin Grand Sénéchal pour le Roi en Provence du 2. Fevrier 1507. portant déclaration de franchiſe de ſes biens pour les tailles & autres impoſitions, attendu que de Marguerite de Gantés ſa femme il avoit douze enfans. Honoré de Lauris Seigneur des Taillades, eſt le ſeul de tant d'enfans, qui ait eu poſterité : il épouſa le 2. Mars 1522. Catherine de Roux, fille de Jean Roux Seigneur de la Tour de Beauvezet, & Conſeigneur de Lamanon, de laquelle il eut Eſprit, & Melchion de Lauris; Melchion apellé l'Ecuyer de Taillades n'eut point d'enfans de Loüiſe de Caſtelane ſa femme; Eſprit Seigneur de Taillades ſon frere, épouſa l'an 1565. Iſabeau de Damian, fille de Michel Seigneur du Vernegues, de laquelle

il eut deux fils, François Seigneur de Taillades qui étoit l'aîné mourut sans enfans. Après sa mort Claude son frere qui avoit été Chevalier de Malte se maria l'an 1632. avec Magdeleine de saint Chamas fille d'Emeri de saint Chamas, de laquelle nâquit Emeri de Lauris, Seigneur de Taillades & de Valbonnette, marié premierement avec Renée de Fourbin, niéce du grand Prieur de saint Giles, & en secondes nôces avec Françoise de Castelane, fille d'Henri de Castelane Seigneur d'Ampus, & de Marie de Brancas. Du premier lit il n'a laissé que des filles, desquelles il n'y a eu que Therese de Lauris qui ait été mariée : elle épousa l'an 1666. François-Loüis de Forbin Seigneur de la Barbent, les autres sont Religieuses. Et du second lit il a laissé Josef-Mathias, Jean-Charles, Loüise-Therese, & Marie de Lauris. Josef-Mathias est marié avec l'heritiére du Seigneur de Vaqueras au Comté Venaissin, du nom de Vassadel, dont il a eu un fils né l'an 1689. Cette famille porte d'argent, à trois bandes, celle du milieu de sinople, les autres deux sont de gueules.

LENCHE.

La famille du nom de Lenche, de Leinche, ou de Linche, en Latin & en Italien *de Lencio*, à present éteinte en mâles, étoit originaire de l'Isle de Corse. Antoine de Lenche fils de Jean Pierre, & Thomas de Lenche fils de Gabriel, natifs de Morsilia de Cap Corse, vinrent s'établir à Marseille. Thomas fut second Consul de cette ville l'an 1565. & marié avec Huguete de Napolon, de laquelle il ne laissa qu'une fille apellée Desirée de Lenche, qui fut mariée avec Jean-Baptiste de Forbin Seigneur de Gardane, duquel mariage il y a eu des Chevaliers de Malte. Antoine de Lenche fils de Jean-Pierre fut aussi Consul de Marseille l'an 1587. il avoit obtenu des Lettres de Naturalité en France l'an 1569. & fut ensuite pourvû l'an 1575. de l'Office de Maître des Ports de Toulon, vacant par la mort de Gaspar de Thomas Seigneur de sainte Marguerite. Il eut de Jeanne de Bouquin sa femme, Thomas, Antoine, Jeanne & Marguerite de Lenche. Antoine n'a point laissé de posterité de Loüise de Vilages sa femme: Jeanne épousa Honoré de Riqueti

Seigneur de Mirabeau : Marguerite épousa Jean-Paul de Foresta Juge de Palais à Marseille, & Thomas de Lenche Seigneur de Moissac, s'alia le premier de Novembre 1596. avec Loüise d'Ornano, fille d'Alfonce d'Ornano, Maréchal de France, & Lieutenant général pour le Roi en Dauphiné, & de Marguerite de Pontevez, dont il eut Alfonce de Lenche Seigneur de Moissac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Gaston de France Duc d'Orleans, marié l'an 1631. avec Marguerite de Blacas, fille de Sipion de Blacas, Seigneur d'Aups de Verignon, & de Villepeis, & de Loüise de Castelane. Il eut de ce mariage Sipion, & Jeanne de Lenche : Jeanne est mariée avec Loüis de Romieu Seigneur de Fos, duquel elle a des enfans, & Sipion de Lenche Seigneur de Moissac, qui avoit été fait Major dans le Regiment des Gardes Françoises l'an 1672. Cornette de la premiere Compagnie de Mousquetaires du Roi l'an 1674. & Mestre de Camp de la même Compagnie l'an 1677. fut tué la même année à la bataille de Cassel sans avoir été marié. Cette famille porte

de gueules, une tour ronde crenelée de 4. pieces d'or, ſur laquelle eſt un arbre de ſinople, ſoûtenu par deux lions afrontez, d'argent.

LEOTAUD.

Cette famille eſt originaire de la ville de Taraſcon, où elle joüit de la Nobleſſe depuis plus de 200. ans, & elle y ſubſiſte en trois branches, outre celles qui ſe ſont formées dans la ville d'Arles. Elles ſont toutes iſſuës d'Etienne Leotaud qui fit quelques aquiſitions à Taraſcon l'an 1491. Il eut trois fils, Loüis, Guillaume, & Joannaſſe de Leotaud qui partagerent ſon heritage le 12. d'Août 1528. ils furent tous trois mariez, Loüis avec Françoiſe de Barralier, Guillaume avec Françoiſe de Vincens, & Joannaſſe avec Marie de Monacho, ou de Monge. De Loüis qui fut Viguier d'Arles l'an 1527. eſt iſſuë la branche de Leotaud, dite du Château, qui habite à Taraſcon; Elle eſt dite du Château, parce que Charles de Leotaud arriere petit fils de Loüis, fut Lieutenant de Roi au Gouvernement du Château de Taraſcon. De Guillaume ſont iſſuës les deux branches de Leotaud de la ville d'Arles, dont l'une eſt tombée en quenoüille,

& finie en des filles mariées dans les Maisons d'Aiguieres-Mejanes, de Quiqueran-Beaujeu, & de Biord, & l'autre qui subsiste encore en mâles, a pris le surnom de Donnino, à cause que l'heritiere de la famille de ce nom, fut mariée dans leur famille, & de Joannasse de Leotaud sont issus les Seigneurs du Mas-Blanc, & leurs cadets du nom de Leotaud, qui habitent aussi à Tarascon. De toutes ces branches il y en a eu plusieurs qui ont eu divers Commandemens dans nos Armées, Charles de Leotaud avant que d'être Lieutenant du Château de Tarascon avoit été Capitaine, puis Major d'un Regiment d'Infanterie, Alfonce de Leotaud dit Condamine, un de ses fils, l'an 1667. fut pourvû de la Charge de Lieutenant de la Mestre de Camp du Regiment de Cavalerie de M. le Duc de Boüillon. Et Antoine de Leotaud de la ville d'Arles fut Gentilhomme de la Chambre du Roi l'an 1658. Cette famille porte d'azur, à un anneau d'or, acroché, ou cramponné de quatre croix recroisetées ou patriarchales, de même. La branche de Leotaud-Donnino, à Arles, en pre-

nant le nom de Donnino, a mi-parti les Armes de Leotaud avec celles de Donnino qui ſont de gueules, à un mouton ou belier d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, une en chef, & une en pointe, à une faſſe de ſable brochant ſur le belier.

LEOUZE.

Famille de Marſeille, qui portoit anciennement le nom d'Alix. Laurens Alix qui vivoit l'an 1550. eut un fils apellé Giles Alix, lequel ayant herité d'Antoine de Leouze ſon parent, par Teſtament du onziéme de Mai de l'an 1577. à la charge de porter ſon nom & ſes Armes, quitta le nom d'Alix pour prendre celui de Leouze, il fut pere de Melchion de Leouze, & ayeul de Paſchal de Leouze, marié depuis l'an 1652. avec Françoiſe de Borelli, de laquelle il a pluſieurs enfans qui ſont dans le ſervice. Il fut maintenu dans la qualité de Noble, & d'Ecuyer le 26. de Novembre 1668. Il porte d'argent à un chêne arraché, de ſinople. Ces Armes ſont parlantes, parce que le Provençal apelle une Chêne-vert, un *Eouze*.

LIBERTAT.

La famille de Libertat originaire de l'Isle de Corse, s'est renduë illustre par la genereuse action de Pierre de Libertat, qui le 17. Fevrier 1596. tua Charles de Cazaux, lequel pour se maintenir dans l'autorité qu'il avoit usurpée depuis cinq ans sur la Ville de Marseille, avoit apellé l'Espagnol à son secours. Il procura par cette grande action la liberté à sa patrie, & le Roy lui en sçut si bon gré qu'il le fit Capitaine de la porte Reale, Gouverneur de Nôtre-Dame de la Garde, Viguier perpetuel de Marseille, & le combla d'autres bienfaits dont il ne joüit pas long-tems, car il mourut l'année suivante sans enfans. Il étoit fils de Loüis de Libertat & de Constance d'Arvieu, & il laissa Barthelemi & Antoine de Libertat ses freres, heritiers de ses biens, comme ils avoient été ses compagnons dans l'action dont je viens de parler. Ces trois freres furent secondés par Pierre de Matalian leur cousin germain, fils d'une sœur de leur mere, issu d'une famille noble de Piémont, & qui dans cette occasion tua de sa propre main le Ca-

pitaine des Gardes de Cazaux à la tête de ſa Compagnie.

Bartelemi de Libertat après la mort de ſon frere fut pourvû de la Charge de Viguier de Marſeille, & marié le 6. d'Avril de l'an 1598. avec Jeanne de Sacco, fille de Jean Sacco, & d'Iſabeau de Serre, de laquelle il n'eut que deux filles, Iſabeau & Claire de Libertat: Iſabeau épouſa Laurens d'Urre Seigneur de Montanegue en Dauphiné, & Claire fut mariée avec Gaſpar de Forbin Marquis de Janſon, duquel mariage eſt iſſu Meſſire Touſſains Cardinal de Forbin-de Janſon.

Antoine de Libertat troiſiéme fils de Loüis, eſt le ſeul qui a laiſſé poſterité: Il eut de Marguerite de Porte ſa femme un fils & une fille. La fille apellée Conſtance épouſa Jean-Baptiſte de Villages, & le fils apellé Pierre comme ſon oncle, fut comme lui Capitaine de la Porte-Royale de Marſeille. Il ſe maria avec Marſeille de Boiſſon, fille de George de Boiſſon Seigneur de Merveilles, Treſorier general de France, de laquelle il a laiſſé pluſieurs enfans, dont l'aîné apellé Pierre comme ſon pere & comme

me son grand oncle, est marié avec Françoise d'Arlatan fille de Josef d'Arlatan Seig. de Baumont, & de Jeanne de Saxi, duquel mariage il y a des enfans. Libertat porte coupé, d'azur, & de gueules, le premier chargé d'une tour d'argent, acostée de deux fleurs de lys d'or, & surmontée d'une troisiéme de même, par concession du Roi : le second chargé d'un lion passant d'or. *Suports, & Cimier*, des lions d'or.

DE LISLE.

Guillaume de Lisle marié dès l'an 1555. avec Eleonor de Blancard, aquit la Terre de Taulane dans la Viguerie de Castelane l'an 1588. & merita que le Roi lui fit don des droits de Lods qui lui étoient dûs à cause de cette aquisition, en recompense de ses services, & pour avoir payé le somme de 4000. écus de rançon lors qu'il fut fait prisonnier des ennemis de Sa Majesté, ainsi qu'il est porté par les Lettres Patentes qui lui en furent expediées le 20. de Decembre de l'an 1600. il étoit fils de Jean de Lisle, & de Jeanne de Mauvans, & petit-fils d'Honoré de Lisle qui vivoit encore l'an 1530.

Guillaume eut d'Eleonor de Blan-

card ſa femme, Pierre de Liſle Seigneur de Taulane, & Jean de Liſle. Jean fut Conſeiller au Siége de Sénéchal de Graſſe, & a laiſſé Antoine, & Claude de Liſle, l'un reſidant à Graſſe, & l'autre à Marſeille. Pierre de Liſle, Seigneur de Taulane, épouſa l'an 1605. Sibile de Chailan, fille de Paul, Seigneur de Moriez, Conſeiller au Parlement d'Aix, dont eſt iſſu Guillaume de Liſle Seigneur de Taulane qui fut fait Capitaine d'Infanterie dans le Regiment du Marquis de Courbons par commiſſion du 15. de Juin 1635. & maintenu dans ſa Nobleſſe avec Antoine & Claude de Liſle ſes couſins, le 5. d'Avril 1669. d'azur, à deux palmes adoſſées, poſées en pal d'or, & ſurmontées d'une étoile de même.

LOMBARD.

Cette famille ſubſiſte en quatre ou cinq branches connuës ſous les noms des Seigneurs de Gourdon, de Montauroux, du Caſtelet, de ſaint Benoît & d'Amirat. Elles ſont toutes iſſuës de Sauveur Lombard Conſeigneur de Cuebris, fils d'André Lombard, & de Jeanne de Laſcaris des Seigneurs des Deux Freres au Comté de Nice, & pe-

tit-fils de François Lombard, aussi Seigneur en partie de Cuebris dès l'an 1610. Sauveur Lombard fut fait Gouverneur de la Val de Chanant, & il s'aquita si bien de cet Emploi, que le Comte de Tende Gouverneur, & Lieutenant général pour le Roi en Provence l'y confirma par Lettres du 28. de Mars 1568. Il avoit épousé dès l'an 1535. Antoinette de Geofroi, de la ville de Nice, & mourut l'an 1601. dans une extrême vieillesse, laissant trois fils, Loüis, Honoré, & André de Lombard : Loüis fut Seigneur de Gourdon & Lieutenant de Sénéchal & des Submissions au siege & ressort de Grasse, marié avec une de la famille de Dole, de laquelle il eut François & Charles de Lombard & deux filles, dont l'une fut mariée au Comte de Gilete dans le Comté de Nice, & l'autre apellée Cassandre épousa Sipion de Castelane Seigneur de Majastres. François Seignet de Gourdon, & Lieutenant au Siége de Grasse, épousa l'an 1619. Marguerite de Grasse des Seign. de Cabris, depuis remariée l'an 1625. avec Gaspar de Villeneuve Baron de Tourretes de Fayence, il y eut de ce

mariage plusieurs enfans, entre lesquels François de Lombard II. Seign. de Gourdon, Lieutenant au siege de Grasse est le seul qui a été marié, ayant épousé Marie-Anne de Grimaldi des Marquis de Courbons, de laquelle il a des enfans. Charles de Lombard, fils puîné de Loüis Seigneur de Gourdon, fut reçû l'an 1632. Conseiller au Parlement, dont il est à present le Doyen, & obtint l'Erection de sa Terre de Montauroux en titre de Marquisat l'an 1675. Il a été marié deux fois, premierement avec Diane de Foresta, fille de François, Seigneur de Rougiers Conseiller au même Parlement, de laquelle il n'y a eu qu'un fils Henri de Lombard, Baron de Faucon, qui s'est fait Prêtre, & en secondes nôces avec Marquise de Paulo de Jeronimo, veuve de François de Glandevez Seigneur de Cuges, de laquelle il a Charles & Marquise de Lombard; Marquise est mariée avec Marc-Antoine de Castelane, Marquis de Grimaud, & Baron de saint Jeurs; & Charles de Lombard son frere, Marquis de Montauroux, & Conseiller au Parlement avec N. de Gerard de la ville d'Arles,

de laquelle il a des enfans.

Honoré de Lombard second fils de Sauveur, fut Seigneur de saint Benoît, & marié l'an 1596. avec Blanche de Flotte, fille de George, Seigneur de Cuebris, & en secondes nôces l'an 1600. avec Catherine de Jean : il a eu du premier lit, Loüis de Lombard Seigneur de saint Benoît, & du second, Federic de Lombard Seigneur d'Amirat, qui ont fait chacun une branche. Loüis Seigneur de saint Benoît épousa l'an 1627. Anne de Vintimille fille de Madelon, Seigneur du Luc, de laquelle sont issus Annibal, François & Claire de Lombard : Claire épousa l'an 1655. Jean-Flotte d'Agout Seigneur de saint Auban : François fut reçû Chevalier de Malte l'an 1663. & Annibal leur frere aîné, à present Seigneur de saint Benoît, est marié avec N. de Gaillard. Federic de Lombard Seigneur d'Amirat, épousa l'an 1628. Marguerite de Villeneuve des Seigneurs de Torenc, dont est issu Henri de Lombard Seign. d'Amirat & de Torenc, marié depuis l'an 1659. avec Claire de Villeneuve des Seigneurs de Vauclause, de laquelle il n'a que des filles.

André de Lombard troisiéme fils de Sauveur, fut reçû Conseiller aux Comptes à Aix l'an 1604. & marié avec Marguerite de Boyer, fille de Vincens de Boyer, Conseiller au Parlement, de laquelle il eut Vincens de Lombard, Conseiller, puis President aux Comptes, lequel épousa Anne de Castillon Dame du Castelet de laquelle il a laissé entre autres enfans, Pierre, & Josef de Lombard: Celui-ci fut reçû Chevalier de Malte l'an 1673. & Pierre Seigneur du Castelet est à present President aux Comptes, & marié avec la fille de Jean de Tressemanes Seigneur de Brunet, & d'Anne de Forbin sainte Croix. Les Armes de Lombard sont d'or, à trois sempervives de sinople, tigées de même, & posées 2. & 1.

LOQUES.

Cette famille connuë dans Aix sous le nom des Seigneurs de Puimichel, est originaire du Comté de Nice où Jean Loques vivoit, & étoit Conseigneur de saint Sauveur au Diocése de Nice dès l'an 1416. Il fut pere de Jacques de Loques Conseigneur de saint Sauveur, qui fit son Testament le onziéme de Mars 1454. & institua An-

toine & Michel Loques ses fils : Michel eut procès contre la Communauté de saint Sauveur, laquelle fut condamnée par Sentence du 29. Juillet 1457. & lui déclaré exempt de Tailles à cause de sa qualité de Noble. Filipe Loques fils de Michel fit hommage aux Ducs de Savoye de la part qu'il avoit à la Terre de saint Sauveur le 13. Avril 1466. le 27. Septembre 1496. & le 5. Octobre de l'an 1500. Il eut de Marguerite d'Achard sa femme, entre autres enfans, Jaques & Jean Loüis Loques. Jaques fut heritier de son pere par son Testament de l'an 1532. & Seigneur de saint Sauveur où il continua la posterité ; & Jean-Loüis se retira en Provence où il fut pourvû de l'Office de premier Huissier au Parlement, Charge en ce tems-là fort honorable, & à laquelle avant lui Jean Murot issu d'une noble race de Bourgogne, avoit été reçû sans crainte de s'abaisser. Jean-Loüis Loques se maria en Provence l'an 1526. avec Gasparde d'Arbaud, des Seigneurs de Bresc & de Bargemont, de laquelle il eut Josef de Loques Seigneur de Puimichel, qui fut reçû Conseiller aux

Comptes l'an 1569. se maria l'an 1571. avec Sibile de Rolland fille d'Antoine Seigneur de Reauville & de Sibile de Gerente de Senas, & fit son Testament le 15. Septembre 1580. par lequel il fit héritiere sa femme, & son fils Antoine fut seulement legataire, dans la croyance qu'elle en useroit bien; cependant elle ruina son fils, car elle vendit la Seigneurie de Puimichel, & se remaria avec Loüis de Gerente Baron de Montclar, sans se beaucoup soucier d'Antoine de Roques son fils, qui néanmoins se maria assez bien, ayant épousé l'an 1604. Dorotée de Roi, dont la sœur aînée avoit épousé Jaques de Bourdon Seigneur de Canaux, Viguier d'Aix, elles étoient filles d'Antoine de Regis, ou de Roi, & de Marie de Foissard: & de ce mariage sont issus Jean-Antoine, Cézar, & Pierre de Roques de Puimichel. Cezar, Cadet, n'a point été marié: Pierre avoit été destiné pour Malte, & avoit fait ses preuves qui furent reçuës le 28. de Decembre de l'an 1627. mais il quitta la Croix pour se marier avec Marguerite d'Etienne des Seigneurs du Bourguet, de laquelle j'ignore s'il

a eu des enfans ; Jean-Antoine de Loques sieur de Puimichel son frere aîné, épousa l'an 1632. Marguerite de Puger, fille de Baltazar, Seigneur de Bouc, & de Marguerite de Cabre, de laquelle il a eu deux fils Gaspar, & Etienne de Loques qui demeurent dans Aix, & portent d'or, à un Ours arrêté en passant, de gueules, surmonté ou sommé d'une étoile de même.

LOULE.

Cette famille originaire de Dauphiné avoit passé en Provence ; mais elle est retournée en Dauphiné. Arnoux & Pierre de Loule natifs de la ville de Marseille, l'un Président en l'Election de Romans en Dauphiné, & Juge de la Ville, & l'autre Avocat, & qui avoit été deux fois Assesseur de la ville de Marseille, aux années 1642. & 1659. furent anoblis par Lettres du mois de Septembre 1654. confirmées par autres Lettres du 14. Mai 1667. en considération des services qu'ils avoient rendus à l'Etat, tant par eux dans les fonctions de leurs Charges & Emplois, que par leurs predecesseurs, notamment par Arnoux de Loule leur ayeul, lequel en l'année 1597. fut assez heureux

pour deccuvrir une conſpiration faite par le Comte de la Roche lors Gouverneur de la ville de Romans, & d'empêcher par ſes ſoins qu'il ne livrât la Place aux ennemis de l'Etat avec leſquels il en avoit traité. Cet Arnoux laiſſa de Magdeleine du Bois du lieu de Tein, ſa femme, deux fils, Pierre, & Ennemond de Loule. Pierre fut un célébre Avocat, & fit un Livre pour l'uſage du Palais, intitulé le Digeſte du Droit, & monrut ſans enfans; Ennemond de Loule ſon frere ſe retira à Marſeille où il épouſa Catherine Morel, de laquelle il eut Arnoux II. & Pierre de Loule qui obtinrent ces Lettres de Nobleſſe. Arnoux n'a point laiſſé de poſterité: Pierre ſon frere qui s'étoit marié avec Françoiſe de Mantiléri de noble famille, venuë de Piémont en Provence en 1550. qui porte par conceſſion de l'Empereur Charles V. d'or à l'Aigle Imperiale de ſable écartelé d'argent à un arbre arraché de ſinoples de trois branches, diſpoſé en croix au chef d'azur, chargé de trois étoiles à 8. rais d'or, quitta la ville de Marſeille pour exercer les Charges vacantes par la mort de ſon frere, & ſe

retira à Romans lieu de l'origine de sa famille, où il est mort, ayant laissé Jean-Augustin de Loule son fils, qui est Conseiller & Maître des Comptes ordinaires de Dauphiné, homme d'une profonde érudition, tant pour les belles Lettres, que pour les Langues étrangeres : il est marié avec Laurence du Vivier, fille de Filipe du Vivier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné. De Loule porte d'azur, à trois colombes d'argent, 2. & 1. au chef de gueules, chargé d'une croix potencée d'or, & soûtenu de même.

MAINIER.

Il y a eu trois familles de Mainier en Provence, entre lesquelles celle des Barons d'Opéde a le plus paru. Quelques-uns la font originaire de Naples, mais quoiqu'il en soit, lorsqu'elle vint s'habituer en Provence, elle étoit depuis plusieurs années établie à Avignon, où le nom de Mainier étoit même connu depuis l'an 1316. car dans la Liste des Maisons qui furent destinées pour le logement des Cardinaux de la Cour du Pape à Avignon, on y trouve le nom de François Mainier, dont la Maison, est celle des heri-

tiers de Pierre Mainier son frere, furent de celles qui furent marquées pour loger le Cardinal de Pratis, & son train. Depuis ce tems-là je n'ai rien trouvé du nom de Mainier à Avignon, jusques à Guillaume de Mainier grand Jurisconsulte, qui fut plusieurs fois élû Premicier de l'Université de cette ville depuis l'an 1462. qu'il le fut pour la premiere fois: Il fit un Livre du Droit (qui fut imprimé l'an 1545. par Jean Mainier son petit fils) intitulé, GUILLELMI MAINERII, *Doctoris in utroque Jure Eruditissimi, Consiliariique Regii, Commentaria in titulum Pandectarum de Regulis Juris.* On ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut Acurce Mainier qui posseda les plus belles Charges de la Robe. Il étoit Juge Mage de Provence l'an 1492. & il l'étoit encore l'an 1501. lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur à Venise par le Roi Loüis XII. Il fut un des Commissaires que le Roi choisit de divers endroits pour former une Chambre à Toulouse l'an 1505. pour faire le Procés à Pierre de Rohan Seigneur de Gié, Maréchal de France, De là il fut mis à la tête du Parlement d'Aix l'an 1507. en qualité de son Pre-

sident. En ce tems-là il n'y avoit qu'un seul President en ce Parlement, & l'année d'après il en fut tiré pour être President au Parlement de Toulouse, où il exerçoit encore cette Charge l'an 1513. Le Pape lui infeoda la Baronie d'Opede, mais je n'ai pas sçû en quelle année. Il avoit pris femme dans la famille de Merles d'Avignon, de laquelle il eut Jean & Marguerite de Mainier. Marguerite étant veuve de Jacques Remezan Conseigneur des Isles d'If, & d'Aigalades, épousa Christofle Camot d'une noble famille Piémontoise, établie pour lors à Cavaillon au Comté Venaissin, qui portoit pour Armes d'azur, à une bande d'argent, chargée de tois fers de cheval de sable, & accompagnée de deux étoiles à six rais d'or, *Et pour Cimier*, un chien assis sur le timbre. De ce mariage sortit un fils apellée Cristofle Camot qui fut Viguier de Marseille l'an 1660. & deux filles Françoise & Magdeleine Camot, mariées l'une à Leonard de Vento de Marseille, & l'autre à Bertrand Desideri Conseiller au Parlement d'Aix.

Jean Mainier Baron d'Opede, &

Seigneur de Vitrole, fils d'Acurce fut fait Conſeiller au Parlement d'Aix l'an 1522. puis ſecond Preſident au même Parlement l'an 1541 juſques à lui il n'y avoit eu qu'un Preſident, & lui fut le premier qui fut pourvû de l'Office de ſecond Preſident, & enfin l'an 1543. il fut fait premier Preſident. Pendant qu'il fut dans l'exercice de cette charge il arriva des grandes affaires contre les Religionnaires pour leſquelles il fut cité en Cour, mais il en ſortit glorieuſement & continua ſes fonctions juſqu'en l'année 1558. qu'il mourut. Il avoit épouſé deux femmes, la premiere étoit Loüiſe de Vintimille des Barons de Tourves, & l'autre étoit de la Maiſon de Caſtelane des Seigneurs de Laval-de Chanant, de laquelle il n'eut point d'enfans : de la premiere, il n'eut que deux filles, dont l'une apellée Claire fut mariée à Antoine de Glandevez Comte de Pourrieres, elle mourut ſans enfans : l'autre apellée Anne épouſa François de Peruſſiis, Baron de Lauris, ſecond Preſident au Perlement d'Aix, auquel elle aporta la Boronnie d'Opede, & de ce mariage nâquirent Claude, & Claire de Peruſſiis. Clau-

de fut Baron de Lauris & mourut sans enfans ; & Claire sa sœur herita de tous les biens, tant de la Maison de Perussiis, que de celle de Mainier, & fut mariée à Jean de Forbin Seigneur de la Fare, qui par ce moyen fut Baron d'Opede, & comme par le Testament de Jean de Mainier du 2. Juin 1558. la Baronie d'Opede fut substituée aux enfans mâles de Claire de Mainier sa fille, & au défaut de mâles aux filles, à la charge à ses successeurs en la Baronie d'Opede de porter le nom & les Armes de Mainier, qui sont d'azur, à deux chevrons d'argent rompus, l'un à dextre & l'autre à senestre. De-là vint que Vincens-Anne de Forbin né du mariage de Claire de Perussiis, & de Jean de Forbin, prit le nom & les Armes de Mainier, ce qui a été continué par Henri son fils, & par Jean-Baptiste son petit-fils à present vivant Baron d'Opede.

MAINIER.

La deuxiéme famille du nom de Mainier, est celle des Seigneurs de Lambert, issuë de Cristofle Mainier, qui fut reçû Conseiller au Parlement l'an 1598. & dont la sœur Anne Mai-

nier avoit épousé l'an 1559. Nicolas Flotte qui fut aussi Conseiller au Parlement. Cristofle Mainier fut pere de Raimond de Mainier qui fut Seigneur de Lambert, & pourvû l'an 1605. de l'Office de son pere, auquel il fut reçû l'an 1607. & il l'exerca jusqu'à sa mort : il fit son Testament le 28. Juillet 1632. par lequel il fit heritier Cristofle de Mainier son fils aîné, & fit ses legataires Jean-Baptiste, François & Sextius de Mainier ses autres enfans, Seigneurs de Lambert, lesquels furent maintenus dans leur Noblesse par Arrêt des Commissaires deputez par le Roi le 21. Janvier 1669. auquel tems ils donnerent leurs Armes en cette sorte. D'or, à un Château ouvert, donjonné de deux tours de gueules, écartelé de gueules, à trois Ecussons d'or 2. & 1. & sur le tout, d'azur, à deux chevrons d'argent rompus, l'un à dextre & l'autre à senestre.

MAINIER.

La famille des anciens Seigneurs de saint Marcel du nom de Mainier, originaire de la ville de Manosque, & depuis près de 60. ans habituée dans la ville d'Aix, est une des plus nobles, &

des plus anciennes de l'Etat des anciens Comtes de Forcalquier. Elle porte d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef d'une rose à dextre, & d'une étoile à senestre de même, & en pointe d'un Cygne d'argent. *Suport*, deux Genies de Carnation, aîlez d'argent. *Cimier.* Une tête de Genie de même; & pour devise, AD NOBILIORA COELI ET TERRÆ TENDO. Elle portoit anciennement le seul Chevron d'or en champ d'azur, mais elle ajoûta les autres pieces à ses armes, ensuite de la concession que lui fit Bertrand, Comte de Forcalquier, par Lettres données le jour des Kalendes de Janvier de l'an 1178. par lesquelles ce Prince voulant recompenser les services rendus à son Etat, dans la guerre, par Guillaume Mainier un de ses Barons, & par ses prececesseurs, lui donna la Terre & la Seigneurie de saint Marcel avec ses dépendances, & ordonna que Jean Mainnier son fils l'un des Gentilhommes du Prince son fils, seroit entretenu dans son Palais en cette qualité, ajoûtant à ses Armes le Cygne, la rose, & l'étoile avec la devise telle que je viens de raporter : Ce titre est non-seule-

ment un des plus curieux qu'on puisse trouver pour justifier l'ancienneté des Armes & l'usage des dévises ; mais encore un des plus honorables qu'on puisse souhaiter, pour une famille particuliere. Il est conservé en original dans les Archives de la Ville de Manosque, & il fut verifié par les Commissaires députez par la Cour des Comptes d'Aix, & trouvé qu'il étoit conforme à la copie qu'on en avoit raporté. De ce Guillaume Mainier descendoit par divers degrès Silvestre Mainier Seigneur de saint Marcel, qui fit son Testament l'an 1392. par lequel il fit heritier Guillaume son fils de la Terre de saint Marcel, avec substitution en faveur de ses descendans aînez mâles. Guillaume fut pere d'Alexandre qu'il maria l'an 1420. avec Anne de Castelane, & de ce Mariage est issu Pierre de Mainier, qui aprés la mort de son pere épousa le 22. Mai de l'an 1446. Marguerite de Gasc, ou de Gasqui. Par ce Contract Guillaume Mainier qui vivoit encore, confirma à Pierre son petit-fils, (qualifié Magnifique & genereux Seigneur,) le Château de saint Marcel destiné aux aînez mâles,

conformement au Testament de Silvestre de Mainier, pour en joüir avec tous les droits accordez à ses predecesseurs par les très-illustres Comtes de Forcalquier. Cet acte est considerable, non seulement parce qu'il prouve 4. degrès de génération, mais encore parce qu'en renouvellant la concession de la Terre de saint Marcel faite aux prédecesseurs de Guillaume de Mainier, il fait voir qu'ils étoient issus du premier Guillaume, en faveur duquel fut faite cette concession de l'an 1178. Du mariage de Pierre Mainier & de Marguerite de Gasqui, sortit Rodolfe de Mainier qualifié noble & généreux Seigneur, dans son Contract de Mariage de l'an 1490. avec Marie de Valence, de laquelle il eut Audibert de Mainier qui fut le dernier Seigneur de saint Marcel. Cette terre ayant été alienée, elle est à present possedée par la famille de Coriolis des Barons de Limaye. Audibert de Mainier épousa l'an 1516. Antoinette Bonnet, dont vint Nicolas, qui de Françoise d'Aimar eut Jean-Baptiste, marié l'an 1568. avec Françoise de Rebuti. Sipion de Mainier issu de ce mariage épousa l'an 1607.

Marguerite d'André, de laquelle il eut Honoré, & Jean-Baptiste de Mainier qui font deux branches. Honoré se maria dans Aix l'an 1635. avec Marguerite de Guerin, & la necessité de ses affaires l'ayant obligé d'exercer durant quelques années une charge d'Huissier au Parlement, il obtint des Lettres Patentes de réabilitation, par lesquelles le Roi l'a restitué dans l'ancienneté de la noblesse de sa race. Ces Lettres qui furent données à Versailles le 26. d'Avril de l'an 1672. ont été verifiées & enregistrées à la Chambre des Comptes à Aix le 27. de Juin suivant, après que les Commissaires deputez pour la vérification des titres produits par Honoré de Mainier, eurent rapporté qu'ils les avoient trouvez conformes aux Originaux. Honoré de Mainier a eu de son mariage, Baltazar & Catherine de Mainier : Catherine épousa Melchion de Menc, Contrôleur general des Finances en Provence, fils de François Menc Trésorier de France, & de Blanche de Gassendi, & Baltazar de Mainier est marié depuis l'an 1673. avec Anne de la Font, de laquelle il a des enfans encore jeunes.

LE MAITRE.

Cette famille dont nous avons une branche en Provence est issuë de Geofroi le Maitre qui en 1494. étoit Prevôt de Montlheri en France. Il eut de Catherine Fremin sa femme, entre autres enfans, Jacques, Giles, & Pierre le Maitre. Giles parvint jusques à être premier President au Parlement de Paris, & Pierre le Maître fut Grefier de la Chambre des Comptes à Paris, & d'eux & de Julien le Maître leur frere consanguin, sont issus tous les Messieurs du nom de le Maître à Paris, qui ont possedé des Ofices de Maître des Requestes, de Conseiller au Parlement & à la Chambre des Comptes, & fait des aliances avec des meilleures Maisons de cette ville. Jaques le Maître leur frere fut Procureur du Roi en la Chambre du Tresor, & épousa l'an 1520. Jeanne Diguet fille de Guillaume Diguet, & d'Etiennette de la Maisonfort, & en eut Denis le Maître Seigneur de Brosses & de Coudreaux qui fut fait Secretaire des Commandemens de M. le Duc d'Alençon frere du Roi Henri III. & Intendant de ses affaires l'an 1596. Il eut de Ma-

rie le Noir ſa femme deux fils, Pierre le Maître, Seigneur des Broſſes, & Paul le Maître, Seigneur de la Maiſonfort & des Coudreaux. Ces deux freres ſuivirent le train des Armes, & ce fut en conſideration de leurs ſervices rendus à la guerre pendant 50. ans, qu'ils meriterent des Lettres de confirmation de Nobleſſe données par le Roi Loüis XIII. au mois de Septembre de l'an 1637. verifiées à la Cour des Aides de Paris le 9. de Mars de l'année ſuivante. Paul le Maître Seigneur de la Maiſonfort a fait branche en Berri, & Pierre le Maître ſon frere Seigneur des Broſſes, ayant paſſé en Provence s'y maria l'an 1610. avec Clerice d'Altoviti, fille de Filipe Altoviti, Baron de Caſtelane, & de Renée de Rieux de Châteauneuf. De ce mariage vint Guillaume le Maître Seigneur des Broſſes & de Beaumont, qui fut Capitaine dans le Regiment de Lorraine par Commiſſion de l'an 1635. & qui d'Eleonor de Barras ſa femme a laiſſé François le Maître Seigneur de Beaumont & des Broſſes, qui fut maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſon pere par les Commiſſaires deputez

par le Roi en Provence le 1. Mars 1669., d'azur, à trois soucis d'or. tigez de même, & posez 2. & 1. *Suports*, deux sauvages. *Cimier*. Un sauvage à demi corps. Devise. ANGOR ET ANGO.

MALESPINE.

Laurens, Jean, & François de Malespine de la ville d'Aix, enfans de Laurens de Malespine II. du nom & de Catherine de Citrane, furent maintenus dans leur Noblesse le 25. Frevrier 1669. & remonterent pour lors leur genealogie jusqu'à Emeric de Malespine leur Trisayeul, Seigneur de Montjustin & d'Alençon en Provence, dont le fils Laurens de Malespine I. du nom, épousa l'an 1520. Honorade d'Aguillenqui, de laquelle il eut entre autres enfans Alexandre, Antoine, Guillaume, & Antoinette de Malespine. Antoinette épousa Henri de Seguiran Chef de la branche des Seguirans Seigneurs de Bouc, qui a donné quatre premiers Presidens de la Chambre des Comptes à Aix. Alexandre de Malespine fut 2. Consul d'Aix l'an 1583. un sien oncle Charles de Malespine, Seigneur de Montjustin avoit aussi été fait 2 Cousul d'Aix dès l'an 1636 Je n'ai

pas ſçû s'ils furent mariez : Antoine de Maleſpine étoit Capitaine d'Infanterie aux années 1583. & 1585. Il n'a point auſſi laiſſé de poſterité ; Guillaume de Maleſpine qui continua la poſterité fut ſecond Conſul d'Aix l'an 1597. & avoit épouſé l'an 1575. Françoiſe de Sabran , fille de Loüis, Seigneur de Beaudinar & d'Aiguine , & en ſecondes nôces l'an 1583. Iſabeau de Colin, fille d'André, Ecuyer de Lambeſc. C'eſt de ce ſecond mariage qu'eſt iſſu Laurens de Maleſpine II. du nom, qui fut marié avec Catherine de Citrane. Maleſpine porte d'azur , à un chevron d'or, chargé de deux épines de gueules & accompagné de trois roſes d'argent tigées de même 2. & 1. Il y a encore une branche de cette famille à Cavaillon iſſuë de la même tige que celle d'Aix.

MALIVERNI.

Bernard Maliverni fut pourvû d'un Office de Conſeiller Secretaire du Roi, & Greffier Criminel au Parlement d'Aix l'an 1567. & laiſſa de Catherine de Laget ſa femme , Sebaſtien Maliverni qui fut reçû Conſeiller de la Chambre des Comptes l'an 1626. il fit

ſon

son Testament l'an 1652. & laissa d'Anne de Galice sa femme, entre autres enfans, Nicolas & Claude de Maliverni. Nicolas fut reçû Conseiller aux Comptes l'an 1656. & est mort Doyen l'an 1689. Il avoit épousé N. de Villeneuve, de laquelle il a laissé des enfans. D'azur, à un chevron d'argent, acompagné en pointe d'un lion d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or, celle du milieu à 8. rais.

MANDON.

Cette famille est originaire de Bourbonnois, & suivant les mémoires Domestiques Charles Mandon Cadet des Seigneurs de Sindrai en Bourbonnois, ayant suivi la Princesse Marie fille de Charles I. Duc de Bourbon, quand elle fut mariée à Jean Duc de Calabre, fils du Roi René Comte de Provence, il s'établit à Arles par le mariage qu'il contracta le 3. de Decembre 1441. avec Alise de Destrech. De ce mariage il eut Filipe, & Jacques de Mandon. Celui-ci fut Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs & Docteur de Sorbonne. Filipe fut licencié aux Loix aussi bien que Guillaume son fils; mais tous deux ayans dérogé,

François de Mandon fils de Guillaume releva ſa famille : car ayant ſuivi le train des armes après avoir commandé une Galere ſous la Banniere de la Religon de Malte, & avoir enſuite été fait Commiſſaire & Commandant l'Artillerie en Languedoc, & s'être ſignalé aux guerres civiles contre les Religionnaires, pendant leſquelles il obtint le Gouvernement de la ville de ſaint Remi , merita par ſes ſervices que le Roi rétablit la Nobleſſe dans ſa famille par Lettres données à Toulouze au mois de Mars de l'an 1565. & verifiées à la Chambre des Comptes à Aix le 12. de Decembre ſuivant. Il eut de Loüiſe de Martin ſa femme, Pierre de Mandon, ſieur du Cazau , Gentilhomme très acompli , qui avoit marié en ſa perſonne les Armes avec les Lettres & l'Eloquence, ayant donné des preuves de l'un & de l'autre en diverſes ocaſions. Trophime de Mandon ſieur du Cazau fils de Pierre, fut marié l'an 1622. avec Marguerite de Sommaire & fait premier Conſul d'Arles l'an 1693. Il a eu de ſon mariage François de Mandon du Cazau marié avec Catherine d'Aimini, de laquelle il a des en-

fans. Cette branche des Mandons est surnommée du Cazau, à cause d'une Terre de ce nom dans la Camargue, à la difference d'une autre branche surnommée *de Monde* & qui subsiste avec beaucoup d'honneur à Arles. Elle est issuë d'un frere du premier François de Mandon, apellé Pierre, lequel ayant épousé l'heritiere d'une bonne famille, du nom de Monde à Arles, ses enfans furent chargez de porter le nom de Monde; c'est sous ce nom que ses descendans ont été connus, étant nommez Mandons de Monde, comme les autres de la premiere branche sont apellez Mandons du Cazau. De cette seconde branche il y a eu Claude de Mandon de Monde fils de Pierre, qui commanda une Compagnie de gens de pié, & plusieurs autres braves qui se sont signalez dans les occasions. Elle est soûtenuë aujourd'hui par Trophime & Jaques de Mandon-de Monde enfans de Jean de Mandon & d'Alfante d'Antonelle. Mandon porte d'azur à un chevron d'or, sommé d'une fleur de lys au pié fiché de même, & accompagné de trois roses d'argent, deux en chef, & une en pointe. *Suports*, deux aigles

d'or. *Cimier*, un aigle naiſſant de même. *Et pour déviſe : ſuperna licet, ſuſtentant lilia fulcrum*. Ces Armes paroiſſent en divers endroits de la ville d'Arles, mais particulierement dans l'Egliſe des Cordeliers, où eſt la ſepulture de cette famille, & où l'on lit l'Incription ſuivante gravée en Lettres d'or ſur une grande lame d'ardoiſe, qui y fut miſe il y a plus de 70. ans par les ſoins de Trofime de Mandon du Cazau petit-fils de François.

D. O. M.

Nobili Franciſco de Mandon, in Italicis bellis ſub Henrico II. Unius Triremis præfecto, deinde in Provincia tormentorum muralium etiam præfecto, & Demum ſancti Remigii Gubernatori, P. de Mandon filius Moribundus voverat; Ambobus de Patria optimè meritis generoſitate, facundia, probitate commendatiſſimis T. de M. N. & F. M. H. M. erexit.

Requieſcant in pace.

MANTIN

Quoique cette familie n'ai pas con-

servé de titres au-dessus d'Etienne de Mantin qui étoit Seigneur de Montbonneau près de Grenoble en Dauphiné, cela n'empêche pas que nous ne sçachions par l'Histoire, & par la Tradition qu'il étoit issu de nobles ancêtres, qui de la Province de Normandie s'étoient habituez dans celle de Dauphiné. Sa Maison qui étoit au Faubourg de Grenoble ayant été brûlée après sa mort, lorsque le Connêtable de Lesdiguieres y fit mettre le feu, les titres de cette famille, aussi bien que les riches meubles qui y étoient furent consumez par les flâmes. Cependant le rang que tenoit le sieur de Mantin, & les Emplois qu'il eut, ne nous laissent pas douter de sa qualité. Dans les Lettres de Grace qu'il obtint du Roi Henri II. données à Roüen au mois d'Octobre de l'an 1550. il y est qualifié Chevalier. Il eut Commission par Lettres du 2. de Novembre de la même année de lever une Compagnie de 300 hommes, & après avoir servi nos Rois dans le Piémont & aux guerres de France pour la Religion, en divers Emplois militaires, & Gouvernemens de Places, même de la ville de Cazal, & de ses dé-

pendances l'an 1555. Il fut élû premier Consul d'Aix & Procureur du Pays de Provence l'an 1563. & le Roi l'an 1564. le fit Chevalier de son Ordre, dont le colier lui fut donné de la part de Sa Majesté par le Comte de Tende Gouverneur pour lors de la Province l'an 1575. le sieur de Mantin ayant été pourvû du Gouvernement de la ville de Grenoble & du Pays de Grésivaudan par la demission de M. de la Motte Verdier qui fut fait Sénéchal de Montelimar, & la Noblesse de Grésivaudan s'étant assemblée l'année suivante pour proceder à l'élection d'un député pour assister aux Etats de Blois, il fut choisi en cette qualité. Enfin après avoir servi sous cinq Rois il mourut dans Aix l'an 1578. & fut enterré dans l'Eglise des FF. Précheurs, dans la Chapelle qu'il avoit dotée, joignant celle du nom de Jesus. Il avoit été marié en premieres nôces avec Claire de Glandevez fille de Pierre Seigneur de Fauçon, de laquelle il eut quelques enfans qui moururent en bas âge, il épousa en secondes nôces l'an 1670. Magdeleine de Brancas, qui fut depuis remariée avec Jean de la Cepe-

de premier President de la Chambre des Comptes. Il eut de cette seconde femme Gaspar, & Téode de Martin. Téode se signala en divers Emplois qui lui furent confiez, ayant commandé le Galion de Guise contre les Rochelois, & exercé la charge de Vice-Amiral sur les Mers du Levant, particulierement à la reprise des Isles de sainte Marguerite & de saint Honoré de Lerins sur les Espagnols, où en cette qualité de Vice-Amiral il commandoit 25. Vaisseaux qui firent merveille. Gaspar de Mantin son frere aîné, Baron d'Alier & de Montbrun en Vivarez, s'étant retiré à Avignon se maria l'an 1599. avec Jeanne de Châte de la Province de Dauphiné sans enfans, & en secondes nôces l'an 1614. avec Catherine de Nicolaï, fille de Jaques de Nicolaï Baron de Sabran en Languedoc, & de Marie de Montcal de Tresques. Il a laissé de ce second mariage entre autres enfans Etienne de Mantin, & Marie de Mantin femme de Paul de Mistral de Montdragon. Etienne de Mantin II. du nom Seigneur d'Alier, & de Montbrun de la succession de son pere, est Conseigneur de Mont-

dragon, & des Isles de Saussac par aquisition, & Seigneur de la Roche Saint Séret, par le mariage qu'il contracta l'an 1653. avec Marie de Faure, fille de Messire Claude de Faure de Bologne, Seigneur de saint Seret, & de Marguerite d'Urre de Molans. Il a eu plusieurs enfans de son mariage, & porte d'or, écartelé d'argent, au 1. & 4. qui est d'or à un lion de gueules, au 2. & 3. qui est d'argent à une merlette de sable. *Et pour Cimier*, une femme vêtuë d'argent, tenant deux massuës de sable, une de chaque main. Et pour devise, FOTIOR ALCIDE.

MARC.

Les Seigneurs de Châteauneuf, de Canaux, & de Lamanon en partie, du nom de MARC, (que quelques-uns écrivent MARCH, ou MARK) portent d'azur, à trois pointes de diamant, ou figures triangulaires, les pointes en haut, d'argent, posées deux & une, & surmontées d'une étoile à six rais d'or. Loüis & Guillaume de MARC, enfans de Pierre, très-riches & puissans dans la ville de Salon, & qui avoient épousé deux sœurs Demoiselles de la famille de Gast au Comté Venaissin,

naiſſin, autant par leur merite perſonnel qu'à la recommandation de Jean Ferrier Archevêque d'Arles, furent anoblis par Lettres du Roi Loüis XII. données au mois de Septembre de l'an 1510. enregiſtrées l'an ſuivant à la Chambre des Comptes à Aix. Ces deux freres qui ont fait deux branches aquirent l'an 1519. la Terre de Châteauneuf lès Mouſtiers, & ils en firent hommage au Roi l'an 1620. Loüis qui étoit l'aîné, eut d'Antoinette de Gaſt ſa femme, Antoine de Marc, & trois filles qui furent mariées dans les maiſons de l'Evêque, de Capronne, & d'Iſnard. Antoine de Marc, Seigneur de Châteauneuf & de Cournillon un des plus braves de ſon temps, & que Noſtrad. en ſon Hiſt. compare aux plus grands hommes, fut pourvû du Conſulat, pour la nation Françoiſe, de la ville de Tripoli en Syrie, par Lettres Patentes de François I. du 10. d'Avril de l'an 1540. depuis ce temps là, il fut ſurnommé de Tripoli, & ſes Deſcendans ont été apellez du même ſurnom, pour les diſtinguer de l'autre branche ſurnommée ſimplement de Châteauneuf. Le Roi Henri II. par Lettres du 4. Novembre 1552. lui don-

na le Commandement d'une de ses Galeres pour chasser de nos Côtes les Corsaires qui les infectoient. Aux guerres Civiles qui commencerent l'an 1560. il eut commission de lever deux Compagnies franches, l'une de 250. hommes, & l'autre de 300. & l'an 1562. il fut mis Commandant dans Aix avec une forte garnison. Il s'étoit alié avec Honorée de Vintimille, fille de Melchion des Comtes de Vintimille Seigneur du Revest, & de Marguerite de Simiane, de laquelle il ne laissa qu'un fils, Claude Marc de Tripoli, Seign. de Châteauneuf & de Canaux, qui l'an 1588. mit sur pié une Compagnie de 200. hommes qu'il commanda & servit avec beaucoup de reputation : il laissa d'Honorée de Roux sa femme, des Seigneurs de Lamanon, Marc-Antoine, & Cézar de Marc de Tripoli, & deux filles mariées, l'une dans la Maison de Roux de Lamanon, & l'autre dans celle de Sufren. Marc-Antoine épousa l'an 1641. Françoise de Panisse, de laquelle il a laissé deux fils qui ont servi dans nos armées, dont l'un est marié avec une fille de la famille des Chaberts de Pertuis. Cezar

frere puîné de Marc-Antoine est encore en vie & a des enfans.

Guillaume de Marc, frere de Loüis, fit l'autre branche, ayant eu un fils apellé Palamedes de Marc, Seigneur de Châteauneuf qui se signala dans les guerres de la Religion de l'an 1560. & laissa de Jeanne de Rosset sa femme, des Seigneurs d'Aurons, Claude de Marc Seigneur de Châteauneuf marié avec Loüise de Gerente des Seigneurs de Senas, de laquelle il eut Antoine & Federic de Marc & quelques filles qui furent mariées dans les maisons de Roux de Bauvezet, de Châteauneuf de Molegés. Antoine fut tué en Italie l'an 1630. Capitaine & Major dans le Regiment de Piles, & n'a point eu de posterité de Federic à ce qu'on m'a assuré, a laissé un fils, qui demeure à Rome depuis plusieurs années.

MARGALET.

Si la famille de Margalet est sortie d'Italie, comme l'a écrit Piton dans son Hist. d'Aix fol. 606. ce n'est pas seulement depuis l'an 1450. comme il dit, puisque cent ans auparavant Hugues Margalet faisoit deja sa demeure dans le lieu de saint Paul de Durance,

comme il paroît par une information faite le 27. Avril de l'an 1370. par deux Maîtres Rationaux touchant les droits que les Comtes de Provence avoient au lieu de ſaint Paul, ou *nobilis Hugo Margaleti* ſe trouve un des temoins. Claude Margalet qui fut Conſeiller du Roi & Referendaire en la Chancellerie de Provence, & qui ſe maria dans Aix l'an 1529. avec Marguerite de Colonia, étoit aparemment un des deſcendans d'Hugues Margalet, puiſqu'il étoit du même lieu de ſaint Paul, & qu'il y avoit des biens que ſes deſcendans ont poſſedé juſqu'à preſent. Claude Margalet fut un grand Juriſconſulte, & compoſa un Traité du ſtile de la Cour des Submiſſions. Il eut de ſon mariage Pierre & Jean de Margalet. Jean ſe maria dans la Province d'Auvergne, ou ſes deſcendans ſubſiſtent encore & ſont Seigneurs de Laval, & de Vernet. Pierre fut Seigneur de ſaint Auquile. Le nom de ſaint Eucher a été corrompu en celui de ſaint Auquile, qui eſt le nom du lieu ou ſaint Eucher Archevêque de Lion avoit demeuré en ſolitude, au terroir de Baumont, & vis à vis du lieu de ſaint Paul au delà de la Durance. Pierre Margalet fut deux

fois Asseſſeur de la ville d'Aix aux années 1567. & 1575. & marié dès l'an 1563. avec Anne de Coriolis fille de Loüis Conſeiller, puis Préſident au Parlement, dont vint Claude de Margalet Conſeiller, puis Doyen de la Chambre des Comptes marié deux fois; premierement l'an 1567. avec Françoiſe de Simiane de la Coſte d'Aix, & en ſecondes nôces avec Gaſparde de Saqui. Il eut de cette ſeconde femme Pompée de Margalet, qui n'a laiſſé qu'une fille mariée avec Pierre de Mouſtiers Ecuyer de Marſeille, & du prémier lit il eut Pierre, François, Antoine, Charles, & Marthe de Margalet : Marthe épouſa Jean-Baptiſte d'Albert Seigneur de ſaint Martin : Charles fut Chevalier de Malte reçû l'an 1625. Antoine fut auſſi Chevalier de Malte reçû l'an 1624. & il eſt mort Commandeur de Canebiéres, & grand Senêchal de Toulon : Pierre & François furent mariez : Pierre avec Marguerite de Carbonel Dame de Colobriéres, dont une fille mariée à Charles de Saqui, auquel elle aporta la Terre de Colobriéres. François frere puîné de Pierre fut Seigneur de ſaint

Auquile & Conseiller aux Comptes comme son pere,& il épousa l'an 1649. Magdeleine de Segur,heritiére de la famille des Segurs Seigneurs de Luines, proche de la ville d'Aix, de laquelle famille étoit issuë Jeanne de Segur: ayeul du Connétable de Luines. Les Armes anciennes de Segur étoient d'or à un pont de deux arches de gueules soûtenu par deux lions afrontez de sable (quoi que d'autres disent deux louves) mais depuis le mariage de Leon de Segur, fils de Rafaël, fait l'an 1551. avec Jeanne d'Andréa, la famille de Segur avoit pris les Armes d'Andréa toutes pures. Du mariage de Fançois de Margelet, & de Magdeleine de Segur de Luines, sont issus Antoine, & Jean-Antoine de Margalet: Celui-ci est Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Regiment Dauphin; Antoine de Margalet son frere, Seigneur de Luines, chargé de porter le nom & les Armes de Segur, est Conseiller aux Comptes, & marié avec Isabeau de Toron, des Seigneurs d'Artignosc, de laquelle il a des enfans. Margalet porte d'azur, à trois croissans montans, posez en pal l'un sur l'autre, d'argent.

MARIN.

Il y a eu quatre familles en Provence du nom de Marin, desquelles il y en a encore trois en état. Celle qui est éteínte faisoit sa demeure au lieu de Tréts, où Guillaume Marin vivoit avant l'an 1380. Il eut deux fils, Guillaume II. & Pierre de Marin. Pierre l'an 1399. fonda une Chapelle dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Nazaret au lieu de Tréts, de laquelle il laissa le patronat à sa famille : Guillaume Marin son frere continua la posterité; il eut aussi deux fils, Pierre & Guillaume de Marin: Guillaume avoit fait une branche; mais elle finit en la personne de ses petits fils; & Pierre qui continua encore quelque tems la posterité, fut pere de Jean, & d'Isoarde de Marin. Isoarde épousa Jean de Forbin, pere du grand Palamades de Forbin, & de ses freres, desquels sont issus tous les Forbins qui sont en Provence, & Jean Marin eut aussi un fils, & une fille : la fille apellée Antoinette épousa Michel d'Escalis, Ancêtre des Barons de Bras & d'Ansouïs. Le fils, apellé Pierre, épousa Jeanne de Gantelme, veuve de François de Bardonenche

Seigneur de Vacherés, & il n'en eut que deux filles, Marte & Honorade de Marin : Marte fut mariée dans la Maison de Bourrili de la ville d'Aix, & Honorade épousa Etienne de Farges, dont sont issus les Seigneurs de Malignon. Ainsi finit en ces deux filles il y a un peu plus d'un siecle cette famille de Marin, qui portoit comme les Marinis de Genes, d'argent à trois bandes ondées de sable.

MARIN.

La famille de Marin, surnommée de Carranrais porte les mêmes Armes, que la precedente, & se dit aussi originaire de Genes. Les memoires Domestiques portent que Jacques Marini fils de Paul, & de Julie de Negroni, étant sorti de Genes à cause des factions des Adornes, & des Fregoses, s'établit à Toulon où le Roi lui donna l'usage d'une tour, au pié de laquelle la Mer venoit autrefois battre, & à la place de laquelle on a depuis fait la Hâle du poisson, & qu'il y fit bâtir une Maison que ses Descendans ont possedé jusqu'à nos jours qu'ils l'ont alienée Pierre Marini, ou de Marin son fils que les titres nous aprennent

avoit été Maître d'Hôtel du Roi l'an 1496. & premier Consul de Toulon l'an 1497. eut de Jeanne de Rodeillat sa femme, Antoine de Marin, lequel en recompense des signalez services qu'il avoit rendus au Roi, fut fait Gouverneur de Nôtre-Dame de la Garde lez-Marseille, par Lettres du 14. d'Octobre 1534. Il eut de Jeanne Boéci-Pardaillam sa femme, Barnabé Marin, qui l'an 1547. épousa Jeanne de Croiset, fille de noble Jean Croiset de Marseille, & il en eut Jean de Marin qui fut Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, par Commission du 19. de Juin 1565. & par son Testament fait l'an 1596. il paroit qu'il avoit été marié avec Marguerite de Carranrais de noble famille originaire de Bretagne : Elle étoit fille de Jean de Carranrais, & de Magdeleine de Vega, & petite fille d'Ogier de Carranrais, lequel étoit fils d'Hervé de Karranrais qui vint le premier de Bretagne habiter en Provence, ayant été pourvû du Gouvernement de la Tour de saint Jean à Marseille dès l'an 1469. La famille de Carranrais finit au commencement de ce siecle en la personne de deux fil-

les, dont l'une étoit cette Marguerite de Carranrais,& l'autre apellée Victoire-Julie, fut mariée dans la famille de Monteoux à Marſeille. Du mariage de Jean de Marin & de Marguerite de Carranrais ſont iſſus Barnabé, Pierre, & Victoire de Marin. Victoire épouſa Jean de Coquerel, Porte-manteau du Roi : Barnabé fut marié l'an 1619. avec Claire de Signier fille de Bertrand, Seigneur de Pioſin, & a fait la branche de Marin ſurnommée de Carranrais qui fait ſa demeure à Toulon, & Pierre a fait la branche de Marin qui habite à Marſeille. Jean de Marin de Carranrais, fils de Barnabé, & Jean de Marin fils de Pierre, furent maintenus dans leur Nobleſſe par les Commiſſaires deputez par le Roi le 30. Juillet 1667. & portent d'argent à trois bandes ondées,entées,de ſable, la branche de Toulon écartele de Carranrais qui eſt d'argent à trois faſſes ondées de gueules.

MARIN.

La famille du Seigneur de Sartoux du nom de Marin, juſtifie qu'elle eſt originaire de Genes, & de la noble famille de Marinis, par le Contract de

mariage de Paul de Marini qui se vint établir en Provence. Dans ce Contract fait dans le lieu de Canes en Provence le dernier de Septembre de l'an 1474. Paul Marini se dit natif de la ville de Genes, & fils de noble Jean-Ambroise Marini de la même Ville, & épousa Honorée de Crespin de noble famille, qui avoit eu part à la Seigneurie de Mauvans. Elle étoit fille de Pierre de Crespin, lequel lui fit donation de tous ses biens, à la charge que les enfans qu'elle auroit porteroient le nom & les Armes de Crespin. De ce mariage sortit Jean de Marin qui commença de porter le surnom de Crespin, & qui épousa l'an 1519. Yoland de Brandis, de laquelle il eut Honoré de Marin-Crespin, qui d'Anne de Rogier sa femme, eut Honoré de Marin-Crespin II. qui fut pourvû de l'Office de Juge Royal de la Ville de Grasse, & l'exerça avec tant d'integrité & de sçavoir, qu'il merita l'estime particuliere du celebre Guillaume de Vair premier President au Parlement de Provence. Il avoit épousé dès l'an 1596. Renée de Velleneuve, fille d'Honoré de Villeneuve, Seigneur de saint Cezaire &

de Bourrigale, & de Françoiſe de Bartelemi, & en eut Charles, Honoré, & René de Marin. Honoré fut d'Egliſe, Docteur de Sorbonne, & Prieur de Venables en Normandie : René porta les armes dès l'âge de 14. ans dans le Regiment d'Auvergne ; après avoir paſſé par les Charges d'Enſeigne, & de Lieutenant il fut Capitaine dans le même Regiment, & donna des marques d'une valeur ſinguliere dans pluſieurs occaſions dont les Gazettes firent ſouvent honorable mention. Il mourut dans le ſervice l'an 1643. au ſiége de Trin en Italie d'une mouſquetade à la tête. Charles de Marin-Creſpin ſon frere aîné eut l'Office de ſon pere ; & à ſon imitation l'a toûjours exercé avec honneur & integrité : il épouſa l'an 1620. Claire de Lombard, fille d'Honoré, Seigneur de ſaint Benoît, acquit l'an 1663. une portion de la Seigneurie de Sartous, & de ſon mariage il y a entre autres enfans Cézar, Charles, & Jean de Marin, les deux premiers ont pris le parti des Lettres, & ont paſſé Docteurs aux Loix, & le Cadet a ſuivi le train des armes comme ſon oncle : & après avoir ſervi dans les

Gardes & dans la Compagnie des Mousquetaires du Roi, a eu depuis d'autres Emplois à la guerre. Cette famille porte d'argent, à trois bandes ondèes entées, de sable, *qui est de Marini*, au chef d'azur, chargé d'un chevron d'or, acompagné de trois pommes de Pin de même, *pour Crespin.*

MARIN.

L'autre famille du nom de Marin est celle du Baron de saint Michel, Capitaine d'une des Galeres du Roi, & marié avec Charlote d'Autric-de Vintimille des Seigneurs de Bauduën, & de Baumettes. Il est fils d'André de Marin, Seigneur de saint Michel, qui l'an 1647. avoit été pourvû d'un Office de Conseiller au Parlement Semestre à Aix, & qui avoit pris femme dans la Maison de Guillem des Seigneurs de Montjustin : il avoit une sœur apellée Melchionne, qui fut mariée l'an 1633. avec Jean d'Agout Seigneur d'Angles. Paul de Marin pere d'André, se maria l'an 1597. avec Diane d'Arnaud, fut Seigneur de saint Michel par l'acquisition qu'il en fit l'an 1603. eut Commission de lever deux compagnies d'Infanterie, l'une franche de 100. hom-

mes l'an 1521. & l'autre dans le Regimant de Mane l'an 1623. & fait Viguier de Marſeille l'an 1629. Antoine Marin Pere de Paul fut Seigneur d'Aubenas par l'acquiſition qu'il en fit l'an 1569. & il en fit hommage au Roi la même année, eut Commiſſion de lever une Compagnie d'Infanterie l'an 1567. & en même temps il fut pourvû du Gouvernement du lieu de ſaint Michel : Il eut une autre Commiſſion l'an 1575. pour une autre Compagnie d'Infanterie, & ſe ſignala pendant les troubles de la Religion en Provence. Il étoit fils de Jacques Marin qui vivoit à ſaint Michel l'an 1640. Cette famille porte d'azur, à une faſſe d'or, acompagnée en pointe d'une Mer d'argent.

MARMET-de Valcroiſſant.

La famille de Marmet, ſurnommée de Valcroiſſant originaire de la ville d'Apt, ſubſiſte en la perſonne de trois freres, André, Pierre, & François de Marmet de Valcroiſſant, enfans de Melchion de Marmet de Valcroiſſant Seigneur de Vaumale, & de Marie d'Ortigue. André & Françoiſe ſont mariez, & forment deux branches, comme on verra ci-après, & Pierre ayant

embrassé l'Etat Ecclesiastique est à present Chanoine de l'Eglise Metropole de saint Sauveur à Aix : Nous avons de lui un ouvrage ingenieusement écrit, enrichi de plusieurs Relations historiques, & de beaucoup de doctrine. C'est la Mission de saint Auspice Martir, premier Evêque & Apôtre de la ville d'Apt, à la fin duquel l'Auteur a inseré l'Histoire Cronologique des Evêques successeurs de saint Auspice, & il a éclairci les doutes que divers Historiens nous avoient laissez touchant ces Prelats.

François de Marmet de Valcroissant son frere puîné, premier Capitaine du Regiment de la Reine, & Commandeur des Ordres de saint Lazare, & de Nôtre-Dame de Montcarmel, est à present Gouverneur du Fort de l'Escarpe, en Flandre. Les provisions de ce Gouvernement lui furent données le 14. de Juillet de l'an 1689. en consideration de ses services depuis l'an 1661. qu'il entra dans les Mousquetaires du Roi, où il fut six ans, pendant lesquels il s'étoit signalé dans toutes les occasions où cette Compagnie fut commandée, particulierement pendant le

ſiege de Liſle en Flandre, à la repriſe d'une demi lune, où il fut bleſſé d'un coup de pique en y montant, & d'où il revint ſeulement lui douziéme du nombre des 40. Mouſquetaires du détachement. Ayant enſuite été fait Capitaine dans le Regiment de la Reine. Il s'eſt trouvé à plus de 20. ſiéges de tranchée ouverte, en Lorraine, en Flandre, en Hollande, en Allemagne, & aux batailles, & combats de Senef, de Sainte Marie aux Mines, de Maſtric, de Caſſel, & de ſaint Denis proche de Monts, & il s'eſt toûjours diſtingué, comme font foi les atteſtations qu'il en a raporté de tous les Generaux ſous leſquels il a ſervi, comme du Prince de Condé, & des Marêchaux de Crequi, de Scomberg, de Luxembourg, & autres Lieutenans Generaux. Après le ſiége de Luxembourg où il ſe trouva, il fut choiſi par M. de Louvois entre tous les Officiers de l'armée pour être Gouverneur de M. le Marquis de Barbezieux ſon fils; & en ſortant de cet Emploi il a obtenu pour lui le Gouvernement du Fort de l'Eſcarpe, & la Charge de Capitaine dans le Regiment de la Reine, pour Melchion de

Marmet

Marmet son fils aîné, & de Marie de Brun sa femme, laquelle il épousa l'an 1676. & de laquelle il a d'autres enfans encore fort jeunes.

André de Marmet de Valcroissant Seigneur de Vaumale, frere aîné de Pierre, & de François, est à present Conseiller du Roi, & Commissaire ordinaire de ses guerres. Il a donné dans sa premiere jeunesse des marques de son esprit & de son sçavoir dans divers ouvrages que le public, a vûs avec aprobation sur plusieurs matieres, & sur tout à la gloire du Roi, & de la nation Françoise. Il eut Commission de Capitaine dans le Regiment Mazarin Italien l'an 1656. & après la paix des Pirenées se trouvant engagé dans les interêts du Sur-Intendant Fouquet, voulant signaler le zele qu'il avoit pour ce fameux Ministre, il fut arrêté à Pignerol l'an 1669. accusé d'avoir, par une entreprise un peu trop hardie, voulu faire sauver cet illustre prisonnier qui y étoit gardé dans le Donjon de la Citadelle, hors de tout commerce. Et pour ce sujet, par Sentence, & par Lettres de cachet du Roi du 7. de Novembre 1670. il fut obligé de re-

prendre le mousquet, & de servir cinq campagnes sur les Galeres sous M. le Comte, puis Duc de Vivonne & Marêchal de France qui en étoit le General, à quoi il satisfit exactement, comme il paroît par ses Certificats, & par des Lettres Patentes du Roi de l'an 1674. Depuis ce temps-là s'étant marié il demeura dans la maison jusqu'à ce qu'il en fut tiré par M. le Maréchal de Crequi, pour être auprès du Marquis de Blanchefort son second fils, & avoir soin de sa personne & de sa conduite, de sorte que le sieur de Valcroissant sous le nom de Vaumale, a été plusieurs années avec ce jeune Seigneur, l'ayant accompagé en Italie, & de là en Allemagne, & s'étant toûjours tenu auprès de sa personne, particulierement au fameux siége de Bude en Hongrie, tant en campagne contre l'Armée des Turcs que dans les tranchées, aux sorties des assiegés, & aux assauts de cette place, où ce jeune Seigneur fut toûjours des premiers & des plus exposez, comme il paroît par le Certificat du Prince Charles de Lorraine, General des Imperiaux, donné au Camp devant Bude le 5. de Sep-

tembre de l'an 1686. Au retour de la prise de la ville, il a été nommé Commissaire des guerres par Brevet du 6. de Novembre 1687. & il exerce presentement cet emploi avec autant d'honneur que les autres qu'il a eus durant le cours de sa vie. Il se maria l'an 1676. avec Magdeleine Doria, de la ville de Marseille, fille de Jean Doria, & d'Helene de Forbin, de laquelle il a plusieurs enfans, l'aîné desquels apellé Melchion ou Melchior de Marmet de Valcroissant Seigneur de Vaumale, encore jeune, a été fait heritier par Melchion de Marmet I. du nom son grand pere, Seigneur de Vaumale, que nous avons dit avoir été marié avec Marie d'Ortigue. Il l'épousa l'an 1633. & elle étoit fille d'Annibal d'Ortigue, Ecuyer de la ville d'Apt, & d'Honorade de Barras des Seign. de Melan, & sœur de Pierre d'Ortigue, connu sous le même nom de Vaumoriére, Gentilhomme très-accompli, & un des plus polis Ecrivains de nôtre tems. Annibal d'Ortigue son pere avoit aussi fait divers ouvrages en vers, & merita les loüanges que le fameux Malherbe lui a donné. Melchion de

Marmet, avant que se marier avoit porté les armes, & avoit servi en Piémont, s'étant trouvé aux siéges de Pignerol, de Briqueras, & de Cavours, & dans la suite en Provence, à l'attaque & à la reprise des Isles de sainte Marguerite & de saint Honoré sur les Espagnols; après quoi il fut fait Capitaine d'Infanterie dans le Regiment de Breüil; mais la necessité de ses affaires l'ayant obligé de se retirer, ne s'occupa plus qu'à élever sa famille, pour laquelle il composa un Livre, contenant *les maximes pour vivre heureusement & en honnête-homme*, ouvrage rempli d'érudition, imprimé à Paris, & qui a eu l'aprobation du public. Il fit son Testament l'an 1681. par lequel il fit heritier Melchion son petit fils, fils d'André, & de Magdeleine Doria, avec substitution à Melchion, aussi son petit fils, & fils de François, & de Marie de Brun.

Melchion I. étoit fils posthume de Pierre de Marmet homme de grand courage, qui avoit servi sous le Connêtable de Lesdiguieres aux guerres de Savoïe, & sous le Comte de Carces à celles de Provence, & s'étoit signalé

en divers combats singuliers qui étoient fort ordinaires de son temps, dans un desquels il fut tué se battant avec un Chevalier de Malte, l'an 1609. Il s'étoit marié quelques mois auparavant avec Françoise de Meissonnier de Valcroissant, fille de Josef, sieur de Valcroissant, Viguier d'Apt, & de Leonne des Isnards, & sœur de Camille de Meissonnier de Valcroissant, laquelle par son Testament de l'an 1654. faisant heritier Melchion de Marmet son neveu l'obligea lui & sa posterité, de porter le nom & les Armes de Valcroissant.

Pierre étoit fils de Toussaints Marmet & de Catherine du Bois sa seconde femme. Toussaints porta les armes, comme à son exemple ont fait tous ses descendans, & servit en Piemont en qualité d'Homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance du sieur de la Valette Gouverneur du Château de Turin; le Congé qu'il en eut l'an 1562. porte qu'il avoit servi cinq ans en homme de bien & de cœur. dans toutes les occasions où il avoit été commandé.

Le combat qu'il soûtint contre deux freres nommez Diés, qui avoit con-

juré ſa perte, & qu'il tua tous deux, c'eſt un témoignage éclatant de ſa valeur, & de ſon intrepidité dans les perils. Ces deux freres l'attaquerent ſur un grand chemin proche la ville d'Apt. Il n'avoit que ſon épée & ſon poignard, & ſes ennemis étoient armez, l'un d'un piſtolet & d'une dague, & l'autre d'une arquebuze & d'une épée. Dés que ces deux hommes l'apperçurent, le cadet qui étoit d'Egliſe s'avança & lui tira ſon coup de piſtolet; mais voyant qu'il l'avoit manqué, il ſe jetta ſur lui & ſe ſaiſit de la garde de ſon épée : de ſon côté Marmet tira diligemment ſon poignard, dont il lui donna deux coups, l'un qui lui perſant le bras lui fit lacher priſe, & l'autre dans le corps, & le renverſa à ſes pieds.

Durant qu'il ſe chamailloit avec cet ennemi, l'aîné n'oſant décharger ſon arquebuſe de peur de tuer auſſi ſon frere, mit l'épée à la main, & il étoit tout prêt de lui en donner un coup dans les reins : mais dans ce moment le ſieur Marmet ſe trouvant debarraſſé par la chute du premier, tira la ſienne, & après s'être meſuré quelques inſ-

tans avec ce dernier qu'il pressa toûjours fortement pour l'empecher de se servir de son arquebuze, il porta par terre de deux coups qu'il lui donna. Cette action qui fit pour lors tant de bruit est décrite dans le verbal des Officiers de la ville d'Apt, confirmée par la confession des deux freres qui moururent deux ou trois jours après leurs blessures, & amplement déduite dans les Lettres de Grace que Toussaints Marmet obtint du Roi Charles IX. l'an 1569. Il avoit épousé lan 1560. Françoise de Masle des Seigneurs de Rustrel, & de Gabrielle de Sirejoannis, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il épousa en seondes nôces Catherine du Bois, de laquelle il eut deux fils, Pierre duquel il a été parlé, & Antoine qui épousa Anne de Remerville, dont la branche est tombée en quenoüille. Cette famille porte d'argent, à trois roses de gueules, tigées & feüillées de sinople, mouvantes d'un tertre de même, au chef d'azur, chargé de trois croissans entrelassez, d'argent, *qui est de Marmet*. Ecartelé de gueules, à un chevron d'or, acompagné en pointe d'un croissant d'argent,

au chef d'azur, chargé de 3. étoiles d'or, & soûtenu d'argent *qui est pour Valcroissant. Suports*, deux lions d'or. *Cimier*, une rose de gueules, surmontée de trois croissans entrelassez d'argent, avec cette devise IMPLEBUNTUR ODORE.

MARTEL.

Cette famille du lieu d'Aubagne auprès de Marseille, fut anoblie en la personne de Léandre Martel Capitaine de Cavalerie dans le Regiment Royal de Roussillon, par Lettres données à Versailles au mois de Fevrier de l'an 1683. elles furent virifiées & entegistrées à la Chambre des Comptes à Aix l'année suivante, où je les ai vûës : mais comme on n'y a pas peint les Armes, & que son absence de la Province ne m'a pas permis de m'en informer, je ne puis les raporter.

MARTELLI.

Cette famille originaire de la ville de Pertuis, portoit anciennement le nom de Michel, conjointement avec celui de Martelli. Loüis Michel *alias* Martelli, qui avoit été premier Consul de Pertuis l'an 1531. obtint des Lettres de Noblesse données à Montpel-

lier au mois de Janvier de l'an 1537. Antoine Michel, dit Martelli, son fils fit son Testament le 9. Janvier 1596. & laissa trois enfans, Fouquet, Honoré & Clemens Martelli. Clemens fut premier Consul de Pertuis l'an 1595. & fit son Testament l'an 1610. en faveur de Pierre, & de Giles Martelli ses enfans. Pierre fut premier Consul de Pertuis l'an 1609. & 1634 & l'aissa de Françoise d'Etienne sa femme, André Martelli, qui épousa l'an 1634. Isabeau de Joannis, fut premier Consul de Pertuis aux années 1644. & 1654. & maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi le 30. Janvier 1669. ses Armes sont d'or, à une fasse d'azur, accompagnée en chef, d'une tête & col de vache, de gueules, posée en porfil. *Cimier*, une semblable tête.

MARTINS.

La famille des Martins, Seigneurs de Puilobier, que quelques-uns croient être originaire de Naples, & qui fait sa demeure dans la ville d'Aix, porte d'azur, à une colombe essorant d'argent, portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople. Elle prouve sa descen-

dance depuis Jean Martini, ou de Martin, qui aquit la Terre de Puilobier au Dioceze d'Aix, & qui par Lettres du 20. Août 1425. données par Loüis III. Roi de Sicile & Comte de Provence, fut confirmé dans l'Office d'Avocat & Procureur de Sa Majesté, duquel il avoit été pourvû dès l'an 1421. il fut ensuite pourvû par le Roi René le 12. Janvier 1437. de l'Office de Maître Rational, & successivement le 5. Fevrier 1443. de celui de Juge Mage de la Province, pour l'exercer conjointement avec celui de Maître Rational. Enfin par Lettres du même Roi du 8. Mars 1444. Il fut pourvû de l'Office de Chancellier & Garde séaux de Provence, qu'il exerça jusqu'à sa mort. Le Roi Loüis XI. étant encore Dauphin, le fit son Conseiller en son grand Conseil, par Lettres du 10. de Mai 1447. & il fut employé par tous ces Princes en diverses & importantes negociations qui lui furent confiées comme à un des plus habiles hommes de son tems. Il fit son Testament le 10. Janvier 1475. & laissa entre autres enfans Marcon, Jean, & René, & Pierrette de Martin. Pierrette fut ma-

riée avec Raimond de Puget Seigneur de Pras, de Fuveau, & de Tourtour : René fut Chevalier de Rôdes & Commandeur de sant Jean d'Aix ; Jean fut legataire de son pere, s'alla établir à Arles, comme nous verrons ci après; & Marcon continua la posterité, ayant épousé le 28. d'Octobre 1460. Catherine d'Arlatan, fille de Jean, Maître d'Hôtel du Roi René. Il fut fait Viguier de Marseille l'an 1462. & eut de son mariage, entre autres enfans Jean de Martin II. du nom, Seigneur de Puilobier, qui fut fait Viguier de Marseille l'an 1495. & marié le 26. de Mai 1491. avec Delphine de Materon, fille d'Antoine Seigneur d'Auzet, Maître d'Hôtel du Roi, & il en eut entre autres enfans, Charles & Catherine de Martin, qui fut mariée à Honoré de Barras Seigneur de Mirabeau & de la Robine : Charles de Martin Seigneur de Puilobier fut Sindic de la Noblesse, épousa l'an 1539. Blanche de Demandols, fille de Claude Seigneur de Trigance, & fit son Testament l'an 1578. il eut entre autres enfans Melchion, André, Lucie, Catherine & Marguerite de Martin. Lucie, épousa

François de Forlivio, Seigneur de Dourbes ; Marguerite épousa Honoré de Montolieu, & Catherine épousa Cristofle de Vento à Marseille ; André fut reçû Chevalier de Malte l'an 1561. & Melchion qui fut Maître d'Hôtel ordinaire de la Reine Catherine de Medicis, & élû premier Consul d'Aix l'an 1577. épousa l'an 1561. Isabeau d'Hodol, fille de Jerôme Hodol Seig. de S. Antonin, qui avoit été 2. Consul d'Aix l'an 1551. & d'Antoinette Alazardi. Il y eut beaucoup d'enfans de ce mariage, entre lesquels Jean-Baptiste, Charles, Jean-Paul, & Lucrece de Martin. Lucrece épousa Honoré de Bachis, Seigneur de saint Pierre & d'Auzet ; Charles & Jean-Paul furent reçûs Chevaliers de Malte, l'un l'an 1580. & l'autre l'an 1594. & Jean-Baptiste leur frere aîné fut Seigneur de Puilobier I. Consul d'Aix l'an 1600. & marié deux fois ; premierement avec Marguerite de Glandevez sœur de Victor-Antoine de Glandevez Comte de Pourrières, & en secondes nôces avec Sibile de Puget, fille d'Etienne Seigneur de Feveau, & Conseiller au Parlement : Du premier lit il y eut

Jean qui fut Chanoine à Aix, Melchion reçû Chevalier de Malte l'an 1610. & Isabeau mariée avec Claude de Villeneuve II. du nom, Seigneur de Torenc & Gouverneur de saint Paul, & du second lit il y eut Jean-Baptiste II. du nom, duquel il sera parlé, Henri Chanoine de saint Sauveur à Aix, cinq Chevaliers de Malte, dont quelques-uns sont arrivez à la Commanderie, & deux filles, Sibile, & Françoise, mariées, l'une avec Pierre Olivier Conseiller au Parlement, & l'autre avec Pierre de Tibaud-Tizati, Seign. de Sanes. Jean-Baptiste de Martin II. Seigneur de Puilobier, fut Viguier de Marseille l'an 1637. & marié l'année precedente avec Magdeleine de Valbelle, fille de Leon de Valbelle, Seigneur de la Tour, de Bèvons, & de saint Simforien, duquel mariage est né Loüis de Martin Seigneur de Puilobier à present vivant, & marié depuis l'an 1680. avec Anne de Glandevez, fille de Jean-Baptiste, Seigneur de Cuges, & de Magdeleine-Diane de Grasse de Cabris.

Branche des Martins Seig. des Baux.

Jean de Martin, fils du Chancelier,

& duquel il avoit été fait legataire d'une maison à Aix, par Testament de l'an 1475. s'alla établir à Arles, où il épousa Françoise de Grille, fille d'Olivier Grille de laquelle il eut Honoré, & Pierrette des Martins. Pierrette épousa l'an 1536. Honoré de l'Estang sieur de Parade.

Honoré des Martins, prit le nom & les Armes de sa mere, & aquit une grande reputation sous le nom de Capitaine Grille. Il secourut la ville de Terovaine sur le Lis, assiégée l'an 1554. par l'Empereur Charles V. & y entra adroitement avec cent Arquebuziers à cheval; défit les troupes du Comte de Sommerive l'an 1562. à la Bataille de saint Giles. Le Roi le fit Senechal de Beaucaire & de Nîmes l'an 1566. lui donna la Capitainerie, & la Baronie des Baux, & le fit Chevalier de son Ordre. Enfin après avoir vêcu dans l'estime d'un des plus grands Capitaines de son tems, il mourut à Paris le 13. de Fevrier de l'an 1581. comme on l'aprend de l'Epitafe sur le cuivre, qui fut mise contre un pilier de l'Eglise de saint Eustache à Paris, conçûë en ces termes.

« Au bas de ce pilier gist & est enseveli le corps de Messire Honoré des Martins, dit de Grille, en son vivant sieur & Baron des Baux en Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en son Conseil privé d'Etat, Capitaine de 50. hommes d'armes de ses Ordonnances & son Senechal de Beaucaire & de Nîmes, vaillant & vertueux Chevalier, & très-fidele serviteur de son Prince, ayant très-loyaumẽt servi les feux Rois de France de bonne memoire, François I. Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. à present regnant, en plusieurs grands & dignes effets, tant en paix qu'en guerre, comme les Histoires de ce tems en rendent témoignage: aimé & beneficié desdits Rois pat sa nompareille valeur, & après sa mort regreté de tous ceux qui l'avoient connu, autant que homme le sçauroit être. Il. deceda en cette ville de Paris la nuit precedent le 14. jour du mois de Novembre de l'an 1581. de son âge le cinquante-huitiéme. Priez Dieu pour lui.

Les Armes qu'il portoit, & qui sont representées sur ce cuivre sont les Armes de Grille, sçavoir une bande

chargée d'un Grillon, l'Ecu orné de ſon caſque, & du colier de l'Ordre de ſaint Michel

Il avoit été marié avec Jeanne de Quiqueran, fille d'Antoine, Baron de Beaujeu : mais il n'eut point d'enfans, & après ſa mort le Roi donna la Baronnie des Baux, & la charge de Senechal de Beaucaire & de Nîmes à Jacques de Boche ſon neveu, Seigneur de Vers, fils de Marguerite de Quiqueran ſœur de Jeanne ſa femme, lequel depuis ce tems-là, fut apellé le Baron des Baux, & fut auſſi un grand homme. C'eſt à ce dernier qu'il faut attribuer ce que les Hiſtoires diſent du Baron des Baux depuis l'an 1582. juſqu'en 1619. qu'il vivoit encore, & qui mourut auſſi ſans enfans.

MARTIN.

La famille des Martins qui font leur demeure à Marſeille eſt fort ancienne dans cette Ville, où il y en avoit une branche qui poſſedoit la Seigneurie de Gignac, comme il paroît par le Teſtament de Bernard Martin fait le 25. de Juin de l'an 1407. où il ſe qualifie Seigneur de Gignac, & fait un legat à Jacques Martin ſon couſin germain,

fils de Guillaume Martin. Ce Jacques Martin avoit épousé Laurence d'Aiguesier fille d'Isnard Aiguesier, Chevalier, & d'Huguete de Diodé, & il en eut Isnard, & Gabriel Martin qualifiez Nobles & Chevaliers, & proches parens de la Maison d'Oraison, & de celle d'Aube des Seigneurs de Pierreruë; Car Catherine & Ricarde d'Aiguesier, sœurs de Laurence, avoient épousé l'une, Elzeas d'Oraison, Seigneur d'Oraison, & l'autre, Charles Aube, Seigneur de Pierreruë.

C'est infailliblement de cette race qu'étoit issu Jaques Martin qui mourut l'an 1536. & depuis lequel les Nobles Martins de la Ville de Marseille prouvent leur descendance, puisqu'il étoit natif de cette même Ville, & qu'il y mourut. Il laissa deux fils en bas âge, comme il paroît par l'inventaire que sa veuve fit faire en qualité de Tutrice d'Etienne, & de Jean de Martin ses enfans l'an 1536. Etienne fut marié avec Magdeleine de Mottet, dont le pere étoit Capitaine de la Tour de Toulon, & de ce mariage sortit François de Martin marié l'an 1569. avec Dianne de Joannis, fille de Jean,

Seigneur de Châteauneuf, & de Françoise de Beccariis. Josef de Martin issu de ce mariage, épousa l'an 1611. Venture de Vincheguerre fille de Jacques de Vincheguerre Lieutenant General des Galeres de France, de laquelle il eut François & Nicolas de Martin; François avoit épousé Françoise de Menc, sœur de Jean Menc, Seigneur de Campagne, Conseiller & Doyen de la Chambre des Comptes à Aix, de laquelle il n'a point laissé d'enfans, & Nicolas son frere cadet est marié depuis l'an 1672. avec Claire d'Arene, fille d'Antoine d'Arene Seigneur de Septeme, & de Loüise de Bedarride de Carqueirane, de laquelle il a des enfans.

Jean de Martin fils puîné de Jacques, & frere d'Etienne, a fait l'autre branche des Martins de Marseille, surnommée de Teisseire. Il eut deux fils, André & Jacques de Martin. Jacques fut Sacristain de l'Abbaye de saint Victor, puis Evêque de Senez, où il siegea depuis l'an 1602. jusqu'en 1623. André Martin son frere s'alia dans la famille de Tournier, & fut pere de Jean Martin dit Teisseire, qui de Sibile de

Croiset a laissé Honoré de Martin Teisseire qui a été marié deux fois, premierement l'an 1638. avec Catherine de Puget, & en secondes nôces l'an 1656. avec Isabeau de Bourguignon des Seigneurs de la Mure. Il fut maintenu dans sa Noblesse comme ses parens de l'autre branche le 20. de Janvier 1668. Cette famille porte de gueules à un chevron d'or, acompagné en chef de 2. Marguerites de même, tigées de sinople, & en pointe d'une couronne Ducale d'or.

MARTIN.

C'est ici une autre famille du nom de Martin differente des précedentes, elle habite à Toulon, & porte écartelé en sautoir d'or, & d'azur. Elle fut maintenuë dans la Noblesse lors de la recherche faite l'an 1667. en la personne de Jaques de Martin Seigneur de Gars Capitaine du Port de Toulon, & de César de Martin son frere, Capitaine entretenu dans la Marine, tous deux mariez : le mariage de Jaques est de l'an 1641. avec Marguerite de Grasse fille d'Alexandre de Grasse Seigneur de Gars, & d'Isabeau de Laurens. Jaques & Cézar de Martin sont fils d'Antoine de Martin & de

Dorotée d'Icard. Antoine fut fait Capitaine & Gouverneur de la Tour de Toulon l'an 1611. après la mort de Jaques de Martin I. du nom son pere, Ecuyer de la ville d'Hiéres, qui avoit merité ce gouvernement par les grands services qu'il avoit rendus au Roi Henri IV. & il en fut pourvû l'an 1603. l'année precedente, en recompense de ses services, ce Prince lui avoit fait don des droits de lods des Seigneuries de Carquairane, & de Lambruisse, & aussi de celle de saint Martin, & l'année d'après il le pourvût de la Charge de l'un de ses Gentishommes ordinaires, & lui donna pouvoir de resigner son Gouvernement à son fils. Jacques étoit fils de Pierre Martin, & s'étoit marié l'an 1578. avec Magdeleine de Chautard, de laquelle outre ledit Antoine de Martin, il avoit eu Cézar de Martin son aîné, qui l'an 1597. avoit épousé Isabeau de Gombert, & fit une branche qui subsiste encore en la personne de Filipe, & Henri de Martin ses petits fils, enfans de François Martin, & qui ont tous deux servi, l'un en qualité de Capitaine dans le Regiment de Castelnau, & l'autre de Lieutenant dans le Regiment de Montperrou.

DU MAS.

La famille des Barons d'Allemagne en Provence du nom du Mas, est originaire de la Province de Berri. Robert du Mas Seigneur de l'Isle, du Coudrai, de Felletin, d'Hauterive, & de Boisgessier en Berri, & Chambellan du Roi, avoit épousé le 29. de Mai 1505. Jeanne de Fontenai, Dame de Rifardeau en Bourbonnois, duqul mariage il y eut entre autres enfans, Jacques & Jean du MAS; de Jean il sera parlé ci-après, Jacques son frere fut heritier de sa mere par Testament du 6. Janvier 1550. & eut la terre de Rifardeau & resta en Berri, où il épousa Françoise de Sorbieres, de laquelle il eut un fils nommé Antoine, sieur de Rifardeau, duquel je n'ai pas sçû s'il a eu posterité. Jean du MAS, Seigneur de l'Isle, se retira en Provence à l'occasion du mariage qu'il contracta le 27. Decembre 1542. avec Honorade de Castelane, fille de François de Castelane, Baron d'Allemagne, & de Jeanne Gaste de la Barge, Dame d'Oize, & de Vitroles. De ce mariage il y eut deux fils, Nicolas, & Timotée du MAS, & une fille apellée Sara du MAS, qui

épousa premierement Thadée de Bachis Seigneur de saint Estéve, & en secondes nôces Sipion de Villeneuve Seigneur d'Espinouse. Timotée du Mas Seigneur de l'Isle, & du Luc, épousa Françoise d'Albert, fille d'Antoine, Seigneur de Regusse, de laquelle il n'eut point d'enfans : elle se remaria avec François de Vintimille sieur de Tourves, auquel elle aporta la Terre du Luc pour ses droits sur les biens de son premier mari.

Nicolas du Mas fils aîné de Jean, herita de Melchion de Castelane son oncle, Baron d'Allemagne, par Testament de l'an 1558. à la charge de porter le nom & les Armes de Castelane, ce qu'il executa, & ses descendans l'ont depuis continué. C'est lui qui sous le nom de Baron d'Allemagne fut chef de parti des Huguenots, & qui fut tué à la bataille qui se donna dans le valon entre Allemagne & Riez, contre le Sieur de Vins, chef de parti des Catholiques : il avoit épousé Jeanne de Grasse fille de Claude, Comte du Bar, de laquelle il eut Alexandre, Jean-Loüis, & Diane du Mas de Castelane. Diane épousa Marc-Antoine de

Castelane Baron de saint Jeurs : de Jean Loüis il sera parlé ci-après, Alexandre son frere aîné, Baron d'Allemagne, est celui qui l'an 1612. fit ce fameux & terrible Duel contre Annibal de Forbin Seigneur de la Roque, où les combattans n'avoient pour toutes armes que chacun un couteau, avec lequel, après s'être liez le bras gauche l'un contre l'autre, ils se tuerent tous deux. Il s'étoit marié deux ans auparavant, étant pour lors âgé de 17. ans, avec Marte d'Oraison qui est morte en opinion de sainteté, connuë sous le nom de la Baronne d'Allemagne, Fondatrice des Capucines de Marseille. Elle étoit fille de François, Marquis d'Oraison & elle n'eut qu'une fille nommée Gabrielle du Mas de Castelane, Baronne d'Allemagne, qui avoit été mariée l'an 1624. avec Antoine de Villeneuve, Marquis de Trans, & des Arcs : mais ils sont morts sans enfans.

Jean-Loüis du Mas de Castelane, ayant obtenu du Roi la confiscation des biens de son frere tué en Duel, il les remit à Gabrielle du Mas sa niece, il porta neanmoins toûjours la qualité de Baron d'Allemagne, & eut la Sei-

gneurie de Cuers pour ses droits. Il fut General des Galeres du Duc de Savoye, & Chevalier de son Ordre de l'Anonciade, & laissa de Françoise Viou sa femme, fille de Pierre, Seigneur des Noyers, & de Claudine de la Cepede, les enfans suivans, Marc-Antoine, Jean-Baptiste, Filipe Emanuel: Loüise & Françoise du Mas-de Castelane. Loüise épousa Octavio de saint Martin d'Aglié, Marquis de saint Germain en Savoye: Françoise épousa Surleon d'Abertas, Seigneur de Jouques: Jean Baptiste fut Chevalier de Malte, & est mort Commandeur: Marc-Antoine, & Filipe Emanuel sont vivans; mais n'étans pas mariez, quoiqu'ils soient dans un âge avancé, cela fait croire que cette famille s'éteindra en leurs personnes. Ils portent d'azur, à une fasse d'or, accompagnée de trois besans de même, *qui est du Mas*, écartelé de gueules, à un Château sommé de trois tours d'or, *qui est de Castelane*

MASARGUES.

La famille de Masargues, que quelques uns écrivent Massargues, porte d'or, à une tour crenelée de quatre pieces

ces de gueules, massonnée d'argent, accompagnée au canton dextre du chef, d'une branche de laurier de sinople, & au senestre, d'une étoile de gueules. Loüis de Masargues fils de Pierre, & de Marguerite de la Tour, fut pourvû de l'Office de Tresorier du Palais à Aix. Cet Office étoit autrefois très considerable, & par les Declarations de nos Rois, il paroît que c'étoit un des plus anciens Offices de leurs Finances. Il eut entre autres enfans, Melchion, Jean, & Josef de Masargues : Josef fut reçû Conseiller au Parlement l'an 1573. & fut pere de Melchion, & de Jeanne de Masargues; Jeanne épousa l'an 1617. Gaspar de Villeneuve sieur de Monts, & de saint Marcellin, Conseiller au Parlement : Melchion de Masargues son frere fut Seigneur de Malijai, Conseiller au Parlement, & marié l'an 1617. avec Gabrielle de Puget, fille d'Antoine, Baron de saint Marc, & en secondes nôces, avec Anne d'Hostager, de laquelle il n'en eut point d'enfans; mais de la premiere il a laissé Isabeau de Masargues, fille unique mariée depuis l'an 1645. avec Lazare du Chêne, Marquis de la Roquette, se-

cond President au Parlement.

Jean de Masargues second fils de Loüis, fut Seignenr de Chaudol, & de la Javi, & a eu de Françoise de Malespine sa femme, Josef & Pierre de Masargues qui furent mariez à Marseille, & ont fait chacun une branche.

Melchion de Masargues fils aîné de Loüis, fut pourvû après lui de son Office de Tresorier du Palais, & marié l'an 1564. avec une sœur de François d'Etienne Seigneur de St. Jean de la Salle, President au Parlement, de laquelle il eut Loüis-André de Masargues, Seigneur de Fontcouverte, Avocat du Roi au Siége general d'Aix, qui épousa l'an 1592. Marguerite de Durand, fille de Jean de Durand, Conseiller, puis Doyen de la Chambre des Comptes à Aix: il en eut Josef, & Honoré de Masargues. Honoré épousa l'an 1637. Magdeleine de Bourdon, fille de Jaques, Viguier d'Aix, & a fait une branche. Josef de Masargues sieur de Fontcouverte, succeda à l'Office de son pere, & épousa l'an 1626. Magdeleine de Bonfils, fille d'Honoré, Seigneur de Peiresc, & de Laurence d'Agout, duquel mariage il y a eu plusieurs enfans,

dont l'aîné apellé Melchion de Masargues est marié depuis l'an 1666. avec Hipolite de Royer, fille d'Esprit de Royer, Seigneur de Châteauneuf, & de Melchionne d'Agout, & fut maintenu dans la Noblesse avec Honoré de Masargues son oncle, & avec les descendans de Jean de Masargues ses cousins, par les Commissaires deputez par le Roi le 8. Avril 1669.

MASSE.

Cette famille est originaire d'Italie, & transplantée en Provence par Bertrand Masse issu d'une très noble famille de Lombardie, lequel s'étant attaché au service des Rois de Naples & Comtes de Provence, fut recompensé du Gouvernement de la Tour de la Breoule dans la Viguerie de Seyne qui étoit pour lors une place de consideration, à cause qu'elle étoit frontiére, & y établit sa famille. Il fit son Testament le 2. d'Octobre 1463. & laissa d'Anne d'Esclafanatis sa femme, entre autres enfans Blaise, Loüis, & Antoine Masse. Antoine a fait la branche du Seigneur de Rustrel, de laquelle il sera parlé: Loüis a fait la branche du sieur de Serluc, qui reside à

la Breoule : Blaiſe qui étoit l'aîné fut heritier par le teſtament de ſon pere de toutes les prétentions qu'il avoit en Italie ſur le Château de Carrero, & de tous les biens qu'il avoit aquis en France, & fut pere de Durand, & Durand fut pere de Blaiſe II. & d'Antoine de Maſſe : de Blaiſe II. deſcend la branche du Seigneur du Chauvet, qui reſide à Sallonnet, & d'Antoine deſcend la branche du ſieur de la Rouviere, qui reſide à la Breoule, de toutes leſquelles branches il y a eu pluſieurs perſonnes qui i ont porté les armes avec honneur, & qui ont eu divers Commandemens dans nos armées.

Antoine de Maſſe, fils puîné de Bertrand, ſuivi le parti des Lettres, & fut fait Juge de la Ville d'Apt ; où il établit ſa famille. Il eut de Jeanne de Bot des anciens Seigneurs de Sagnon George Maſſe, qui épouſa l'an 1539. Gabrielle de Sirijanis, de laquelle il eut Pancraſſe, qui de Loüiſe d'Hortigue eut Jean Maſſe, qui fut Maître d'Hôtel du Roi, & qui de Léone du Bois, eut François de Maſſe, qui fut Seigneur de Ruſtrel, & pourvû de l'Office de Juge Royal de la ville d'Apt,

comme son Taisayeul ; & a eu de Marie d'Orcel sa femme, Barthelemi de Masse sieur de Rustrel à present vivant, & qui porte, coupé d'azur & de gueules, l'azur chargé d'un lion passant d'or, & le gueules chargé de 4. pals d'or. Les autres branches des sieurs du Chauvet, de la Rouviere, & de Serluc, issuës de Blaize, & de Loüis de Masse portent leurs Armes differentes de celles du Seigneur de Rustrel, sçavoir de gueules à un aigle d'argent, couronné, bequé, & membré d'or, acompagné en pointe d'un fer de lance d'argent la pointe en bas, & de deux étoiles d'or posées sous les deux grifes de l'aigle.

MATERON.

La tradition de cette famille porte qu'elle est originaire d'Avignon, & que la Porte dite des Materons qui est dans cette Ville, a tiré son nom de cette famille, laquelle depuis ayant passé en Provence, elle y forma deux branches desquelles on ne trouve pas la jonction, & dont l'une s'établit dans Aix, & l'autre à Digne. Celle de Digne nous est connuë depuis l'an 1469. auquel temps vivoit Noble El-

zeasMateron, pere de Pierre, & d'Antoine de Materon, Seigneurs d'Auzet, & de la Perusse. Pierre épousa Petronille de Russan, & eut pour fils Antoine de Materon Seigneur de Levens, d'Auzet, de Trevans, d'Estoblon, de Barras, de Tournefort & d'Aiglun, qui d'Andrivette de Forbin sa femme, n'eut qu'une fille, Melchionne de Materon, laquelle fut mariée le 27. d'Avril l'an 1537. avec Loüis de Bachis Seigneur de S. Estéve ; & lui aporta toutes ces Terres.

Antoine de Materon, Conseigneur d'Auzet, fils d'Elzeas, assista aux Etats de Provence l'an 1487. fut fait Maître d'Hôtel du Roi l'an 1490. & fit son Testament l'an 1499. Il eut de Charlotte de Justas sa femme, Elzeas II. du nom, qui fut sous la Tutelle de Pierre de Materon, son oncle, & qui épousa ensuite Honorade de Grasse, fille du Seigneur du Mas, de laquelle il eut Loüis de Materon Seigneur de Taillas & de la Perusse, marié le 27. de Decembre 1544. avec Anne d'Amalric, fille de Galas Amalric Seign. d'Esclanglon, & de ce mariage sortirent Melchion, Claude, & Antoine

de Materon ; Melchion fut heritier de son pere par Testament de l'an 1556. Je n'ai pas sçû s'il fut marié ; Antoine fut Chevalier de Malte, & fit ses preuves l'an 1567. & Claude Seigneur de Taillas épousa l'an 1584. Françoise de Birras, de laquelle ist issu Charles de Materon dit d'Amalric, lequel avec Claude & Loüis de Materon ses enfans Seigneurs de l'Escale, fut maintenu dans la Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi le 3. de Septembre 1667.

La branche des Seigneurs de Peinier, de Salignac, & d'Entrepeires, à present éteinte étoit issuë de Michel Materon, auquel le Roi René en consideration de ses services donna la Seigneurie de Peinier le 19. Août 1463. Michel fit son testament le 3. Juillet 1466. Il avoit épousé une fille de la famille des Boutarics, qui avoient possedé la Seigneurie de Rougiers, & qui portoient pour Armes de gueules, à une ancre à quatre pointes d'or, & il eut de ce mariage plusieurs enfans, dont l'aîné qui continua la posterité, étoit Jean de Materon, Chevalier, Seigneur de Peinier, de Salignac & d'Entrepeires, qui

fut un des plus grands hommes d'Etat de ſon tems Il fut fait Maître des Requêtes ſous le Roi René l'an 1468. & le Duc de Milan la même année lui donna l'Ordre de Chevalerie. Il fut enſuite pourvû d'un Office de Maître Rational, & le Pape Sixte IV. par une Bulle de l'an 1474. lui permit d'avoir un Autel portatif, & de pouvoir faire dire la Meſſe par tout, & à l'heure qu'il trouveroit bon. Il lui donna auſſi pouvoir de créer des Notaires, de legitimer des Bâtards, & de choiſir tel Confeſſeur qu'il voudroit. Le Roi Charles VIII. l'an 1483. le fit Juge & Conſervateur des Monnoïes en Provence, & l'affranchit de Tailles juſques à la concurrence d'un feu; le pourvût de la Charge de grand Preſident l'an 1487. le fit ſon Chambellan l'an 1489. & l'envoya par trois diverſes fois ſon Ambaſſadeur en Italie, pour traiter avec les Florentins ſur le fait du paſſage de ſon armée, & pour faire avec eux une nouvelle alliance. Il avoit été marié avec Loüiſe d'Ortigue, de laquelle il eut René, & Charles de Materon. René fut Seigneur de Peinier, & quatre fois premier Conſul

d'Aix aux années 1498. 1504. 1512. & 1520. Il mourut le 14. de Mars de l'an 1634. & fut enterré avec une magnificence extraordinaire à la Chapelle de sa famille dans l'Eglise des Précheurs à Aix, où l'on voit encore son Epitafe & ses Armes avec celles de sa femme, Loüise de Blacas, fille d'Antoine Seigneur d'Aups, & de Marguerite de Spinola, de laquelle il laissa Guillaume, & Marguerite de Materon. Guillaume Seigneur de Peinier fut deux fois I. Consul d'Aix, sçavoir l'an 1539. & l'an 1547. & ne laissa point d'enfans de Lucie de Glandevez sa femme, fille d'Helion, Seigneur de Greoux; Marguerite de Materon sa sœur avoit épousé l'an 1512. Jacques d'Isoard Seigneur de Chenerilles, & les enfans qui nâquirent de ce mariage ayant herité de la Terre de Peinier par la mort de Guillaume de Materon leur oncle, prirent depuis le nom de Materon.

Charles de Materon, fils de Jean, & frere de René, fut Seigneur de Salignac & d'Entrepeires, & épousa Bastine de la Tour de la ville d'Arles, de laquelle il eut Joachim de Materon Seigneur des mêmes Terres, qui eut

de Marguerite de Guillem sa femme, Melchion de Materon Seigneur de Salignac, & d'Entrepeires, marié avec Eleonor de Borel, fille de Jean-Loüis de Borel, Seigneur de la Cazette Gouverneur du Château d'Exiles en Briançonnois. Antoine de Materon Seigneur de Salignac & d'Entrepeires issu de ce mariage, & le dernier mâle de cette branche, fut marié l'an 1452. avec Claire de Forbin-Gardane, & maintenu dans sa Noblesse le 16. Janvier 1659. mais étant depuis mort sans enfans, il a laissé son heritage à Charles de Voland, Seigneur d'Aubenas son neveu, fils de Jeanne de Materon sa sœur, leqoel porte pour ce sujet le nom de Materon, & les Armes qui sont d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne posée en fasse d'or, liée de gueules & acompagnée en pointe d'un rocher d'or sur une Mer de pourpre. *Cimier*, un pupitre d'or à trois fasses, chargé de livres ouverts d'argent, surmonté d'un bras armé d'argent, tenant une épée de même garnie d'or, avec cette devise d'un côté. SELON LE VENT, & de l'autre ces mots Latins, DITAT SERVATA FIDES.

MATIEU.

La famille des Seigneurs du Revest du nom de Matieu, en Latin *Mathai*, est originaire de Bourgogne : Noble Jean Mathei, ou Matieu natif de la ville de Salins en Franche-Comté au Diocese de Besançon eut deux fils, Pierre & Jean de Matieu qui s'établirent en Provence par le double mariage qu'ils contracterent avec deux sœurs, Dauphine & Honorade de Vacheres Dames du Revest. Cette terre du Revest dans la Viguerie de Forcalquier, est apellée le Revest de Brousse, à cause d'une autre Terre nommée Brousse, voisine de celle du Revest, on l'apelle aussi quelquefois le Revest des Dames, à cause de ces deux sœurs qui étoient Dames du Revest, lorsqu'elles épouserent ces deux freres. Jean n'a point laissé de posterité. Pierre son frere fut fait Conseiller au Parlement de Provence lors de son institution qui fut l'an 1502. & laissa de Dauphine de Vacheres sa femme, Gaucher, Marguerite & Andrivete de Matieu : Andrivete épousa François d'Escalis, ayeul du premier President de ce nom: Marguerite épousa Antoine de Ville-

neuve Baron des Arcs, & Gaucher épousa quatre femmes; la premiere de la Maison de Huc, la seconde de la Maison d'Aube, la troisiéme de la Maison d'Agout, & la quatriéme de la Maison de Castillon. il épousa cette derniere apellée Marguerite l'an 1552. elle étoit fille de Pierre de Castillon, Seigneur de Cucuron, & de Loüise de la Croix. Gaspar de Matieu Seigneur du Revest issu de ce dernier mariage, fut fait pendant les guerres de la Ligue Gouverneur de la Rochegiron, de Banon, & de Montsalier, & eût commission pour la levée de 200. hommes entretenus pour cette garnison, ainsi qu'il paroît par les Lettres du Roi, & du grand Prieur de France, pour lors Gouverneur de Provence. Il épousa l'an 1573. Catherine de Villeneuve, fille de Gaspar Seigneur de Vauclause & de Bargemont, & en eut Hercules, & François de Matieu: François Capitaine dans le Regiment de Mane, se signala au siege de Valence en Italie l'an 1635. & mourut sans posterité; Hercules son frere épousa l'an 1603. Diane de Forbin fille de Jean-Baptiste, Seigneur de Gardane, de laquelle

il eut huit enfans mâles, entre lesquels il n'y eut qu'Alfonce qui continua la posterité: François un de ses freres fut Chevalier de Malte, & mourut dans le service de sa Religion l'an 1656. étant Commandeur de l'Arcenal. Alfonce de Matieu Seigneur du Revest de Brousse, épousa l'an 1666. Anne de Paparin, fille de Charles, Seigneur de Château Gaillard, de laquelle il a des enfans qui sont le septiéme degré de generation depuis Jean Mathei, ou de Matieu, natif de Salins, des predecesseurs duquel on n'a aucune connoissance. Cette famille porte de gueules, à trois colombes d'argent, deux en chef & l'autre en pointe.

MAUREL.

La famille de Maurel, de laquelle sont les Seigneurs du Chafaut, de Malemoisson, & de Valbonnette, & aussi les Seigneurs de Pontevez, de sainte Catherine, de Maubousquet & de Volonne, est depuis longues années établie dans la ville d'Aix. Antoine Maurel y épousa l'an 1551. Catherine d'Arnaud, il est qualifié Ecuyer de la ville d'Aix dans le Contract de son mariage: François Maurel son fils

portoit la même qualité l'an 1583. lorsqu'il épousa Sibile de Troüillas : De ce mariage sortirent deux fils, Antoine & Pierre de Maurel, lesquels par la necessité de leur affaires ayans été obligez, durant quelque tems, de trafiquer en marchandises ; & cela leur ayent grandement reussi, ils se rétablirent en deux manieres ; premierement par l'exercice des offices dont ils furent pourvûs, & ensuite par des Lettres Patentes du Roi ; car Antoine qui aquit les Seigneuries du Chafaut, de Malemoisson, & de Valbonnette, fut pourvû l'an 1641. d'un Office de Tresorier general de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort ; & Pierre qui aquit les Seigneuries de Pontevez, de sainte Catherine, & de Volonne, fut pourvû d'un Office d'Auditeur des Comptes, qu'il exerça jusqu'à ce qu'il fut fait Tresorier des Etats du Pays, & pour lors il quitta son Office d'Auditeur pour prendre celui de Tresorier general de France, dans la fonction duquel il est mort l'an 1672. Quelque tems avant sa mort s'étant joint aux heritiers de son frere Antoine, ils obtinrent des Lettres Patentes du Roi, par lesquel-

les ils furent reabilitez dans leur ancienne qualité d'Ecuyer, que leur pere & leur ayeul avoient porté avec honneur, pour en joüir comme les autres anciens nobles de ce Royaume. Ces Lettres données à saint Germain en Laye le 10. Fevrier 1672. furent enregistrées à la Chambre des Comptes à Aix le 21. du mois de Juin suivant.

Pierre Maurel Seigneur de Pontevez épousa trois femmes de toutes lesquelles il eut des enfans qui ont fait diverses branches dans Aix, connuës sous les noms des Seigneurs de Volonne, de sainte Catherine, & de Pontevez, qui ont possedé des Charges d'Avocat general, & de Conseillers au Parlement & aux Comptes, de grand Senechal de Toulon, & qui ont été aliez aux Maisons d'Arcussia, de Tomassin, de Laurens, de Cormis, de Boyer-Bandol, de Forbin & autres: & Antoine Seigneur de Chafaut, de Jeanne de Mouricaud sa femme, ne laissa qu'un fils & une fille: la fille fut mariée à Charles de Tressemanes Seigneur de Chasteüil, & Conseiller au Parlement: le fils apellé André, Seigneur de Chafaut, de Malemoisson,

& de Valbonnette, Conſeiller au même Parlement, fut marié l'an 1649. avec Marguerite de Villeneuve, fille de Gaſpar, Seigneur de Monts, Conſeiller au Parlement, duquel mariage eſt iſſu Gaſpar de Maurel, Seigneur Valbonnette, à preſent vivant, pourvû de l'Office de ſon pere, & marié avec la fille de Pierre de Laidet Seigneur de Caliſſane, Conſeiller au même Parlement. Maurel porte, d'or au cheval éffaré, de ſable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or *Suports & Cimier*, des licornes d'argent.

MAZENOD.

Cette famille eſt originaire de la ville de Lyon, où elle vit avec beaucoup d'honneur. Charles de Mazenod qui paſſa en Provence, & s'habitua à Marſeille, obtint des Lettres de Nobleſſe l'an 1653. confirmées par d'autres Lettres de l'an 1667. Il porte d'azur, à trois Molettes d'or, deux & une, au chef d'or chargé de trois bandes de gueules.

MEIRAN.

Il y a deux familles du nom de Meiran, toutes deux originaires de la Ville d'Arles, & ayant toutes deux part

à la Seigneurie d'Ubaye. Il y en a une qui tire son origine de Jean Baptiste de Meiran de la ville d'Arles, auquel le Roi René Comte de Provence avoit infeodé la Seigneurie de Carqueirane, & qui fut témoin au Testament de Charles d'Anjou neveu & successeur du même René, fait à Marseille le 10. de Decembre 1481. C'est tout ce que l'on a pû sçavoir de lui, puisqu'on ne trouve ni son Mariage ni son Testament; mais les Memoires de cette famille portent, que Loüis Meiran qui fut premier Consul d'Arles l'an 1616. étoit son fils. Celui-ci d'Isabeau de Turpin sa femme, eut Jean & Bartelemi de Meiran. Bartelemi ne laissa que des filles qui furent mariées dans les Maisons de Grille, & de Quiqueran de Beaujeu; & Jean de Meiran fut Capitaine de la Tonr du Tampan, auprès d'Arles l'an 1529. & premier Consul de cette Ville l'an 1543. il eut de Loüise de Bouïc sa femme trois fils, Loüis, Pierre, & Jean de Meiran, Seigneurs d'Ubaye : Pierre fut Chevalier de Malte, & ensuite fut pourvû d'un Benefice dans l'Abbaye de Montmajour les-Arles. Jean Conseigneur d'Ubaye, ma-

rié l'an 1558. avec Marguerite de Glandevez, fut pere de Pierre de Meiran Conſeigneur d'Ubaye, qui de Polixene de Rochas eut 4. mâles qui moururent ſans poſterité, & deux filles qui furent mariées, l'une apellée Eſter, avec Pierre de Porcelet Avocat general au Parlement d'Aix, & l'autre nommée Françoiſe épouſa Honoré d'Anfoux, Ecuyer de la ville de Baucaire.

Loüis de Meiran II. du nom, Seigneur d'Ubaye, fils aîné de Jean, fut trois fois Conſul de la ville d'Arles; ſçavoir aux années 1552. 57. & 65. & fait Viguier perpetuel & hereditaire de la même ville l'an 1574. qu'il exerça juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1576. Il avoit été marié trois fois; premierement l'an 1540. avec Loüiſe de la Tour, fille de Loüis & d'Antoinette de Glandevez, de laquelle il n'eut que deux filles qui furent mariées dans les maiſons de Romieu, & de Chavari: il épouſa en ſecondes nôces l'an 1557. Trofime de Roquefeüil, fille d'Antoine de Roquefeüil Seigneur de Convertis, & de Sillete de Porcelet, de laquelle il n'eut point d'enfans; & en dernier lieu il épouſa Alix d'Aube de

Roquemartine fille d'Honoré, Seigneur du Toret, & de Catherine de Villeneuve, de laquelle il eut Jerôme, Jean, André, & Magdeleine de Meiran Magdeleine épousa Antoinede Romieu; André fut reçû Chevalier de Malte l'an 1592. Jean sieur d'Espin épousa l'an 1595. Charlotte de Chavari, de laquelle il eut Jacques de Meiran sieur d'Espin, qui de Marie de Gevaudan a eu Jean de Meiran sieur d'Espin, marié depuis l'an 1646. avec Angelique deDurand des Seigneurs deBonrecueil, & qui fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt du 9. Juillet 1667.

Jerôme de Meiran Seigneur d'Ubaye, étant trop jeune lors de la mort de son pere pour exercer l'Office de Viguier d'Arles qu'il avoit, cet Office entra dans la Maison de Grille. Jerôme de Meiran se maria l'an 1587. avec Marie de Pagan, de l'illustre famille des Pagans Ducs de Terranova, & Vice Rois au Royaume de Naples, & Fille de Ferdinand de Pagan Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Marie de Merle des Seign. de Beauchamps. De ce Mariage sortit Ferdinand de Meiran, qui de Filipine d'Aiguieres

ſa femme, laiſſa André, Jacques, & Thereſe de Meiran. Thereſe épouſa Loüis de Merles Seigneur de Beauchamps ; Jacques fut reçû Chevalier de Malte l'an 1649. André de Meiran Seigneur d'Ubaye, de ſaint Vincens, de Vacheres, & de ſainte Croix, marié dès l'an 1657, avec Françoiſe de Barreme, fut maintenu dans ſa Nobleſſe avec Bertrand de Meiran ſon fils, par l'Arrêt des Commiſſaires du 23. de Fevrier 1668. Cette famille porte palé, contrepalé de cinq pieces d'argent & d'azur, à une faſſe d'or brochant ſur le tout. Ces armes paroiſſent fort anciennes à Arles, dans l'Egliſe de ſaint Trofime, & dans celles des Minimes, & de ſaint Lucien, ou ceux de cette famille ont leur Chapelle & leur Sepulture, auſſi bien que dans l'Egliſe des Recollets, où ils ſont bienfacteurs. Ces armes ont pour ſuports deux Centaures, la partie de l'homme, de carnation, & la partie de cheval, d'argent. *Et pour Cimier*, un guivre d'azur, couronné d'or, à l'Iſſant de gueules.

MEIRAN.

L'autre famille de Meiran qui en vertu d'une tranſaction faite l'an 1667,

avec la precedente porte les mêmes Armes, est issuë d'Etienne de Meiran, lequel en consideration de ses services, & de ceux que Bartelemi Meiran son pere, & Etienne Meiran son ayeul avoient rendus à nos Rois pendant les guerres civiles en plusieurs endroits, même dans la Ville d'Arles en qualité de Capitaines de cette Ville, où ils s'étoient fidellement comportez pour la conservation de la même ville dans le service du Roi, fut ánobli par Lettres données par le Roi Henri III. au mois de Juillet de l'an 1582. lesquelles ont été depuis confirmées par autres Lettres de Loüis le Grand données à saint Germain en Laye au mois de Janvier de l'an 1676. il se maria avec Marguerite de la Ceta, d'une noble famille originaire de Pise, & habituée à Marseille. De ce mariage qui lui aporta la Seigneurie de Nans il eut Jaques & Guillaume de Meiran. Jaques épousa à Arles l'an 1626. Anne de Constantin, de laquelle est issu Etienne de Meiran, Seigneur d'Ubaye & de saint Vincens, Viguier & Capitaine pour le Roi de la Ville d'Arles, marié depuis l'an 1650. avec Catherine-

Césarie de Grille, qui fait la branche aînée.

Guillaume de Meiran, frere puîné de Jaques, fut Seigneur de Nans, & marié l'an 1635. avec N. de Laugier, & obtint avec Etienne de Meiran, Seigneur d'Ubaye son neveu ces Lettres de confirmation de Noblesse de l'an 1676. De son mariage est né Jean de Meiran, Seigneur de Nans, qui fut élû premier Consul d'Aix, & Procureur du Pays l'an 1687. & fait l'autre branche. Cette famille porte, comme il a été dit, palé & contrepalé d'argent & d'azur, à une fasse d'or brochant sur le tout.

MENC.

Cette famille de laquelle il y a eu deux Conseillers de la Cour des Comptes, Aides & Finances à Aix, deux Tresoriers Generaux de France, & deux ou trois Secretaires du Roi, & de laquelle il s'est formé trois ou quatre branches qui ont donné plusieurs braves Officiers dans les Armées du Roi, tant dans la Cavalerie que dans l'Infanterie, est particulierement soûtenuë par Josef de Menc, Seigneur de Campagne qui en est le chef. Il est

Conseiller en la Cour des Comptes, & fils de Jean de Menc, Seigneur de Campagne, qui est mort Doyen des Conseillers de la même Cour, & petit-fils de Melchion de Menc qui fut Conseiller & Secretaire du Roi, & Greffier en chef de cette même Cour, & qui vêcut dans la reputation d'un des plus sages, & des plus habiles hommes de sa profession. Les Armes de cette famille sont d'azur, à un croissant d'hermines, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

MERINDOL.

Cette famille une des plus anciennes de la Province, & de laquelle il y a des titres au-delà de trois cens ans, a été réabilitée depuis environ une année, & porte d'ancienneté, d'azur, à une Hirondelle d'argent, volant en bande.

MICAELIS.

La famille du nom de Micaëlis, que quelques-uns écrivent Michaëlis, mais qu'on prononce Mikaëlis, est ancienne dans la Ville d'Aix. Jean Micaëlis duquel elle tire sa descendance, étoit Conseiller & Secretaire du Roi Loüis III. Roi de Sicile, & Com-

te de Provence qui a regné depuis l'an 1417. jusqu'en 1434. & l'on trouve dans ces années-là des Commiſſions & des Privileges accordez par ce Prince, dont les Lettres ſont ſignées par Jean Micaëlis ſon Secretaire. Il avoit épouſé Catherine de Rodulf, de laquelle il eut André Micaëlis Conſeigneur d'Alons, qui le 29. de Juillet de l'an 1478. épouſa Marguerite de Tributiis, fille de noble & illuſtre Pierre de Tributiis, & d'Eleonor de Fos. De ce mariage ſortit Jean Micaëlis II. du nom, qui l'an 1526. épouſa Marie de Roux, de laquelle il eut Claude, Honoré, Bartelemi, Eſprit, & Antoine de Micaëlis, qui furent tous cinq mariez: Antoine n'eut que deux filles, dont l'une fut mariée dans la Maiſon de Caradet à Marſeille; Eſprit épouſa Marie d'Arbaud des Seigneurs de Peinier, de laquelle il eut Joſef de Micaëlis reçû Conſeiller aux Comptes l'an 1603. & marié avec Lucrece de Cabanes, de laquelle il eut Jean-Auguſtin de Micaëlis reçû Conſeiller aux Comptes l'an 1638. puis pourvû l'an 1650 d'un Office de Conſeiller au Parlement, il laiſſa de Marie de Boyer des Seigneurs d'Aguilles

guilles sa femme, plusieurs enfans, sçavoir Vincens mort Conseiller au Parlement sans aliance ; Josef Prieur de sainte Croix ; Sauveur qui après avoir été Chevalier de Malte, a été reçû Conseiller au Parlement & s'est marié dans la famille de Tezan-Venasque ; Charles Chevalier de Malte & autres morts jeunes, & une fille mariée premierement avec Monsieur de Gins de la Maison de Pontevez, & en secondes nôces avec le fils de M. de Chantereine de la Maison de Sabran.

Bartelemi de MICAËLIS, troisiéme fils de Jean II. fut pere de Joseph de MICAËLIS Seigneur de Bedejun, qui fut reçû Conseiller aux Comptes l'an 1576. & qui eut trois fils, Baltazar ; Gaspar, & Esprit de MICAËLIS Seigneur de Bedejun morts sans posterité, & deux filles, l'une mariée au sieur de Caissan, & l'autre nommée Jeanne épousa Claude de Galice Conseiller aux Comptes.

Honoré de MICAËLIS, second fils de Jean II. épousa Catherine de Bourdon, de laquelle il eut entre autres enfans, Raimond de MICAËLIS, qui fut pere d'Honoré II. du nom, Seigneur du Bignosc & du Sueil, & de Gaspar de

Micaëlis; Gaſpar a eu Charles, à preſent vivant, & marié avec une d'Orcin. Honoré de Micaëlis II. du nom, épouſa le 27.Juin 1617. Iſabeau de Laurens, fille de Pierre, & de Magdeleine d'Albertas, de laquelle il a laiſſé Jean-Antoine aîné, Paul cadet, & Jacques Abbé du Bignoſc. Jean-Antoine Seigneur du Bignoſc, eſt marié depuis l'an 1667. avec Catherine de Laidet, fille de Loüis, Seigneur de Montfort, de laquelle il a Paul & autres enfans.

Claude de Micaëlis, fils aîné de Jean II. fut reçû Conſeiller au Parlement l'an 1554. & marié avec Magdeleine de Martini, de laquelle il eut Nicolas, qui épouſa Diane de Geofroi, ou de Gaufridi des Seigneurs de la Galiniere, dont eſt iſſu Alexandre de Micaëlis, qui de Loüiſe de Guerin a laiſſé Alexandre de Micaëlis marié depuis l'an 1646. avec Victoire d'Etienne, de laquelle il a une nombreuſe famille, dont l'aîné a nom Joſeph. Micaëlis porte d'or, à une faſſe d'azur, chargée de trois croix fleuronnées au pié fiché d'or accompagnée de trois ſempervives de ſinople ſans tige, l'écu bordé engreli de gueules. *Suports ou Tenans* deux genies.

MICHEL.

La famille de Michel, dite dans les contracts en Latins *Michaëlis*, est une des plus anciennes du Baillage de Digne, puisque Guigues Michaëlis, ou de Michel vivoit il y a plus de 300. ans. Il fut pere de Claude Michel qui s'alia dans une des plus nobles familles de Provence, ayant épousé dès le 18. Avril 1410. Beatrix de Cornut, fille de Pierre Cornut, Seigneur de Beaumont de Champorcin & de la Javie. De ce mariage sortit Jacques de Michel, lequel pour s'assurer dans la possession de sa Noblesse obtint des Lettres d'Annoblissement données le 20. Janvier 1456. par le Prince Jean Duc de Calabre & de Lorraine, fils aîné de René Roi de Naples & de Sicile, selon le pouvoir qu'il en avoit du Roi son pere, duquel il étoit Lieutenant General, & Commandant en son absence en Provence. Jacques Michel s'étoit marié le 12. de Novembre 1446. avec Catherine de Baile, fille d'Honoré de Baile, Seigneur en partie de la Javie, & Bertrand Cornut son Oncle lui donna l'an 1456. & à Claude de Michel son pere, les Seigneuries de

Champorcin & de la Javie.

Du mariage de Jaques de Michel,& de Catherine de Baile sortirent 4. fils, sçavoir, Pierre, Marc, Tomas,& François de Michel, ausquels il partagea ses biens. il donna la Seigneurie de la Javie à François, & ayant donné la terre de Champorcin à Pierre, Marc, & Tomas de Michel, ses autres enfans, ils en firent le partage le premier de Janvier 1507. & il leur fut expressement prohibé & à leurs descendans d'en faire aucune alienation hors de leur famille. François ne laissa point de posterité; Pierre, Marc, & Tomas en ont laissé une nombreuse, qui a été divisée en plusieurs branches, à l'occasion desquelles la terre de Champorcin a été partagée en plusieurs portions. Les descendans de Tomas n'ont plus rien il y a long-tems dans cette terre, & se sont allez établir ailleurs: mais les descendans de Pierre & de Marc la possedent encore. Ceux-ci, sans compter ceux dont les branches sont tombées en quenoüille, subsistent encore en six branches, dont voici les Chefs.

Antoine de Michel, fils d'Antoine, & de Loüise de Richeome, marié avec

Marguerite d'Oraison, est chef de la premiere branche; Pierre de Michel, fils de Gaspar, & de Jeanne de Puget des Seigneurs de Prats, est Chef de la seconde, & Esprit de Michel, fils d'Honoré, & de Jeanne de Fabri, & qui est marié avec Anne de Richeome, est chef de la troisiéme branche. Tous ceux-là descendent de Pierre de Michel fils de Jacques. Les chefs des autres trois branches sont, premierement Honoré de Michel, fils de Jean & de Catherine de Richaud, marié avec Catherine de Bologne de Capissuchi, duquel mariage est issu Pierre de Michel Seigneur de Champorcin, Avocat au Parlement, qui s'est établi dans Aix par le moyen de son mariage avec Magdeleine de Grisolles, de laquelle il a un fils apellé Henri, qui fait le onziéme degré, à compter depuis Guigues du Michel pere de Claude. Le chef de la quatriéme branche est François de Michel, fils de Gaspar & de Marguerite de Constans, lequel est marié avec Anne de Richeome; & la sixiéme branche a pour chef, Gaspar de Michel, fils d'Honoré & de Catherine de Richeome, & marié avec Marguerite de Martin. Tous

ceux-cy ſont iſſus de Marc, ſecond fils de Jacques & de Catherine de Baile. Et pour ce qui eſt des deſcendans de Thomas de Michel, troiſiéme fils de Jacques il y en a une branche qui eſt établie à Marſeille depuis le commencement de ce ſiécle, & de cette branche eſt chef Jean-François de Michel Seigneur de Pierrefeu, marié avec Thereze de Villages, fille de Gaſpar de Villages Seigneur de la Salle, & d'Eleonor de Villeneuve, de laquelle il a des enfans qui ſont dans le ſervice du Roi dans la Marine.

La famille de Michel porte d'azur à un cor de chaſſe d'or, lié de même, ſurmonté à dextre d'une Croix de Lorraine d'or, & à ſeneſtre, d'une épée d'argent. *Suports*, deux genies, l'un tenant une épée haute d'argent, & l'autre tenant un cor d'or. *Cimier*, la Croix de Lorraine d'or, & pour Déviſe, ces mots. SIGNO, MANU, VOCE, VINCES, qui font alluſion à la Croix, à l'Epée, & au Cor, qui compoſent l'Ecu de ces Armes.

MILANI.

La famille de Milani, ou de Milan

originaire de la ville de Salon, subsiste en deux branches, dont l'une fait encore sa demeure à Salon, & l'autre s'est établie dans Aix. Celle d'Aix est issuë de Paris de Milani, Seigneur de Cournillon, lequel en consideration des services signalez qu'il avoit rendus au Roi Henri IV. fut anobli par Lettres de l'an 1607. il fit son Testament le 22. Juillet 1630. & laissa d'Anne d'Antoine sa femme, César, André & Matieu de Milani : César de Milani Seigneur de Cournillon fut reçû Conseiller au Parlement l'an 1640. & laissa de Marquise de Piolenc Claude de Milan, à present vivant, Seigneur de Cournillon, & President au même Parlement. Il est marié avec Gabrielle de Forbin, fille & héritiere de Melchior de Forbin Marquis de la Roque, & de Françoise d'Oraison, de laquelle il a des enfans.

L'autre branche de ce nom qui demeure dans la ville de Salon descend d'Antoine de Milani, lequel ayant rendu des services considerables au même Roi Henri IV. merita que Jean-Baptiste de Milani son fils fût anobli par Lettres du Roi Loüis XIII. l'an 1613.

Celui-ci commanda une Compagnie d'Infanterie l'an 1639. & fut pere d'autre Jean-Baptiste & d'Alexandre de Milani : Alexandre fut tué dans le service d'un coup de canon, étant pour lors Enseigne dans le Regiment du Duc d'Angoulême, Jean-Baptiste de Milani son frere eut sa charge d'Enseigne, & servi ensuite plusieurs années dans le même Regiment, il est marié depuis l'an 1662. avec Marguerite de Paul, des Seigneurs de Lamanon, & fut maintenu dans sa Noblesse avec son pere par les Commissaires deputez le 19. de Fevrier de l'an 1667. Cette famille porte d'or à trois Milans de sable.

MILET.

Cette famille est originaire de la Province de Touraine, & issuë de Jean Milet sieur de la Rouyére, lequel de Marguerite Huraut sa femme, eut Guillaume Milet Seign. de la Rouyére & d'Homés, qui fit son Testament le 20. Avril 1530. & laissa de Marie Arnaud sa femme, Jean & Marguerite Milet. Marguerite épousa Jean Bourgeau, President au Presidial de Tours, & Jean Milet, Seigneur d'Homés, épousa Claudine Galand, laquelle l'an

1570.

1570 étoit Tutrice, & avoit la garde noble de Charles & de Marguerite de Milet ses enfans : Merguerite fut mariée au sieur Paris, duquel elle eut François Paris, Prevôt & Juge ordinaire de la ville de Tours. Charles Milet Seigneur de Boisgrenier, exerça pendant 22. ans un Office de Conseiller au grand Conseil, à cause de quoi l'an 1609. il obtint des Lettres de Veteran. Il avoit épousé dès l'an 1588. Anne Binet, des Seigneurs de Montefroi en Touraine & de ce mariage sont issus deux fils, Henri & Charles Milet. Henri fut Secretaire du Roi Maison & Couronne de France, & Charles Milet sieur de Villargere fut Maître d'Hôtel du Roi, & s'établit en Provence. Il épousa l'an 1551 dans Avignon Loüise de la Font, & il fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires députez par le Roi en Provence le 28. de Septembre 1668. Il porte d'azur, à trois branches d'olivier d'or, posées en pal, deux & une, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

MILONI.

Cette famille originaire de la petite ville d'Aubagne, fut maintenuë dans

la Noblesse le 11. d'Avril 1669. en la personne de Charles de Miloni de la ville de Marseille, Avocat en Parlement. Il n'a point laissé d'enfans de Claire de Cipriani sa femme : il étoit fils de Guillaume Miloni, & de Magdeleine de Vento, & petit-fils de Filipe Miloni, qui avoit fait son Testament l'an 1651. & Filipe étoit fils d'Antoine Miloni d'Aubagne, qui l'an 1519. avoit épousé Delfine d'Espinassi, du lieu de Signe. Cette famille finie en la personne de Charles Miloni, portoit d'argent, à trois roses en bouton, de gueules, tigées & feüillées de sinople, deux en chef & une en pointe. Devise, *Spinæ superant rosas.*

MISTRAL-DE MONTDRAGON.

Cette famille est originaire de Dauphiné, & issuë de Claude Mistral qui se trouve nommé dans un dénombrement des Nobles de Dauphiné, qui fut fait l'an 1472. Il fut pere de François & de Bernardin de Mistral. François se vint établir en Provence par le mariage qu'il contracta le 3. de Janvier 1555. avec Loüise d'Albert fille de Teobald d'Albert, Seigneur de saint André & de Gabrielle de Montdragon ; & Bernar-

din demeura en Dauphiné, où il fit une branche sous le nom de Mistral, qui dure encore, & de laquelle il y a eu quatre Conseillers au Parlement de Grenoble. Du mariage de François de Mistral sieur de Dons, & de Loüise d'Albert, sortit Paul de Mistral, Seigneur de Croses & de Dons, qui se signala pendant les guerres civiles en Provence, particulierement l'année 1592. que ce Gentilhomme connu sous le nom de Seigneur de Croses, conduisit deux Compagnies de gens de guerre au secours de la ville d'Aix assiegée par le Duc d'Epernon. L'année d'après, Croses ayant été élû premier Consul d'Aix, s'acquita si dignement de cet emploi qu'il merita les loüanges que toute la ville lui dona pour l'avoir secouruë dans une grande disette, jusques à engager pour ce sujet les joyaux & les pierreries de Silvie de Brancas sa femme: Elle étoit fille d'Enemond de Brancas Baron d'Oise, & de Vilars, & de Catherine de Joyeuse. Il l'avoit épousée l'an 1576. & il en eut Paul de Mistral II. du nom, Seigneur de Montdragon, & Lucrece de Mistral. Lucrece fut mariée avec François de

Galien, Seigneur des Iſſars, & Paul épouſa l'an 1617. Charlote de Fortia, fille de Paul, Seig des Piles, & de Jeanne de Tolon-ſainte Jale. De ce mariage ſortirent Dominique, Paul, Jean Paul, & Charlote de Miſtral-de Montdragon: Charlote épouſa Marc-Antoine de Puget, Seigneur de Barbentane: Jean-Paul fut Chevalier de Malte, Dominique, Baron de Croſes, fut Viguier de Marſeille l'an 1630. & eſt mort ſans poſterité, & Paul III. du nom Seigneur de Montdragon & de Darbons, & Conſeigneur de Barbentane, ſe maria l'an 1643. avec Marie de Mantin, fille de Gaſpar de Mantin, Baron d'Alier. Il fut Viguier de Marſeille l'an 1647. & maintenu dans ſa Nobleſſe 9. Nov. 1667. Les Armes de Miſtral ſont de ſinople, à un chevron d'or, chargé de trois trefles d'azur, comme les porte la branche des Seigneurs de Montmiral en Dauphiné, mais la branche de Provence les écartelle avec celles de Montdragon, qui ſont de gueules, à un dragon monſtrueux, ayant face humaine, ſa queuë aboutiſſante en ſerpent, apuyé ſur un de ſes pieds, & de l'autre tenant ſa barbe, aboutiſſante auſſi en ſerpent.

La famille de Mistral en Provence porte le nom & les Armes de Montdragon, parce qu'elle en a hérité en cette sorte. L'ancienne maison de Montdragon, qui avoit possedé la Terre de Montdragon d'un tems immémorial, & de laquelle étoit Dragonnet de Montdragon élû Podestat de la ville d'Arles dès l'an 1225. finit au milieu du siecle dernier en la personne d'Amalric de Montdragon Seigneur de Montdragon, lequel se voyant sans enfans fit son Testament l'an 1541. par lequel il fit heriter Paul d'Albert, son neveu, fils de Gabrille de Montdragon sa sœur, à la charge de porter son nom, & ses Armes, ce qu'il fit : mais Paul d'Albert n'ayant aussi point d'enfans, fit son Testament l'an 1592. par lequel il institua Paul de Mistral son neveu & son filleul, fils de Loüise d'Albert sa sœur, & le charga de porter le nom & les Armes de Montdragon : & c'est en vertu de ce Testament que Paul de Montdragon & sa posterité a depuis continué de porter, avec cette devise, Tout. Rien. & pour suports des Sauvages.

MONIER.

Les Seigneurs du Castelet, de Châteauvieux, & de Souſſes, du nom de Monier, portent de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes d'aigles arrachées, d'argent. Cette famille eſt iſſuë de Pons de Monier qui habitoit au lieu de Pignans environ l'an 1460. & au deſſus duquel on ne trouve rien dans la Province. Ce qui fait croire qu'il n'en étoit pas originaire, & la tradition porte qu'il étoit né dans la Province de Languedoc, & qu'à cauſe de quelques demêlez qu'il y avoit eus avec des Gentils-hommes de ce pays là, il en ſortit pour éviter les ſuites de cette querelle, & s'établit en Provence, où il fit beaucoup d'acquiſitions, & vêcut avec beaucoup d'éclat. Il fit paroître ſon zele pour le ſervice de Dieu dans l'établiſſement des Religieux de l'Obſervance de ſaint François auprés de Pignans, ayant pour ce ſujet donné le fonds ſur lequel on a bâti l'Egliſe, & le Couvent de ces Religieux, auſquels ſes deſcendans ayant continué leurs liberalitez, ont merité que leurs Armes ayent été miſes en divers endroits

de ce Couvent & de cette Eglise. Il s'étoit alié avec Antoinette de Gantelme d'une ancienne famille qui avoit possedé les Terres de Boulbon, de Romanin, & d'Albaron, & en eut Antoine & Barnabé de Monier, lesquels l'an 1532. aquirent une portion de la Seigneurie de Châteauvieux au Diocese de Frejus, & ils en firent hommage au Roi la même année. Ces deux freres furent mariez, & ont fait les deux principales branches de cette famille. Antoine épousa Jeanne de Signier, de laquelle il eut Gaspar de Monier, Seigneur en partie de Châteauvieux & du Castelet de Sausses, Lieutenant aux Submissions du Siége & ressort d'Hiéres, & marié trois fois 1. l'an 1547. avec Isabeau de Boniparis, fille d'Hugues Bompar Seigneur de Magnan, Tresorier des Etats de Provence, avec Magdeleine de Pontevez fille de Reforciat, Seigneur de Pontevez, & de Baltazarde de Vintimille, & en troisiémes nôces avec Claude de Castelane, fille de Loüis de Castelane Seigneur d'Andon, & de Mazaugues. Il eut du premier lit, Pierre & Loüis de Monier : celui-ci mourut au

ſiége d'Oſtende l'an 1598. Capitaine d'Infanterie, ſans avoir été marié : Pierre de Monier ſon frere Seigneur du Caſtelet, qui fut marié, l'an 1598. avec Diane de Perez de la ville d'Avignon, d'une illuſtre famille originaire d'Eſpagne, de laquelle il eut Jean de Monier, qui de Marquiſe de Mercadier a eu Loüis & Pierre de Monier Seigneurs du Caſtelet. Loüis porta les armes dès ſa jeuneſſe, & étant Capitaine d'une compagnie de 300. hommes au ſervice de la Republique de Veniſe, fut tué en Candie l'an 1645. dans une grande reputation, & extremement regreté de cette Republique. Pierre de Monier ſon frere lui ſucceda en la Seigneurie du Caſtelet, & ſe maria l'an 1650. avec Magdeleine de Gombert, fille de Marc de Gombert Seigneur de Châteauvieux, laquelle porta une portion de la Seigneurie de Châteauvieux à ſon mari, qui fut maintenu dans ſa Nobleſſe par les Commiſſaires deputez par le Roi le 16. Septembre 1667.

Barnabé de Monier, fils puîné de Pons, & Seigneur en partie de Châteauvieux fut marié deux fois 1. l'an 1590. avec Apollonie de Gaufridi, fille de Jacques,

Secreraire du Roi, de laqelle il eut Claude de Monier Seigneur de Châteauvieux, & en scondes nôces l'an 1532. avec Isabeau de Tomas, fille de Pierre, Seigneur de sainte Marguerite, de laquelle il eut Jean-François de Monier Seigneur de Sausses chef d'une branche de laquelle il sera parlé. Claude de Monier Seigneur de Châteauvieux, s'alia dans l'ancienne famille de Pierrefeu, & laissa deux fils, Jean-Baptiste, & Barnabé de Monier. Barnabé II. épousa l'an 1590. Magdeleine de Sufren, dont il eut Annibal de Monier, qui de Mirguerite d'Albert a laissé Pierre & François de Monier qui demeurent au lieu du Mui.

Jean-Baptiste de Monier sieur de Châteauvieux & de Pierrefeu, fils aîné de Claude, fut Capitaine d'Infanterie par commission du 25. Août 1588. servit plusieurs années en cette qualité, & de Sergent Major d'un Regiment, & souffrit de grandes pertes dans ses biens pour le service du Roi. Il fut marié premierement l'an 1557. avec Sibile de Glandevez, de laquelle il n'a point laissé de posterité, & en secondes nôces il épousa l'an 1598. Marguerite de

Blancard des Seigneurs de Neaules, de laquelle il eut François de Monier, ſieur de Châteauvieux, qui de Claire de Badier, des Seigneurs de Roquebrune a laiſſé pluſieurs enfans, dont l'aîné apellé Jean-Baptiſte comme ſon ayeul, eſt marié depuis l'an 1656. avec Françoiſe de Gardane, de laquelle il a des enfans, & habite dans le lieu de Carnoules près Pignans.

Jean-François de Monier, fils de Barnabé premier, Seigneur de Châteauvieux, & d'Iſabeau de Thomas ſa ſeconde femme, aquit l'an 1554. la Seigneurie de Sauſſes, commanda une compagnie d'Arquebuſiers pour aller contre les Huguenots rebelles au Roi, par commiſſion du 10. Juin 1586. & laiſſa de Marguerite de Cambe, des Seigneurs d'Orves ſa femme, Alexandre de Monier ſieur de Sauſſes, qui fut Capitaine de Cavalerie, par commiſſion du 16. d'Octobre 1560. & pourvû l'an 1606. de la charge d'Ecuyer ordinaire de l'Ecurie du Roi, & comme tel employé ſur l'Etat de la Maiſon de Sa Majeſté. Il avoit épouſé l'an 1585. Melchionne de Forbin, fille de Palamedes, Seigneur de la Barbent,

& de Loïse de Vins, & il en eut Gaspar, & Palamedes de Monier. Palamedes épousa Sibile de Albis, de laquelle il a laissé Alexandre de Monier sieur de Pierregrosse. Gaspar de Monier Seigneur de Sausses, épousa l'an 1621. Anne de Thomas, de laquelle il a laissé Auguste de Monier Seigneur de Sausses, marié depuis l'an 1654. avec Aimare de Villeneuve Tourretes, de laquelle il a plusieurs enfans, & fut maintenu dans sa Noblesse avec Alexandre de Monier sieur de Pierregrosse son cousin germain, le 12. Septembre 1667.

MONIER.

La famille des Seigneurs de Melan, & de Châteaudeüil aussi du nom de Monier, est differente de la precedente, & porte d'azur, à un Grifon d'or, accompagné de trois croissans d'argent, un en chef, & deux en pointe mal ordonnez. *Suports*, deux aigles d'or. *Cimier*, un Grifon naissant de même.

Cette famille a eu la Seigneurie de Melan ensuite du mariage contracté environ l'an 1465. entre Honoré de Monier, & Filipe de Barras, une des filles de Loüis de Barras Seigneur de

Melan, & de Toard, Conseiller, & Chambellan du Roi Charles VIII. & de Marguerite de Vintimille. Guillaume de Monier Seigneur de Melan issu de ce mariage, fut pere de Manaud, & d'Honorade de Monier. Honorade épousa Jean-Jacques de Trognon, Conseigneur de Toard, & Manaud qui fut reçû Avocat general au Parlement d'Aix l'an 1573. établit sa famille dans cette Ville. Il eut de Pierrette Guiard sa femme, du lieu de Fourques en Languedoc, Amand de Monier Seigneur de Melan qui suit, & Jean-Loüis de Monier, Seigneur de Châteaudeüil, qui fit une branche de laquelle il sera parlé.

Amand de Monier Seigneur de Melan, fut reçû President en la Chambre des Comptes l'an 1605. & fit son Testament l'an 1621. laissant de Marquise de Garnier de la ville de Marseille, sa femme, Jean, Jean-Loüis, & Catherine de Monier: Catherine fut mariée à Jerôme de Villeneuve, cadet des Seigneurs de Vauclause; Jean-Loüis fut Chevalier de Malte, ayant fait ses preuves l'an 1620. & Jean de Monier Seigneur de Melan fut reçû Conseil-

ler aux Comptes l'an 1635. & fit son Testament l'an 1637. Il avoit épousé Marguerite de Sauvin fille de Pierre de Sauvin, Seigneur du Chailar en Dauphiné, Marechal des Camps & des Armées du Roi, & de Jeanne de Grasse Baronne d'Allemagne, & il eut plusieurs enfans de ce mariage, entre lesquels Henri & Jean ont été mariez. Jean fut second Consul d'Aix l'an 1679. & a laissé des enfans encore jeunes. Henri Seigneur de Melan de Catherine de Chaix sa famme, a deux enfans qui sont dans le service, l'un Capitaine, & l'autre Lieutenant d'Infanterie.

Jean-Loüis de Monier Seigneur de Châteaudeüil, & du Puget, un des plus beaux esprits de son tems, fils puîné de Manaud Seigneur de Melan succeda à l'Office d'Avocat general de son pere, & après l'avoir exercé quelque tems avec grande reputation, il fut pourvû l'an 1616. d'un Office de President au même Parlement. Il avoit épousé Anne de Garron, fille de Jean Garron Auditeur des Comptes à Aix, & d'Esprite de Sabatier, & il en eut Amand, & Marguerite de Monier :

Marguerite fut mariée l'an 1635. avec Charles de Sabran, Seigneur d'Aiguine, & Amand de Monier son frere, qui avoit été pourvû de l'Office de President qu'avoit son pere, s'en demit en faveur d'Henri de Mainier-Forbin Baron d'Opede, & se contenta de celui de Conseiller au Parlement, auquel il fut reçû l'an 1646. Il avoit épousé N. de Castillon, sœur du Marquis de Beynes, de laquelle il laissa François de Monier, & une fille qui est mariée avec Jean de Chailan Seign. de Mouriez, Conseiller au Parlement : François de Monier sieur de Châteaudeüil qui s'étoit alié dans la maison d'Arcussia, a épousé en secondes nôces Magdeleine de Guerin, fille de Jean-Baptiste de Guerin Seigneur du Castelet, de laquelle il a un fils apellé Jean-Baptiste encore jeune. Nostradamus s'est mépris dans le blazon des Armes de cette famille, puisqu'elles sont comme je les ai mises ci-dessus.

MONIER.

C'est ici une troisiéme famille du nom de Monier, connuë à Marseille sous le nom des Seigneurs d'Aiglun. Elle porte d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une vache de

même, sommée d'une étoile aussi d'or, posée entre les deux cornes. Claude Monier de la Ville de Marseille épousa Millete de Napoulon, de laquelle il eut deux fils, Loüis, & Jean de Monier. Jean épousa l'an 1559. Pierrette Drivet, de laquelle il eut Melchior Lieutenant de la Porte Réale de Marseille, & Octave de Monier qui ont fait chacun une branche.

Loüis de Monier, Seigneur d'Aiglun, fils aîné de Claude, épousa l'an 1649. Marguerite de Cordier, de laquelle il eut Loüis de Monier Seign. d'Aiglun, Benoît, Jean-Baptiste, & Pierre de Monier, qui ont été tous quatre mariez, & font quatre branches à Marseille qui ont donné trois Consuls de cette ville de l'Etat des Nobles, & qui sont aliées aux Maisons de Risse, de Materon, de Valbelle, de Diodé, de Bausset, & autres.

MONTBLANC.

La famille des Seigneurs de Sausses, du nom de Montblanc, en Latin *de Monteblanco*, est une de ces anciennes familles des Montagnes de Provence, lesquelles se tenant ordinairement dans leurs Terres, ne sont presque pas connuës dans le reste de la Province.

Erigius de Monteblanco, tant pour lui que pour Bile d'Ubraye ſa femme, fit hommage au Comte de Provence le 24. de Septembre l'an 1421. des Terres du Caſtelet de Sauſſes, d'Anot, d'Ubraye, de Calas, du Puget de Figete, & de Lambruiſſe. Honoré de Montblanc Conſeigneur de Sauſſes & de Meaille étoit aparemment iſſu de ce mariage puiſque l'an 1437. il fit hommage de la même Terre de Sauſſes. Honoré fit ſont Teſtament l'an 1491. par lequel il fit heritier Jean de Montblanc ſon fils, lequel fit ſon Teſtament l'an 1533. & laiſſa Etienne de Montblanc Seigneur de Sauſſes ſon fils aîné heritier. Celui-ci épouſa Marguerite de Flotte, fille de Paulet Flotte Seigneur de Château-redon, & d'Eleonor de Raſcas, de laquelle il eut Robert, Antoine, Loüis, & Matieu de Montblanc. Antoine Seigneur de Sauſſes épouſa l'an 1468. Anne de Glandevez; Matieu fut Chevalier de Malte, ayant fait ſes preuves l'an 1563. Loüis fut Seigneur de Châteauredon; je n'ai pas ſçû s'il fut marié: Robert porta les Armes, & fut compagnon du Capitaiue Mauvans, & mourut jeune, laiſſant un fils apel-
lé

lé Jacques de Montblanc, le fils duquel vivoit encore l'an 1631. mais il y a aparence qu'il est mort sans enfans, puisque lors de la recherche de la Noblesse faite en Provence l'an 1667. il n'y eut que Sipion de Montblanc Seign. de Sausses qui comparut. Sipion étoit fils de Jean de Montblanc, Seigneur de Sausses, & petit-fils d'Antoine de Montblanc, & d'Anne de Glandevez. Je n'ai pû sçavoir le blazon des Armes de cette famille, quelque soin que j'aye pris pour m'en informer. Trente lettres écrites pour ce sujet n'ont point eu de réponse, & tout ce que j'ai pû aprendre des memoires qui me sont tombez entre les mains, c'est que cette famille porte une fasse, accompagnée de deux miroirs ronds, sans pouvoir dire de quelle couleur, ni de quel métail sont ces piéces.

MONTEOUX.

Entre les anciennes familles de Marseille l'ont peut mettre celle de Monteoux, puisqu'elle est de celles desquelles il y a des titres au-delà de trois cens ans : le nom Latin de celle-ci est *de Montiliis* : Pierre de Monteoux issu de cette ancienne famille fut élû

Prince d'Amour par les jeunes Gentilshommes de Marſeille l'an 1484. Charles de Monteoux fut élû trois fois premier Conſul de Marſeille aux années 1521. 1529. & 1536. Coſme de Monteoux eut la même Charge l'an 1551. & tous ceux de ce nom ont toûjours été compris entre les anciens Noblés de Marſeille. Cette famille qui dans divers tems par défaut de biens a beaucoup déchû, & qui ſe ſoûtient encore à preſent avec beaucoup de peine, porte d'or, à un lion de ſable, chargé d'une cotice d'argent brochant ſur le tout.

MONTFORT.

La famille de Montfort de la ville des Mées eſt ancienne dans cette Ville, de laquelle elle a même eu la Conſeigneurie. Charles II. Roi de Sicile & Comte de Provence, donna à Pierre de Montfort la troiſiéme partie des fours des Mées, par Lettres Patentes du 7. Juin 1308. & le Roi René accorda à Jaques de Montfort l'afranchiſſement de ſes biens juſques à la concurrence d'un feu, par Lettres du 2. d'Octobre 1470. Ceux de cette famille ont joüi depuis ce tems-là de ces Dons,

comme aussi d'un droit sur les langues des bœufs qui se vendent dans la boucherie de la même Ville, & ils se sont qualifiez Conseigneurs des Mées. Jacques de Montfort fut pere de Jean de Montfort qui l'an 1535. épousa Marie d'Arnaud. De ce mariage sortit Antoine de Montfort, qui fit son Testament l'an 1619. & dont le fils Gaspar de Montfoit avoit épousé dès l'an 1589. Diane de Gombert. Paul de Montfort sieur d'Abise issu de ce mariage épousa Jeanne de Materon l'an 1656. & fut maintenu dens sa Noblesse, par les Commissaires du Roi en Provence le 1. d'Octobre 1667. Cette famille porte d'azur, à un levrier rampant d'argent, au colier de Sable, bordé d'or.

MONTOLIEU.

Entre les familles nobles de la ville de Marseille, celle de MONTOLIEU, en Latin *de Monteolivo*, est une des plus anciennes, & des plus nobles, puisque dans tout ce qu'il y a de vieilles écritures, soit dans les Archives de la Maison de Ville, soit dans celles de l'Evêché de Marseille, on y trouve toûjours les MONTOLIEUX qualifiez Nobles, & souvent Chevaliers & Da-

moiſeaux, qui ſont les qualitez qu'on ne donnoit qu'aux perſonnes relevées en pouvoir & en dignité. Auſſi il n'eſt pas mal-aiſé de juſtifier par l'Hiſtoire, par les Chartes qui ſont en état, & par les honneurs que cette famille pretend lui être dûs dans la ville de Toulon, que ſaint Ciprien, Evêque & patron de la même ville, qui ſiégeoit au commencement du ſixiéme ſiécle, ètoit de Marſeille, que ſon pere s'apelloit Jules de Montolieu, & qu'il étoit d'illuſtre famille. On lit dans la Legende de cet Evêque ces paroles. *Cum BeatusCiprianus altis & nobilibus parentibus ex memorata civitate Maſſilia & ex* Montolivenſium *familia progenitus fuiſſet, &c.* Ce qui eſt confirmé & expliqué plus au long dans l'acte de la Tranſlation des reliques, où il eſt dit: *Ciprianus virtute plenus &c. ex illuſtri familia* Menteolevi *progenitus fuit, & à Julio patre ſuo, ex ſua priſtina Juventute eruditus in Litteris &c.* Ces preuves conſervées dans les Archives de l'Evêché de Toulon, ſont confirmées par la Tradition, qui porte auſſi que c'étoit autrefois la coûtume à Toulon le jour de

la Fête de saint Ciprien, que le chef la Maison de Montolieu assistoit à la Procession & marchoit seul avec un flambeau à la main, immédiatement après les Reliques de ce Saint, devant même les Consuls de cette ville.

Quoique la famille de Montolieu ne puisse pas tirer de si haut une descendance reglée, on peut toutefois justifier par titres qu'elle s'est conservée de pere en fils & de mâle en mâle depuis plus de 500. ans dans une pureté de Noblesse qui n'est pas commune, & qui la met au rang des plus anciennes de cette Province; car elle peut prouver une descendance depuis GIRAUD de Montolieu qui vivoit au comment du douziéme siécle, & qui donna son nom à un Quartier du Terroir de Marseille, dit des Montolieux, autrement le val de Giraud à cause de lui. Il fut pere de Guillaume de Montolieu I. du nom, duquel il est fait mention dans des actes importans des années 1182. & 1183. Ce même Guillaume qui fut caution de Hugues Geofroi l'un des Vicomtes de Marseille l'an 1193. est apellé Chevalier dans l'Histoire, laquelle fait mention du

commandement qu'il avoit ſur l'armée Navale d'Idelfons II. & avec laquelle il remporta une ſignalée victoire contre celle des Genois l'an 1199. Il eut pluſieurs enfans, entre leſquels on trouve que Guillaume II.& Blaquerias firent deux branches. Celle de Blaquerias ſe ſoûtint juſqu'environ l'an 1410. qu'elle finit en mâles en la perſonne de Montolieu de Montolieu Seigneur des Iſles d'If, lequel mourant ſans enfans, Marguerite de Montolieu ſa ſœur recuëillit ſon héritage, & porta la Seigneurie des Iſles d'If à Jean de Remeſan ſon mari.

La branche de Guillaume II. frere de Blaquerias, s'eſt conſervée juſques à preſent; Loüis de Montolieu qui en eſt le chef eſt Capitaine d'une des Galeres du Roi, & Chef d'Eſcadre. Il eſt marié avec Anne de Manſe, fille d'Antoine de Manſe, ancien Capitaine de Galere, de laquelle il a Loüis-Victor de Montolieu Officier ſur les Galeres, & pluſieurs autres enfans, qui ſont le ſeiziéme degré de generation depuis Giraud de Montolieu pere de Guillaume.

Cette famille a donné pluſieurs Gen-

tishommes de service & de merite ; car Jean-Baptiste pere de Loüis de Montolieu qui avoit épousé Isabeau de Valbelle, fille de Leon de Valbelle Seig. de la Tour, fut Capitaine d'une Galere qui portoit son nom, eut le commandement de cinq Galeres du Roi l'an 1642. Guillaume de Montolieu pere de Jean-Baptiste commandoit une Galere de France dès l'an 1610. & fut fait premier Consul de Marseille l'an 1631. Honoré de Montolieu pere de Guillaume, épousa l'an 1571. Marguerite des Martins Puilobier, de laquelle il eut quatre fils Chevaliers de Malte, fut deputé de la Noblesse de Marseille aux Etats de Blois l'an 1588. & premier Consul de la même Ville l'an 1597. Jean de Montolieu ayeul d'Honoré, fut élû à la même charge l'an 1487. & l'an 1510. & plusieurs autres de ce même sang, dont il y a eu plusieurs Chevaliers de Malte, ont rendu leur nom celebre en divers temps, & de tous lesquels on ne peut parler dans un abregé comme celui ci. Cette famille porte fassé d'or & d'azur, de six pieces, *Suports & Cimier*, des aigles d'or, & pour devise ce seul mot Deo.

MOTTET.

La famille de Mottet de la ville de Taraſcon, eſt une des plus anciennes de cette Ville, & elle conſerve encore les proviſions de la Commanderie de Bourdeaux qui fut donnée le 28. de Novembre de l'an 1417. à Galiot Mottet, Chevalier de Rhodes. Jean Mottet qui étoit aparemment le neveu de ce Commandeur, & qui étoit Conſeiller du Roi René, fit ſon Teſtament l'an 1442. par lequel il inſtitua ſon heritier, Jacques Mottet ſon fils. Jacques eut deux fils, Jean l'aîné, & Jean le puîné. Jean l'aîné épouſa l'an 1544. Anne de Grille, de laquelle il eut Guillaume Mottet, qui fut Gentilhomme ſervant de la Reine Catherine de Medicis, par Lettres de l'an 1580. & qui de Pierrette de Gras ſa femme, eut François de Mottet marié l'an 1611. avec Iſabeau de Guibert. Il eut de ce mariage Nicolas & Charles de Mottet, qui furent maintenus dans leur Nobleſſe le 17. de Septembre 1667. Nicolas étoit marié depuis l'an 1640. avec Marguerite de Mulet.

Jean Mottet le jeune on le puîné, fils de Jacques, fit ſon Teſtament l'an

1561.

1561. & laissa de Guillemette d'Ize sa femme, entre autres enfans, Jean de Mottet, sieur de Molieres, qui fut homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Tende l'an 1582. & qui de Marie de Raoux sa femme, eut Rostan de Mottet sieur de Molieres, marié l'an 1609. avec Jeanne de Georges, fille d'Olivier de Georges, Seigneur de Fons en Languedoc. Rostan de Mottet laissa deux fils, Olivier & Jean de Mottet. Olivier fut maintenu dans sa Noblesse par le même Arrêt que Nicolas, & Charles de Mottet ses cousins. Et Jean fut reçû Chevalier de Malte l'an 1628. & enfin pourvû de la Commanderie de Bourdeaux l'an 1655. Cette famille porte d'azur, à trois bandes d'argent au chef cousu de gueules chargé de trois lozanges aussi d'argent. *Cimier*, un Pân roüant, d'argent.

du MOULN.

Jaques du Moulin de la ville d'Arles, par son merite, & en consideration de ses services, obtint des Lettres de Noblesse l'an 1653. confirmées par d'autres Lettres de l'an 1673. Loüis du Moulin son frere, Chanoine & Pre-

micier de l'Elige d'Arles, a fait un traité des Ceremonies de l'Eglise. Ils sont morts tous deux ; mais Jacques a laissé un fils qui soutient avec honneur la Noblesse que son pere lui a acquis. Il porte d'azur, à une rouë de moulin à eau, d'argent.

MOURIER.

Cette famille originaire du lieu de Mison dans la Viguerie de Sisteron, subsistoit dès l'an 1297. & possedoit des domaines nobles dans le lieu d'Esparron, comme il paroît dans le Registre intitulé *Pargamenorum*, conservé dans les Archives du Roi à Aix, car dans le dénombrement que la Cour Royale faisoit de ses droits, on trouve que les biens & les droits que Pierre Mourier tenoit au Château d'Esparron étoient francs, & ne devoient aucun service à la Cour Royale : *Petrus Morerii de Misono omnes possessiones, & Jura quæ habet in castro de Sparrono, tenet franca, & sine servitio à Curia Regia supradicta.* C'est aparemment de cette ancienne famille que descend la famille de Mourier dont je parle, puisqu'elle habitoit dans le lieu de Mison, & que Jean Mourier, depuis lequel

on prouve la descendance, se dit fils d'Antoine Mourier du lieu de Mison, dans le Testament qu'il fit l'an 1555. Par ce Testament il institua Barthelemi, Pierre, & Antoine de Mourier ses enfans, heritiers; & ces trois freres transigerent l'an 1581. pour raison des fiefs nobles que leur pere leur avoit laissez. Barthelemi n'eut point de posterité, Antoine qui l'an 1582. avoit aquis toute la Seigneurie d'Esparron, mourut aussi sans enfans, mais Pierre leur frere en laissa deux; sçavoir Josef & Pierre II. de Mourier, qu'il fit ses heritiers par Testament de l'an 1586. Josef n'a point eu de suite. Pierre de Mourier. II. du nom, ayant herité d'Antoine son oncle qui étoit mort sans enfans, fut Seigneur d'Esparron, dont il fit hommage au Roi l'an 1603. Il fit son Testament l'an 1750. & laissa de Lucrece de Bernard sa femme, Jean de Mourier, Seineur d'Esparron de la Bastie, marié avec Magdeleine de Feraud, & qui fut maintenu dans sa Noblesse le 11. de Fevrier 1668. il porte d'or, à un cœur de gueules, soûtenu de deux meures au naturel, inclinées en chevron, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

MOUSTIERS.

Cette famille habite à Marſeille, & elle deſcend de Deſiré deMouſtiers anobli par le Roi Henri IV. au mois de Juillet de l'an 1596. Il eut de Catheri- Eidoux ſa femme, Pierre & Antoine de Mouſtiers. Antoine fut élû premier Conſul de Marſeille l'an 1654. & fut maintenu dans ſa Nobleſſe par les Commiſſaires députez par le Roi, le 14. Mars 1667. Pierre ſon frere qui fit ſon Téſtament l'an 1633. avoit épouſé dès l'an 16.0. Françoiſe de Gerente, fille d'Henri de Gerente Seigneur de Carri, de laquelle il eut entre autres enfans Pierre II. & Loüiſe de Mouſtiers: Loüiſe épouſa Sipion de Foreſta ſieur de Colongue & de Venel, & Pierre II. qui avoit épouſé dès l'an 1656. Honorée de Margalet fille de Pompée, fut mainteun dans la Nobleſſe en même-temps que ſon oncle. Ils portent d'azur à deux Daufins adoſſez, pâmez d'or.

MOUTTE.

Sufren Moutte, duquel deſcend cette famille, étoit originaire de la ville de Pertuis. Il obtint des Lettres de Declaration de Nobleſſe données par le Roi

François I. au mois de Janvier de l'an 1537. Il fut pere d'Hugues Moutte qui se maria l'an 1547. avec Claudine d'Arnaud, de laquelle il eut Esprit & François Moutte, qui ont fait deux branches, une à Marseille & l'autre à Aix. Elles portent d'azur, à un Château ouvert, sommé ou donjonné de trois tours d'argent, massonné de sable, sur une motte ou terre de sinople, & surmonté de trois étoiles d'or, rangées en chef.

NADAL.

Les Seigneurs de Bauvezet, au Baillage de Digne, du nom de Nadal, portent d'or à un Aigle à deux têtes couronnées de sable, chargé sur l'estomac d'un cœur de gueules, duquel sort une croix, ou croisetté de même.

Cette famille qui fait ordinairement sa demeure aux Mées, descend de Claude Nadal, qui vivoit l'an 1411. Il fut pere d'Elzear Nadal, qui l'an 1453. conjointement avec Pierre Nadal, un de ses freres, fit hommage de sa Seigneurie de Beauvezet au Roi René, & ensuite, l'an 1480. à Charles d'Anjou neveu de René. Elzear fut pere d'Hugues Nadal Seigneur de Bauvezet,

qualifié dans quelques actes magnifique Seigneur, & qui fit son Testament l'an 1519. en faveur d'Elzear II. du nom son fils. Celui-ci épousa l'an 1520. marceline d'Isoard, fille de Jacques, Seigneur de Chenerilles, de laquelle il eut Antoine & Pons de Nadal Seign. de Beauvezet, qui firent hommage au Roi l'an 1556. Pons mourut sans enfans; Antoine son frere recueïllit son heritage, & laissa d'Anne de Mense sa femme Helie & Paul de Nadal Seigneurs de Beauvezet : Paul épousa l'an 1605. Marguerite de Monfort, duquel mariage est issu François de Nadal, Seigneur de Beauvezet, qui fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi le 28. Septembre 1667.

NAS.

La famille des Seig. de Tourris du nom de Nas, est originaire de la ville d'Aix, de laquelle étoit Simon Nas, qui l'an 1494. étoit second Consul de la même Ville, & qui obtint des Lettres de Noblesse données par le Roi Charles VIII. au Château de Capuane à Naples au mois de Mai de l'an 1495. De Simon nâquit Henri de Nas qui fut aussi se-

cond Consul d'Aix l'an 1529. & qui fit son Testament l'an 1559. Il laissa d'Antoronne ou Antoinette de Signier sa femme, Pierre, Loüis, Honoré, & Marguerite de Nas : Marguerite épousa Thomas de Beccariis Gentilhomme Piémontois habitant pour lors dans la ville d'Aix ; Loüis est la tige des Seigneurs de Tourris comme on verra ci-après : Pierre & Honoré resterent dans Aix où ils continuerent la famille ; mais comme leur posterité finit bien-tôt, & que je n'en ai pas vû tous les titres, je n'en dirai rien, si ce n'est qu'ils tenoient un rang considerable, & qu'ils y exercerent plusieurs fois la charge de Consul, depuis Pierre qui fut second Consul l'an 1548. & Honoré fut premier Consul de la même ville l'an 1569. après avoir été Viguier de Marseille l'an 1564. Jean Paul de Nas après eux, fut aussi Consul d'Aix aux années 1577. & 1593.

Loüis de Nas, un des fils d'Henri, fut un des plus vaillans hommes de son temps, il se signala dans la guerre que les François firent dans l'Isle de Corse, & ce fut autant par sa valeur que par sa bonne conduite que la ville de

Boniface fut prise sur les Genois le 20. de Septembre 1553. comme font foi les histoires de ce tems-là.

Loüis de Nas, qu'on apelloit communement le Capitaine Nas, avoit épousé l'an 1551. Catherine de Chautard, Dame de Tourris, & c'est par ce mariage que la Terre de Tourris au Diocese de Toulon, proche le lieu de la Valette, est entrée dans la maison de Nas, qui la possede encore aujourd'hui. De Loüis nâquit Jean-Baptiste de Nas, qui fut Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Alençon frere du Roi Henri III. par Lettres donnés à Château Tierri au mois d'Avril 1576. Il fut ensuite Mestre de Camp d'un Regiment, & suivit ce Duc en la guerre de Flandre où il mourut. & il est fait mention de lui dans l'Histoire au rang des personnes de qualité qui furent tuez dans cette guerre. Il avoit épousé l'an 1568. Claude de Thomas des Seigneurs de sainte Marguerite, de laquelle il laissa Bernardin de Nas, Seigneur de Tourris, marié l'an 1591. avec Isabeau de Marin, de laquelle il eut François, & Jean-Baptiste de Nas: Jean-Baptiste l'an 1662. épousa

Catherine de Ripert & fut maintenu dans sa Noblesse le 24. Janvier 1668. & François fut marié l'an 1642. avec Victoire de Saqui, des Seigneurs de Fos, & de Colobieres. Loüis de Nas, Seigneur de Tourris issu de ce mariage, fut maintenu dans sa Noblesse en même tems que Jean-Baptiste son oncle, & il est marié depuis l'an 1670. avec Claire de Martin, fille de Jacques, Seigneur de Gars. Cette famille porte, d'azur, à un lion d'or, lampassé, & armé de gueules. *Suports*, deux lions couronnez d'or. *Cimier*, un lion naissant couronné de même.

NICOLAI.

Laurens Nicolaï de la ville d'Arles qui fut maintenu dans la Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi, le 3. d'Avril 1669. prouva qu'il étoit fils d'Honoré Nicolaï, & de Marthe de Chase: qu'Honoré étoit fils de Richard, & de Magdeleine de Berenguier, que Richard étoit fils de Jean Nicolaï grand Jurisconsulte, qui avoit Professé les Loix dans l'Université d'Avignon avec aplaudissement, & qui se maria l'an 1539 avec Magdeleine de Mandon de la ville d'Arles, où il éta-

blit ſa famille, & Jean étoit fils de Simon Nicolaï, les uns & les autres avec la qualité de Nobles, portent pour Armes d'azur, à une faſſe d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef, & l'autre en pointe.

NICOLAS.

Cette famille eſt originaire de la Province de Poitou, Gabriël de Nicolas, ſieur de la Touche qui s'habitua dans la ville d'Antibe en Provence, où il épouſa l'an 1639. Iſabeau de Guide, ayant été obligé de produire ſes titres devant les Commiſſaires du Roi l'an 1667. donna une Requête au Senechal de Fontaine le Comte en Poitou, pour obliger le ſieur de la Bruniere mari de Françoiſe Nicolas ſa niece, à lui fournir les originaux des titres de ſa Maiſon qui étoient à ſon pouvoir: ce qui ayant été executé, Gabriel Nicolas ſieur de la Touche, prouva qu'il étoit fils d'Emeric, qu'Emeric étoit fils de Claude, & que Claude étoit fils de Joachim Nicolas qui vivoit depuis l'an 1514. juſqu'en 1541. qu'ils étoient tous qualifiez Ecuyers, & qu'ils deſcendoient de François Nicolas, Ecuyer ſieur de Putaud en Poitou, vivant l'an

1446. Il porte, parti, au 1. d'azur, à trois bandes d'argent accompagnées au canton senestre du chef d'un croissant d'or, & au 2. aussi d'azur, à deux croissans d'or, un sur l'autre.

NOBLE.

La famille des Seigneurs du Revest au Diocese de Toulon, du nom de Noble, aliée aux familles nobles de Garnier-Julians, de Felix, de Villeneuve, de Grasse, & autres, est originaire d'Italie, & elle porte les mêmes armes que celle qui a toûjours paru avec éclat dans Luques, Orviete, Florence, & autres villes renommées d'Italie, sous le nom de *Nobili.* Jean Noble Seigneur du Revest, fils de Melchion Noble, n'ayant pas voulu se donner le soin d'aller chercher les titres de sa famille en Italie, se contenta de s'adresser au Roi, qui lui donna des Lettres de Noblesse à Paris le 20. de Decembre 1655. qui furent confirmées à Antoine & Charles de Noble deux de ses enfans, Seigneurs du Revest, par d'autres Lettres du 17. Fevrier 1672. Ils portent comme la famille de Nobili d'Italie, sçavoir, parti d'or & d'azur, au chef d'argent,

chargé d'un aigle de sable, *& pour Cimier*, un chien naissant d'argent, au colier de gueules, bordé, cloüé,& bouclé d'or. OLIVIER.

Il y a deux familles differentes du nom d'Olivier, dont l'une habite à Aix, & l'autre à Arles. Celle d'Aix porte d'azur,à trois colombes volantes rangées en bande, la premiere portant en son bec un rameau d'Olivier de sinople. Henri d'Olivier, chef de cette famille,qui a un frere Chevalier de Malte, est marié avec la fille d'Henri de Pontevez, Seigneur de Gien, & d'Anne de Pontevez-Castelar. Il est fils de Pierre Olivier, Conseiller au Parlement d'Aix,& de Sibile de Martin des Seigneurs de Puilobier : Pierre étoit fils de Jean-Pierre Olivier, aussi Conseiller en ce Parlement,& de Catherine de Vitalis; Jean-Pierre étoit fils d'Antoine Olivari, ou Olivier, qui fut le premier Conseiller de cette famille reçû au même Parlement l'an 1667.

OLIVIER-BOUIMAU.

La famille d'Olivier qui habite à Arles, & qui est surnommée de Bouimau,differente de la précedente, porte d'argent, à un Olivier de sinople. Elle

est issuë d'Antoine Olivier, lequel en consideration de ses services, & de ceux de ses Ancêtres, rendus à l'Etat, fut anobli par le Roi Henri le Grand par Lettres du mois de Novembre de l'an 1608. Il fut pere d'Etienne, d'Antoine, & d'Ardouïn d'Olivier surnommez de Bouimau, qui furent tous trois mariz & ont fait trois branches dans Arles, aliées aux Maisons d'Antonelle, de Leotaud, de Nicolaï & autres, & qui ont produit des personnes de courage, & de valeur.

ORAISON.

La Maison d'Oraison une des plus anciennes de Provence, a tiré son nom de la terre d'Oraison, à present Marquisat, dans le Dioceze de Riez. Le nom d'Oraison se trouve écrit dans les contrats Latins *de Auraisono*, mais l'usage a fait qu'au lieu d'Auraison, on l'écrit à present *d'Oraison*, comme on le prononce, de même qu'on écrit Orange au lieu d'Aurange comme on l'écrivoit autrefois.

L'ancienneté de cette Maison paroît par beaucoup de titres; Hugues d'Oraison, fut un des Barons de la Province qui firent hommage à Raimond

Jaques Conseigneur avec son frere des mêmes Terres de leur pere; épousa une Dame apellée Beatrix de saint Maime, fille de Bertrand, Seigneur de saint Maime, & Conseigneur d'Oraison, de laquelle il n'eut qu'une fille apellée Beatrix, qui l'an 1263. étoit mariée à noble Raimond Audibert, Ecuyer, puis Chevalier du Bourg saint Sauveur d'Aix.

Bertrand d'Oraison II. du nom frere de Jacques, & fils de Bertrand I. fut Seigneur de la plus grande partie d'Oraison, & des autres terres de son pere, vendit une partie de la terre de Taillas à Bertrand & à Guillaume Giraud de la ville de Riez : dans cet acte qui est du 9. Mai 1263. Bertrand d'Oraison se dit fils d'autre Bertrand, & Seigneur de toutes ces Terres. Il mourut l'an 1271. & laissa de Mabile de Calian sa femme Raimond d'Oraison Seigneur des mêmes Terres que son pere & son ayeul avoient possedées. Il fit un accord l'an 1277. avec Jacques d'Oraison son oncle, par lequel ils vouloient que l'un d'eux mourant sans enfans mâles, les enfans mâles de l'autre auroient les biens, à l'exclusion des filles, qui de-

Berenger Comte de Provence à Tarascon l'an 1146. & il étoit un de ceux qui suivirent le parti de ce Prince dans la guerre qu'il avoit l'an 1150. contre la Princesse Etiennette deux Baux. Raimond d'Oraison qui l'an 1233. donna à l'Abé de Boscaudon le droit qu'il avoit sur le lieu de Pailleiros pour reparation des dommages qui avoient été faits à son Monastere, pouvoit être le fils d'Hugues d'Oraison, mais on n'en a pas la preuve. Imbert d'Oraison qui étoit Viguier ou Lieutenant du Comté de Forcalquier l'an 1257. & Bertrand d'Oraison Seigneur d'Oraison, de la Roquette, de Varages, de Taillas, de Pailleiros, & de Puimichel qui vivoient en même-tems pouvoient bien être freres, & tous deux enfans de Raimond, & petits-fils d'Hugues d'Oraison, toutefois les titres ne prouvent pas autrement une filiation, que par le tems que les uns & les autres vivoient: mais aussi les titres qui se trouvent dans les Archives du Marquis d'Oraison à Cadenet, où je les ai vûs, justifient une filiation parfaite depuis ce Bertrand d'Oraison I. lequel laissa deux fils, Bertrand II. & Jacques d'Oraison.

Jaques Conseigneur avec son frere des mêmes Terres de leur pere ; épousa une Dame apellée Beatrix de saint Maime, fille de Bertrand, Seigneur de saint Maime, & Conseigneur d'Oraison, de laquelle il n'eut qu'une fille apellée Beatrix, qui l'an 1263. étoit mariée à noble Raimond Audibert, Ecuyer, puis Chevalier du Bourg saint Sauveur d'Aix.

Bertrand d'Oraison II. du nom frere de Jacques, & fils de Bertrand I. fut Seigneur de la plus grande partie d'Oraison, & des autres terres de son pere, vendit une partie de la terre de Taillas à Bertrand & à Guillaume Giraud de la ville de Riez : dans cet acte qui est du 9. Mai 1263. Bertrand d'Oraison se dit fils d'autre Bertrand, & Seigneur de toutes ces Terres. Il mourut l'an 1271. & laissa de Mabile de Calian sa femme Raimond d'Oraison Seigneur des mêmes Terres que son pere & son ayeul avoient possedées. Il fit un accord l'an 1277. avec Jacques d'Oraison son oncle, par lequel ils vouloient que l'un d'eux mourant sans enfans mâles, les enfans mâles de l'autre auroient les biens, à l'exclusion des filles, qui de-

voient être dottées suivant leur qualité. Raimond épousa Tiburge de Sabran fille de Rostan de Sabran Seign. de Robion, de laquelle il eut Jaques d'Oraison Seigneur d'Oraison, qui fut fort consideré de Robert Roi de Sicile & Comte de Provence, qui le fit Gouverneur de la ville de Salernes, au Royaume de Naples, par Lettres du 9. Août 1333. & il étoit Viguier de Marseille l'an 1336. fit son Testament l'an 1343.& laissa de Saure d'Aube sa femme, fille de Bertrand, Seigneur de Roquemartine, entre autres ensans, Elzear, Jean, & Tiburge d'Oraison. Elzear continua la posterité des aînez: Jean fut Seigneur de Clumanc & fit tige, & Tiburge épousa Pierre de Cadenet Seigneur de Cadenet, de Piévert, & de Lauris, Chambellan du Roi Robert, & son Lieutenant & Regent au Royaume de Sicile. De ce mariage sortit Robert de Cadenet marié à Huguete d'Astrio, dont un fils nommé Peyret de Cadenet, lequel étant mort en pupillarité, tous ses biens furent recueïllis l'an 1371.par Elzeas d'Oraison, en vertu du Testament de Robert de Cadenet son neveu de l'an 1356. Elzeas

Elzeas d'Oraison Seigneur d'Oraison, ayant succedé à Peyret de Cadenet son petit neveu, fut Seigneur de Cadenet & des autres terres de cette famille. Il épousa trois femmes, la 1. fut Beatrix de Castelane, fille de Boniface Seigneur d'Allemagne, il n'en eut point d'enfans : de la seconde apellée Agnés de Sabran fille de Guillaume, Seigneur de la Tour d'Aigues, il eut une fille apellée Burgue d'Oraison, qui fut mariée à Emeri de Trian, Seigneur de Barreme, de saint Julien, & de Montmeyan, & la troisiéme fut Catherine Eyquesiere, fille d'Isnard Eyquesier Chevalier de la ville de Marseille, de laquelle il eut Baudon, & Loüis d'Oraison : Loüis mourut sans enfans, & Baudon qui herita de ce frere, fut marié le 26. Decembre 1390. avec Bellete de Venterol fille unique de Pierre Seigneur de Venterol, de laquelle il eut Elzeas d'Oraison II. du nom, marié le 25. Juin 1424. avec Sibile de Castelane fille de George, Seigneur de Salernes. De ce mariage sortirent Honoré, Pierre & Marguerite d'Oraison : Marguerite épousa l'an 1449. Guillaume d'Agout, Seigneur de Ca-

briez, & en secondes nôces l'an 1464. Guillaume de Meüillon, Seigneur de Ribiers, desquels elle n'eut point d'enfans; Honoré épousa Jeanne de Grolée, fille de Jean Seigneur de Mont-revel, de laquelle il n'eut qu'une fille, apellée Claude qui mourut jeune, & à laquelle, Marguerite d'Oraison sa tante, Dame de Ribiers, succeda.

Pierre d'Oraison fut surnommé de Venterol, à cause qu'il succeda à son ayeul maternel, à la charge de porter le nom & les Armes de Venterol, & se maria le 12 Mai 1461. avec Briande de Glandevez, de laquelle il n'eut qu'une fille apellée Loüise, en la personne de laquelle finit cette Maison des Seigneurs d'Oraison, comme il sera dit.

Loüise d'Oraison fille unique de Pierre, ayant succedé à la Dame de Ribiers sa tante, fut Dame d'Oraison, de Venterol, de Bevons, de la Tour de Bevons, de saint Sinforien, de Barles, de la Roquette, de Varages, de Nibles, de saint Didier, de Melve, de Cadenet & autres places, & par ce moyen un des plus riches

partis de la Province. Le Roi René souhaita qu'elle épousât Filibert de Aqua, ou de l'Aigue, son Conseiller & Chambellan, & un des plus considerez Seigneurs de sa Cour. Ce mariage se fit le 31. Mars 1478. dans la grande Salle du Palais Royal à Aix, & fut reçû par Bertrand Borilli Notaire de cette Ville. Filibert de Aqua ou de l'Aigue étoit originaire de la ville de Bourges en Berri, comme il est porté dans son contract de mariage, & aparemment le même Filibert de l'Aigue, qui étoit l'un des Tenants au Magnifique Tournoi, ou Emprise du Pas ou Château de la Joyeuse-garde, dressé, & maintenu par le Roi René de Sicile en faveur des Dames, proche Saumur en Anjou l'an 1446. raporté par le sieur de la Colombiere dans son Teâtre d'Honneur & de Chevalerie. Chap. vi. Il jouxta dans ce Tournoi contre le Comte de Courcelles, & il portoit le volet & bourlet de gueules, enrichi d'argent, & pour Cimier un demi lion d'or tenant une banderole ou Guidon, de gueules & d'argent. C'étoit-là sa livrée tirée des émaux de ses Armes, qui étoient

échiqueté d'argent & de gueules. Le ſieur de la Taumaſſiére dans ſon Hiſtoire de Berri, faiſant la Genealogie de l'Aigue, raporte que Jean de l'Aigue, Seigneur de Chandaire, épouſa l'an 1413. Marguerite de l'Aigue, & que d'elle il eut Jean, Antoine, Filibert, & Guerin de l'Aigue, & leur donne les mêmes Armes; & comme il ignore ce que devint Filibert, cela me fait conjecturer que ce Filibert de l'Aigue, fils de Jean, eſt le même Filibert de l'Aigue, qui l'an 1478. épouſa Loüiſe d'Oraiſon. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que nôtre Filibert de Aqua ou de l'Aigue ſe rendit très-conſiderable dans la Cour du Roi René, ayant été envoyé Ambaſſadeur vers le Pape Paul II. par le Prince Jean d'Anjou, Duc de Calabre, fils aîné de René, & ſon Lieutenant general, pour aller traiter de ſa part avec Sa Sainteté, & convenir des moyens les plus ſûrs pour la manutention du ſaint Siége, & pour le recouvrement des Royaumes de ſon pere. Les Lettres données à Tours en Touraine le 20. Janvier 1469. qualifient Filibert de Aqua de Magnifique, de Conſeiller, & de Cham-

bellan du Roi, *Magnifico* PHILIBERTO DE AQUA, *Regio, paterno, & nostro fideli Consiliario & Cambellano.* Le Roi René étant mort, Yoland d'Anjou sa fille, Duchesse de Lorraine & de Bar, (qui portoit pour lors la qualité de Reine de Sicile & de Jerusalem) en consideration des services qu'il avoit rendus au Roi René son pere, & à Jean Duc de Calabre son frere, l'établit Senechal de son Duché de Bar, par Lettres données à Nanci, le 5. Août 1480. Il eut beaucoup d'autres beaux Emplois que je laisse pour abreger ce discours, & je finis en disant qu'il eut deux fils; sçavoir Antoine-Honoré, & Jean-Baptiste de Aqua d'Oraison. Celui-ci fut Evêque de Senez depuis l'an 1515 jusqu'en 1545.

Antoine Honoré quitta le nom de Aqua pour prendre celui d'Oraison, suivant le Testament de Marguerite d'Oraison Dame de Ribiers sa grande-tante maternelle de l'an 1503. Il prit aussi les Armes d'Oraison, ce que ses descendans ont soigneusement observé, ayant pourtant porté quelquefois dans un quartier de leur Ecu, les Armes de Aqua. Il avoit épousé l'an

1512. Catherine de Clermont-Lodeve, ſœur de ce grand Cardinal François de Clermont, qui fut Legat du ſaint Siége á Avignon, de laquelle il eut Antoine & Claude d'Oraiſon: Claude fut Evêque de Caſtres: Antoine épouſa l'an 1542. Marte de Foix fille de Jean, Vicomte de Meaille, de laquelle il eut entre autres enfans, François & André d'Oraiſon: François fit ériger Oraiſon en Marquiſat l'an 1588. & fut pere d'André Marquis d'Oraiſon qui mourut ſans enfans. André frere de François fut Seigneur de Soleillas & Vicomte de Boulbon: Il épouſa Jeanne d'Arces, fille de Jean d'Arces, Seigneur de la Baſtie, de Livarrot, & autres terres, de laquelle il eut Alfonce & Céſar d'Oraiſon. Cézar a fait la branche des Marquis de Livarrot en Normandie, & Alfonce fut pere d'André d'Oraiſon à preſent vivant, Marquis d'Oraiſon, & grand Senechal d'Aix.

Les Armes de la Maiſon d'Oraiſon ſont de gueules, à trois faſſes ondées d'or & pour ſuports deux Sirenes. Le Marquis de Livarrot a pris pour déviſe ces paroles qui ſortirent autrefois de la

bouche du Fils de Dieu. DOMUS MEA DOMUS ORATIONIS EST.

J'ai dit ci-devant que du mariage de Raimond d'Oraison & de Tiburge de Sabran, nâquit entre autres enfans, Jean d'Oraison qui fut Seigneur de Clumanc. De lui sortirent quelques branches : Celle des aînez finit dans le siecle passé : il y a encore quelques branches à Digne & à Marseille qui ont été maintenuës dans leur Noblesse le 18. Mai 1668. en la personne de François d'Oraison, Ecuyer de la ville de Digne & d'Ignace d'Oraison, Seigneur de Torame, & d'Antrages, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat ordinaire demeurant à Marseille. Ils tirent leur descendance d'un cadet des Seigneurs de Clumanc, & en portent aussi les Armes.

ORNEZAN.

La famille d'Ornezan que nous avons en Provence descend de Bertrand d'Ornezan Seigneur de Montaigu, Gentilhomme de Gascogne, lequel ayant été Gouverneur de Sisteron dés l'an 1562. & fait Maître d'Hôtel du Roi par Lettres du 16. de Septembre 1563. se maria le 3. d'Octobre de la

même année dãs le lieu de Valerne avec Loüise de Baratier fille de Nicolas de Baratier, Ecuyer de Vaumeil. Les memoires domestiques portent, que ce Bertrand d'Ornezan étoit un des fils de Bertrand d'Ornezan Baron de saint Blancard en Gascogne, en faveur duquel le Roi François I. l'an 1531. avoit érigé les Isles d'Hiéres en Marquisat sous le titre des Isles d'or. Mais cette filiation ne fut pas prouvée dans le tems qu'on verifia en Provence les titres de la Noblesse de cette Province: mais seulement qu'il étoit Gouverneur de Sisteron & Maître d'Hôtel du Roi, & qu'il portoit la qualité de Baron de Montaigu. De son mariage avec *Loüise* de Baratier sortirent trois fils. Melchion qui mourut à la guerre sans enfans, François & Jean d'Ornezan. Jean fut pere de Pierre d'Ornezan, qui fut maintenu dans la Noblesse l'an 1667. & qui est mort sans avoir été marié. Et François épousa l'an 1599. Anne de Perissol de la Province de Dauphiné, de laquelle il a eu Claude, & Baltazar d'Ornezan: Baltazar mourut dans le service à l'armée sans enfans, & Claude sieur de Vaumeil & de Meiraux fut

compris

compris dans l'Arrêt qui maintint Pierre d'Ornezan dans sa Noblesse le 22. de Novembre 1667. & il a eu de Chatherine de Chieusse sa femme, Jean & Loüis d'Ornezan. Ils portent d'azur à un levrier rampant, d'argent. Ces Armes sont pourtant differentes de celles des Barons de saint Blancard ; car ceux-ci portent d'or à trois fasses de gueules.

PANISSE.

La famille de Panisse est originaire de Luques, & issuë d'une même tige que celle de Rapondis, lesquelles quoi que de different nom, portent néanmoins les mêmes Armes pour marquer qu'elles ont une même origine. C'est sous ces deux noms que cette famille a paru entre les premieres de Luques, & qu'elle a exercé plusieurs fois la charge de Gonfalonier de cette Republique, & même que par un privilege accordé à cette famille par l'Empereur Charles IV. elle étoit en possession de créer des Notaires, & de legitimer des bâtards. Elle se peut aussi glorifier d'avoir donné plusieurs grands hommes, entre autres Dinus de Rapondis,

qui étoit ſi magnifique & ſi puiſſant, qu'il fournit de ſon argent la ſomme de 200. mille écus d'or pour la rançon de Jean Duc de Bourgogne, lequel l'an 1373. Commandant l'armée Chrêtienne avoit été pris priſonnier à Nicopolis dans un combat contre les Turcs, & merita que l'on lui dreſſat une ſtatuë de marbre dans la Sainte Chapelle de Dijon.

Jacques de Paniſſe fut le premier qui paſſa en France, & s'établit dans la ville d'Avignon, où il vivoit l'an 1443. Il fut pere de Dominique, & d'Agricol de Paniſſe. Agricol fut Evêque d'Apt, & c'eſt lui qui conſacra l'an 1489. la magnifique Chapelle que Dominique de Paniſſe ſon frere avoit fait conſtruire à l'honneur de ſaint Antoine de Padouë dans le Cloitre des Jacobins d'Avignon, comme on voit par l'inſcription qui porte ces mots. *Hanc capellam cum ſacriſtia, fecit fieri nobilis* DOMINICUS PANICIA *Avenionenſis civis, pro ſe & hæredibus ſuis, eamque conſecravit R. in Chriſto Pater, Dominus* AGRICOLUS PANICIA *ejus Germanus, Epiſcopus Aptenſis, anno Domini M. CCCC Lxxxix.* Dans cette Cha-

pelle on voit un superbe tombeau relevé, sur lequel il y a cette inscription. *Hic jacet nobilis* DOMINICUS PANICIA *qui obiit ultima Julii* 1504. *suæ ætatis LXI.* Dominique de Panisse laissa heritier Jean de Panisse son fils, Seigneur de Malijai, qui fut fait Viguier perpetuel d'Avignon, & marié avec Alizette de Passis, fille de Pierre de Passis Seigneur d'Aubignan, & d'Isabelle de Perussiis, de laquelle il eut sept fils; sçavoir, Josef, Guillaume, Pierre, François, Claude, Thomas, & Dominique de Panisse: Josef fut d'Eglise, & Prevôt de Nôtre-Dame de Dons à Avignon: Guillaume Seigneur de Malijai, fut Baron de Montfaucon en Languedoc, par le mariage qu'il contracta avec Jeanne de Montfaucon, & fit la branche des Barons de Montfaucon: Pierre fut premier President de la Cour des Aides à Montpellier, & President pour le Roi dans l'Isle de Corse, & fit aussi tige, dont les descendans habitent dans la Principauté d'Orange, & au Comtat d'Avignon. François fut Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, & mourut grand Prieur de saint Giles:

Tomas fut Seigneur d'Aubignan, & prit le nom de Paſſis à cauſe de ſa mere, de laquelle il eut la terre d'Aubignan, à la charge de porter le nom, & les Armes de Pazzis, qui ſont d'azur, ſemé de croix recroiſetées, au pié fiché d'or, à deux Daufins adoſſez de même, & fit une branche connuë ſous le nom des Seigneurs d'Aubignan. Dominique ne laiſſa point de poſterité. Et Claude fut reçû Conſeiller au Parlement d'Aix l'an 1543. & fit la branche que nous avons en Provence. Il ſe maria l'an 1549. avec Françoiſe de Coucils, laquelle lui aporta la terre de Merveilles auprès du Martigues. Elle étoit fille de Nicolas de Coucils, dit Agafin, Seigneur de Merveilles, & de Magdeleine de Rouvillaſc, & de ce mariage ſortirent François de Paniſſe Seigneur de Merveilles, & Charles de Paniſſe Merveilles, qui fut reçû Chevalier de Malte l'an 1582. & mourut Commandeur. François ſe maria l'an 1585. avec Catherine de Châteauneuf des Seigneurs de Molegez, de laquelle il eut Charles, & Pierre de Paniſſe. Charles fut marié dans la famille d'Aſtres de la ville de Salon, & n'a point

laissé de posterité ; & pierre épousa dans Avignon l'an 1625. pierre pomard, de laquelle il a eu Charles de panisse marié depuis l'an 1660. avec Claire de la Font, & fut maintenu dans sa Noblesse lors de la recherche qui s'en fit en provence le 1. de Decembre 1667. panisse porte d'azur, à 12. épis de gros blé d'or, posez, six, quatre & deux. *Cimier*, une gerbe du même blé aussi d'or : avec cette Devise ; QUIERE QUI NA.

PAPARIN.

La famille de paparin originaire du pays de Forest, passa en provence à l'occasion de pierre paparin dit de Chaumont, lequel après s'être signalé dans les Armes, s'étant fait d'Eglise l'an 1570. il fut nommé par le Roi à l'Evêché de Gap, dont il prit possession l'an 1573. Il avoit un frere nommé Jacques paparin sieur de Chaumont, Lieutenant particulier au Baillage de Forest, lequel merita des Lettres de Noblesse données par le Roi au mois de Fevrier de l'an 1578. & fit son Testament l'an 1580. Claude paparin de Chaumont un de ses fils, s'arrêta auprès de l'Evêque de Gap son oncle, qui

le maria l'an 1594 avec Suzanne de Serre, de laquelle est issu Charles de Paparin, Seigneur de Château-Gaillard, & de saint Didier, qui commanda deux Compagnies d'Infanterie, l'une dans le Regiment du Comte de Talard, par Commission du 7. de Septembre 1624. & l'autre du 8. de Septembre 1635. & fut commandé pour garder le Prince Cazimir de Pologne, detenu dans la Citadelle de Sisteron l'an 1639. Il s'étoit marié l'an 1628. avec Anne de Gaillard, des Seigneurs de Belafaire, de laquelle est issu Josef de Paparin, Seigneur de Châteaugaillard & de saint Didier, qui fut maintenu dans sa Noblesse le 3. de Frevier 1668. Paparin porte d'azur, à un chevron miparti d'or & d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une coquille d'argent.

PAPE.

Cette famille est de Dauphiné, & elle ne produisit ses titres en Provence qu'à cause de la Terre d'Alan, & de quelques autres Domaines qu'elle avoit dans cette Province lors de la recherche qu'on y fit de la Noblesse. Elle justifia alors qu'elle tiroit son ori-

gine de Gui Pape Seigneur de Montauban, & Conseigneur de Montclar, dont le nom s'est rendu illustre parmi les sçavans qui lisent avec admiration ses doctes Ouvrages. Gui Pape étoit fils de Jean Pape, & de Catherine Aimar, & fut sous les princes Dauphins Conseiller au Conseil Delphinal, & depuis sous les Dauphins Rois, President au Conseil érigé en Parlement, & Maître des Requêtes sous Loüis XI. comme il est justifié par son Livre des Decisions du Parlement de Grenoble. Il fut envoyé Ambassadeur par ce Roi étant encore Dauphin, au Roi Charles VII. son pere, & au Pape Nicolas IV. Il aquit la Seigneurie de saint Auban au Diocese de Gap, de Lancelot, de Poitiers le 29. de Novembre 1439. Il fit son Testament l'an 1472. & laissa de Loüise de Guillon sa femme, François Pape Damoiseau, Seigneur de saint Auban, marié l'an 1476. avec Claude de Tolon-sainte-Jalle, de laquelle il eut Filibert Pape, qui de Claude de Besignan sa femme, laissa Gaspar Pape Seigneur de saint Auban, marié l'an 1545. avec Blanche de Poitiers, fille de Jean de Poitiers Seigneur d'Alan, de

Condourcet, d'Ancezune, & de Montreal, & d'Alix de l'Estrange : Gaspar eut Commission du Roi Henri II. le 6. Juin 1552. de lever en Dauphiné une Compagnie de 300. hommes, & de les conduire à Marseille, & laissa entre autres enfans Jacques pape qui continua la posterité. Il fut marié l'an 1575. avec Lucrece de perez, de laquelle il eut Gui pape II. du nom Seigneur de saint Auban, dont les vertus & la descendance sont décrites par M. d'Expilli, president au parlement de Grenoble dans son recueïl d'Arrêts, chap. 124 Gui avoit épousé l'an 1604. Mabile des Massuës, fille de François des Massuës d'Urre Seigneur de Vercoiran, de saint Eufeme, & Conseigneur de Châteaudouble, & de Justine du pui Monbrun. De ce mariage sortirent Jean-Loüis, Gui, & Gaspar pape. Jean-Loüis, Seigneur de Vercoiran, fut Mestre de Camp d'un Regiment d'Infanterie par Commission du 12. Juillet 1630. Gui Seigneur de Sehune, conmmandoit aussi un Regiment d'Infanterie l'an 1635. fut Brigadier de la Noblesse de Dauphiné commandée l'an 1640. pour le siege de Turin, & il

étoit Lieutenant Colonel du Regiment de M. le Duc de Lesdiguieres l'an 1642.

Gaspar pape fut le seul de ses freres qui laissa posterité : il se maria l'an 1644. avec Blanche de perissol, fille de Sanson de perissol, president au parlement de Dauphiné, duquel mariage étoit issu Sanson pape, Seigneur de saint Auban, de Sehune, de Vercoiran, de saint Eufeme, d'Autanne, & d'Alan, & Conseigneur de Besignan, lequel fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi en provence le 4. de Juillet 1668. Cette famille porte d'azur, à la Croix d'argent.

PAUL.

La famille de paul, une des plus anciennes de Marseille, & qui a donné cinq premiers Consuls de cette Ville, fut maintenuë dans la Noblesse le 23. Juillet 1668. en la personne de pierre, & d'Antoine paul, lesquels n'ayant pas voulu se marier, cette famille finit en leurs personnes. Ils étoient fils de Lucensi paul, & de Genevieve de Renel, & petits fils de Baltazar Paul qui commandoit un navire l'an 1562. & qui fut 2. fois premier Consul de

Marſeille l'an 1557. & l'an 1566. Il avoit épouſé l'an 1549. Jeanne d'Imperial, & il eut pour pere Loüis Paul marié dès l'an 1511. avec Batronne de Capel, ayant enſuite été premier Conſul de Marſeille l'an 1528. Loüis étoit fils de Guillaume Paul, Maître d'Hôtel de Charles Roi de Sicile, & de Bartelemie de Remezan, & Guillaume étoit fils de Jean Paul, vivant avec Douce de Conſtantin ſa femme l'an 1453. les armes de cette famille ſont coupé d'azur, & d'or; l'azur chargé d'un lion naiſſant d'or, lampaſſé & armé de gueules.

PAUL.

La famille des Seigneurs de Lamanon du nom de Paul, eſt originaire de la ville de Salon. Jacques Paul qui fut anobli par Lettres du Roi Charles IX. le 22. d'Août 1572. acquit une partie de la Seigneurie de Lamanon le 15. d'Octobre 1574. & laiſſa de Marguerite de Camaret ſa femme, Gerard, & Alexandre de Paul Seigneur de Lamanon, qui ont fait deux branches dans la ville de Salon, & portent d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un croiſſant de même.

PAULE.

La famille de Paule, autrement *de Paulo*, est originaire de Florence, d'où elle passa à Marseille il y plus de 200. ans. Jean de Paulo fils de Grabriel de Paulo Florentin, & de Jacinete de Agorto, fit son Testament à Marseille l'an 1468. & laissa d'Antoinette de Monteoux sa femme, Jacques, & Guillaume de Paule: Guillaume fut Chanoine de l'Eglise Majour de Marseille; & Jacques qui fut Viguier d'Arles, s'alia dans la famille de Vivaud à Marseille, fut pere de Claude de Paule qui de Magdeleine d'Antemi, fille de Loüis d'Antelmi, Conseiller au Parlement eut François de Paule, qui l'an 1611. fut premier Consul de Marseille & marié avec Jeanne de Puget fille de Jean, Seigneur de Bouc, duquel mariage sortit Loüis de Paule, lequel après avoir été quelque tems Procureur general du Roi, au Parlement d'Aix, fut pourvû d'un Office de President au même Parlement l'an 1632. Il laissa de Victoire de Porcelet sa seconde femme, fille de Robert de Porcelet Seigneur de Fos, Bruno de Paule qui fut pourvû d'un Office de Conseiller

aux Compres l'an 1656. & l'exerça plusieurs années. Bruno a laissé plusieurs enfans de Marguerite de Durand sa femme, dont l'aîné s'est établi dans la ville de Mâcon en Bourgogne, où il s'est marié & a des enfans. Cette famille porte d'azur, à une Montagne de six coupeaux d'or, surmontée d'une étoile de même.

PELICOT.

Cette famille fut maintenuë dans sa Noblesse le 8 d'Octobre de l'an 1668. en la personne de pierre Pelicot sieur de saint paul, qui avoit été fait deux fois second Consul d'Aix; sçavoir l'an 1634. & l'an 1649. & dont le fils apellé Boniface, fut aussi élû second Consul d'Aix l'an 1682. pierre pelicot sieur de saint paul, prouva pour lors qu'il étoit fils de Jean pelicot, & petit-fils de Boniface pelicot, lequel après avoir fait les fonctions de procureur general, au parlement d'Aix l'an 1566. avoit ensuite été pourvû l'an 1573. d'un Office de Conseiller en ce parlement, fut la même année pourvû de celui de President au même Parlement, dans l'exercice duquel il mourut l'an 1585. il portoit d'azur à une

fasse d'argent, acompagnée de trois poires d'or, deux en chef, & l'autre en pointe. *Suports,& Cimier,* des lions d'or.

PENA.

L'on peut mettre la famille de Pena entre les plus anciennes de Provence, puisqu'elle y est connuë depuis plus de 400. ans. Hugues Pena originaire de Moustiers au Dioceze de Riez, vivoit dés l'an 1264. Il excella dans la Poësie provençale, & merita d'être fait Secretaire des Commandemens de Charles I. Roi de Naples & de Sicile & Comte de Provence. Il avoit part à la Seigneurie de Romoules, aussi bien qu'à celle de Moustiers, & ses descendans qui possederent ces mêmes Terres furent aussi Seigneurs de Courbons, dont Bertrand Pena fils d'Hugues, fit hommage l'an 1351. Cette famille se soutint long-tems après dans le lustre, & produisit plusieurs personnes de merite dans la robe comme dans l'épée; mais enfin étant tombée souvent en quenoüille, & les biens des aînez ayant passé par ce moyen dans d'autres familles, elle se trouvoit déchuë lors que le Roi l'a reabilitée par Lettres données le 20. de Fevrier de

l'an 1683. verifiées & regîtrées à la Chambre des Comptes à Aix le 8. de Fevrier 1684. en faveur de Charles, Pierre, & Jaques de Pena freres, de la ville d'Aix. Ils portent d'azur, à un demi vol d'argent, ſurmonté d'une fleur de lys d'or, & accompagné de trois grenades tigées auſſi d'or, & poſées deux en flanc & l'autre en pointe.

André Pena Conſeiller au Parlement d'Aix, & un des plus ſçavans hommes de ſon tems, particulierement dans la langue Greque portoit d'autres armes; ſçavoir d'azur à une étoile d'or à ſix rais. Il ne laiſſa que des filles qui furent mariées dans la Maiſon de Gaufridi, & de Julianis.

PERIER.

La famille de Perier, de laquelle ſont les Seigneurs de Clumanc, Marquis de Flayoſc, & autres de ce nom, eſt originaire de la ville de Mouſtiers au Dioceſe de Riez, où elle avoit fait diverſes branches, d'une deſquelles étoit Jean de Perier Seigneur d'Argens qui fut Viguier de Marſeille l'an 1618. & dont la branche eſt tombée en quenoüille. Celle qui ſubſiſte, & qui fut maintenuë dans la Nobleſſe le 16. Sep-

tembre 1667. descend de Baltazard de Perier, qui fut reçû Conseiller au Parlement d'Aix l'an 1586. & fit son Testament l'an 1598. Il avoit épousé Lucrece de Coriolis, fille de Loüis, President au Parlement, de laquelle il eut Julien de Perier, qui fut reçû dans l'Office de son pere l'an 1599. & est mort Doyen. Il s'étoit marié avec Françoise de Demandols, fille de Jean de Demandols Seigneur de la Palû, & d'Esprit de Villeneuve, & laissa de ce mariage François & Federic de Perier. Federic épousa le 12. Mars 1658. Claire de l'Evêque, Dame de Fontcouverte, & fait une branche: François de Perier son frere aîné Seigneur de Clumanc & de Floyosc, fut reçû Conseiller au Parlement le 16. d'Octobre 1634. se maria l'an 1644. avec Victoire de Porcelet, fille de Pierre de Porcelet Seigneur d'Ubaye, Avocat general au Parlement, & d'Hester de Meiran, & obtint l'Erection de sa Terre de Flayosc en titre de Marquisat l'an 1678. il a laissé Josef de Perier, son aîné, Marquis de Flayosc, & plusieurs autres enfans, dont l'un fut reçû Chevalier de Malte. Cette famille por-

te d'ancienneté d'or à un poirier de ſinople fruité d'argent, au chef de gueules chargé d'une étoile à 8. rais d'argent, avec cette deviſe. AD SIDERA RAMOS. On a ajoûté à ces armes un Aigleéployé d'argent, couronné, bequé, & membré d'or, poſé ſur le tronc de l'arbre, & chargé ſur l'eſtomac d'un écuſſon de ſable, ſurchargé d'une fleur de lys d'or. *Suports*, un aigle de ſable, bequé & membré d'or à dextre, & un lion d'or à ſeneſtre, armé & lampaſſé de gueules. *Cimier*, un aigle naiſſant de ſable, *ou bien* un Cigne d'argent.

Du PERIER.

Cette famille eſt differente de la precedente, premierement par les Armes puiſque celle-ci porte d'azur à une bande d'or, accompagnée au côté ſeneſtre du chef d'une tête de lion arrachée d'or, lampaſſée de gueules, & couronnée d'argent, l'écu bordé dentelé de gueules. Elle eſt encore differente par le nom même, puiſque la premiere eſt avec l'article *de* & l'autre à l'article *du* avant le mot *Perier*. Les memoires domeſtiques de celle-ci portent, que ſa premiere origine eſt de Bretagne, où le nom de Perier eſt ancien & illuſtre, & où l'on trouve qu'André du

Perier fut pourvû l'an 1240. de la charge de Marechal de Bretagne: que de là dans la suite du tems elle passa en Provence, & qu'Isnard du Perier Damoiseau, qui étoit Sindic ou Consul d'Aix l'an 1337. étoit de la même famille, aussi bien que Filipe du Perier, Chevalier, qui fut aussi Sindic de cette Ville l'an 1351. & deputé l'an 1352. vers le Roi & la Reine de Sicile à Naples pour la confirmation de quelques-uns des Privileges de la même Ville, & que de Provence elle passa ensuite en Dauphiné, & à Lion. Quoi qu'il en soit de cette origine, il est sûr que Loüis du Perier, depuis lequel on prouve la descendance, se maria à Lion l'an 1465. avec Anne Tesée, & se qualifioit Seigneur du Perier. Il fut pourvû de l'Office de Visiteur des Gabelles de Provence, par Lettres du Roi Charles VIII. données à Amboise le 4. de Decembre 1486. Cet Office étoit pour lors si considerable qu'on ne le donnoit qu'à des personnes qualifiées: Car avant lui, Loüis de Villeneuve Seigneur de Serenon Conseiller & Chambellan du même Roi, avoit été pourvû de cet Office l'an 1484. &

avoit ſuccedé à magnifique Raimond d'Agout Seigneur de Cipieres, puis Baron de Saut, qui en avoit été pourvû le 18. de Janvier 1481. & avant celui-ci Jean d'Arlatan grand Maître d'Hôtel du Roi René avoit auſſi eu le même Office l'an 1453.

Ce fut à l'ocaſion de cet Office que Loüis du Perier établit ſa famille en Provence, ayant eu de ſon mariage Gaſpar & Jaques du Perier. Jaques fut Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, & mourut à Rodes, ayant été tué pendant le ſiége memorable de cette Ville l'an 1522. Gaſpar ſon frere aîné, fut pourvû d'un Office de Conſeiller au Parlement de Provence lorsde ſa premiere inſtitution l'an 1501. C'eſt lui qui fit bâtir dans Aix cette belle & grande maiſon qu'on y voit dans le plus bel endroit de la Ville, & qui eſt encore poſſedée par ſes deſcendans. Ses armes (qui y ſont d'une très-belle marque l'écu penchant, & ayant pour ſuports des Licornes) ſont mi-parties avec celles de Sibille du Pré ſa femme, d'une très-ancienne & noble famille de Lion, dont les biens ont paſſé avec la Seigneurie de Chama-

gneu, dans la maison de Loras en Dauphiné. Elle portoit de gueules, à une bande d'or, accompagnée au second canton, d'un huchet, ou cor de chasse, lié de même. Gaspar du perier avoit ramassé une grande quantité de Livres, de peintures, de Medailles & autres piéces antiques, dont il avoit composé un très-beau cabinet, qui étoit estimé une des plus grandes curiositez qu'il y eût dans la ville d'Aix, & que nous avons encore vû de nos jours dans son entier. Il fit son Testament l'an 1530. en faveur de Laurens du perier son fils, qui fut pere de François & de Claude du perier. Claude eut plusieurs enfans qui n'ont point laissé de posterité, l'un desquels apellé Charles est encore en vie & connu à paris entre les plus beaux esprits du tems, qui excelle en vers Latins, & François, & qui remporta le prix de l'Academie l'an 1672.

François du perier, fils aîné de Laurens, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri IV. l'an 1607. fit son testament l'an 1623. & laissa de Catherine d'Etienne sa femme, Sipion du perier, qui fut

l'un des plus grands Juriſconſultes de ſon tems, qui excella en Doctrine & en Eloquence, dont il donna des preuves éclatantes dans pluſieurs plaidoyers, & harangues publiques qu'il fit en diverſes occaſions. Il avoit épouſé l'an 1609. Sibile de Garnier des Seigneurs de Moutfuron, & en eut pluſieurs enfans, entre leſquels, François qui étoit l'aîné fut marié avec Marguerite de Durand des Seigneurs de ſaint Loüis, duquel mariage ſortit Scipion du perier II. du nom mort Conſeiller au parlement. Il avoit épouſé Gabrielle de Fabri fille de Claude, Marquis de Rians, de laquelle il a laiſſé pluſieurs enfans, dont l'aîné apellé Jean-Baptiſte, l'un des Gentilshommes des mieux faits de la province, eſt à preſent dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi: il a un oncle nommé François, qui eſt auſſi dans le ſervice, étant Capitaine de Cuiraſſiers dans le Regiment Royal.

DES PERIS.

Cette famille originaire du Languedoc fut maintenuë dans la Nobleſſe en Provence le 16. de Novembre 1669. en la perſonne de François de periés,

Ecuyer de Valeraugues dans les Sevenes, qui depuis quelques années s'étoit habitué à Marseille. Jean de periés son pere, qui fut reçû Conseiller en la Chambre des Comptes à Montpellier l'an 1614 avoit épousé Alix de Bousquet, fille de Loüis de Bousquet Seigneur de piéjustin en Languedoc : & Jean étoit fils de Raimond, & petit-fils de Thomas des periés Seigneur dudit lieu vivant l'an 1550. Cette famille porte d'or, à un poirier de sinople, fruité d'argent, acosté de deux étoiles d'azur, & soûtenu d'un croissant de gueules.

PERRACHE.

Cette famille descend de François Perrache Conseiller du Roi, & Maître des ports de Provence dès l'an 1555. & qui aquit la Terre de Villehaute dans la Viguerie de Draguignan l'an 1557. il fit son Testament l'an 1581. & laissa Jacques & pierre de perrache, Seigneurs de Villehaute & d'Ampus. Jacques épousa l'an 1610. Claire de Chabert, Dame en partie d'Ampus, de laquelle il a laissé une nombreuse famille, de laquelle sont sortis plusieurs Officiers dans les armées du Roi,

l'un desquels est à present Major des Vaisseaux. Perrache porte écartelé, au 1. & 4 d'azur à une Gruë d'argent,& au 2. & 3 d'or à un serpent tortillé & mis en pal de sinople, au chef de gueules.

PHILIBERT.

Cette famille est proprement de la Province de Dauphiné, mais à cause des Domaines qu'elle a en Provence, elle y produisit ses titres, elle y fut maintenuë dans la Noblesse le 19. de Septembre 1667. en la personne de François de Philibert Seigneur de Venterol, de Piegut, de le Motte & de saint Martin demeurant ordinairement au lieu de Ponsonas en Dauphiné. Lui & Jean de Philibert son fils, Seigneur de Piégut, ont été Capitaines de Cavalerie. Fançois Philibert I. du nom son ayeul Seigneur de Montalquier, & Gouverneur d'Embrun, en consideration de ses services, & particulierement pour avoir vaillamment combatu à la bataille de Pontcharra, fut anobli par Lettres du mois de Decembre de l'an 1591. verifiées; & regîtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Dauphiné l'année suivante. Il

eut deux fils, Henri & Alexandre de Filibert. Alexandre épousa Isabeau de Montauban, de laquelle est issu François de Filibert, Seigneur de saint Romain, qui fait une branche en Dauphiné, & Henri de Philibert Seign. de Venterol, qui fut Capitaine des Gardes du Connêtable de Lesdiguieres & se trouva aussi à la bataille de Pontcharra, épousa Jeanne de Perdeyer, de laquelle il eut deux fils, François II. Seigneur de Venterol, duquel il a été parlé ci-dessus, & Henri de Philibert Seigneur de l'Argentiere qui a été Capitaine de Cavalerie comme son frere & comme son neveu. Ils portent d'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe de trois étoiles de même, mal ordonnées.

PIOLENC.

Cette Famille est originaire du Languedoc, & fort ancienne dans la ville du Saint Esprit. Thomas de Poilenc qui la transplanta en Provence, où il fut fait seul Procureur general en ce Parlement dès l'an 1539. étoit fils de Guillaume de Piolenc, Seigneur de saint Julien & de Montaigu, & petit-

fils d'autre Guillaume de Piolenc, qui aquit la Terre de Montaigu l'an 1465. Ce Guillaume étoit fils de Deodat de Piolenc, qui fit hommage de sa Terre de saint Julien l'an 1395. & petit-fils de Raimond de Piolenc Seigneur de saint Julien, qui vivoit dès l'an 1340. & qui fit hommage de sa Terre l'an 1365. C'est seulement depuis ce premier Raimond que la famille de Piolenc a prouvé sa descendance, quoi qu'il y ait des titres du nom de Piolenc de 200. ans au dessus, & jusques à un Gerard de Piolenc qui vivoit en 1133. mais on n'a pas la preuve litterale de cette descendance que depuis Raimond de Piolenc Seigneur de saint Julien de Peirolas en Languedoc, qui étoit le Trisayeul de Tomas de Piolenc Procureur general au Parlement de Provence. Tomas avoit un frere apellé Jean, qui fit tige, de laquelle descendent le sieur de Sabranenc, & autres de ce nom, dans la ville du Saint Esprit en Languedoc.

Tomas de Piolenc eut de Perrinette de Filloli sa femme, Raimond & Antoine de Piolenc. Antoine Conseigneur de saint Julien, épousa Isabeau de Blancard, & fit une autre

branche

branche en Languedoc. Et Raimond après avoir exercé durant 34. ans l'Office de Procureur general, fut fait President au Parlement l'an 1587. & laissa de Marguerite de François sa femme, Jean-Antoine, & Rainaud de Piolenc. Jean-Antoine Seigneur de Montaigu fut Seigneur de Gaujac par le mariage qu'il contracta l'an 1607. avec Jeanne de Rodulfe, fille de Loüis, Seigneur de Limans, de saint Paulet & de Gaujac, & de ce mariage sont issus Charles & François de Piolenc, l'un Seigneur de Gaujac & l'autre Seign. de Montaigu, qui ont tous deux été mariez & font deux branches en Languedoc.

Rainaud de Piolenc, fils puîné du President, épousa dans Aix Marguerite de Coriolis, fille d'Honoré, Seigneur de la Bastide & de Limaye, dont sortit Honoré de Piolenc, Seigneur de Beauvoisin Conseiller au Parlement, marié l'an 1634 avec Loüise de Bernier, des Seigneurs de Pierrevert, & de ce mariage étoit issu Joseph-François de Piolenc qui mourut à Paris l'an 1688. dans le tems qu'il devoit être reçû President au Parlement de Provence. Il a laissé plusieurs enfans de Magdeleine de Forbin sa femme, fille d'Henri

de Forbin-Mainier, Baron d'Opede, premier president en ce parlement. piolenc porte de gueules, à six épis de blé d'or, posez, trois, deux, & un, à la bordure engrelée d'or. *Cimier*, un Fenix d'or sur son bucher enflamé de gueules, avec cette devise. CAMPI TUI REPLEBUNTUR UBERTATE.

PIQUET.

La famille de piquet qui depuis deux cens ans qu'elle est en provence a donné plusieurs Gentishommes qui ont porté les armes avec honneur, & fait des aliances avec les meilleures familles d'Arles est originaire de la province de picardie. Guillaume de piquet qui le premier vint en provence, étoit fils d'Antoine de piquet Conseigneur de Liencourt en picardie. Il quitta son pays à cause des guerres qui l'avoient desolé, & s'en vint en provence, où aprés avoir porté les armes pendant 14. ou 15. ans, & ayant fait des acquisitions dans la ville d'Arles, & au lieu de Châteaurenard, il se maria dans Arles l'an 1466. avec Magdeleine d'Eyguesier de Feraud, fit son Testament l'an 1482. & fut enterré à l'Abaye de Montmajor, lez Arles où

l'on voit encore sa sepulture avec ses Armes, & celles de sa femme, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre lesquels Antoine & Honoré. Antoine est le seul dont la posterité subsiste, Honoré n'ayant laissé qu'une fille apellée Marguerite de Piquet, qui fut mariée avec Pierre de Porcelet Seigneur de Maillane, duquel mariage sortit une nombreuse posterité.

Antoine de Piquet habitoit tantôt à Châteaurenard, tantôt à Arles, ayant été mis dans la Maison de cette Ville au rang des Nobles l'an 1517. Il fit son Testament dans Avignon où il mourut l'an 1524. & laissa de Delfine de Cuërs sa femme, de la ville de Toulon, un fils apellé Charles, Seigneur de Vions qui se maria dans la ville d'Orange l'an 1526. avec Pierrette de Constance, fit son Testament l'an 1576. par lequel il fonda une Chapelle à Châteaurenard, & y fut enterré; Jean-Baptiste de Piquet son fils y fut aussi enterré, & avoit épousé l'an 1560. Françoise de Porcelet, fille d'Honoré de Porcelet, Seigneur de Fos, & de Magdeleine de Quiqueran. Charles de Piquet issu de ce mariage épou-

ſa à ſaint Remi l'an 1585. Loüiſe de de Capeau, fut Conſul d'Arles l'an 1563. & à cauſe qu'il ſoutint fortement le parti du Roi Henri IV. contre celui de la Ligue, il fut obligé de ſortir de la ville d'Arles avec le reſte des Gentishommes de ſon parti pour ſe mettre à couvert des entrepriſes de ceux du parti contraire. Il mourut l'an 1622. & fut enterré dans l'Egliſe des Jacobins à Arles. Giles de Piquet ſon fils, porta long-tems les armes & ſervit particulierement dans la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guiſe Gouverneur de Provence, dont il y a un Certificat de ce Prince de l'an 1620. Il ſe maria l'an 1625. avec Alix de Grille fille de Valentin, & de Magdeleine de l'Eſtang, fit ſon Teſtament l'an 1629. mourut l'an 1637. & fut enterré comme ſon pere dans l'Egliſe des Jacobins d'Arles où il avoit fait une fondation de Meſſes. Il eut de ſon mariage pluſieurs enfans, entre leſquels, Charles, Antoine, & Jacques de Piquet on porté les armes avec honneur, Jacques Enſeigne de la Meſtre de Camp du Regiment de Caſtelan fut tué au ſiege de Turin : Antoine,

Lieutenant dans le Regiment de Montpezat, fut mis à la tête de sa compagnie après la mort du sieur Guilloti qui en étoit Capitaine l'an 1645. Puis l'an 1652. fut fait Aide de Camp dans les Armées du Roi, & mourut l'an 1656. à Cazal des blessures qu'il avoit reçû au siege de Valence en Italie, après avoir servi 18. ou 20. Campagnes.

Charles de Piquet fils aîné de Giles, commença de servir Enseigne dans le Regiment de Maillane, puis Capitaine dans le même Regiment l'an 1635. se trouva à la reprise des Isles de saint Honoré de Lerins, & de sainte Marguerite l'an 1637. se maria l'an 1642. avec Catherine de David, fut fait premier Consul d'Arles l'an 1655. & maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi le 4. de Juin 1667. Il a eu de son mariage Jean-Baptiste, Marc-Antoine, & Guillaume de Piquet qui ont tous trois porté les armes dès qu'ils ont été en âge de le faire, ont eu divers Commandemens, & ont servi plusieurs Campagnes.

Cette famille qui a donné trois Sa-

criſtains à l'Abaye de Montmajour, & trois Chanoines à l'Egliſe Metropole d'Arles, & qui eſt aliée aux familles Nobles de Porcelet, de la Tour, d'Aiguieres, d'Antonnelle, de Caſtellane, du Port, de Ferrier & autres, porte d'azur à un chevron d'argent, à une pique de ſable ferrée d'argent mouvante de la pointe, ſurmontée d'une étoile d'or, & acoſtée de deux autres étoiles de même. *Suports & Cimier*, des licornes d'argent, avec cette diviſe qui fait alluſion à la pique. QUOS FERIT ILLUSTRAT.

PONTEVEZ.

La Terre de Pontevez qui a donné le nom à la trés-noble & très-ancienne Maiſon de Pontevez eſt ſituée dans la Viguerie de Barjols. Les anciens Seigneurs de cette Terre floriſſoient dès le commencement du douziéme ſiecle. Fulco ou Fouques Seigneur de Pontevez dotta l'Egliſe de Barjols l'an 1120. & lui donna un lieu appellé le Cros que les Chanoines de cette Egliſe ont depuis poſſedé juſqu'à preſent. Guillaume de Pontevez ſe trouve nommé parmi les principaux Barons qui ſuivoient le Comte de Provence dans

la guerre qu'il avoit l'an 1250. contre la Princesse Etiennette des Baux. Guigues de Pontevez fut present avec plusieurs autres Gentishommes du pays à un accord qui fut fait l'an 1178. entre le Comte de Provence, & le Comte de Forcalquier, & François de Pontevez l'an 1217. fut témoin à l'acte par lequel Raimond Berenger Comte de Provence, & Garcende sa mere acorderent des privileges aux habitans de Forcalquier. Par tous ces titres l'on voit que la Maison de Pontevez étoit une des plus anciennes, comme elle étoit une des plus puissantes du pays. Elle avoit fait dès ce temps-là diverses branches dont l'une avoit part aux Seigneuries de Grimaud, de Fos, & de Colobrieres. Car Guillaume de Pontevez, fils d'autre Guillaume de Pontevez, étoit Seigneur en partie de ces Terres l'an 1316. & le même Guillaume l'an 1321. fit le partage de la Seigneurie de Grimaud avec Berenger de Camerat, qui en avoit aussi une partie. Il ne reste plus aucun des descendans de cette ancienne famille, & la branche des aînez Seigneurs de Pontevez étoit deja finie environ l'an 1230.

en la perſonne de Fouques de Pontevez, Seigneur de Pontevez & de pluſieurs autres terres, lequel de ſa femme apellée Mabile, ne laiſſa qu'une fille, ſeule & unique heritiere de tous les biens de ſon pere. Elle s'apelloit Dulceline ou Douceline de Pontevez, & elle fut mariée à Iſnard d'Agout dit d'Entrevenes, Seigneur de Sault. De ce mariage ſortirent trois fils, Fouquet, Raimond, & Iſnard dit d'Entrevenes II. du nom. Raimond & Iſnard furent Seigneurs de Sault & d'A-[illegible], & des autres biens de leur pere, Fouquet fut héritier de la terre de Pontevez, & des autres principaux biens de ſa mere, à la charge de prendre le nom & les armes de Pontevez, ce qu'il fit, & dès-lors il commença de porter ſes armes écartelées, au 1. & 4. de gueules, à un pont à deux arches d'or, qui eſt de Pontevez, au 2. & 3. d'or, à un loup d'azur, qui eſt d'Agout. Ce Fouquet de Pontevez étoit aparemment l'aîné de ſes freres, puiſque dans tous les actes où il intervint avec eux il eſt toûjours nommé le premier: il ſuivit Charles d'Anjou l'an 1264. à la conquête du Royaume de Naples, & ſe ſignala dans cette expedition avec Iſ-

nard d'Entrevenes son frere. Fouquet avoit épousé Maltide de Cotignac, fille heritiere de Guillaume de Cotignac Seigneur de Cotignac, qui avoit été nommé avec le grand Romieu de Villeneuve, par Raimond Berenger Comte de Provence, pour être Tuteurs de la Princesse Beatrix sa fille. Du mariage de Fouquet de Pontevez & de Matilde Dame de Cotignac, sortit Barral de Pontevez, Seigneur de Pontevez, de Carces, de Cotignac & autres terres, lequel de Barralle des Baux sa femme Dame de Silans, eut Fouquet de Pontevez II. du nom, lequel de Marguerite de Porcelet eut deux fils, Fouquet III. & Barral de Pontevez. Fouquet III. fut Seigneur de Cotignac, de Carces, de Bargeme, de Calas, de Tavernes, de Bruë, d'Auriac, d'Artignosc, & en partie Seigneur d'Entrecasteaux, de Trigance, du Castelet, de Tourves de Comps, de Penafort & de Barjols, Conseiller & Chambellan du Roi Robert de Sicile, & fut à cause de ses grands biens surnommé LE GRAND. Il avoit épousé Galburge d'Agout, fille de Reforciat d'Agout, Seigneur en partie de Trets,

& de Sault, & de Raibaude de Caufols, & fit fon Teftament l'an 1334. en faveur de Fouquet de Pontevez fon fils, lequel de Berengere de Fos, fille de Geofroi Irat, Seigneur de la Garde du Frainet, il eut deux fils, Jean & Fouquet de Pontevez. Jean fut Seigneur de Bargeme, & de lui font iffus les Seigneurs de Bargeme, & de Vaye qui fubfiftent encore, & les Seigneurs du Mui, & du Caftelar qui ont fini; & Fouquet fut Seigneur de Carces & de Cotignac, & fit la premiere branche des Seigneurs de Carces, laquelle finit en la perfonne de Jean-Baptifte de Pontevez fon arriere petit-fils, lequel mourant fans enfans par fon Teftament de l'an 1490. fit heritier de tous fes biens, Durand de Pontevez Seigneur de Flaffans, fils d'une fienne tante, à la charge de porter fes Armes écartelées du Pont & du Loup. C'eft ici un point d'Hiftoire qui a befoin d'éclairciffement pour fçavoir de quelle Maifon étoit Durand de Pontevez Seigneur de Flaffans, inftitué heritier par Jean-Baptifte de Pontevez fon coufin, Seigneur de Carces. Il y en a qui ont crû avec Noftradamus qu'il étoit

de la Maison d'Amalric, parce qu'on trouve des actes dans lesquels quelques-uns on porté le nom d'Amalric joint à celui de Pontevez : mais j'ai déja dit parlant de la famille d'Amalric, que ce n'étoit qu'à cause de l'aliance qu'il y avoit eu entre ces deux familles. Et la verité est que Durand Seigneur de Flassans étoit du nom & des Armes de Pontevez, puisqu'il est justifié par plusieurs titres, qu'il étoit fils de Gautier de Pontevez Seigneur de Flassans, & petit-fils de Fouquet de Pontevez aussi Seigneur de Flassans D'où j'infere que ces Seigneurs étoient issus d'une branche de l'ancienne tige de Pontevez, laquelle avant qu'elle fût aliée dans la Maison d'Agout, portoit le seul Pont dans ses Armes : & c'est ce qui obligea Jean-Baptiste de Pontevez Seigneur de Carces de specifier dans son Testament, que Durand de Pontevez porteroit dans ses Armes le Pont avec le Loup, comme les predecesseurs de Jean-Baptiste de Pontevez avoient toûjours porté depuis le premier Fouquet qui commença de les écarteler en succedant aux biens de Dulceline de Pontevez sa

mere. C'est de ce Durand de Pontevez Seigneur de Flassans qu'étoit issuë la branche des derniers Seign. Comtes de Carces, de laquelle il y a eu trois Lieutenans de Roi successivement de pere en fils, qui ont été aussi grands Senechaux de Provence, & dont les biens ont passé dans la Maison des Marquis de Gordes du nom de Simiane.

Barral de Pontevez frere de Fouquet III. & fils d'autre Barral, fut Seigneur de Pontevez, de Silans, & de sainte Catherine, & fit son Testament l'an 1307. Il avoit épousé Etiennette de Blacas, laquelle étant veuve se remaria avec Guiran de Simiane Seigneur de Cazeneuve, & de Gordes, ayant eu de son premier mari Fouquet & Isnard de Pontevez Seigneurs de Pontevez & de Silans. Fouquet mourut sans enfans : Isnard son frere qui avoit été substitué au Testament du grand Fouquet son Oncle de l'an 1334. fut marié avec Tomasse de Gantelme fille de Jacques, Comte d'Olivete, & de Populi au Royaume de Naples, de laquelle il eut Barral & Blacas de Pontevez, desquels sont

issus les Seigneurs de Pontevez, & de Montfroc, de Maubousquet, de saint Ferreol, de saint Blaise de Bauduen & de saint André, les Seigneurs de Gieu, les Seigneurs d'Amirat & de la Forest, les Seigneurs de Sillans, & de Gevaudan, les Seigneurs Marquis de Buoux, & les anciens Seigneurs de Châteaurenard, de Lambesc, & de Cabanes, qui tous ont porté & portent leurs Armes écartelées des deux Maisons de Pontevez & d'Agout, depuis le premier Fouquet qui quitta le nom d'Agout pour prendre celui de Pontevez. Quelques branches ont porté le pont à trois arches au lieu de deux, mais cette difference n'empêche pas qu'elles ne se reconnoissent toutes issuës de la même tige.

Le soubriquet que le Roi René avoit donné à cette Maison étoit PRUDENCE DE PONTEVEZ : & il y a eu plusieurs devises qui ont été prises en divers tems qui font toutes allusion an Pont de ses armes. La premiere est SEPARATA LIGAT. La seconde est FLUCTUANTIBUS OBSTAT : & quelques-uns en ont porté une troisiéme ; sçavoir, MEDIUS TUTUS IN UNDIS.

PONTIS.

La maiſon de Pontis qui a tiré ſon nom de la terre de Pontis dans la Viguerie de Seyne au Dioceze d'Embrun, eſt une des plus anciennes de Provence ; & quoique dans la derniere recherche de la Nobleſſe *elle* n'eût produit des titres que depuis l'an 1326. neanmoins elle en pouvoit fournir de deux cens ans au deſſus ; car Fouquet de Pontis étoit Seigneur de Pontis dès l'an 1140. & il eſt nommé parmi les principaux Seigneurs du pays qui *ſui*voient le Comte de Provence dans la guerre qu'il avoit l'an 1550. contre la Princeſſe Etiennette des Baux, & ſes enfans. Outre la Seigneurie de Pontis, cette famille a long-tems poſſedé les Seigneuries d'Ubaye, & du Sauze, & elle poſſede encore celles d'Antrages, de Dourdes, de Curban, & d'Urtis. Guillaume de Pontis l'un des ſucceſſeurs de Fouquet, ayant eu diferend avec le Prevôt de l'Egliſe d'Embrun touchant ce qui leur apartenoit dans la Terre d'Ubaye, il y eut un accord entre eux au mois de de Septembre de l'an 1241. par lequel ils reglerent ce qui apartenoit à chacun d'eux dans cet-

te Terre. Il fit un autre accord l'an 1248. avec Hubert Archevêque d'Embrun, & avec Hugues Seigneur du Sauze, touchant les pâturages, les laides, & les tasques des lieux du Sauze & de Pontis, dont ils étoient en differend. Un autre Guillaume de Pontis, fils ou petit-fils de ce premier Guillaume, & qui étoit aussi Seigneur de Pontis, d'Ubaye, & du Sauze, laissa trois enfans; sçavoir, Boniface, Raimond, & Audibert de Pontis, lesquels dans une transaction qu'ils passerent ensemble après la mort de leur pere l'an 1316. se disent enfans de Guillaume de Pontis Seigneur de Pontis. Boniface l'un d'eux, & qui étoit l'aîné, continua la posterité, comme il paroît par son Testament du 31. de Janvier de l'an 1373. par lequel il institua son heritier Arnaud de Pontis, son fils aîné, & fit legataire Guillaume de Pontis son autre fils. Boniface a fait la branche des aînez Seigneurs de Pontis, & des Dourbes, & Guillaume a fait celle des Seigneurs de Curbans, & d'Urtis en cette sorte. Guillaume Seigneur d'Urtis fut pere d'un autre Guillaume, lequel de Filipe Flotte sa femme eut Jean de

de Pontis marié l'an 1404. avec Marguerite d'Urtis, Dame en partie d'Urtis, duquel mariage vint Loüis de Pontis pere de Claude de Pontis, qui fit son Testament l'an 1569. & qui avoit épousé l'an 1532. Loüise de Barras fille de Noël de Barras Seigneur de Melanc, duquel mariage sortit Charles de Pontis, Seigneur d'Urtis, dont le fils apellé Isaac de Pontis, Seigneur d'Urtis testa l'an 1648. & laissa François de Pontis, Seig. d'Urtis & de Curban, lequel fut maintenu dans sa Noblesse en Provence le 13. de Seplembre 1667.

Arnaud de Pontis, fils aîné de Boniface Seigneur de Pontis, & frere aîné de Guillaume Seigneur d'Urtis, reçut l'an 1374. les hommages des habitans de Pontis, lesquels reconnurent qu'ils lui devoient le cas Imperiaux, & des droits d'Auberge & de Cavalcade. Il fit son Testament le 4. d'Octobre 1398. & il avoit épousé Anglese de Justas, fille de Loüis de Justas Seigneur de Peipin, de laquelle il eut Boniface & Loüis de Pontis : Loüis fut destiné par son pere pour être Chevalier de Rodes, & Boniface fut pere de Guillaume Seign. de Pontis, qui eut Agout

&

& Françoise de Pontis : Françoise étoit mariée l'an 1497. avec Sufien de Jurami ; & Agout de Pontis qui fit son Testament l'an 1522. fut pere de Jerôme de Pontis marié l'an 1527. avec Catherine d'Orciére, de laquelle il eut Barthelemi Seigneur de Pontis, & Conseigneur d'Ubaye. Celui-ci épousa l'an 1573. Honorée de Bachis, fille de Loüis de Bachis Seigneur de saint Esteve. De ce mariage sortirent François, Alexandre, & Loüis de Pontis. Alexandre fut reçû Chevalier de Malte l'an 1606. Loüis après avoir été Lieutenant au Regiment des Gardes, puis Capitaine & Major dans celui de Bresse, fut ensuite Lieutenant Colonel du Regiment de la Reine. Ce Gentilhomme d'une valeur singuliere, jointe à une grande probité qui lui meriterent l'estime du Roi Loüis XIII. a écrit lui-même l'Histoire de sa vie dans les Memoires qui ont été publiés sous son nom. Il est mort âgé de 90. ans l'an 1670. dans une aprobation generale. François Seigneur de Pontis son frere aîné, fut Capitaine dans le Regiment de Bonne & dans celui de Termes, fut marié l'an 1606. avec Ma-

deleine de Martin des Seigneurs de Champoleon en Dauphiné, de laquelle il eut Guillaume de Pontis Seigneur de Pontis, d'Ubaye, & d'Antrages, lequel après avoir été Capitaine de Cavalerie dans le Regiment d'Aubais, & ensuite premier Capitaine & Lieutenant Colonel du Regiment de Villeneuve, fut fait Gouverneur de la Ville de Seyne, & de sa Viguerie. Il épousa en premieres nôces Marguerite de Forlivio, Dame des Dourbes, fille unique de Jean de Forlivio Seigneur des Dourbes, en la personne de laquelle la famille de Forlivio a fini. Il se remaria l'an 1643. avec Olimpe de Poligni. Du premier mariage il n'y eut qu'une fille apellée Anne, laquelle épousa Jacques de Poligni Seigneur de Poligni, en Dauphiné: & du second lit est issu Loüis de Pontis Seigneur de Pontis, des Dourbes, & d'Antrages, fait Gouverneur de la ville & Viguerie de Seyne, par Lettres de l'an 1664. marié l'an 1665. avec Marie de Barras fille unique de Pompée de Barras Seigneur de Mirabeau, & il fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi le 7. Septem-

bre 1667. La famille de Pontis porte de gueules à un pont à deux arches d'argent, sur une riviere de même, & pour devise, IN DOMINO FACIT VIRTUTEM.

PORCELET.

La famille des Porcelets est non seulement une des plus anciennes, mais encore une des plus illustres de Provence, & le Roy René qui avoit donné des Soubriquets à quelques-unes des principales Maisons de cette Province, donne à celle-ci la grandeur pour son caractere, disant *Grands des Porcelets.*

L'Origine de cette Maison est encore incertaine & l'on ne sçait pas au vrai si c'est la France ou l'Espagne qui a donné la naissance aux premiers de cette famille. Quelques-uns avec Ambroise Morales, Auteur Espagnol, la font venir du Royaume de Castille, & lui donnent pour tige le fils du Comte Roderic de Castille apellé Jacques Porcello, Fondateur, ou Restaurateur de la ville de Burgos, & bisayeul des grands Gonzales, & Ruidas surnommé Cid.

Mais l'opinion la plus commune,

eſt que la Provence a donné la naiſſance aux premiers du nom de Porcelet, & que ce fut dans la ville d'Arles que l'imprecation d'une pauvre femme cauſa une heureuſe fecondité en la perſonne de la Dame à qui elle demanda l'aumône. Voici comment on le raporte. Cette pauvre femme ayant mis au monde d'une ventrée deux enfans, les portoit tous deux dans ſes bras lorſqu'elle ſe preſenta à cette Dame pour lui demander l'aumône. Elle croyoit que la pluralité d'enfans dont elle ſe voyoit chargée, inſpireroit la compaſſion dans ceux qui la verroient en cet état: mais la vûë de ces enfans cauſa un effet tout contraire dans cette Dame, & lui mit des paroles en bouche qui accuſoient cette pauvre femme d'impudicité. Celle-ci ſe voyant mal-traitée d'une perſonne dont elle imploroit le ſecours dans ſa miſere, levant les yeux au Ciel, fit cette imprecation. Je prie Dieu, Madame, qu'il vous faſſe porter, & mettre au monde autant d'enfans que cette Truye qui paſſe par-là a de petits cochons. On aſſure donc, qu'enſuite de cette imprecation, un an après,

elle mit au monde en un même jour autant d'enfans que cette Truye avoit de petits cochons, & qu'en cette consideration on apella ces enfans, *Porcelets*. Nom qu'ils transmiserent à une glorieuse posterité, laquelle a depuis en memoire de ce prodige porté pour Armes d'or, à un pourceau passant de sable. D'autres disent que c'est une Truye.

Quoique cette origine paroisse fabuleuse, elle passe pourtant dans cette famille pour très veritable, étant apuyée da la Tradition conservée de pere en fils jusques à nous, & confirmée par plusieurs graves Historiens, & par des anciennes represention, dont nne se voit sur le portail de l'ancienne Maison des Porcelets à Arles, où l'on voit une pierre antique sur laquelle est representée une Truye conduisant neuf petits cochons ou Porcelets.

Mais sans nous arrêter plus longtems à cette origine, voyons par les titres qui se sont conservez de cette famille, combien elle est considerable par son ancienneté & par le rang qu'elle a tenu. Guillaume Porcelet étoit

témoin à un acte de l'an1080. par lequel Bertrand Comte de Provence, avec Stefanie sa mere, & avec Maïlde sa femme donna quelques biens à l'Eglise d'Arles. Bertrand Porcelet fut aussi témoin au Testament de Raimond Comte de Toulouse & de saint Gilles, fait au Mont Pelerin en Syrie l'an 1105. Dans le partage qui fut fait l'an 1123. entre Raimond Comte de Provence, & Alfons Comte de Toulouse, & Douce, & Faidide leurs femmes, Geofroi, Guillaume, & Bertrand Porcelet s'y trouvent nommés comme témoins en Compagnie de plusieurs autres Gentishommes de Provence, & du Languedoc. Dès ce tems-là la famille des Porcelets devoit être fort multipliée, puisque dans cette fameuse guerre qui étoit émeuë l'an 1150. entre le Comte de Provence, & la Maison des Baux, & dans laquelle la Noblesse du Pays fut partagée, on trouve plusieurs du nom de Porcelet qui suivoient l'un, ou l'autre parti. Hugues Porcelet, & Guillaume Porcelet suivoient le parti de la Maison des Baux, pendant que Porcelet des Porcelets, Rostan, & Guillaume Porcelet

étoient du côté du Comte de Provence. D'eux sortirent diverses branches qui posséderent les Terres de Cabrieres, de Lambesc, de Senas, & autres Terres en Provence. C'est aussi cette multiplicité de branches qui nous empêche de déduire une descendance reglée depuis les plus anciens qui ont porté le nom de Porcelet, mois on la prouve depuis Guillaume de Porcelet, auquel, & à Porcellus son frere, Gui de Fos, & Amiel de Fos son frere, cederent tour ce qu'ils avoient dans la Seigneurie de Fos, par un acte du 8. de Mars de l'an 1180. Il étoit aussi Seigneur du Bourg d'Arles, & de saint Geniés, & vivoit encore l'an 1216. Bertrand Porcelet son fils fit hommage à Hugues Archevêque d'Arles le 7. de Janvier 1219. des choses qu'il tenoit de lui, & l'an 1230. il remit à Raimond Berenger Comte de Provence tout ce qu'il avoit dans la ville de saint Geniés (aujourd'hui le Martiques) & qui avoit été donné l'an 1207. à Guillaume Porcelet son pere par ce même Comte. Le même Bertrand Porcelet & Guillaume de Porcelet son frere Seigneur de Fos, ayant eu guer-

re avec Guillaume des Baux, ils firent un compromis au mois d'Octobre de l'an 1240. par lequel se remirent au jugement de Jean Archevêque d'Arles de tous les differends qu'ils avoient ensemble, à cause de leurs Terres & Seigneuries de Berre, & de Fos, & de ce qu'ils avoient dans la Crau, & à saint Geniés. Bertrand de Porcelet fut pere de Guillaume de Porcelet aussi Seigneur de Fos, & du Bourg d'Arles. Il fut avec Charles d'Anjou à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile, où ce Prince le recompensa de plusieurs belles Terres, lui confia le Gouvernement de plusieurs places considerables, & le fit l'an 1271. son Conseiller & Chambellan. C'est ce même Guillaume Porcelet, lequel par sa probité, sa douceur, & son équité envers ses sujets & ses vassaux, & envers ceux qui lui étoient soûmis, merita que lors de cet horrible carnage des Vespres Siciliennes, quand tous les François qui se trouverent dans cette Isle furent égorgez le jour de Pâques de l'an 1282. lui seul fut épargné parmi tant de milliers de personnes de tout sexe & de toute condition qui perirent.

rirent miserablement dans cette horrible conjoncture. Bertrand Porcelet II. qui lui succeda dans la Seigneurie de Fos, étoit l'an 1289. à la suite de Charles d'Anjou II. du nom, lorsque ce Prince étoit à la ville du Martigues, pour terminer les differends qu'il avoit avec les Seigneurs de Berre & de Fos, à cause de la pesche. Bertrand Porcelet III. du nom, fut Seigneur de Fos aprés la mort de Bertrand II. son pere, il étoit encore aux études l'an 1303. fit hommage de ses Terres au Comte & à la Comtesse de Provence, entre les mains de leur Senechal l'an 1351. & laissa pour son successeur Dragonet de Porcelet son fils, Seigneur de Fos, qui fut pere d'autre Bertrand Porcelet IV. du nom Seigneur de Fos, lequel par un acte du 7. d'Avril de l'an 1400. s'obligea de payer à Catherine de Porcelet sa sœur les 900. florins d'or que Dragonet Porcelet son pere lui avoit laissez pour sa dot. Il fit son Testament le 25. de Juillet 1446. & laissa de Jeanne d'Arlatan sa femme, trois fils, sçavoir Loüis, Pierre, & Jean de Porcelet. Loües fut Seigneur de Fos, & marié avec Helene de Brancas, de la-

quelle il eut un fils aussi apellé Loüis, lequel mourant sans enfans laissa la Seigneurie de Fos, à Jean de Porcelet son oncle, troisiéme fils de Bertrand, qu'il fit son heritier; & de ce Jean sont issus les Seigeurs de Fos, dont la branche a fini de nos jours en des filles mariées aux Maisons de Saqui, d'Isnard, de Cays, de Renaud, de Paulo, de Sabatier, de Croze & d'Honorat.

Pierre de Porcelet, deuxiéme fils de Bertrand, fut Seigneur de Maillane par le mariage qu'il contracta l'an 1441. avec Meteline Guigonesse fille d'Elzeas Guigonés Seigneur de Maillane, & de ce mariage sortit André de Porcelet Seigneur de Maillane, qui de Raimonde de Boche, eut Pierre de Porcelet II. du nom Seigneur ce Maillane, marié l'an 1493. avec Marguerite de Piquet, duquel mariage sortirent Honoré, Jean, Tannegui, & André de Porcelet. Jean fut la tige des Seigneur d'Ubaye, laquelle subsiste encore dans le Languedoc. André ayant été nourri Page du Duc de Lorraine en 1527. s'établit dans ce pays-là & fit une branche qui avoit eu les

charges de Conseiller,de Maître d'Hôtel, & de Gentilhomme de la Chambre des Ducs de Lorraine, celle de Marêchal du Duché de Bar, & eu divers Gouvernemens, mais elle est à present éteinte en mâles. Tannegui est la tige des Porcelets qui subsistent encore dans la ville d'Arles, & Honoré qui étoit l'aîné des quatre, a fait la branche des Seigneurs Marquis de Maillane, Seigneurs de la Roussellle, & du Breüil, de laquelle est chef Loüis de Porcelet Marquis de Maillane marié depuis l'an 1673. avec Angelique de Rochemaure.

PORRADE.

La famille de Porrade dont nous avons une branche en Provence, est originaire de Genes, d'où elle passa dans l'Isle de Corse, & de là il y a un peu plus d'un siécle qu'elle se vint établir à Marseille, son veritable nom étoit Porrata; mais il a été changé dans la prononciation en celui de Porrade, comme le nom de Cepeta fut aussi changé en celui de Cepede. Cette famille subsiste presentement à Marseille en la personne de Pierre de Porrade marié depuis l'an 1670. avec François-

ſe de Menc, fille de Jean de Menc, Seigneur de Campagne, Conſeiller & Doyen de la Cour des Comptes, Aides, & Finances de provence. Jacques porrata ſon quatriéme ayeul, noble Genois, après avoir eu divers emplois pour le ſervice de ſa Republique, eut Commiſſion le 29. d'Août de l'an 1527. de Commandant de la Fortereſſe de Boniface dans l'Iſle de Corſe, où étant allé, & ayant mené avec lui Peregrine de Mandello ſa femme il y mourut. Il étoit fils de Jerôme Porrata, & arriere petit fils d'autre Jerôme Porrata, lequel l'an 1390. quitta Valtri qui étoit le lieu de ſa naiſſance, dépendant de la *Répu*blique de Genes, & ſe retira dans Genes même, où lui & ſes deſcendans ont toûjours tenu un rang conſiderable parmi les Nobles, & y ont poſſedé avec honneur les charges de Senateur, de Gouverneur de places, de Capitaine de Galeres & autres Emplois les plus honorables. Jacques-Filipe Porrata qui eſt à preſent le chef de cette famille à Genes, ayant toûjours eu beaucoup de commerce d'amitié avec ſes parens de Marſeille,

leur envoya l'an 1667. les attestations en forme que j'ai vuës comme leur famille étoit écrite dans le Livre des Nobles de Genes, & nommement Jacques Porrata Gouverneur de Bonifacio, duquel est issuë la branche qui s'établit à Marseille. Voici les termes de cette attestation. *Attestamur testimonio publico in libro Nobilitatis Reipublicæ nostræ reperiri & esse descriptum in familia Porrata Jacobum Hieronimi, in quo libro dumtaxat scribuntur Cives illi nobiles penes quos residet Cura, Gubernium, &c, ex quibus eliguntur Dux, Gubernatores, &c.*

Du mariage de Jacques Porrata, Gouverneur de Bonifacio, & de Peregrine de Mandello nâquit Antoine Jean Porrata, comme il est justifié par l'attestation envoyée de Genes, & sellée du Sceau de la Republique. Il se maria le 1. de Septembre 1554. avec Angelique de Laurens, & en eut Jean, Paul, & Orlando Porrata. Ces trois freres, lors des divisions arrivées dans l'Isle de Corse, se retiretent à Marseille à la sollicitation du Maréchal d'Ornano leur alié, & y vêcurent avec beaucoup d'honneur : C'est d'eux dont

parle Anton-Pierre Filipini, Archidiacre de Mariana, Historien contemporain, dans son hist. de Corsegue en l'année 1594. losqu'il dit, *sono encora in quella Cita de Marsiglia, tre altri fratelli, quali sono Gioüanni, Paolo, & Orlando Porrata che veramente meritano ogni lode, & da Gentilhomini viveno.* Jean eut divers Emplois, dans lesquels il s'aquit une grande reputation, tant par sa générosité que par sa prudence, particulierement au Gouvernement du bastion de France, duquel le Roi Henri III. le pourvut par Lettres du 20. d'Octobre 1582. & dans lequel il commanda l'espace de 20. ans, se menageant si bien avec les Bachats, que par leur Ministere il obtint des Ordres du grand Seigneur avantageux à la Nation Françoise pour le commmerce, & le rachat de plusieurs Esclaves Chrêtiens, ce qui le combla de benedictions, de loüanges, & de remerciments de toutes parts. Il commanda ensuite dans la Cavalerie Françoiseavec beaucoup de reputation, & étant fort vieux se retira à Marseille où il mourut sans avoir été marié, laissant ses biens à Paul, & à Oriando

Porrata ses freres. Orlando se maria en Corsegue & fit branche, & Paul s'arrêta à Marseille où il se maria le 7. d'Avril 1578. avec Madelene de Prince d'une famille de cette ville qui se qualifioit Noble, & dont les biens passerent dans la Maison de Porrade & dans celle de Sommati, où une autre fille de ce nom fut mariée. Paul Porrata fut pere de Gaspar Porrata, dit premierement Porrate, & ensuite Porrade, lequel épousa le 17. d'Avril 1618. Claire de George-d'Olieres, & de ce mariage sortirent paul, pierre, Jacques, & Anne de porrade. Anne fut mariée dans la Maison d'Hostager: pierre & Jacques sont d'Eglise & vivent dans une grande reputation de vertu & de probité: le premier est Aumônier de l'Abbaye de saint Victor de Marseille, & l'autre est Chanoine de la Cathedrale de la même Ville. paul de porrade leur frere qui avoit eu commission de Capitaine dans le Regiment de Vendôme, fut marié l'an 1645. avec Catherine de Vias, de laquelle il eut pierre, Jacques, & Claire de porrade: Claire épousa l'an 1665. Loüis de Felix Tresorier general de

France ; duquel elle eſt à preſent veu-ve ſans enfans : Jacques avoit ſervi quelques Campagnes ; mais à cauſe de ſon peu de ſanté s'étant retiré il ſe fit d'Egliſe , & mourut avant qu'être Prêtre , & Pierre à preſent vivant , & marié avec la Demoiſelle de Menc , de laquelle il a des enfans , fut maintenu dans ſa Nobleſſe le 9. de Fevrier de l'an 1669.

Outre les branches que cette famille a faites à Genes & à Marſeille , elle en a auſſi fait une à Savonne , qui eſt iſſuë de celle de Genes , l'aîné de cette branche apellé Jean-Baptiſte, a un frere apellé Joſef , lequel après avoir été quelque tems Prevôt de la Metropole de Genes , a été fait Evêque de Noli par le Pape Innocent XI. Jean-Baptiſte Porrata couſin germain de ces deux freres ayant paſſé à Cadis en Eſpagne s'y maria , & ſa famille qui y poſſede des grands biens eſt ſoutenuë par Joſef Porrata ſon fils , jeune Gentilhomme très bien fait , lequel paſſant par Marſeille ces dernieres années , y fut reconnu & regalé par ſes parens , ainſi que le fils aîné de la branche de Genes qui eſt auſſi un jeune homme

de grande esperance qui suit le train des Armes.

La famille de Porrade a toûjours porté depuis qu'elle est en France, d'azur, à un lion d'or, surmonté de trois étoiles de même, que l'on croit être les Armes de Mandello que Jean-Antoine Porrata prit à cause de sa mere, ou peut-être à cause que les anciennes Armes de sa famille étoient trop parlantes & peu regulieres. Quoi qu'il en soit, les anciennes Armes de Porrata que ceux de Genes portent encore, sont de gueules, à un chevron d'azur, chargé de six étoiles d'or, accompagné en pointe d'un porreau au naturel, au chef d'or chargé d'un aigle naissant de sable. Ils portent ces Armes écartelées avec celles de Spinola, à cause que la famille de Porrata y est agregée, & à l'exemple des Porrata de Genes, ceux de Marseille les portent à present écartelées de même, & sur le tout le lion surmonté de trois étoiles d'or en champ d'azur.

DU PORT.

La famille du sieur de la Vignole à Arles du nom de du Port, en Latin *à Portu*; est originaire de Savoïe, &

une branche de celle des Seigneurs de la Maiſon forte du Port de Pierre Châtel ; & de Champ-d'Azar, dont Guichenon a donné la Genealogie dans ſon Hiſtoire de Breſſe & de Bugei qu'il commence par Jean du Port, Conſeiller d'Etat, & Juge-Mage de Savoye qui vivoit l'an 1550. & l'an 1480. Il étoit fils de Jaques du Port & d'Alix de Fetans, & avoit épouſé Aimée de Rouſſillon fille de Leonard de Rouſſillon Seigneur de Beauretour, & de Beraude de Chandée : De ſon mariage ſortirent pluſieurs enfans, entre leſquels il n'y eut que Jean-Loüis, & Jean du port qui eurent poſterité ; car Jaques du port qui fut Conſeiller au Senat de Savoye mourut ſans enfans, & les autres furent d'Egliſe. Jean-Loüis du port, Ecuyer du Duc de Savoye Seigneur de la Balme, & de la Maiſon Forte du port de pierre-Châtel, fut pere de George, & de pierre du port, leſquels firent deux branches, toutes deux finies dans ce ſiécle par défaut de mâles. Et Jean frere de Jean-Loüis ſe retira à Verei proche le pont Beauvoiſin, & laiſſa de Françoiſe de Becerel, trois fils,

Jean-Guillaume, Michel, & François du Port : le sieur Guichenon n'a point parlé d'eux ni de leur pere, parce qu'ils lui furent inconnus ; mais leur memoire s'est conservée par une enquête qui fut faite l'an 1581. & de laquelle il sera parlé. Jean-Guillaume qui étoit l'aîné de ces trois freres se maria à Verei avec Claudine du Plan, Michel se retira à Beaucaire en Languedoc avec François du Port son frere, celui ci fut d'Eglise & Official de l'Archevêque d'Arles, & Michel se maria avec Drivete de Mauran, de laquelle il eut Jean, François, & Pierre du Port. Jean après la mort de son oncle fut Official de l'Archevêque d'Arles : Pierre fut Conseiller au Présidial de Nîmes, & mourut sans enfans ; & François se retira à Arles où sa posterité dure encore. Guillaume du Port, fils de Jean-Guillaume ayant quitté Verei, & étant venu à Beaucaire pour être auprès de Michel son oncle qui mourut quelque tems après, fut prié par Jean, François, & Pierre du Port ses cousins germains, enfans de Michel, (qu'on ne vouloit pas laisser joüir des privileges de la Noblesse,) de

s'en aller à ſon pays raporter les preuves de leur Nobleſſe, ce qu'il fit, ayant raporté une enquête faite à Bellei le 9. de Decembre de l'an 1581. par le Juge Mage du Baillage de Bugei, par laquelle les témoins dépoſerent que Jean du Port retiré à Verei étoit frere de Jean-Loüis du Port, & que de lui étoient iſſus Jean-Guillaume, Michel, & François du Port habitez à Beaucaire en Languedoc. Cette enquête ayant été enregîtrée au Siege d'Arles, à la requête des enfans de Michel du Port ils joüirent, & leurs deſcendans ont auſſi depuis joüi des privileges de la Nobleſſe. François un des fils de Michel ſe retira à Arles où il épouſa l'an 1586. Jaqueline de Piquet, fille de Jean-Baptiſte, & de Françoiſe de Porcelet, fut fait Conſul d'Arles de l'Etat des Nobles l'an 1591. & laiſſa de ſon mariage, Richard, François, Guillaume & Loüis du Port. Loüis fut Religieux dans l'Abaye de Montmajour : François & Guillaume aprés avoir porté long-tems les armes, moururent ſans avoir été mariés, & Richard ſieur de la Vignole qui fut Conſul d'Arles l'an 1639. épouſa Ma-

rie Dunal de la ville de Nîmes, & a laissé Giles, Jean-Jaques, & François du Port. Giles Prêtre a composé deux Livres : l'un qui a pour titre l'Homme d'Oraison, & l'autre contient l'Histoire de l'Eglise d'Arles : Jean-Jaques avoit épousé Blanche de Forbin des Seigneurs de Turriez : mais il est mort sans enfans, & François du Port Seigneur de la Vignole, qui fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires députez par ls Roi en Provence le 13. Septembre 1667. épousa l'an 1652. Pierrette d'Aiguieres des Sgrs. de Mejane, de laquelle il a eu plusieurs enfans, qui sont les seuls qui restent de toute la Maison de Duport. Ils portent d'azur, à trois pals d'argent, à une trangle de même, brochant sur le tout. *Suports & Cimier*, des Aigles. Dévise, CINGIT ET OBSTAT. Les anciennes armes de du Port étoient, palé d'argent & d'azur de six pieces, à la trangle de sable brochant sur le tout ; mais Michel du port qui s'habitua à Beaucaire les changea en celles que j'ai marquées ci-dessus, & conserva la Dévise ancienne.

PORTANIER.

Cette famille originaire de la ville de Brignole, a fini en Provence en la personne de Jean Portanier, Ecuyer de Brignole, lequel avoit été maintenu dans la Noblesse par les Commissaires députez par le Roi le 26. de Fevrier 1667. Il étoit pour lors âgé de 80. ans, & mourut peu de tems après sans enfans. Il étoit fils d'Heiriés Portanier, & petit-fils de Jean-Antoine Portanier, lequel l'an 1564. obtint du Roi Charles IX. des Lettres de Déclaration de Noblesse en consequence d'un privilege de pouvoir tenir des Fiefs qui avoit été accordé à Raimond Portanier son trisayeul l'an 1430. par Loüis III. Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence. Cette famille portoit d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux roses de même.

DU PRE'.

Cette famille habite à Tarascon, & depuis plus de 200. ans qu'elle est connuë en Provence, elle s'est toûjours bien aliée & elle a exercé les premieres charges affectées à la Noblesse. Elle descend de Melchior du Pré qui s'allia dans la Maison noble de Brunet à Arles, ayant épousé l'an 1491. Jeanne

de Brunet. Gaucher du Pré, issu de ce mariage, se maria à Tarascon l'an 1551. avec Françoise de Pons, fille de Noble Laurens Pons, & de Jeanne de Lubieres. De ce mariage sortit François du Pré, qui de Meteline de Raoux sa seconde femme, qu'il avoit épousée l'an 1564. laissa Conrad du Pré I. du nom, marié l'an 1595. avec Louise Donnino, de laquelle il eut René, Conrad II. Jean, & Sillette du Pré. Sillette épousa Charles de Raimond, Seigneur de Pomerol; Jean fut reçû Chevalier de Malte l'an 1616. René qui étoit l'aîné ne fut point marié, il avoit été Capitaine dans le Regiment de Buous, & Conrad II. aprés avoir été Enseigne de la Mestre de Camp du même Regiment, fut deux fois premier Consul de Tarascon, charge que son pere & son ayeul avoient aussi exercé, & il épousa Angelique Adalbert, fille de Jean Adalbert ou des Auberts, & de Diane d'Andron, ayant eu de ce mariage Jean, Henri, René & Josef du Pré, ces trois reçûs Chevaliers de Malte. Jean du Pré leur frere aîné, Seigr. de la Villeneuve, est marié depuis l'an 1672. avec Magdeleine de Rignac veuve de Joachim Doria,

de Tarascon. Ses armes sont comme celles du Chancelier du prat, d'azur, à trois trefles d'or, posées 2. & une.

PRIVAT.

Cette famille connuë sous le nom des Srs. de Molieres & de Fontanilles, est originaire de la ville d'Arles, & issuë de Robert privat, lequel d'Anne de Cays sa femme eut Antoine Privat, qui se maria l'an 1440. avec Madelene d'Abisse de noble famille de la ville de Tarascon. Jean Privat issu de ce mariage porta long-tems les armes, & à son retour d'Italie, où il avoit servi, & y avoit reçû plusieurs blessures, étant arrivé à Lambesc, il y tomba malade, tant à cause de la fatigue du voyage, qu'à cause de ses blessures, & il y fit son testament l'an 1504. par lequel il institua heritier Vincens Privat son fils, Vincens épousa l'an 1530. Batestine de Pomeirol, de laquelle il eut Robert Privat II. Sr. de Molieres, lequel dés l'année 1551. étoit Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Condé : Il épousa l'an 1564. Jaqueline de Valence, Dame de Fontanilles, de laquelle il eut Pierre & Charles de privat de Molieres, qui ont fait deux branches. Pierre épousa Françoise de Ra-

oux, fille de Bertrand de Raoux & de Françoise de Meiran dont Bertrand de privat de Molieres Sr. de Fontanilles, lequel épousa Suzanne de Varadier, fille de François, & de Silvie de Seitres de laquelle il y a eu plusieurs enfans, un desquels nommé Jean-François fut reçû Chevalier de Malte l'an 1656. & lui fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires députez par le Roi le 13. Juillet 1667.

Charles de privat frere de pierre eut un fils apellé André, qui se maria l'an 1638. avec Renée de Barrême, de laquelle il eut Charles de privat II. qui fut compris dans l'Arrêt des Commissaites du 13. Juillet 1667. & il est marié depuis l'an 1665. avec Meteline de Robin fille de François de Robin Seigneur de Barbentane. Privat porte, d'or, à une Croix de gueules cantonnée de 4 Guivres ou serpens de sable, tortillez, posez en pal, & adossez. *Cimier*, un serpent de même. Dévise, PRUDENTIA VINCAM.

PROVENSAL.

Cette famille habite à Tarascon, & elle fut maintenuë dans sa Noblesse par les Commissaires députez par le

Roi le 13. d'Octobre 1668. en la personne de Conrad, & de Guillaume de provensal, enfans de Charles de provensal, & de Magdeleine d'Andron, & en celle d'autres Conrad & Guillaume de provensal, enfans de Bernard de provensal, & d'Anne d'Avignon. Honoré de provensal leur ayeul, qui étoit Viguier de Tarascon dès l'an 1577. & qui avoit épousé l'an 1575. Catherine de Raoux, obtint des Lettres de Noblesse le 5. Juin 1586. Toutefois Charles provensal son pere qui se maria l'an 1556. avec Jeanne d'Aiguieres, étoit dans la possession de la qualité de Noble dès l'an 1540. comme il paroît par un acte d'investiture qui lui fut donnée par l'Abbsse de St. Honoré de Tarascon des biens qui relevoient de son Monastere. L'on trouve même que dès l'an 1226. la famille de provençal étoit au nombre des Nobles de la Ville de Tarascon, comme l'on voit dans une transaction faite cette année entre les Consul & la Communauté de Tarascon, & les Nobles de la même ville, entre lesquels Raimond de Provensal est nommé. Comme il n'y a pas d'autre famille de ce nom dans Tarascon, il y a apparence que ceux

qui le portent à présent sont issus de la même tige, ayant d'ailleurs donné plusieurs personnes qui ont servi dans les Armées. Charles de provensal fils d'Honoré, fut Capinaine d'une Compagnie de 100. hmmes par Commission du 12. Fevrier 1621. Bernard de provensal second fils du même Honoré, servoit dans la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guise l'an 1620. & Guillaume de provensal fils de celui-ci, fut Capitaine dans le Regiment de Montpezat par Commission du 4. Septembre 1656. Cette famille porte d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois bâtons écotés de gueules posez en pal, deux en chef & un en pointe, (quelques-uns croient que ces 3. bâtons sont 3. branches de Corail.) *Suports & Cimier*, des Dauphins d'argent.

PUGET.

Comme il y a plusieurs provinces dans ce Royaume où l'on trouve des Terres du nom du puget, il y a aussi plusieurs familles qui ont pris ce même nom, sous lequel elles se sont renduës recommandables par leur ancienne Noblesse, & par le merite des

personnes qui l'ont porté. Nous en avons eu trois en Provence differentes en Armes & en origine, lesquelles ayant donné un grand nombre de branches, demanderoient un long détail; mais suivant ce que je me suis proposé, je n'en dirai que ce qui me paroît le plus nécessaire.

Des Seigneurs du Puget-de Theoniers & de saint Alban dits des Balbs.

La Maison du Puget dont je vai parler, a pris son nom de la Ville & du Château du Puget, au Diocése de Glandéves, située sur la riviere du Var dans le Comté de Nice, & vulgairement apellée le Puget de Teniers. Dès que les noms commencerent à se rendre hereditaires, elle avoit porté indifferemment ceux de Balb, & de saint Alban, comme j'ai déja remarqué parlant de ses premiers degrès sous le nom des Balbs, mais enfin la terre de saint Alban étant tombée au pouvoir des Comtes de Provence, ceux de cette Maison se fixerent à porter le nom du Puget suivant l'usage du tems, à cause que la terre du Puget étoit la plus considerable de celles qui leur restoient du patrimoine de leurs premiers ancêtres.

Guillaume de saint Alban III. du

nom, Chevalier, Seigneur du Puget de Théoniers & de plusieurs autres terres, fils de Geofroi Balb & de N. de Castelane Dame de Tartone, sœur de Boniface Baron de Castelane, fut un des principaux Seigneurs du pays que tous nos Historiens ont remarqué avoir acompagné Charles I. Comte de Provence l'an 1264 à la conquête du Royaume de Naples. Il eut entre autres enfans Manuël dit du Puget, duquel il sera parlé, Raimbaud & Guillaume Balb de saint Alban. Raimbaud fit la branche des anciens Seigneurs de Puïagut, du nom de Balb & de Puïagut, finie il y a long-temps; Guillaume fut Seigneur du Mui par l'échange qu'il fit l'an 1279. avec le même Charles I. Comte de Provence, auquel il ceda les droits qu'il avoit sur une partie de la terre du Puget de Théoniers. Ce Prince le choisit l'an 1283. pour le Duel qui se devoit faire à Bourdeaux contre Pierre Roi d'Aragon, & il fut pere de Pierre Balb, lequel obtint l'an 1297. la confirmation de l'échange, que son pere avoit fait pour la terre du Mui, & fit la branche des anciens Seigneurs du Mui du nom de Balb, dont les biens passerent par des filles dans les

Maiſons de Pontevez & de Raſcas, dans leſquelles elles furent mariées. Jean Balb que le vulgaire a apellé Baud, & qui fut Senechal de Provence, étoit iſſu de cette branche.

Manuel ou Emanuel de ſaint Alban, dit du Puget, fut fait Gouverneur d'Auvaro par Lettres de Charles Prince de Salernes, fils aîné de Charles I. Comte de Provence de l'an 1281. & fut rétabli dans la poſſeſſion de cette place qui lui apartenoit de la ſucceſſion de Guillaume de ſaint Alban ſon pere, & & dans laquelle ce Prince avoit mis des troupes. Le nom de ſa femme n'eſt pas connu, mais bien celui de ſes enfans, qui furent Guillaume IV. & *Berenger* du Puget. Berenger fut Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, & Commandeur de ſaint Maurice & de Bras vivant aux années 1337. & 1341. Guillaume IV. fit hommage des terres du Puget & d'Auvaro l'an 1309. fut fait Viguier & Gouverneur de Nice la même année, & depuis Conſeiller, & penſionnaire de Robert Roi de Naples, & Comte de Provence. De lui, nâquirent Guillaume du Puget V. du nom qui continua la poſterité, Bertrand du Puget Commandeur de Dou-

zens, depuis de Naples, de Manosque, & de Beaulieu, & Lieutenant du grand Maître de son Ordre en Sicile l'an 1365. Requiston du Puget Commandeur de Nice mort dans la même année, & Sancie du Puget mariée avec Geraud de Villeneuve Seigr. des Arcs.

Guillaume du puget V. du nom, Seigneur du Puget, Auvaro, Massoin, le Vilar, Figaniere, Barjemont, Flayosc & autres terres, qui étoit Viguier de Marseille l'an 1338. fut ensuite Lieutenant des Comtez de Provence & de Forcalquier, Conseiller & Chambellan de la Reine Jeanne Comtesse de Provence, & l'un des plus considerez Seigneurs de sa Cour, comme il paroît par les Commissions importantes qui lui furent confiées, & dont il s'aquita très-dignement, ayant rendu des grands services à cette Princesse pendant tous les mouvemens, & toutes les guerres dont son regne fut affligé, & ayant même été en ostage à Genes l'an 1350. & deux fois son Ambassadeur en Cour de Rome.

Manuël du puget II. du nom son fils, ayant suivi aussi avec beaucoup de courage & de fidelité le parti de la Reine Jeanne, & celui de Loüis d'An-

jou son successeur, contre Charles de Duras qui avoit envahi leur Etat, fut declaré Rebelle par ce Prince, qui lui confisqua tous ses biens. Andaro-Badat, Chambellan du même Prince qui en avoit eu le don, en obtint la confirmation par Lettres de l'an 1385. mais les habitans du Puget, de Téoniers & des autres terres de cette Maison situées au-delà de la riviere du Var, se donnerent depuis avec le reste du Comté de Nice l'an 1388. à Amé Comte de Savoye. Manuël du Puget pour avoir été fidele à ses Princes legitimes, ne perdit pas seulement ses biens, mais encore la vie; car ayant été choisi par le Roi Loüis I. Comte de Provence, pour être Viguier d'Arles dans ces tems difficiles, il y fut massacré le 25. Juillet de la même année 1385. comme nos Historiens l'ont remarqué, sa maison pillée, comme celles de plusieurs autres, & lui ensuite pendu aux fenêtres par les Tuschins: C'étoient des vagabons, qui suivoient le parti de Charles de Duras, & qui entrerent par surprise à une heure après minuit dans cette Ville, pour y exercer ces violences & ces cruautez. Il laissa ses deux enfans en bas âge; sçavoir, Guillaume VI.

& Bertrand du Puget, qui furent élevez dans Arles par le soins de Galeane du Puget leur tante, Abesse du Monastere de saint Cezaire de la même ville. Ils servirent depuis l'un & l'autre dans plusieurs occasions le Roi Loüis II. & ils meriterent que ce Prince promit à leur maison sa royale protection, & celle de tous ses successeurs Comtes de Provence (*In perpetuum* dit l'acte qui est de l'an 1399.) lui confirmant en même temps ses enciens privileges, & les concessions que lui avoient accordé Raimond Berenger, Charles I. Charles II. Robert, Loüis & Jeanne, ses predecesseurs au Comté de Provence. Le même Guillaume VI. qui avoit recuëlli les debris des biens de son pere dans cette Province, épousa Luquine de Grimaldi des Seigneurs d'Antibe, de laquelle il laissa les enfans nommez dans son testament de l'an 1443. sçavoir Guillaume du Puget VII. Seigneur de Figaniere qui n'en eut point de son Mariage avec Marguerite de Castelane-Salerne, Marie & Marguerite du Puget Religieuses à Hiéres, Filipe du Puget qui fut mariée avec Bertrand des Comtes de Vintimille Baron d'Olioules, & Gou-

verneur de Toulon, & Yoland du Puget, depuis Dame de Figaniere & femme de François Martini Seigneur de Châteauneuf dans le Comté de Nice. Loüis Martini issu de ce mariage succedant à la Terre de Figaniere en vertu du Testament de Guillaume VII. son Oncle du 19. Octobre 1461. prit le nom & les armes de la Maison de Puget, & ayant épousé Marguerite de Villeneuve-Trans, il en eut Michel, qui de Melchione de Castelane-Grignan sa femme, eut Jacques du Puget mort sans enfans, & Marguerite du Puget mariée l'an 1543. avec Filibert de Marseille, des Comtes de Vintimille, Baron d'Olioules, & de Tourves, auquel elle aporta la Seigneurie de Figaniere.

Par la mort sans enfans de Guillaume du Puget VII. du nom, Seigneur de Figaniere, la Maison des Seigneurs du Puget de Théoniers, se vit éteinte en Provence, & elle ne subsistoit plus qu'en la Province de Languedoc en la posterité de Bertrand du Puget, Damoiseau, fils puîné de Manuel II. Ce Bertrand ayant plusieurs fois tenté vainement de rentrer dans la terre du Puget, & dans les autres biens

qu'il avoit au-delà de la riviere du Var, & la Reine Yoland Comtesse de Provence, sans avoir égard à la déclaration que le Roi Loüis II. son mari, avoit faite en l'année 1399. en faveur de cette Maison, ayant abandonné ses interêts par le traité qu'elle fit l'an 1418. avec le Duc de Savoïe, au prejudice de Loüis III. son fils, lors encore mineur, quand elle lui céda Nice, le Puget de Theoniers, & les autres places de cette contrée, il se retira en Languedoc & s'y maria le 26. d'Août 1427. avec Marie du Puget-de Castillon au Dioceze de Toulouze, fille unique de Guillaume du Puget Seigr. de Castillon, & de Bertrande d'Escalquens, & donataire universelle de son pere, à la charge que ses descendans porteroient les armes de sa famille qui étoient d'or à l'arbre de sinople. Bertrand du Puget mourut dans la ville de Toulouse l'an 1442. & l'on voit encore une inscription à sa memoire dans le Cloître des Cordeliers de cette ville où il fut enterré. Ses enfans furent Guillaume VIII. Seigneur du Puget & de Castillon, mort sans posterité; Pierre qui la continua, & Bertrande du Puget, femme de Jean de Puibusque,

Seigneur de Mauremont. Pierre du Puget épousa Jeanne du Roux des Seigneurs du Val de Roussié en Querci, & il testa l'an 1461. laissant son fils Guillaume IX. sous la tutelle de Guillaume du Puget VIII. son Oncle, & de Gilbert du Roux Conseiller & Doyen du Parlement de Toulouse.

Peu de tems après cette Maison conçut quelque esperance de voir finir ses revolutions, & de pouvoir rentrer dans ses biens, ce fut lorsque le Roi René Comte de Provence en l'année 1464. (comme le raporte Nostradam. page 624.) fit demander au Duc de Savoïe la restitution de Nice, du Puget de Theoniers, & des autres places de cette frontiere, mais la demande du Roi René, & toutes celles qui ont été faites depuis en divers tems aux Ducs de Savoye, ayant été sans aucun effet, ceux de cette Maison ont resté depossedez de leurs terres. Ils ont pourtant continué de faire leurs hommages & le serment de fidelité en qualité de vassaux immédiats de nos Rois, comme il paroit par les titres qui sont dans les Archives du Roi à Aix.

La posterité du susdit Guillaume IX.

marié avec Jeanne Simeone du Prat, & mort l'an 1502. fut nombreuse, & elle a fait cinq familles ou branches principales, desqulles il est sorti un grand nombre d'Officiers dans les armées, des Chevaliers de Malte, & plusieurs autres personnes qui ont possedé des dignitez, exercé des Charges, & eut des Commissions très-importantes. De ces cinq branches, il y en a encore quatre qui subsistent aujourd'hui; sçavoir deux en Languedoc & en Guienne, une en l'Isle de France, & l'autre dans le Pays-bas, Celle des Seigneurs de Pomeuse en Brie, ayant fini en la personne d'Etienne du Puget Evêque de Marseille mort l'an 1668.

Pierre du Puget de saint Alban, Seigneur & Baron desdits lieux, Lescure, Castillon, & Comte de Prat, Subdelégué de Messieurs les Marechaux de Franche dans le département de Toulouze fils de Guillaume X. & de Marguerite d'Assezat, & pere de plusieurs enfans encore jeunes, nés de son mariage avec Bourguine de Garaud Montesquieu de l'Escure, Dame de l'Escure & de plusieurs autres terres, est à present chef & aîné de sa maison, & il en

porte les pleines armes, qui ſont de gueules à une étoile à pluſieurs rais d'argent, écartelé d'or à un belier de ſable acolé d'argent.

Joſef du puget Seigneur de ſaint André preſident à Mortier au parlement de Toulouze, charge que ſon pere, & ſon ayeul ont auſſi tenu eſt le chef de la ſeconde branche, & porte ſur le tout d'or à l'arbre de ſinople, porté ordinairement dans cette Maiſon, depuis ſon aliance avec l'heritiere de Caſtillon.

Les Seigrs. de la Marche dans l'Iſle de France qui font la troiſiéme branche, laquelle ſubſiſte en la perſonne de Bertrand-Charles du puget Seig. de la Marche, Major au Gouvernement de Calais, & d'un ſien neveu, mettent pour briſure un lambel d'argent; mais la branche des Seigneurs de la Serre, à cauſe d'une aliance, met ſur le tout, de gueules à la Croix d'argent: Cette branche s'eſt établie depuis quelque temps dans les pays-Bas, & Iſabelle-Claire-Eugenie du puget-de la Serre qui en eſt iſſuë, y a épouſé Jean François prince de Naſſau, Chevalier de la Toizon d'or, Gouverneur & Capitaine general pour le Roi Catholique, des Provinces de Gueldres & de Zupthen.

Des Seigneurs du Puget-de Tenois, & de Roquebrune.

La Terre du Puget, au Diocéze de Toulon, dite dans les anciens titres Latins, *de Pugeto Tennesii*, & en François, *de Puget de Tenois*, a donné son nom à une autre famille du nom du Puget, de laquelle il y a des titres au-delà de 500. ans, & qui outre la terre du Puget a possedé dans la suite, celles de Roquebrune, Taradel, Villepeis, Paleisson, Neaules & autres.

Comme les predecesseurs de cette famille avoient porté durant quelque tems le nom de Albanesio, ou d'Albanez, indiferemment avec celui du Puget, avant qu'ils se fixassent à porter le seul nom du Puget, il y a aparence qu'ils descendoient de Guillaume Albanez, l'un des principaux Seigrs. de Provence, qui fut present à la fondation du Monastere de Silve Réal au Diocéze d'Arles, faite le 1. de Mars de l'an 1194. par Ildefons I. Roi d'Aragon & Comte de Provence, & il n'y pas de doute que Pierre de Albanesio Seigr. du Puget, qui vivoit aux années 1202. & 1204. étant aussi surnommé de Albanesio ne fût son fils. Celui-ci fut caution avec

Guillaume des Baux, & Roncelin Vicomte de Marseille, du mariage acordé le 15. de Juillet de l'an 1204. entre Pierre Roi d'Aragon & Marie de Montpellier. Bertrand & Guillaume Seigrs. du Puget, qui ſuccederent à Pierre d'Albanez leur pere, porterent le nom du Puget, & vendirent l'an 1208. aux Chartreux de la Verne quelques biens qu'ils avoient à Colobriéres. Ils ratifierent cette vente par un acte de l'an 1244. par lequel ils aprouverent auſſi la Donation que Pons de Vicinis leur oncle avoit faite par ſon Teſtam. à ſes Relig.

Bertrand du Puget eut trois fils l'un apellé Guillaume d'Albanez, l'autre Bertrand du Puget, & le troiſiéme fut apellé Pierre d'Albanez du nom & du ſurnom de ſon ayeul, & une fille apellée Sanche, du conſentement deſquels Bertrand leur pere l'an 1246. vendit aux Chartreux de la Verne le droit de faire paître leurs beſtiaux dans le terroir du Luc, où lui & ſes enfans avoient la quatriéme partie. Entre tous ces enfans il n'y eut que Guillaume d'Albanez qui étoit l'aîné, dont la poſterité nous ſoit connuë : Il étoit Seigr. du Puget, du Luc, de Colobriéres, & en partie de Meiüeil au Diocéſe d'Aix, & il fit

hommage l'an 1252. de la part qu'il avoit dans cette derniere terre, à Rainaud Porcelet, Seigr. de Cabriez. Il vivoit encore l'an 1284. avec Bertrand du Puget son fils, ayans le pere & le fils transigé avec les autres Seigneurs de Meiruëil sur les differends qu'ils avoient pour le partage de la Maison Seigneuriale, & des autres biens qu'ils avoient à Meiruëil, & qui furent de Bertrand de Meiruëil, Chevalier.

Bertrand du Puget que je mets ici II. du nom, fils de Guillaume d'Albanez & petit-fils de Bertrand I. étoit Seigr. du Puget, du Luc, de Meiruëil, & de Colobrieres du chef de son pere, & il fut aussi Seigneur de Roquebrune à cause de sa femme apellée Emenjarde, Dame en partie deRoquebrune,du Puget,&de Villepeis. Il eut d'elle Bertrand III. & Guillaume du Puget. lesquels l'an 1315. reçûrent les aveus & les reconnoissances des vassaux des terres de leur mere. Guillaume fut Seigr. en partie du Puget & de Colobrieres, & fit une branche, dont les biens passerent depuis dans la Maison de Glandevez, ensuite du mariage contracté environ l'an 1470. entre Jean de Glandevez Seigr. de Porrieres,& Magdeleine du Puget,à la char-

ge aux deſcendans de ce mariage, de porter le nom & les armes du puget, ce qu'ils ont fait durant quelque tems.

Bertrand du puget III. fut pere de Guillaume Albanez du Puget, Seigr. du Puget & de Roquebrune, lequel vivoit l'an 1350.& l'an 1468.avec ſon fils Bertrand du puget IV.auquel la Reine Marie Comteſſe de provence fit don l'an 1388. de ce qu'elle avoit à la Seigneurie du Puget. il fit ſon teſtament le 23. d'Avril l'an 1401. par lequel, il paroît que de Madelene de Rainaud ſa femme, il avoit eu Albaneſius ou Auban du Puget, Bertrand, & Blezette du puget. Blezette épouſa Bertrand Flotte, fils de Fouques Flotte Seigr. de Calas; Albaneſius ou Auban du Puget, fut Seigr. de Roquebrune, de Villepeis, de Paleiſſon,& de Taradel, & de lui ſont iſſus les Seigrs. de Roquebrune du nom du Puget, qui ſubſiſtent encore en quelques branches leſquelles poſſedent encore quelques portions dans la Seigneurie de Roquebrune; & Bertrand fut Seigr. du Puget & de Neaules,& fit une branche à part, dont les biens paſſerent dans la famille de Riviere,par le mariage de Catherine du puget ſa petite-fille, & fille de Jean du Puget, Seigr. du puget, avec Fran-

çois de Riviére,issu de la Maison de Riviére de laquelle sont les Seigneurs de sainte Marie en Dauphiné. Les Descendans de ce mariage ont pris le nom & les armes du Puget,& c'est sous ce nom qu'ils sont connus dans la province. Gaspar du Puget qui est le chef de cette branche, est marié avec Claire de Giles de la ville de Marseille, François du puget son frere fut reçû Chevalier de Malte l'an 1663. Ils sont enfans de Loüis du Puget & de Lucrece de Bartelemi; ils avoient pour ayeul Aimar du Puget-Riviére auquel le Roi Loüis XIII. écrivit une lettre le 4. d'Avril 1635. par laquelle il lui marque la satisfaction qu'il avoit de ses services, l'exhorte à les continuer *selon sa prudence, fidelité & affection acoûtumée*, (ce sont les propres termes de la lettre) Aimar avoit épousé dès l'an 1604. Lucrece de Glandevez des Seigneurs de Baudiment, & il étoit arriere petit-fils de François de Riviére qui épousa il y a environ 200. ans Catherine du puget. Les armes de Riviere sont de gueules, à une croix engrelée, & componée de treize pieces, d'or & d'azur, mais celles du Puget sont d'or, à une montagne de gueules, sommée d'une fleur de lys au pié fiché de même.

Des Seigneurs de Prats, de Fuveau, de Chasteüil, de S. Marc, & autres du nom de Puget.

C'est ici une troisiéme familllc differente des deux precedentes, & par les armes,& par le nom même : car les precedentes sont du nom *du Puget*, en Latin *de Pugeto*, & celle-ci est du nom *de Puget* en Latin *Pugeti*, & elle porte à la difference des deux autres, d'argent, à une vache passante de gueules,sommée entre les deux cornes,d'une étoile d'or. Cette famille remonte sa genealogie jusques à Jean Pugeti,ou de Puget,vivant l'an 1414. avec Douce de Clapiers sa femme. Il fut Seigneur de Casteüil, d'Auresfiédes, & de Brenon (terre qui étoit dans la Maison de Puget de Roquebrune dès l'an 1350 & elle y étoit entrée par une aliance.) Du mariage de Jean de Puget,& de Douce de Clapiers, il én sortit une nombreuse famille, qui a depuis été feconde en plusieurs branches; sçavoir Raimond,Hugues,Jaques, Honoré, Antoine, Bertrand, Pierre le grand,Pierre le petit, & Laurette de Puget Laurette fut mariée avec Filippe Arpille Secret. du Roi,& de ce mariage vint Honorée d'Arpille Dame de Mouriez,la-

quelle n'ayant point eu d'enfans de Guillaume Berenguier de la ville d'Istres son mari, elle donna les Terres de Mouriez, du Castelet de la Robine, & d'Angles à Jacques de Puget Seigneur de Fuveau son cousin germain, & fit heritier le Couvent des Freres Précheurs de la ville d'Aix dans tous ses autres biens qui consistoient en quantité des Directes dont ces Religieuses joüissent encore.

Raimond de Puget, Seigneur de Fuveau, fils aîné de Jean, fut homme de Lettres, & Conseiller du Roi René. Il aquit du Comte de Tende les Terres de Prats, de Blegiers, & de Chanoles, & en fit hommage au Roi René l'an 1463. Il avoit épousé le 9. Janvier 1448. Pierrette des Martins fille de Jean de Martin Seigneur de Puilobier Chancelier du même Roi, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée Catherine, qui fut mariée avec Guiot de Glandevez Seigneur de Greoux, mais elle mourut sans posterité avant son pere, lequel se voyant sans enfans distribua ses biens à ses freres par son Testament du 10. Novembre 1464.

Hugues du puget, fut heritier de ſon frere Raimond, & par ce moyen Seigneur de Fuveau, & de Tourtour, il épouſa Antoinette de Guiran, de laquelle il eut Jacques, Etienne, & Jean de puget. Jacques Seigneur de Fuveau, fut donataire l'an 1528. d'Honorade d'Arpille ſa couſine, des Terres de Mouriez, du Caſtelet de la Robine, & d'Angles. Il fit faire le treillis de fer qui fait la cloiſon de la Chapelle des Pugets fondée par Raimond puget dans l'Egliſe de ſaint Sauveur d'Aix, & on y lit encore cette inſcription ſur le fer tout le long de ce treillis, *Hoc opus fecit fieri Jacobus Pugeti Condominus de Afuvello anno* 1531. Ses Armes y ſont mi-parties avec celles de Catherine de Rochas ſa femme, des Seigneurs d'Aiglun, qui portoit de gueules à une roſe ſans tige d'or, & de laquelle il eut des enfans qui firent la branche des Seigneurs de Fuveau, qui a donné un Préſident, & un Conſeiller au parlement d'Aix, mais cette branche eſt finie de nos jours. Etienne de Puget, ſecond fils d'Hugues, fut Seigneur de Tourtour, & Juge-Mage de provence; il fut marié avec Geneviéve de Roſſeto,

fille de Guillaume, Seigneur de Velaux, de Gardane, & de Châteauneuf-le Rouge, de laquelle il eut des enfans qui firent la branche des Seigneurs de Tourtour, & des Pugets d'Aix, & celle des Seigneurs de Bouc : celles de Tourtour, & de Bouc, sont éteintes; mais celle des Pugets d'Aix subsiste encore. Jean de Puget, Seigneur de Chasteüil troisiéme fils d'Hugues, alla s'habituer dans Avignon, où il épousa Marthe de Brunellis, fille de Domergue de Brunellis Seigneur de Taraut dans le Comté Venaissin, & fit une branche qui subsiste encore dans Avignon, connuë sous le nom des Seigneurs de Chasteüil, & de laquelle il y a plusieurs Chevaliers de Malte, dont l'un apellé François mourut grand Prieur de saint Giles l'an 1599.

Jacques de Puget sieur de Brenon, troisiéme fils de Jean, & de Douce de Clapiers, fut legataire des Châteaux de Prats, de Blegiers, & de Chanoles, par le Testament de son frere Raimond de l'an 1464. & avoit épousé Filipe de Berenger, des Seign. de Peiruis, mais il mourut sans enfans.

Honoré de Puget Seigneur de Cha-

ſteüil Viguier de Marſeille l'an 1476. fut auſſi marié, & ne laiſſa qu'une fille apellée Delfine de Puget, laquelle fut mariée avec Poncet de Treſſemanes, par elle Seigneur en partie de Chaſteüil.

Antoine de Puget, cinquiéme fils de Jean de Puget, & de Douce de Clapiers, fut legataire de la Condamine de ſaint Maximin, par le Teſtament de ſon frere Raimond de l'an 1464. On ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut Honoré & Raimond de Puget. Honoré fut Seigneur de Prats aprés la mort ſans enfans de Jaques ſon Oncle, & prevôt de la Marêchauſſée de la Province. Il fut décapité à Aix, accuſé d'avoir porté avec trop de facilité les clefs de cette Ville à l'Empereur Charles-Quint, lorſqu'il vint pour l'aſſieger ; cependant tous nos Hiſtoriens conviennent que cette Ville ne pouvoit pas ſoûtenir un ſiege. Il laiſſa un fils apellé Pierre, duquel ſont iſſus les Seigneurs de Prats, Blegiers, & Chanoles, qui ſubſiſtent encore en deux branches. Raimond de Puget, Seigneur de Chaſteüil & de Torame, deuxiéme fils d'Antoine, épouſa Jean-

nette

nette de Laugier des Seigneurs de Toard, & de ce mariage sont issus les Seigneurs de Chasteüil & de Torame qui subsistent en deux branches, connuës sous les noms des Seigneurs de Barbentane & de Ramatuelle.

Bertrand de Puget, sixiéme fils de Jean, & de Douce de Clapiers, fut Seigneur de saint Marc, par le mariage qu'il fit avec Delfine de Garde, fille de Maximin Garde, Seigneur de Vins & de saint Marc, de laquelle il eut André de Puget, Seigneur de saint Marc, de Nans, & de Chesteuil lequel fit tige, divisée en deux branches connuës sous le nom des Barons de saint Marc, & des Seigneurs de Châteauneuf, desquelles sont sortis plusieurs Chevaliers, & Commandeurs de l'Ordre de Malte & autres vaillans hommes de grande reputation.

QUIQUERAN.

La famille des Seigneurs de Beaujeu, & de Ventabren du nom de Quiqueran, est une des plus considerables de la ville d'Arles par son ancienneté, par les emplois qu'elle a eus, & par les aliances qu'elles a faites avec les meilleures familles de la Province,

Rostan de Quiqueran suivoit le parti de la Princesse Etiennette des Baux, dans la guerre qu'elle avoit l'an 1150. avec le Comte de Provence. Dragonnet de Quiqueran, étoit Viguier d'Arles l'an 1225. Dans ce tems-là la ville d'Arles se gouvernoit en Republique, & la charge de Viguier, étoit la premiere après celle de Podestat. R. de Quiqueran est nommé parmi les plus aparents de la ville d'Arles qui assisterent au Conseil de la même ville tenu l'an 1295. sur les differends qu'elle & celle de Tarascon avoient avec Bertrand des Baux, pour les limites de leurs Terres. Raimond & Pons de Quiqueran ses freres, passerent une acte de reconnoissance à Jean d'Arlatan l'an 1310. dans lequel ils sont apellez enfans de Raimond de Quiqueran. Pour lors la famille de Quiqueran fit diverses branches, dont l'une s'est conservée jusqu'à nos jours en divers rameaux qu'elle a poussés.

Jean de Quiqueran Chevalier, Baron de Beaujeu, Seigneur de Vaquieres, & de Mont-roux, fils de Pierre, qui est la tige des branches qui sont encore en état, rendit des grands services à

Loüis III. Roi de Naples & de Sicile & Comte de Provence dans les guerres d'Italie, & il en merita une grosse recompense de ce prince l'an 1425. Le même Jean de Quiqueran fut apellé à Marseille l'an 1434. dans une assemblée qui s'y fit de plusieurs Gentishommes qualifiez de la Province, au sujet des prisonniers Catalans que Jean d'Arlatan avoit faits, & que le Roi d'Aragon demandoit avec empressement. Il mourut dans Arles aprés avoir fait son Testament l'an 1466. & il fut enterré dans l'Eglise des Précheurs où l'on voit son tombeau relevé, & sa figure couchée tout de son long, revêtuë de sa côte d'armes avec cette inscription au tour. *Cy gist le magnifique Chevalier Messire Jean de Quiqueran Baron de Beaujeu, lequel trepassa l'an* 1466. d'où l'on peut voir que Nostradamus s'est mépris d'attribuer ce tombeau à Gaucher de Quiqueran son fils qui ne mourut que l'an 1570. Jean de Quiqueran avoit été marié deux fois; premierement avec Gassinette d'Aiguieres, & en secondes nôces avec Meteline de Falet: les Armes de laquelle, sçavoir bandé de six

pieces de gueules & d'argent, se voyent encore peintes dans la Chapelle de Quiqueran aux Jacobins à Arles. Il eut de cette seconde femme Gaucher de Quiqueran Baron de Beaujeu, lequel assista avec les autres Gentilshommes de la Province aux Etats du Pays tenus à Aix l'an 148?. & fit son Testament le 10. Mai 1507. Il avoit épousé Loüise de Castelane, fille de Boniface, Seigneur de la Verdiere, & de Leonarde de Simiane ayant eu de ce mariage trois fils; sçavoir, Antoine Aimar, & Jean de Quiqueran, desquels il sera parlé, & 4 filles sçavoir, Jeanne, Anne, Marguerite, & Sibile de Quiqueran, Sibile épousa pierre de Boïc, ancienne famille d'Arles; Marguerite épousa Nicolas de Rénaud Seigneur d'Álein; Anne épousa Jean Adémar Baron de la Garde, & Jeanne épousa en premieres nôces Jacques de Grasse Seigneur du Bar, & en secondes Gaspar de Grimaldi Seigneur d'Antibe.

Antoine de Quiqueran fils aîné de Gaucher, Baron de Beaujeu après la mort de son pere, & il épousa Anne de Forbin, fille de Loüis & petite fille du grand Palamedes de Forbin

Seigneur de Soliers. Il eut de son mariage Gaucher, Pierre, Marguerite, & Jeanne de Quiqueran. Jeanne épousa Honoré des Martins, Baron des Baux; Marguerite épousa Josef de Boche Seigneur de Vers; Pierre fut Evêque de Senez, & composa un Livre à la loüange de son pays, qu'il intitula *de Laudibus Provinciæ*, & Gaucher son frere, Baron de Beaujeu épousa Catherine d'Oraison, de laquelle il eut un fils qui mourut en bas âge, & en la personne duquel finit la branche des aînez Barons de Beaujeu: sa mere herita de lui, & s'étant remariée dans la Maison de Bressieux en Daufiné elle y porta la Baronie de Beaujeu au Diocese de Digne.

Aimar de Quiqueran, cadet de Beaujeu second fils de Gaucher, se maria l'an 1519. avec Jeanne de Cays, & fit tige, laquelle subsiste encore en deux principales branches connuës à Arles sous le nom de Quiqueran Beaujeu, dont il y a eu plusieurs Chevaliers de Malte, un desquels apellé Honoré de Quiqueran-Beaujeu, fut Commandeur de Saliers, & de Condat, & mourut Grand Prieur de saint Giles l'an 1642.

Il étoit fils de Robert de Quiqueran, Chevalier de l'Ordre du Roi, & gouverneur d'Albaron, & d'Alix de Meiran, & petit-fils d'Aimar de Quiqueran.

Jean de Quiqueran troisiéme fils de Gaucher, fut Seigneur de Vaquieres & de Ventabren, & marié avec Marguerite de Bouïc, de laquelle il eut Hardoüin, & Jean de Quiqueran. Jean épousa l'an 1539. Jaqueline de Sado, de laquelle il eut Baltazar de Quiqueran Seigneur de Ventabren, de Remusac, & de saint Didier, General de l'Attillerie pour le pape à Avignon, & dont les descendans se sont établis à pernes dans le Comté Venaissin; & Hardoüin de Quiqueran se maria l'an 1535. avec Jeanne d'Aiguieres, & de ce mariage sortit Robert de Quiqueran Seigneur de Ventabren, qui de Magdeleine d'Aimini sa femme, eut Jean & Honoré de Quiqueran Seigneurs de Ventabren, qui ont fait chacun une branche à Arles connuës sous le nom des Seigneurs de Ventabren.

Cette famille porte parti, d'or & d'azur, emmanché de l'un en l'autre, ou bien, écartelé d'or & d'azur, le

trait du coupé emmanché de l'un en l'autre : *Cimier*, un cheval naissant, d'argent.

RABASSE.

Cette famille est une des plus anciennes du Parlement d'Aix, auquel elle a donné successivement six procureurs generaux depuis Jacques de Rabasse, qui le premier fut pourvû de cet Office l'an 1554. Il laissa de Françoise de Fortis sa femme, un fils apellé Baltazar, qui lui succeda dans l'Office de procureur general duquel il fut pourvû l'an 1572. Baltazar épousa Magdeleine d'Etienne des Seigneurs de saint Jean de la Salle, & il en eut Loüis-François de Rabasse Seigneur da Vergons, pourvû de l'Office de son pere l'an 1604. & marié en premieres nôces avec Anne de Villeneuve des Seigneurs de Vauclause, & en secondes avec N. de Vela, de laquelle il n'eut qu'une fille qui fut mariée avec Etienne d'Etienne sieur du Bourguet Conseiller au Parlement, & de la premiere il eut Guillaume, Baltazar, & Honoré de Rabasse, Honoré fut reçû Chevalier de Malte, l'an 1631. Baltazar fut pourvû l'an 1643. d'un Office de

Conseiller aux Requêtes du Parlement d'Aix, & marié l'an 1644. avec Anne-Marguerite de Tulles, de laquelle il a eu plusieurs enfans, un desquels nommé Lazare fut reçû Chevalier de Malte l'an 1661.

Guillaume de Rabasse, Seigneur de Vergons, fut pourvû de l'Office de Procureur General l'an 1638. & marié deux fois comme son pere. De la premiere apellée Honorade de Rossignol, il a eu Honoré, Baltazar, & Loüis-François de Rabasse de Vergons, entre lesquels il n'y a eu qu'Honoré qui ait été marié. Il fut pourvû de l'Office de son pere, & prit femme dans la famille de Chabert de Pertuis, dont il a laissé des enfans en bas âge. Baltazar son frere exerce à present avec honneur ce même Office, & il est par consequent le sixiéme de sa famille qui en a été pourvû. La seconde femme de Guillaume de Rabasse fut Crétienne de Gratian, de laquelle il a laissé un fils apellé Jaques, Officier sur les Galeres du Roi. Cette famille se dit originaire d'Espagne, & porte d'azur, à un Château d'argent composé de cinq tours rangées, celle du milieu plus éle-

vée

vée que les deux autres, & celles-ci que leurs voisines en decroissant, accompagné en pointe d'une Trufe aussi d'argent. Ces Armes sont parlantes, puisqu'une Trufe, est apellée en Provençal une *Rabasse.*

RAFELIS.

Cette famille écrite en Latin Raphaëlis, & qu'on prononce en François Rafélis, subsiste en deux ou trois branches (qui portent d'azur, à trois chevrons d'or) mais dont on ne trouve pas la jonction. Celle des Seigneurs de Rognes fut maintenuë dans sa Noblesse par les Commissaires deputez en Provence le premier de Fevrier 1669. en la personne de Charles-Honoré de Rafelis, Seigneur de Rognes & de Canaus qui avoit été reçû Conseiller au Parlement Semestre à Aix l'an 1648. & qui avoit épousé l'an 1655. Françoise de la Tour de Gouverner, des Marquis de la Charce. Il avoit un frere apellé Pierre de Rafelis de Rognes, reçû Chevalier de Malte l'an 1626. puis mort Commandeur, & deux sœurs, sçavoir Anne & Etiennette de Rafelis. Anne épousa Honoré Burle Conseiller puis Doyen dans le siege

de Senechal d'Aix, & Etiennette fut mariée avec Jean du Bourg, pere d'Emanuël du Bourg, Inspecteur, Brigadier, & Maréchal de logis general de de la Cavalerie: Elles avoient pour pere Henri de Rafelis Seigneur de Courmes & de saint Martin, marié l'an 1597. avec Julie d'Agout, Dame de Rognes, heritiere de cette branche d'Agout. Henri étoit fils de Jean de Rafelis Seigneur de saint Martin & de Courmes, qui fut deux fois premier Consul d'Aix, & procureur du pays, sçavoir l'an 1579. & l'an 1595. & qui avoit épousé dès l'an 1563. Marguerite d'Arcussia. Il étoit né l'an 1548. du mariage d'Honoré Rafelis, & de Blanche Tadei.

Les Seig. de Broves & de Calian portant même nom & mêmes armes, furent aussi maintenus dans leur Noblesse le 12. Janvier 1669. en la personne de pierre de Rafelis, & d'Honoré, & Melchion de Rafelis ses oncles, Seignrs. de Broves & de Calian. Ils descendent de noble Baltazar Rafelis qui se maria à Riez le 15. de Fevrier 1557. avec Marguerite de Carbonnel. Josef de Rafelis issu de ce mariage aquit la Terre de Broves dont il fit hommage au Roi

l'an 1585. Il eut de son mariage avec Diane d'Augier, Baltazar, Loüis, Honoré, & Melchion de Rafelis ; Loüis commanda dans la Cavalerie & servit en Italie, ayant fait son Testament l'an 1641. à Cazal en faveur de ses freres. Honoré sieur de Brenon servit aussi dans les armées en qualité d'Ingenieur du Roi, Melchion, sieur de Broves, fut marié l'an 1628. avec Gabrielle de Demandols, & Baltazar qui aquit la terre de Calian l'an 1619. avoit épousé dès l'an 1615. Françoise de Villeneuve Tourretes, de laquelle il a eu Pierre de Rafelis Seigneur de Calian, marié depuis l'an 1656. avec Claudine de Coriolis. Les Seig. de Châteauvieux sont aussi issus de cette branche, mais je n'ai pas vû leurs titres.

Il y a une autre famille du nom de Rafelis, originaire de la ville de Carpentras au Comté Venaissin, qui subsiste en Provence en la personne d'Honoré de Rafelis Seign. de Grambois, Conseiller au Parlement d'Aix, il est fils de Pierre de Rafelis Seigneur de Roquesante, Conseiller au même Parlement, qui fut choisi par le Roy pour être l'un des Juges de Monsieur le Sur-Intendant Fouquet, & qui se ren-

dit celebre dans cette grande & épineuse Commission. Ses Armes sont d'or, à une Croix recroiseltée d'azur écartelé de gueules à un roc d'echiquier d'argent.

RAIMOND.

Nous avons eu 3. ou 4. familles de ce nom toutes differentes dans leurs Armes. Celle des Seigneurs de la Visclede & de Blausac qui faisoit sa demeure à Tarascon, portoit d'or à six Tourteaux de gueules, posez, deux, deux, & deux, dans une égale distance. Cette famille a fini de nos jours en la personne des enfans de René de Raimond, Seigneur de la Visclede & de Blausac, & de Magdeleine d'Andron, l'un desquels, sçavoir Jean de Raimond de la Visclede avoit été reçû Chevalier de Malte l'an 1653. René étoit fils de Nicolas de Raimond & de Loüise d'Aimini, & petit fils de Jean de Raimond Seigneur de la Visclede, & de Blausac, & d'Isabeau de Raoux. Nostradamus qui a inseré dans son Hist. de Prov. la généalogie de cette famille la remonte jusqu'à Remond de Raimond, lequel vivoit dans Avignon parmi les Nobles de cette ville dès l'an 1307.

Il fut pere de Jean Raimond, dont le fils apellé Elzeas de Raimond, ayant épousé dans Tarascon Silette d'Aube, s'habitua dans cette Ville, où ses Descendans avoient depuis toûjours demeuré, & s'étoient aliez aux familles de Passi, de Romieu, de Pontevez & autres.

RAIMOND.

Les Seig. de Modene de Montlor & de Villeneuve aussi du nom de Raimond, sont originaires du Comté Venaissin, & ils remontent la preuve de leur généalogie depuis Hugues de Raimond qui vivoit vers l'an 1450. & dont le fils Jean Raimond épousa Marie de Venasque, fille unique d'Antoine de Venasque, Seign. de Modene, ayant eu par ce mariage la Terre de Modene, ou de Maudene au Diocese de Carpentras. Les titres de cette terre m'étant tombez entre les mains, j'en puis donner la généalogie depuis l'an 1250. auquel tems cette Terre étoit possedée par Latil de Mormoiron, Damoiseau, lequel de sa femme apellée Henrique, eut Latil II. Isnard, & Sance de Mormoiron. Sance épousa Raimond de Toard, Chevalier; Isnard épousa Rixende de Montbrun fille d'Hugues de Montbrun, de

laquelle il n'eut point d'enfans, de ſorte que la poſterité fut continuée par Latil de Mormoiron II. du nom, vivant encore l'an 1264. il fut pere d'Iſnard & de Bertrand de Mormoiron Seigneur de Modene, & de Durbans. Iſnard mourut l'an 1318, ſans avoir eu d'enfans de Tiburge des Baux ſa femme. Bertrand ſon frere herita de luy, & fut par ce moyen Seigneur de Modene, de Durbans, & de la Roque-Alric, & épouſa Filipe de Sabran, fille de Roſtant de Sabran, Conſeigneur de Caumonts. Il eut de ſon mariage, Latil de Mormoiron III. du nom, qui fit hommage au Pape de la Terre de Modene le 17. Fevrier 1368. & ne laiſſa qu'une fille, apellée Filipe de Mormoiron, Dame de Modene, laquelle porta cette Terre à Geofroi de Venaſque ſon mari qui fut Viguier de Marſeille l'an 1417. De ce mariage ſortit Roſtant de Venaſque Seigneur de Modene, qui épouſa Conſtance de Romieu, fille de Jean de romieu, Seigneur en partie de Maillane & de Jeanne d'Hugolen, & d'eux nâquit Antoine de Venaſque pere de Marie de Venaſque Dame de Modene, femme de Jean de

Raimond. François de Raimond issu de leur mariage, fut Seign. de Modene, de Durbans & de la Roque-Alric, autrement de la Roche-Henri, & épousa l'an 1517. Etiennette de Villeneuve, fille de Tannegui de Villeneuve Seigneur de Beauvoisin en Languedoc, & en secondes nôces l'an 1531. Sibile de saint Martin de la Ville d'Arles. Il eût de la premiere, Jacques de Raimond qui fit la branche des aînez, & deux Chevaliers de Malte, & de la seconde il eut plusieurs enfans, trois desquels, sçavoir Laurens, François, & Charles de Raimond furent mariez & firent aussi chacun une branche desquelles il sera parlé.

Jaques de Raimond Seigneur de Modene, fils aîné de François, épousa l'an 1551. Fleurie de Montlaur, veuve de Jean de Vesc, Baron de Grimaud, & fille de Loüis de Montlaur, Seigneur de Maubec, & de Montlaur, & de Filipine des Balsac, fille de Robert de Balsac Baron d'Antragues. De ce mariage sortit Loüis-Guillaume de Raimond de Montlaur, Comte de Montlaur, Marquis de Maubec, & Baron de Modene, qui fut marié avec

Marie de Maugiron, fille de Laurens de Maugiron Comte de Montleans, Baron d'Ampuis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant Général au Gouvernement de Dauphiné. Il ne laissa que trois filles ; sçavoir Marie, Marguerite, & Jaqueline de Raimond de Montlaur. Marie Comtesse de Montlaur, épousa l'an 1604. Filipe d'Agout Baron de Grimaud, fils puîné du Comte de Sault, & en secondes nôces Jean-Baptiste d'Ornano Marêchal de France. Marguerite fut aussi mariée deux fois, 1. avec Claude de Grolée Comte de Grolée, & en secondes nôces avec François d'Ornano Seigneur de Mazargues, frere du Marêchal; & Jaqueline épousa Jaques de Grimoard de Beauvoir Comte du Roure.

Laurens de Raimond l'un des fils du second lit de François de Raimond Seigneur de Modene, épousa Françoise de Gautier, fille de François Gautier, dit Gerenton, de laquelle il eut François, Guillaume, & Jean-Baptiste de Raimond. Guillaume a fait branche en Languedoc. Jean-Baptiste fut Chevalier de Malte & François leur frere aîné, Seigneur de Modene, fut Grand

Prévôt de France, & marié avec Catherine d'Alemand des Seign. de Châteauneuf, dont il eut Esprit, & Charles de Raimond; Charles marié avec Gabrielle de Gevaudan (de laquelle il a eu plusieurs enfans, deux desquels furent reçûs Chevaliers de Malte l'an 1658. & l'an 1664.) a fait une autre branche en Languedoc. Esprit de Raimond connu sous le nom du Comte de Modene, suivit le Duc de Guise à Naples, où il se signala, & où ils furent faits tous deux prisonniers, comme il le raconte dans l'Histoire des revolutions de Naples qu'il a composée. Il avoit épousé Marguerite de la Baume de Suze, veuve d'Henri de Beaumanoir Marquis de Lavardin, de laquelle il avoit eu un fils apellé Gaston de Raimond, Baron de Gourdan, lequel étant mort avant son pere sa branche finit en lui.

François de Raimond Modene, autre fils de François de Raimond Seigneur de Modene & de Sibile de saint Martin sa seconde femme, fut marié avec Victoire de Panisse, fille de Guillaume, & de Jeanne de Monfaucon, de laquelle il eut Pierre, Jaques, Paul,

& Loüis de Raimond. Ces trois derniers furent reçûs Chevaliers de Malte en 1592. 1603. & 1606. & Pierre leur frere, surnommé de Mormoiron a fait une branche qui habite au lieu de Mormoiron dans le Comté Venaissin.

Charles de Raimond Modene aussi fils de François & de Sibile de saint Martin, épousa l'an 1551. Loüise de Vercors, de laquelle nâquit Pierre de Raimond Seigneur de Villeneuve, qui de Jeanne de Barralier Dame de Pomerol eut Charles de Raimond Seign. de Pomerol, marié l'an 1531. avec Sillette du Pré. François de Raimond Seigneur de Pomerol issu de ce mariage, & marié depuis l'an 1659. avec Marguerite d'Albertas des Seigneurs de Jouques, fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputés par le Roi le 19. Decembre 1667. avec François-Angelique de Raimond son frere, Chanoine de l'Eglise de sainte Marthe à Tarascon, où cette branche fait sa demeure. Conrad de Raimond de Pomerol leur frere, fut reçû Chevalier de Malte l'an 1641. La famille de Raimond Modene porte d'argent à la Croix de gueules chargée de cinq co-

quilles d'argent. *Suport*, deux levriers d'argent. Nostradamus s'est mépris d'avoir dit que cettte famille portoit la croix cantonnée de quatre coquilles, puisqu'elles sont effectivement, comme je viens de les blasonner, & comme elles furent produites pardevant les Commissaires pour la recherche de la Noblesse.

RAIMOND.

La famille des Seigneurs d'Eols, ou d'Eaux, encore du nom de Raimond, en Latin *Raimundi* ou *de Raimundis* est differente des precedentes, & elle porte d'or à trois Aiglétes de sable rangées en fasse, & accompagnées de trois fasses d'azur, deux au dessus des aigletes, & une dessous.

Cette famille est une de celles dont la Noblesse est connuë au delà de 300. ans, & on auroit pû infailliblement luy donner une plus grande ancienneté, si celui qui vint le premier en Provence avoit aporté les titres de sa Maison, lorsqu'il amena une Compagnie de gens de guerre pour le service de la Reine Jeanne : mais sans doute qu'il crut que son épée & les actions genereuses qu'il rendroit le feroient

aſſez connoître ſans qu'il ſe chargeât des titres de ſa famille.

Jean de Raimond, ſurnommé le Gros, Seigneur d'Eaux, eſt celui de cette famille, qui ſelon la tradition vint le premier habiter en Provence, & la même tradition porte qu'il vint d'Italie, ſans qu'on puiſſe dire préciſement de quelle contrée. Nous ſçavons ſeulement qu'il étoit homme de guerre & de Commandement, puiſque la Reine Jeanne qui lui donna la Terre & Seigneurie d'Eaux par Lettres du 16. Mars 1381. énonce dans ces Lettres qu'elle lui fit ce don en conſideration des grands ſervices qu'il lui avoit rendus, ayant conſtamment perſiſté à *ſon* ſervice avec ceux de ſa Compagnie contre les ennemis de Sa Majeſté. Il aquit de Perroton de Ternes l'an 1393. les Terres de Brianſon, & de Gars, & acheta auſſi de la Maiſon de Pontevez l'an 1403. une portion de la Terre d'Entrecaſteaux. Il poſſeda encore les Terres de Trigance & d'Eſtelle, leſquelles par le moyen des femmes ont depuis paſſé dans la Maiſon de Demandols. Albamond de Raimond fut Seigneur d'Eaux & d'Entrecaſteaux

après la mort de Jean de Raimond son pere, mais il échangea l'an 1425. avec la Maison de Castelane la portion qu'il avoit à Entrecasteaux pour une portion que Reforciat de Castelane avoit à la Terre d'Eaux. Etienne de Raimond, Seigneur d'Eaux, successeur d'Albamond, vivoit l'an 1507. & l'an 1516. & laissa de Jeanne de Lascaris sa femme, des Seigneurs de la Brigue, Elzear de Raimond Seigneur d'Eaux, qui de Loüise de Castelane des Seigneurs de Salernes eut Jean & Pierre de Raimond. Pierre fut Chevalier de Malte, & fort consideré du Roi François I. lequel voulut bien écrire en sa faveur au Grand Maître de Malte l'an 1544. pour lui faire donner une Commanderie de grace, & la grand Croix, & lors de la guerre que ce Monarque avoit contre le Roi d'Angleterre, ayant fait venir de Provence 25. Galeres commandées par le fameux Escalin des Aimars Baron de la Garde, & leur ayant fait passer le Détroit de Gibaltar pour se rendre en Normandie, il donna le Commandement de quatre Galeres au Chevalier d'Eaux, qui se signala dans cette expedition, & il y

mourut, comme il paroît par la procuration que ſon pere fit le dernier de Fevrier 1546. à Jean de Raimond ſon fils aîné, pour retirer la dépoüille de ce Chevalier, que Noſtradamus page 771. apelle par équivoque, le Chevalier d'Aups de la Maiſon de Blacas, au lieu de dire le Chevalier d'Eaux de la Maiſon de Raimond.

Jean de Raimond Seigneur d'Eaux ſon frere, épouſa l'an 1541. Catherine d'Alagonia, de laquelle il eut Sipion, Gaſpar, & Perre de Raimond : Pierre fut reçû Chevalier de Malte l'an 1569. Sipion continua la poſterité des Seigrs. d'Eaux, qui eſt la branche des aînez,& Gaſpar, Cadet d'Eaux, a fait une autre branche qui habite dans le lieu de Peiroles au Dioceſe d'Aix, leſquelles furent maintenuës dans leur Nobleſſe l'an 1668. lors de la derniere recherche.

Les Seigneurs d'Alons, de Roquebrune, de Paleiſſon, de Villepeis, & autres, auſſi du nom de Raimond ou de Raimondis, portant mêmes Armes, furent auſſi maintenus dans la Nobleſſe le 22. de Juin de la même année 1668. après avoir fait voir qu'ils

descendoient de Pierre de Raimondi, l'un des fils d'Etienne Seign. d'Eaux, lequel ayant épousé l'an 1519. Catherine de Clemens fit tige, de laquelle est issuë une nombreuse posterité connuë sous le nom de Raimondis, & de laquelle est chef Pierre-André de Raimondis Seigneur d'Alons, Lieutenant principal, Civil & Criminel de la Senechaussée de Draguignan; quatre de ses freres ont long-temps porté les Armes dans la Compagnie des Mousquetaires du Roi, & dans les Regimens de Piemont & de Jonsac, & l'un d'eux est à present Major des Vaisseaux du Roi.

RAIMOND.

C'est ici une autre famille du nom de Raimond, que quelques-uns écrivent Reimond, & quelquefois Rémond. Elle fait sa demeure dans le lieu de Chantemerle au Comté de Grignan, & elle fut maintenuë dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi en Provence le 27. de Septembre 1668. en la personne de Jean-Baptiste de Raimond du lieu de Chantemerle, qui après avoir servi en Italie dans la Compagnie des Chevaux-legers du Comte de Grignan, & en Provence

lors de la reprise des Isles de sainte Marguerite se maria l'an 1647. avec Mabile Adémar de Castelane. Pierre de Raimond son Trisayeul, fils de Guillaume Raimond fut compris comme Noble dans la revision des feux qui se fit dans le Comté de Valentinois l'an 1474. Il avoit épousé dès le 23. de Novembre de l'an 1430. Huguette de Châtel, de laquelle il eût Loüis de Raimond marié l'an 1515. avec Françoise d'Usez, duquel mariage sortit Claude de Raimond, Chatelain de Chantemerle, lequel fit son Testament l'an 1574. & laissa d'Antoinette de Colans sa femme, Jaques de Raimond qui se maria l'an 1594. avec Françoise de Monts, des Seigneurs de Savasse en Dauphiné, duquel mariage sortit Jean-Baptiste de Raimond, lequel pretend être issu d'Hugues Raimond, l'un des cinq nobles vassaux de Giraud & de Giraudet Ademar, freres, Seigneur de Monteil, qui pour avoir suivi ces Seigneurs au voyage de la conquête de la Terre-Sainte, & leur avoir rendu de grands services, reçûrent à leur retours l'an 1099. diverses recompenses, & particulierement

ticulieremeut Hugues Raimond qui eut en fief la terre de la Combe. Cette famille porte de gueules, à trois croissans d'argent, surmontez chacun d'une molette d'or. Chorier dans son nobiliaire de Dauphiné lui a donné d'autres Armes, sçavoir d'or, à la bande de gueules chargée de trois demi-vols d'argent, & accompagnée de deux molettes d'azur; mais il s'est équivoqué, & il a pris la famille de Raimond dans l'Embrunois, pour celle de Raimond de Chantemerle, auprès de Montelimar.

RAOUX.

La famille de Raoux qui habite depuis long-tems dans la ville de Tarascon, a fait cinq ou six branches qui ont toutes été maintenuës dans leur Noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 16. de Fevrier 1669. Le veritable & ancien nom de cette famille est Rodulphi, ainsi qu'on trouve dans les contrats Latins; mais lorsqu'on commença de contracter en François, elle portoit le nom de Raouls ou de Raoux, & communement Raouxet, ou Raousset, qui est un diminutif de Raoux, comme Châtelet est un dimi-

nutif de Château, Porcelet de Porceau, Robertet de Robert, Bochon de Boche, & Gaufridet de Gaufrid. Quelques-uns ont crû qu'elle étoit originaire de Florence où il y a plusieurs familles du nom de Rodulphe, mais on n'en a pas la preuve, comme on l'a d'une descendance reglée depuis Jaques Rodulfi ou de Raoux qui vivoit du temps du Roi René, & portoit la qualité de Noble que ce Prince lui donne dans des lettres de l'an 1457. Jaques fut pere de Jean Rodulfi ou de Raoux qui le 24. d'Octobre de l'an 1489. épousa Catherine de Clemens. De ce mariage sortit Thomas de Raoux qui l'an 1525. étoit Juge de la ville d'Arles, & qui de Magdeleine de Pons sa femme eut Simon & Charles de Raoux, mariez l'un l'an 1554. avec Françoise de Leotaud, & l'autre l'an 1556. avec Magdeleine d'Espiard. Ces deux freres firent deux branches, dont chacune a été la tige de plusieurs autres qui se sont plusieurs fois aliées ensemble, & qui ont aussi pris des aliances dans les Maisons de Châteauneuf, de Laudun, de Forbin-la Roque, de Forbin d'Opede, de Raimond-Mode-

ne, de Porcelet, & autres.

Charles de RAOUX, Seignr. de saint André, Marquis de Courbons, & Comte de Boulbon, fils aîné de RENÉ de RAOUX Seigneur de saint André & de Julie de Forbin est le chef de toutes les branches de cette famille, desquelles il y a des Chevaliers de Malte, plusieurs Officiers dans nos armées, & un Conseiller au Parlement d'Aix, un frere duquel connu sous le nom de RAOUSSET, après s'être signalé dans la ville de Bonne en Allemagne, dont il étoit Gouverneur, lorsquelle fut assiegée par les Princes Confederez l'an 1689. mourut des fatigues qu'il avoit souffertes pendant ce Siege. Les Armes de cette famille sont d'or, à une croix pattée de sable, bordée de gueules.

RASCAS.

La famille des Seigneurs du Canet du nom de Rascas prétend à une grande ancienneté puisqu'elle met saint Maime, ou saint Maxime Evêque & Patron de la ville de Riez entre les personnes issuës de son sang. Il seroit difficile d'en faire les preuves; car

celles qui se tirent de la tradition qui veut que ce Saint étoit surnommé le Rascas, & de sa legende, qui porte que ses parens étoient Seigneurs de Châteauredon qui est un Château au Diocese de Riez, ne suffisent pas pour assurer cette opinion : car à l'égard du surnom que quelques-uns donnent à cet Evêque, l'apellans saint Maime *le Rascas*, il est assuré que ce nom ne pouvoit pas être un nom de race, puisqu'en ce tems là (c'est-à-dire au 5. siecle auquel vivoit cet Evêque) les noms n'étoient pas encore fixes & hereditaires dans les familles, & ainsi ce surnom étoit en lui comme un soubriquet qui ne passoit pas au-delà de sa personne; & pour ce qui est de la Terre de Châteauredon dont la famille de Rascas a eu long-tems la possession, les titres nous aprenent qu'elle ne l'a euë que vers l'an 1430. à cause qu'elle succeda aux biens de Loüis Balb Seigneur du Mui & du Chafaut, lequel n'étoit Seigneur de Châteauredon qu'à cause de Francisquine sa femme, au nom de laquelle il fit hommage le 27. de Decembre 1409. pour les Terres de Châteauredon de la Pene, & des Dourbes.

La famille de Rascas ne laisse pas d'être fort noble & fort ancienne, & quand elle ne prouveroit sa Descendance que depuis Antoine de Rascas de la ville de Castelane, qui l'an 1399. avec plusieurs autres Gentilshommes de Provence, fit hommage à Loüis II. Roi de Naples & Comte de Provence, elle auroit toûjours 300. ans d'ancienneté de Noblesse : mais elle tire son origine de plus loin, puisqu'elle compte parmi les Illustres de sa race, Bertrand Rascas, Gentilhomme Limousin, extrêmement versé dans la Poësie Provençale qui florissoit du tems des Papes Clement VI. & Innocent VI. & ausquels il touchoit de parenté. Ce fut aussi à l'occasion de ces Papes qui siégerent dans Avignon que Bertrand Rascas se retira dans cette Ville, où il mourut l'an 1353. après avoir fondé un très-beau & somptueux Hôpital sous le titre de saint Bernard son patron. Les Armes du Fondateur, qui se voyent encore sur la porte & en quelques autres endroits de cet Hôpital, sont d'or, à une croix fleuronnée au pié fi-

ché de gueules, au chef d'azur, chargée d'une étoile à 8. rais d'or. Ces Armes ſont les mêmes que celles que porte la famille de Raſcas en Provence, iſſuë d'Antoine de Raſcas Gentilhomme de Caſtelane, qui eut pour ſucceſſeur Guillaume Raſcas, lequel fut pere de deux fils, ſçavoir de N. & de Jean de Raſcas, leſquels épouſerent environ l'an 1420. deux ſœurs, Marie & Alayete de Balb, filles de Loüis Balb, Seigneur du Mui, du Chafaut, & de Châteauredon, & petites filles de Manuel Balb, auſſi Seigneur du Mui. Par ce mariage ces deux freres furent Seigneurs de la plus grande partie de la Terre du *Mui*, pendant que l'autre portion qui apartenoit à Filipe Balb fut portée par Meteline Balb ſa fille à Loüis de Pontevez à qui elle fut mariée. De l'un de ces deux freres ſortit Guillaume de Raſcas II. du nom, marié avec Magdeleine de Barras, fille de Loüis de Barras Seigneur de Toard & de Melan, Chambellan du Roi Charles VIII. & de ce mariage ſortit François de Raſcas Seigneur du Mui, de Bagarris, & de Châteauredon, qui fut reçû Con-

seiller au Parlement l'an 1636. Il fut Seigneur du Canet par l'échange qu'il fit avec Gaspar de Villeneuve Seign. de Monts pour ce qu'il avoit aux Terres de Toreuc, & d'Andon. Je n'ai pas sçû le nom de sa femme, mais il laissa 4. fils; sçavoir, Loüis, Guillaume, Jean, & François de Rascas. François fut Chevalier de Malte, & Commandeur de Montpellier dès l'an 1585. jusqu'en 1592. Jean Seigneur de Bagarris fut Archidiacre d'Aix & Conseiller au Parlement; Guillaume Seigneur de Châteauredon, se maria l'an 1544. avec Suzanne d'Isnard, & fut premier Consul d'Aix l'an 1592. & Loüis qui fut Seigneur du Mui, épousa l'an 1540. Anne de Pontevez, Dame en partie du Mui, fit la branche des Seigneurs du Mui, finie en la personne de François de Pontevez Seign. du Mui son petit fils, qui fut deux fois premier Consul d'Aix; sçavoir l'an 1634 & l'an 1646. & Viguier de Marseille l'an 1645. & qui de Marguerite de Pontevez sa femme ne laissa point d'enfans.

Guillaume de Rascas, Seigneur de Châteauredon & de Bagarris, eut de

Suzanne d'Isnard sa femme, Gaspar de Rascas, Seigneur du Canet, qui fut marié l'an 1592. avec Lucrece de Puget des Seigneurs de Fuveau : il épousa depuis en secondes nôces Sibile de Cabre, des Seigneurs de Roquevaire. Il eut du premier lit, Honoré de Rascas, Seigneur du Canet, qui succeda à l'Office de Conseiller au Parlement qu'avoit son grand Oncle, & ne laissa qu'une fille qui fut mariée à Pierre de Laidet Seigneur de Sigoyer, & qui est morte sans enfans : & de Sibile de Cabre sa seconde femme il eut Henri & Loüis de Rascas, Seigneurs du Canet : Henri avoit épousé Lucrece de Forbin Souliers, une des plus belles femmes de son siécle, connuë sous le nom de la belle du Canet, mais il n'en eut point d'enfans : & Loüis en la personne duquel étoit reduite toute sa famille, lorsqu'il fut maintenu dans sa Noblesse le 27. de Fevrier 1668. avoit épousé dès l'an 1645. Isabeau de Clapiers, fille d'Esprit de Clapiers Baron de Greoux, de laquelle il a laissé des enfans, dont l'un est Chevalier de Malte, & l'aîné est grand Senéchal de Draguignan.

REGIS.

REGIS.

Josef de Regis, Seigneur de Fuveau, marié depuis l'an 1661. avec Loüise de Ferrier, fut maintenu dans sa Noblesse, le 10. Janvier 1669. à cause que Jean-Baptiste de Regis son pere, Seigneur de Fuveau, marié depuis l'an 1635. avec Marie de Durand, fille de Pierre Seigneur de Fuveau, étoit pourvû d'un Office de Trésorier Général de France depuis l'an 1642. & que François de Regis son grand pere avoit été pourvû d'un Office de Secretaire du Roi, & Contrôleur dans la Chancellerie de Provence dès l'an 1632. Ses Armes sont d'or, à une bande de gueules, chargée d'une couronne Ducale d'or. Il y avoit eu une autre famille dans Aix du nom de Regis ou de Roi, qui avoit été anoblie par le Roi René l'an 1475. & qui a fini en des filles mariées dans les Maisons de Bourdon, & de Loques & qui portoit les mêmes Armes, excepté que le champ étoit d'argent.

REILLANE.

La Terre & Vicomté de Reillane, que l'on écrit quelquefois Raillane, située dans la Viguerie de Forcalquier,

a donné son nom à une ancienne famille qui se trouve avoir possedé cette Terre d'un tems immémorial, & qui a paru entre les plus considerables du Pays. Hugues de Reillane est nommé parmi les Barons, & les plus qualifiez Gentishommes qui suivoient le parti du Comte de Provence dans la guerre qu'il avoit l'an 1150. contre la Princesse Etiennette des Baux l'an 1202. Guillaume, Comte de Forcalquier, ayant eu different avec les Seigneurs de Reillane, parmi lesquels étoient Boniface de Reillane, Hugues de Reillane & ses freres, Giraud de Reillane, & les enfans de Guillaume de Reillane. Il intervint un Jugement, par lequel le Comte fut obligé de les maintenir dans leurs possessions. De tant de Conseigneurs de Reillane, étoient issuës diverses branches, desquelles étoient sortis plusieurs Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, entre lesquels on trouve que Giles de Reillane étoit Grand Prieur de saint Giles l'an 1246. & que Guillaume de Reillane Commandeur étoit l'an 1347. Lieutenant General deçà la mer, sous le Grand Maître Deodat de Gozon.

Mais toutes ces branches furent éteintes & reduites à Pons de Reillane, fils de Pierre, & petit-fils de Guillaume de Reillane, Seigneur de Reillane, du Bourget, de sainte Croix & de Montjustin, & qui fit son Testament l'an 1417. Pons de Reillane, fit le sien l'an 1529. & ne laissa de Loüise de Bachis sa femme que des filles, en la personne desquelles finit la race des anciens Seigneurs de Reillane. Isabeau de Reillane une de ces filles fut mariée par son pere le dernier d'Octobre de l'an 1528. avec Noble François Calvi, fils de Nazaire Calvi, Intendant de la Maison du Duc de Guise, & par le Contract de ce mariage il fut dit que l'aîné des mâles qui en naîtroit succederoit aux biens de la Maison de sa mere, & seroit obligé de porter le nom & les Armes de Reillane. Ce qui fut executé par le fils qui nâquit de ce mariage apellé Antoine, lequel quitta le nom de Calvi pour prendre celui de Reillane, & pour lors l'ancienne famille de Reillane fut entée dans celle de Calvi qui étoit aussi très-noble originaire de la ville de Genes d'où il y a plus de 200. ans

que ſortirent deux freres, dont l'un s'établit dans la ville d'Hieres, où il fit une branche qui ſe termina en la perſonne de Jeanne de Calvi, fille heritiere de Guillaume Calvi, qui fut mariée il y a un peu plus d'un ſiecle, avec Jerôme de Graſſe, Seigneur de Brianſon. L'autre branche s'établit au Comté Venaiſſin, & de celle ci étoit iſſu François Calvi, dont le pere Nazaire Calvi avoit épouſé l'an 1492. Jeronime de Forbin, des Seigneurs de la Barbent, & Nazaire étoit fils d'André Calvi & d'Anne d'Aſtoaud, & André étoit neveu de Jacques-Filippe Calvi, Chevalier de Rôdes, lequel étoit Bailli de Manoſque l'an 1452.

Antoine Calvi qui prit le nom & les Armes de Reillane, fut Conſeiller au Parlement de Provence, & laiſſa d'Honorée de Caſtelane ſa femme, des Seigneurs de Tournon & de Majaſtres, deux fils ; ſçavoir Marc-Antoine & Jean de Reillane. Jean ſieur du Bourget épouſa l'an 1619. Anne de Vincheguerre, & fit une branche qui ſubſiſte en la perſonne de Charles de Reillane ſon petit-fils, ſieur du Bourget, fils de Gaſpar, & d'Hortenſe de Rioule.

Marc-Antoine Seigneur de Reillane, du Bourguet & de sainte Croix, fils aîné d'Antoine, épousa Jeanne de l'Evêque, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais il herita d'elle d'une troisiéme partie du Vicomté de Raillane: il épousa en secondes nôces l'an 1631. Isabeau de Grasse, fille de Claude de Grasse Seigneur de saint Cezaire & de la Male, de laquelle il a laissé deux fils, François, & Jaques de Reillane. Jaques fut reçû Chevalier de Malte l'an 1653. & François à present vivant ayant aquis les droits de la Maison de Bouliers sur le Vicomté de Reillane, est à present seul Seigneur, & Vicomte de Reillane, il est aussi Seigneur du Bourguet & de Sainte Croix du côté de son pere, & Seign. de Seillans, de saint Julien & de Meaux, à cause d'Alix de Flotte sa femme, de laquelle il a plusieurs enfans. Il fut fait premier Consul d'Aix & Procureur du Pays l'an 1673. & il avoit suivi les Armées avant que de se marier, ayant même servi en qualité d'Aide de Camp, sous Monsieur le Prince de Condé. Il porte d'azur, à un soc ou fer de Charruë d'argent,

posé en bande, qui sont les Armes de Reillane. Ces Armes sont parlantes, parce que cet instrument à labourer la Terre est apellé en Provençal *une Reille*. Les anciens Seigneurs de Reillane l'avoient porté en pal, avant que de le porter en bande, & la ville de Reillane qui porte ces mêmes Armes les porte encore en pal. Les Armes de Calvi ou de de Calvo de Genes, sont un échiqueté d'argent & de sable.

REMERVILLE.

Cette famille qui habite dans la ville d'Apt est originaire de Lorraine, & Guillaume de Remerville fils de Jean-Guillaume de Remerville, fut attiré en Provence par le Roi René, qui étoit Duc de Lorraine comme Comte de Provence. Ce Prince le pourvut de la Charge de son Conseiller & Secretaire, par Lettres du 21. Septembre 1466. puis de celle de Tresorier de ses Finances par autres Lettres du 2. Janvier 1472. dans lesquelles ce Roi le qualifie *Nobilis & egregius vir Guillelmus de Remerville, Secretarius, & Consiliarius naster dilectus*. Il exerça cette charge jusqu'à ce qu'il fut pourvû de l'Office de Maître Rational de

la Chambre des Comptes à Aix, par Lettres du 24 Janvier 1479. Il avoit deux freres, l'un apellé Jean, & l'autre Demeine ou Dominique : celui-ci fut nommé l'an 1470. par Jean Duc de Calabre fils du Roi René, à une place de Chanoine de l'Eglise de saint George de Nanci, & Jean n'eut qu'une fille apellée Catherine, qui fut mariée avec Jean de Mengin President de la Chambre des Comptes de Lorraine. Guillaume se maria le 8. Septembre 1484. avec Catherine de Corage, fille de noble Pierre de Corage, & de Jeanne de Sade, fille de Baudet de Sade Seigneur de Saumane au Comté Venaissin : il herita des grands biens de sa femme, & voulant faire connoître la Noblesse de sa Maison, il raporta une Enquête faite le 19. de Septembre 1494. sellée du séel du tabellionage de Nanci en Lorraine, par laquelle il est certifié que lui & ses freres avoient un fief qui leur étoit échu par la mort de leur pere, assis dans la Paroisse de Remerville, & duquel dependoient plusieurs heritages avec droit de Colombier, de Chasses à chiens & à Cor, comme personnes

Nobles, Extraits de noble lignée, & tenus pour tels, & exempts de tout tems & non contribuables aux tailles, aides, ni autres ſubſides.

Du mariage de Guillaume de Remerville & de Catherine de Corage, ſortirent Agricol, & Guillaume de Remerville Agricol épouſa Marie d'Autric fille de Guillaume, Seigneur de Baumetes, & fit une branche tombée en quenoüille en la perſonne de ſes petites filles. Et Guillaume II. épouſa l'an 1539. Françoiſe de Rouſſet, fille de Laurens de Rouſſet Seigneur de Châteauneuf & de Richarde de Galiens des Iſſars. Pierre de Remerville iſſu de ce mariage, épouſa l'an 1591. Magdeleine de Cardebat de Bot, fille de Michel de Cardebat de Bot, Seigneur d'Auribeau, & de Gillette de Tartule, dont eſt iſſu François-Antoine de Remerville qui fut maintenu dans ſa Nobleſſe le 21. Mars 1668. & marié depuis l'an 1647. avec Iſabeau de Maſargues, fille de Loüis, Avocat du Roi au ſiege d'Aix, & de Marguerite de Duranti, duquel mariage il y a des enfans, dont l'aîné connu ſous le nom de ſieur de ſaint Quentin eſt

fort versé dans l'Histoire des familles du pays. Ses Armes sont d'argent, à un lion naissant de sable, lampassé & armé de gueules, coupé d'azur, freté d'argent.

REMESAN.

La famille de Remesan, qui pendant 300. ans qu'elle a subsisté dans la ville de Marseille, a possedé les premieres Charges, & a été aliée aux plus nobles familles de cette Ville, étoit (selon les mémoires Domestiques) originaire de Padoüe en Italie, d'où elle avoit passé à Genes, & de Genes à Marseille. Jean de Remesan qui le premier s'habitua à Marseille environ l'an 1380. mourut l'an 1427. dans la même Ville, où il avoit épousé Marguerite de Montolieu, fille d'Arnaud de Montolieu, Ecuyer de la Reine Jeanne, & sœur unique de Montolieu de Montolieu, Seigneur des Isles d'If, duquel elle herita après sa mort sans enfans, & de ce mariage sortirent Julien, & Bartelemi de Remesan. Bartelemi se retira à Chiavari dans les Etats de Genes, & fit une branche, de laquelle il sera parlé, & Julien continua la posterité à Marseille.

Il fut Seigneur des Isles d'If à cause de sa mere, & Seigneur d'Aigalades, Conseiller & Secretaire du Roi René, & Intendant de ses Finances, fonda le Couvent de l'Observance de saint François à Marseille l'an 1432. & laissa de Moysie de Ricavi sa femme entre autres enfans deux fils, sçavoir, Jaques de Remesan Seigneur des Isles d'If, qui fut Maître d'Hôtel du Roi Louis XI. & Jean de remesan qui fut Chevalier de rodes, & cinq filles, dont quatre furent mariées dans les Maisons de Candole, d'Astries, de Montolieu, & de Flotte, & la cinquiéme nommée Angelique, fut Abesse du Monastere de Sion, de l'Ordre de Citeaux à Marseille.

Jaques de remesan fit son Testament l'an 1491. & laissa de Loüise Folcoarde sa femme, deux fils & trois filles qui furent mariées dans trois Maisons Nobles de Marseille, sçavoir, de Paul, de Boniface, & de Vento : les fils furent Pierre, & Melchion de remesan ; Melchion épousa Magdeleine de Passis, de l'aquelle il n'eut qu'un fils appelé Jaques, marié avec Marguerite de Mainier fille d'Acurce, Sei-

gneur d'Opede, dont une fille morte ſans aliance.

Pierre de Remeſan ſe maria le 10. de Juillet 1464. avec Nicole de Boniface, de laquelle il eut François de Remeſan, Conſeigneur des Iſles d'If mort ſans enfans, Catherine, & Loüiſe de Remeſan. Catherine fut mariée à Aubert de Remeſan de Chiavari, ſon parent du 5. au 4. degré, étant fils de Batiſte, & petit-fils de ce Bartelemi de Remeſan, qui s'étoit retiré à Chiavari, & Loüiſe ſe maria l'an 1494. avec Loüis Caſſin Seigneur de Puipin. Celle ci comme derniere vivante de ſa branche en recuëillit la ſucceſſion en vertu des ſubſtitutions de ſes predeceſſeurs : mais comme elle n'eut aucuns enfans, elle fit ſon Teſtament l'an 1534. en faveur d'Ambroiſe de Remeſan ſon petit neveu qu'elle avoit fait venir de Chiavari, fils de Batiſte II. & petit-fils d'Aubert de Remeſan. Ambroiſe ayant ſuccedé à ſa tante ſe maria à Marſeille l'an 1549. avec Andriete de Paul, de laquelle il eut Cornelio, & Pierre de Remeſan. Pierre fut Gentilhomme du Roi Henri III. & pere de Baltazar, qui ne laiſſa qu'un fils auſſi

apellé Baltazar, dernier male de toute ſa famille qui eſt mort depuis quelques années Religieux de l'Abbaye de ſaint Victor à Marſeille, & une fille mariée au ſieur Beſſon.

Cornelio de Remeſan, fils aîné d'Ambroiſe, fut premier Conſul de Marſeille l'an 1590. & pere de Claude-Antoine de Remeſan, lequel d'Ariane de Roſſet ne laiſſa que des filles, deſquelles il n'y a point de poſterité que de l'aînée apellée Loüiſe de Remeſan, laquelle fut mariée l'an 1625. avec Claude Croiſet Ecuyer de Marſeille, dont le fils nommé Pierre, commença de prendre le nom & les Armes de Remeſan, ce qui a été continué par ſes enfans qui pour ce ſujet portent écartelé, au 1. & 4. d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois roſes de même, *qui eſt de Croiſet*, au 2. & 3. d'azur à un lion rampant d'or, couronné de même, & lampaſſé de gueules, à une bande componée de gueules & d'argent, brochant, ſur le tout *qui eſt de Remeſan.*

RENAUD.

La famille des Seigneurs d'Alein, du nom de Renaud, eſt originaire de la

ville d'Arles, où elle a de toute anciennété tenu rang entre les plus Nobles & les plus considerables. Fouquet de Renaud étoit podestat de cette Ville dès l'an 1212. Pierre de Renaud un de ses Descendans avoit plusieurs biens au terroir d'Arles qu'il donna à nouveau bail à divers particuliers l'an 1258. Hugues de Renaud, Pierre, & Bertrand de Renaud l'an 1297. florissoient entre les Gentils-hommes de sçavoir & d'autorité de la même Ville. C'est d'un de ces trois que nâquirent Pierre & Raimond de Renaud freres, qui dès l'an 1320. vivoient dans la ville d'Arles. Pierre y aquit une Maison, l'acte qui en fut passé le 16. de Novembre de l'an 1327. le qualifie Damoiseau : Il épousa deux femmes, l'une apellée Adalasie, de laquelle il eut Raimond & Pierre de Renaud, dont on ignore la posterité : l'autre étoit Cecile d'Arlatan, fille de Geofroi d'Arlatan, de laquelle il eut Guillaume & Jeannet de Renaud. Ces deux freres l'an 1337. transigerent avec leurs freres du premier lit, sur les differends qu'ils avoient pour le partage des biens de leur pere, & de

ceux de leurs meres, en presence de Raimond de Renaud leur oncle. Jeannet fut Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, & Guillaume son frere se maria l'an 1348. avec Alasie Aureille, fille de Pierre Aureille Damoiseau de la ville d'Arles. Jaques de Renaud issu de ce mariage épousa l'an 1395. Marguerite d'Isnard de laquelle nâquit Jaques de Rainaud lequel ayant aquis la Seigneurie d'Alein, quitta peu de tems après la ville d'Arles, & fit sa demeure au Château d'Alein, au Diocese d'Aix, comme ont depuis fait ses descendans. Il avoit épousé l'an 1444. Martonne de Porceler, fille de Bertrand Seigneur de Fos, & fit son Testament l'an 1469. en faveur de Nicolas de Renaud son fils, qui de Marguerite de Quiqueran sa femme, fille de Gaucher de Quiqueran, Baron de Beaujeu, eut Jaques de Renaud II. du nom, qui fit hommage au Roi de sa Seigneurie d'Alein l'an 1549. Il avoit épousé Blanche d'Urre, fille de Claude d'Urre, Seigneur du Pui-saint Martin Lieutenant de Roi en Provence, & de Gabrielle Adémar-de Monteil. Jean de Renaud Seigneur d'A-

lein issu de ce mariage fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi l'an 1570. & il en reçut le Colier des mains du Baron d'Entrecasteaux à qui le Roi en avoit donné la Commission. Il se maria l'an 1575. avec Madelene de Castillon, fille de Pierre de Castillon, Seigneur de Beines, aussi Chevalier de l'Ordre du Roi, & en eut François de Renaud, Seigneur d'Alein, de Lamanon & d'Aurons, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui fut fait premier Consul d'Aix & Procureur du pays l'an 1623. & deux fois Viguier de Marseille; sçavoir l'an 1617. & l'an 1632 Il avoit épousé l'an 1607. Jeanne de Porcelet, fille de Robert Seign. de Fos, de laquelle il eut André, Giles, & Filipe-Emanuël de Renaud. Ces deux derniers furent reçûs Chevaliers de Malte l'an 1637. & André leur frere aîné fut marié l'an 1643. avec Terese de Cadenet de Tamarlet, de laquelle il a laissé Cézar de Renaud Seigneurs d'Alein, d'Aurons, de Lamanon, & de Fos, & Loüis de Renaud Seigneurs d'Aurons, qui furent maintenus dans leur Noblesse le 4. d'Octobre 1668. Cesar fut fait pre-

mier Consul d'Aix & procureur du Pays l'an 1684. & il avoit épousé Françoise-Laurence de Castelane, fille de François, Marquis de saint Jeurs, laquelle ne lui ayant point laissé d'enfans, il s'est remarié avec Françoise de Roux de Bonneval, fille de Pierre Roux sieur de Bonneval Lieutenant Général de l'Amirauté à Marseille, & de Lucrece de Valbelle-Montfuron, de laquelle il a des enfans. Ses Armes sont de gueules, à dix lozanges d'or, joints ensemble, & posez 4. 4. & 2. *Suports*, deux licornes d'argent. *Cimier*, une licorne de même sortant du timbre. Nostradamus s'est mépris d'avoir mis le fonds d'or, & les *lozanges* de gueules, ce que j'ai pris soin de vérifier dans plusieurs endroits, & particulierement dans la grande Salle du Château d'Alein où je les ai vûës peintes avec plus de 200. autres Ecussons des familles aliées à celle de Renaud, un Cadet de laquelle avoit fait une autre branche qui avoit eu part aux Seigneuries de saint Tropés d'Escragnole, & de Calian, laquelle est finie depuis environ cent ans en des filles qui furent mariées dans les Maisons de Grasse

Grasse-Cabris, de Villeneuve-Tourretes, & de Puget saint Marc, & une dans la Maison de Grimaldi de Bueil.

REQUISTON.

La famille des Requistons, Seign. d'Alons & de la Forest, autrefois Seigneurs de Calian, de Vauclause, & autres Terres, est assurement une des plus anciennes & des plus nobles de la Province, puisqu'elle justifie la possession de la Terre d'Alons de pere en fils au-delà de 400. ans : Car Salvain de Requiston II. du nom, Damoiseau, avoit eu la Terre d'Alons de Salvain de Requiston I. du nom son pere, après la mort duquel les habitans d'Alons lui firent hommage, & lui rendirent leurs Aveux le 2. d'Avril 1287 & luï même fit hommage au roi Robert, Comte de Provence le 26. de Janvier 1309. Salvian II. eut deux fils, Feraud, & Raimond de Requistons, Seigneurs d'Alons. La posterité de Feraud qui vivoit encore l'an 1315. ne nous est pas connuë, Raimond son frere fit hommage au même Roi le 28. Avril 1331. & depuis il fit un semblable hommage à la Reine Jeanne l'an 1351. avec les autres Gentilshommes de la

Province qui tenoient le parti de cette Princesse, & fit son Testament le 27. de Decembre 1360. Par ce Testament il fait heritier Feraud de Requistons son fils aîné, & luy donne ce qu'il avoit aux lieux d'Alons, d'Escragnole, de Galian, de Montaurous, de Taneron, de Bagnols, de Villepeis, d'Annot, de Fugeiret, du Castelet de Sausses, de Vauclause, de Meaille, & de Draguignan. Feraud de Requistons fils de Raimond, fut pere d'un fils apellé Requiston de Requistons, lequel faisant hommage de ses Terres d'Alons, d'Annot, de Fugeiret, & de Meailles le 10. d'Octobre de l'an 1399. à Loüis II. Ce Prince le confirma dans ses Terres avec tous les privileges qui avoient été accordez à ses predecesseurs par tous les anciens Comtes de Provence depuis Raimond Berenger jusques à lui.

Honoré de Requistons, fils de Requiston de Requistons, fit le 2. Mai 1440. un semblable hommage au Roi René pour ses Terres d'Alons, de Soleillas, d'Annot, de Robion, de Fugeiret, du Castelet, de saint André, & de Meailles, & eut plusieurs enfans,

entre lesquels il n'y eut que Vincens de Requistons son second fils, dont la posterité subsiste encore, celle des autres ayant fini en des filles qui furent mariées dans diverses Maisons.

Vincens de Requistons, Seigneur d'Alons & de Vauclause, reçut les Aveux des habitans d'Alons le 6. Mai 1489. s'alia dans la famille de Berre des Seigneurs de Colongues, & fit son Testament l'an 1497. en faveur de François de Requistons son fils aîné, qui fut son heritier, & qui fit hommage an Roi François I. de ses Terres d'Alons & de Vauclause le 11. Avril 1526. Durand fit son Testament le 3. Decembre 1531. en faveur de François de Requistons son fils aîné, Seigneur d'Alons & de Vauclause, lequel fit aussi hommage de ces Terres au même Roi le 5. Mai 1540. & se maria le 24. Fevrier 1544. avec Honorée de Grasse, fille de Jean de Grasse Seigneur de Cabris & d'Antoinette de Requistons. De ce mariage sortirent trois fils, sçavoir, Antoine, Henri, & Loüis de Requistons Seigrs. d'Alons qui ont fait chacun une branche. Antoine épousa Eleonor de Villeneuve, & a fait la

branche des aînez Seigneurs d'Alons ; Henri épousa Loüise de Castelane des Seigneurs de Montmeyan, & fit la branche des Seigneurs d'Alons Conseigneurs de saint Laurens, & Loüis Cadet d'Alons épousa Helione d'Agout, fille de François d'Agout Seigneur d'Angles, Chevalier de l'Ordre du Roy, & a fait la troisiéme branche qui est celle des Seigneurs d'Alons & de la Forest. Ces trois branches qui subsistent encore, & qui ont donné des Chevaliers à Malte, & plusieurs Officiers dans nos Armées, furent maintenuës dans leur Noblesse lors de la derniere recherche faite l'an 1667. & portent de gueules, à deux lions afrontez d'argent, suportans d'une de leurs pattes un demi vol d'or.

REY.

La famille de Rey, ou de Roi, a obtenu des Lettres de Noblesse données au mois de Mars de l'an 1676. verifiées & regîtrées la même année à la Chambre des Comptes à Aix, en faveur de François Rey, fils d'Arnaud Rey, Ecuyer de la ville d'Arles, & porte d'azur, à une licorne d'argent, *Suports, & Cimier*, des licornes de même.

RICARD.

La famille de Ricard, originaire de la ville de Toulon, a donné plusieurs Officiers dans nos Armées de Mer, & de Terre, & un Conseiller au Parlement d'Aix qui vit encore, & elle subsiste en deux branches qui furent maintenuës dans la Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi en Provence le 2. Octobre 1668. & le 10. Avril 1669. Elles prouverent leur descendance depuis Charles Ricard, Seigneur en partie de Neaules qui se maria l'an 1524. avec Magdeleine de Paris, & elles portent, d'or, à un grifon de gueules, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or. *Suports*, deux Grifons. *Cimier*, un Grifon de même tenant un Etendart.

RICHAUD.

Les Seigneurs de Servoules, de Beaudinar, & de Toard du nom de Richaud descendent de Loüis de Richaud, fils de Rodulfe de Richaud, & de Catherine de Laidet de la ville de Sisteron, lequel se maria l'an 1512. avec Marguerite de Gombert, fille d'Antoine de Gombert, Seigneur de Dromons. De ce mariage sortirent François, &

Gaſpar de Richaud, qui l'an 1530. partagerent les biens de leur pere. La poſterité de Gaſpar m'eſt inconnuë ; François ſon frere épouſa l'an 1545. Jeanne de Caſtelane fille d'Helion de Caſtelane, Seigneur de Claret, & de Françoiſe de Demandols. Antoine de Richaud Seigneur de Servoules iſſu de ce mariage s'établit à Toard, où il ſe maria l'an 1578. avec Catherine de Laugier, fille de Gaſpar de Laugier Conſeigneur de Toard & d'Yoland de Barras, & il fit hommage au Roi l'an 1597. de la Terre de Servoules & de la Conſeigneurie de Toard qu'il poſſedoit à cauſe de ſa femme, de laquelle il eut deux fils, Pierre-Paul, & Gaſpard de Richaud, Seigneurs de Servoules. Pierre Paul épouſa l'an 1608. Diane de Glandevez, fille de Robert de Glandevez, Seigneur de Puimichel, & en ſecondes nôces Lucrece de Gaillard. Il eut de ſa premiere femme Lambert de Richaud, Seigneur de Beaudinar & de Toard, & de la ſeconde, autre Lambert de Richaud, tous deux mariez, & tous demeurans à Toard.

Gaſpar de Richaud ſieur de Servou-

ses, frere puîné de Pierre-Paul se retira à Sisteron, & se maria l'an 1629. avec Suzanne de Barras fille de Cézar de Barras Seigneur de Melan, & en secondes nôces l'an 1643. avec Alix de Guers, de Dauphiné, ayant laissé des enfans de toutes ses deux femmes, lesquels font leur demeure dans Sisteron. Cette famille fut maintenuë dans sa Noblesse le 13. Septembre 1667. & porte de gueules, à un lion d'argent.

RICHIEUD.

La famille de Richieud est originaire de la ville de Castelane où elle subsistoit dès le commencement du siécle 1400. & j'ai vû un Contract de l'an 1429. passé par Jean Richieudi fils de Guillaume Richieudi de la ville de Castelane, portant quittance de la dot de Filipe de Chailan sa grand-mere maternelle, fille de Geofroi de Chailan de Lambruisse : Mais la descendance n'est prouvée que depuis Jaques Richieud, qui aparemment étoit petit-fils de ce Jean Richieud, puisqu'il étoit aussi de Castelane, & qu'il y avoit de grands biens qu'il laissa à Honoré Richieud son fils : Celui-ci étant premier Con-

ſul de Caſtelane, paſſa reconnoiſſance au Roi le 11. de Mai 1515. des Domaines que la Communauté de Caſtelane poſſedoit mouvans de la directe de Sa Majeſté. Il ſe maria l'an 1518. avec Filipe de Berre fille de Loüis de Berre Seigneur de Colongue, & ayant aquis la Terre de Mauvans il en fit hommage au Roi l'an 1529. Il eut de ſon mariage entre autres enfans, Antoine & Paul de Richieud Seigneurs de Mauvans, deſquels il eſt tant parlé dans les Hiſtoires des guerres de la Religion, comme Proteſtans, & chefs des Proteſtans en Provence. Antoine fut maſſacré à cette occaſion dans Draguignan par la populace de cette Ville l'an 1560. & cette mort fut la cauſe des grands troubles qui arriverent depuis en Provence. Il s'étoit marié l'an 1538. avec Marguerite de Chaudon, fille riche de la ville de Mouſtiers, de laquelle il eut Gaſpar de Richieud, qui fut Juge Royal des villes de Caſtelane, Guillaumes, Annot, Entrevaux, & leurs dépendances, & marié l'an 1579. avec Marguerite Brune de Caſtelane, fille de Baltazar Brun de Caſtelane Seigneur de Caille.

Caille. De ce mariage sortirent 4. fils ; sçavoir Honoré, Gaspar, Paul, & François de Richieud. Honoré & François ne laisserent que des filles : Paul fut Religieux de saint Benoît dans l'Abbaye de saint Honoré de Lerins, & Gaspar qui eut les mémes Offices de Judicature que son pere, épousa l'an 1619. Françoise de Perier, Dame d'Argens, laquelle étant veuve se remaria avec Annibal de Castelane Seigneur du Villard. Elle étoit fille de Jean de Perier Seigneur d'Argens Viguier de Marseille, & d'Angelique de Pontevez saint André : Jean-Baptiste de Richieud Seigneur d'Argens issu de ce mariage, aprés avoir servi en qualité de Lieutenant de Cavalerie dans le Regiment de Vendôme, fut maintenu dans sa Noblesse le 8. d'Avril 1669. & d'Anne de Fesse sa femme il n'a qu'une fille apellée Marie, qui est mariée depuis l'an 1677. avec Joseph d'Aimini de la ville de Manosque.

Paul de Richieud Seigneur de Mauvans frere d'Antoine, est celui qui sous le nom de Capitaine Mauvans eut tant de part dans les guerres Civiles meuës entre les Catholiques, & les

Proteſtans, deſquels il fut fait chef en Provence l'an 1560. après la mort de ſon frere. Il défendit la ville de Siſteron l'an 1562. contre le Comte de Sommerive, & la même année il eut procuration donnée par le Seigneur de Soubiſe, Gouverneur de Lyon, & par les Echevins de la même Ville liguez avec le Prince de Condé, pour aller en Allemagne demander du ſecours aux Princes Proteſtans, & de lever dans ce pays-là 1200. chevaux qu'il devoit commander. Il ſe ſignala dans diverſes occaſions pendant ces guerres, tous les Hiſtoriens en ont parlé comme d'un vaillant homme & d'un grand Capitaine, & il ne manqueroit rien à ſon éloge s'il avoit employé ſes armes pour une autre querelle que celle de la mauvaiſe Religion qu'il ſoûtenoit. Enfin il fut tué à Maſignac près de Perigueux, avec le ſieur de Pierregourde, commandans l'avant-garde du ſieur d'Acier Cruſſol, & leurs deux Regimens défaits par le Duc de Montpenſier le 30. d'Octobre 1568. Il avoit été marié l'an 1556. avec Loüiſe de Trimond fille d'Antoine de Trimond, Seigneur d'Aiglun, & de Mar-

guerite de Castillon-de Cucuron, & il avoit eu de ce mariage un fils & une fille, le fils apellé Paul comme son pere, se signalat aussi sous le nom du Jeune Mauvans pendant les mêmes guerres, & il fut tué l'an 1586. à la tête de 25. ou 30. Cavaliers Huguenots qu'il commandoit dans une occasion, où ayant rencontré le sieur du Sauze commandant un pareil nombre de Catoliques, & étant venu aux mains le combat fut sanglant, puisque les deux Chefs resterent sur la place. Il n'avoit point été marié, ainsi sa branche finit en sa personne, & en celle de sa sœur qui fut mariée au Capitaine Escofier. Richieud porte d'azur, à une tour ronde d'argent, massonnée de sable, & accompagnée en pointe de deux dragons afrontez d'or.

RIPERT.

La famille des Seigneurs de Baudouin, & de Carqueirane du nom de Ripert est originaire de la ville de Toulon, & issuë de Jacques Ripert qui étoit premier Consul de Toulon l'an 1527. & qui fit son Testament 1536. par lequel il institua ses heritiers Tomas & Alard de Ripert ses enfans, & les char-

gea de tirer raiſon en Juſtice de la mort de leur frere Antoine. Thomas n'a point laiſſé de poſterité qui me ſoit connuë. Antoine, & Alard, ont fait chacun une branche; car Alard qui aquit la Terre du Reveſt l'an 1543. qui fut pourvû de la charge de Viguier de Toulon l'an 1545. & qui reçut l'Inveſtiture de la Terre de la Val-dardene l'an 1555. laiſſa un fils apellé François, qu'il fit ſon heritier par Teſtament de l'an 1572. François fut fait Viguier de Toulon l'an 1599. & cinq fois premier Conſul de la même Ville : Il laiſſa de Lucrece de Thomas des Barons de ſainte Marguerite, ſa femme, Jacques & François de Ripert : celui-ci marié l'an 1624. avec Magdeleine de Cuërs, vivoit encore l'an 1667. Jacques de Ripert ſon frere aîné, Seigneur du Reveſt, fit ſon Teſtament l'an 1636. & laiſſa de Blanche de Cabaſſon ſa femme Dame de Baudoüin, un fils apellé François de Ripert Seigneur de Baudoüin, marié dès l'an 1653. avec Marſeille de Caſtelane fille de François de Caſtelane Seigneur de Mazaugues, & qui fut maintenu dans la Nobleſſe avec François ſon Oncle le 5. de Mars 1668.

Antoine Ripert fils de Jaques I. & frere d'Alard qui a fait la branche du Seigneur de Baudouin, fut marié l'an 1521. avec Françoise de Cambe, de laquelle il eut Bertrand Ripert, qui fut Capitaine d'Infanterie par Commission de l'an 1555. & servit onze ans dans cet Emploi: il fut depuis député de la ville de Toulon, & obtint la confirmation de ses privileges l'an 1565. Il fut pere de Charles de Ripert, & celui-ci d'Honoré de Ripert Seigneur des Terres Carqueirane & de l'Escaillon, desquelles il fit hommage au Roi l'an 1666. Il avoit été Capitaine d'Infanterie dans le Regiment de Mercœur, par commission de l'an 1651. & il avoit servi en cette qualité durant douze ans. Il fut compris dans le même Arrêt du 5. Mars 1668. qui maintint ses parens de l'autre branche dans leur Noblesse. Ils portent tous pour Armes, de gueules à deux bandes d'or, accompagnées au second canton d'une étoile de même.

RIPERT.

Cette famille differente de la precedente habite au lieu de saint Savournin auprès d'Apt, Jean, & André

de Ripert ayant justifié de la Noblesse de leurs ancêtres par des titres au-delà de 250. ans furent declarez Nobles & issus de noble race par jugement des Commissaires deputez par le Roi en Provence le 24. d'Octobre 1668. néanmoins à cause que Robert de Ripert leur pere & ayeul étoit tombé dans quelque petite dérogeance, ils furent renvoyez à Sa Majesté pour y être pourvû de Letrres de reabilitation que le Roi leur accorda au mois d'Avril de l'an 1670. Leurs armes sont de gueules, à une fleur de lys d'or, à une fasse d'azur brochant sur le tout, chargée à dextre d'une Lune en décours d'argent, & à senestre, d'un Soleil d'or. *Il y a une famille du même nom en Dauphiné, qui porte les mêmes armes, & qui prouve sa Noblesse depuis l'an 1380. mais à cause de quelques dérogeances elle fut aussi rétablie par Lettres de l'an 1615.*

RIQUETI.

La famille des Marquis de Mirabeau Seigneurs de Beaumont, de Negreaux & autres Terres, du nom de Riqueti, est originaire de la Province

de Toscane, ou sous le nom d'Ariqueti elle a toûjours tenu, & tient encore rang entre les plus nobles & les plus anciennes, l'Histoire fait mention que l'an 1197. Compagnio Ariqueti étoit Consul de la Ville de Florence, & elle ajoûte qu'entre les familles de cette Ville qui étoient en plus grande estime au commencement du siecle 1200. Celle d'Ariqueti y étoit placée des premieres. L'on sçait aussi que dans la suite ceux de cette Maison ont été élevez auu premieres charges de l'Etat de Florence, puisqu'on y compte un Gonfalonier, & onze Prieurs de la Liberté, dans le tems que cette Ville se gouvernoit en Republique. Mais je laisse aux Historiens d'Italie le soin de remarquer ce qu'il y a eu de plus éclatant de cette famille dans les siecles plus reculez, & je me contente d'en parler seulement depuis qu'elle vint s'établir en Provence, & de remarquer que depuis ce tems-là elle a tenu un rang distingué dans cette Province par les Emplois qu'elle y a eus, & par les aliances qu'elle y a contractées.

Pierre Ariqueti, dit par corruption, Riqueti, fut celui qui quitta la Tos-

cane, & passa les Monts pour s'habituer en France. L'attachement que sa famille avoit toûjours eu pour les fleur de lys pendant les factions des Guelfes, & des Gibelins, l'obligea de se retirer vers Robert d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, & de se devoüer entierement au service de ce Prince, qui après lui avoir donné divers Emplois, le fit Capitaine & Châtelein du Château, & de la ville de Seine. Cet Emploi étoit alors d'autant plus considerable que cette Ville étoit frontiere, & qu'il y faloit un Commandant dont on connut le merite & la fidelité. Il y mourut environ l'an 1350. laissant un illustre monument de sa pieté en fondant un Hôpital dans cette Ville, pour la dotation duquel il donna des grands biens, & y choisit sa sepulture. Quoique dans le siecle passé les Religionnaires ayent détruit cet Hôpital, & abatu le Mausolée qui contenoit le corps de son Fondateur, sa memoire pourtant n'est pas éteinte, puisque par l'Enquête qui fut faite le 12. de Novembre de l'an 1584. par ordonnance du Parlement, il paroît que les

témoins qui furent oüis déposerent qu'ils avoient vû ce tombeau relevé en pierre, sur lequel Pierre de Riqueti étoit representé, vêtu d'une côte d'armes à l'antique, & tenant une épée à sa main, qui sont les veritables marques de sa qualité & de l'autorité qu'il avoit dans cette Ville. Il avoit épousé Sibile de Fos, de laquelle il eut Antoine de Riqueti, lequel suivant les traces de son pere porta comme lui les armes; mais avec tant d'honneur, qu'il merita la qualité de Chevalier, comme l'on l'aprend du Testament qu'il fit l'an 1361. par lequel il fait quantité de Legs aux Eglises de Digne, de Riez, & ailleurs, & particulierement à l'Hôpital que son pere avoit fondé à Seine. Sa femme étoit de l'ancienne Maison d'Esparron, laquelle ayant beaucoup de biens au voisinage de Riez, donna occasion à Antoine de Riqueti de s'établir dans cette ville, où il mourut, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale, comme il l'avoit ordonné par son Testament. Il laissa un fils nommé comme lui Antoine de Riqueti, lequel ayant succedé aux biens que son pere avoit à Riez y fit sa demeure

ordinaire. Il fit profeſſion des Lettres, & merita d'être employé par ſon Prince dans la fonction de Juge generalement dans toute la Provence, & l'on conſerve encore des Sentences de ce grand Magiſtrat à Marſeille, à Digne, à Taraſcon & autres Villes de cette Province des années 1390. 1396. 1398. & ſuivantes. Il fit ſon Teſtament le 21. d'Octobre 1398. & le même jour que Catherine de Cadenet ſa femme fit le ſien. Le protocolle dans lequel ſont ces deux Teſtamens eſt conſervé dans le Treſor du Chapitre de Riez où je les ai vûs, & nous aprenent qu'Antoine de Riqueti II. du nom ordonna d'être enterré dans l'Egliſe Cathedrale de Riez & dans le tombeau de ſon pere, & qu'il avoit deux enfans mâles, Ives & Jacques de Riqueti. Jacques continua la poſterité, celle d'Ives ſe termina en la perſonne de Beatrix de Riqueti mariée avec Sparron de Bras, Seigneur de ſaint Julien d'Aſſe, duquel mariage il n'y eut qu'une fille apellée Dauſine de Bras Dame de ſaint Julien, & en partie de Riez, qui fut mariée dans la Maiſon de Fabri de la tige des Marquis de Rians.

Jaques de Riqueti fils d'Antoine II. aquit l'an 1412. la portion que Bertrand de Vintimille Seigneur de Montpezat avoit à la Seigneurie de Riez, & fut marié avec Loüise de Pontevez, comme il paroît por une quittance de sa dot du 5. Octobre 1413. au profit de Fouquet de Pontevez son beau-pere. Il eut de son mariage Antoine de Riqueti III. du nom qui se maria à la ville de Digne le 27. de Janvier 1451. avec Catherine de Lantoin, de laquelle il eut Honoré de Riqueti, qui fut Seigneur de Sieyes, de laquelle Terre il fit hommage l'an 1529. & vint habiter à Marseille où il aquit beaucoup de biens, & s'y maria avec Jeanne le Tellier, fille de noble Antoine le Tellier, Seigneur de la Garde. Jean de Riqueti issu de ce mariage aquit la Seigneurie de Mirabeau, au Dioceze d'Aix, & fut élû premier Consul de Marseille l'an 1562. pendant son Consulat il chassa les Huguenots qui commençoient à répandre leur venin dans cette Ville, & l'ayant vouluë surprendre, il sortit sur eux & les battit. Il envoya 300. hommes de pié lestes & bien armez au Comte de Sommerive qui

marchoit contre ces Heretiques, en haine de quoi le Capitaine Mauvans, un des chefs de cette ſecte, ſe trouvant pour lors à Seine ruina l'Hôpital de cette Ville, & fit mettre en pieces la figure de Pierre de Riqueti qu'on voyoit encore ſur ſon tombeau, pour en abolir la mémoire : Jean de Riqueti ſecourut enſuite la Ville de Marſeille de ſes propres deniers pour la garantir de la famine dont elle étoit menacée. Il ne témoigna pas moins de zéle pour le ſervice du Roi, en s'oppoſant à la tirannie de Charles de Cazaux qui s'étoit rendu le Maître de Marſeille, dont il reſſentit les effets en ſa perſonne par un fâcheux exil, & en ſes biens par un furieux degât qu'on y fit. Il avoit épouſé l'an 1564. Marguerite de Glandevez, fille d'Antoine de Glandevez, Seigneur de Cuges, & de Jeanne Doria, de laquelle il eut Honoré, Pierre, Tomas, Antoine, & Marguerite de Riqueti. Celle-ci fut mariée à Antoine-Nicolas d'Albertas Seigneur de Gemenos : Pierre de Riqueti Seigneur de Negreaux, ne laiſſa point d'enfans de Marie de Becariis ſa femme, & donna des grandes ſommes

pour fonder la Maison professe des Jesuites de Marseille conjointement avec Tomas de Riqueti son frere, qui entra dans la societé où il est mort. Par l'acte de cette fondation passé dans cette ville le 2. de Juillet 1614. les RR. PP. Jesuites s'obligent de mettre les Armes de la Maison de Riqueti dans l'endroit de l'Eglise le plus éminent, & de faire graver sur une lame de cuivre le contenu de la fondation. De sorte que de tous les enfans de Jean il n'y eut qu'Honoré II. du nom, & Antoine qui ont eu posterité. Antoine Seigneur de Negreaux fut premier Consul de Marseille l'an 1640. & laissa d'Anne de Perrin, sa femme, trois fils & une fille, sçavoir Jean & François morts sans avoir été mariez : Thomas l'a été avec Anne de Bernier des Seigneurs de Pierrevert, mais il n'a point laissé d'enfans, non plus que Jeanne de Riquéti leur sœur, Dame de Châteauneuf de Negreaux, & de S. Auquile, veuve d'Alexandre de Gerenton, Seigneur de Châteauneuf : Cette Dame en la personne de laquelle va finir la branche des Seigneurs de Negreaux du nom de Riquéti, est d'un grand meri-

te, & d'une ſolide vertu.

Honoré de RIQUETI II. du nom, Seigneur de Mirabeau, & de Beaumont, fils aîné de Jean, fut fait premier Conſul de Marſeille l'an 1621. & par ſon autorité & ſon credit maintint l'établiſſement des Jéſuites à Marſeille, contre une furieuſe Cabale qui s'étoit élevée coutre eux. Il s'étoit marié l'an 1592. avec Jeanne de Lenche, dont le frere aîné étoit gendre du Maréchal d'Ornano, & il eut de ſon mariage Thomas de Riqueti, Seigneur de Mirabeau, & de Beaumont, lequel ſe trouva à la tête du Regiment de Buous lorſque l'armée du ROI paſſa en Italie pour ſecourir Cazal, & *ſervit* auſſi au Siége de Beaucaire, & à la repriſe des Iſles de ſainte Marguerite & de ſaint Honoré ſur les Eſpagnols; il a été pluſieurs fois Sindic de la Nobleſſe, & le ROI lui avoit donné des Lettres d'érection de la Terre de Mirabeau en Marquiſat, en conſideration de ſes ſervices, & principalement pour avoir couru riſque de ſa vie, avec ſon fils aîné dans la Maiſon de Ville de Marſeille où il étoit allé par ordre de S. M. pour en pacifier les

desordres, mais ces Lettres ne furent pas verifiées à cause de la guerre civile de ce tems là. Il avoit épousé l'an 1620. Anne de Pontevez de Buous, par le moyen de laquelle il se trouva alié aux principales Maisons de Provence, de Dauphiné, & de Languedoc, car elle étoit fille de Pompée de Pontevez Seigneur du Buous, & de Marguerite de la Baume de Suze, qui étoit fille de François de la Baume Comte de Suze, Gouverneur de Provence & Amiral des Mers du Levant, & de Françoise de Levis, fille de Gilbert de Levis Duc de Ventadour. De ce mariage Thomas de Riqueti a eu Honoré III. Jean François, François, Thomas-Albert, Loüis, Bruno & Jeanne de Riqueti. Jeanne fut mariée avec François de Clapiers, Seigneur du Puget, elle est morte sans avoir eu des enfans : Bruno Capitaine au Regiment des Gardes, & l'un des plus anciens Officiers de ce corps s'étoit marié à Paris avec Catherine de Foréts Dame de Vaugien, mais il n'en a point eu d'enfans : Loüis est mort à Malte Chevalier : Thomas-Albert aussi Chevalier de Malte est à present Com-

mandeur, & a été long-tems Capitaine de Navire; François est Chevalier du même Ordre, & ancien Capitaine de Galere: Jean-François est Abbé; & Honoré de Riqueti III. du nom Marquis de Mirabeau & Seignr. de Beaumont, qui étoit l'aîné, après avoir porté avec honneur les armes dans sa jeunesse, s'étant retiré il fut dans la suite fait premier Procureur du Pays, & il mourut l'an 1688. fort regretté dans la Province, étant pour lors Sindic de la Noblesse. Il s'étoit marié l'an 1660. avec Isabeau de Rochemaure, fille de François de Rochemaure premier President de la Chambre des Comptes de *Montpellier*, de laquelle il a eu trois fils & une fille. Tomas-Eucher qui étoit l'aîné est mort sans avoir été marié; Jean-Antoine à present Marquis de Mirabeau, & Capitaine de Cavalerie avoit éte reçû Chevalier de Malte: mais étant devenu l'aîné il est destiné au mariage; François-Annibal est Chevalier de Malte, & Enseigne de Galere; & Eugenie de Riqueti leur sœur est mariée à Arles avec le Marquis d'Estoublon du nom de Grille.

La Maison de Riqueti porte d'azur, à une bande d'or accompagnée en chef d'une demi fleur de lys de Florence defaillant à droite, de même, & fleurie d'argent, & en pointe de trois roses aussi d'argent, posées en bande. *Suports*, deux Anges, vêtus d'une robe d'azur, semée de roses d'argent. *Cimier*, un Ange en bust de même. Devise. JUVAT PIETAS.

RIQUETI.

Entre les familles qui portent le nòm de Riqueti, il y en a une à Marseille qui fut maintenuë dans sa Noblesse comme la precedente & porte les mêmes Armes. Elle descend de Jean Perel dit Riqueti, qui se maria environ l'an 1540. avec Marthe de Blanc, fille de Noble Carlin Blanc de la ville de Marseille. Ogier de Riqueti qui nâquit de ce mariage fut fait premier Consul de Marseille l'an 1595. à la place de Charles de Cazaux, lequel après avoir usurpé pendant cinq ans le Gouvernement de cette Ville en qualité de premier Consul avoit été tué dans le tems qu'il avoit apellé l'Espagnol à son secours pour se rendre perpetuel dans cette Charge. La ville

de Marſeille une des plus importantes du Royaume, ayant été reduite à l'obéïſſance du Roi Henri IV. par la mort de cet homme ambitieux, traitre à ſon Roi, & à ſa patrie, & Ogier de Riqueti ayant été mis à ſa place l'on peut juger de ſon merite, puiſqu'on lui confia un Emploi, de cette conſequence, dans une conjoncture comme celle-là. Il rendit dans la ſuite de ſi grands ſervices au Roi, que Sa Majeſté lui en témoigna ſa reconnoiſſance par diverſes Lettres qu'elle lui écrivit, par une deſquelles elle le convioit de ſe trouver à l'Aſſemblée des Notables du Royaume: il y fut, & il y ſoûtint ſi bien les interêts du Roi, que Sa Majeſté en recompenſe de ſes ſervices, lui fit donner uue ſomme d'argent conſiderable, & retint un de ſes enfans pour être l'un de ſes pages. Ogier de Riqueti s'étoit marié l'an 1578. avec Suzanne de Puget des Seigneurs de Fuveau, & il en eut entre autres enfans, Jean qui continua la poſterité, Criſtofle, François, & Anne de Riqueti : Criſtofle fut Maître d'Hôtel du Roi après avoir été ſon page : François fut Abbé de Rival, &

Anne de Riqueti leur sœur épousa Cristofle de Villeneuve, Seigneur de Villevieille, duquel mariage il y a eu des Chevaliers de Malte. Jean de Riqueti fils aîné d'Ogier, fut élû premier Consul de Marseille l'an 1641. & s'étoit marié l'an 1619. avec Isabeau de Rodulf, fille de Baltazar de Rodulf Seigneur de Châteauneuf le Rouge, & de Claire des Martins de Puilobier. Il laissa entre autres enfans Jean de Riqueti, qui est celui qui fut maintenu dans sa Noblesse l'an 1668. & Suzanne de Riqueti qui fut mariée avec André de Gaspari, duquel mariage il y a des enfans Chevalier de Malte.

RIQUETI.

Il y a dans Aix une autre famille Noble du nom de Riquéti ou de Riquet differente de la precedente. Comme je n'en ay pas vû les titres, je n'en puis parler que conformément à ce que j'en ay pû sçavoir d'alleurs, qui est qu'elle habitoit dans la ville d'Aubagne avant qu'elle s'établit dans Aix, & qu'Henri de Riquéti qui en est le chef, & qui est marié dans la famille d'Etienne, des Seigneurs de S. Jean de la Salle, est fils & petit-fils de Secre-

taires du Roi : il a trois freres Officiers dans nos armées, dont l'un est marié en Bourgogne, & ils avoient un oncle, lequel après avoir donné en diverses occasions des marques d'une bravoure singuliere, fut tué en Candie les armes à la main dans une sortie contre les Turcs. Ils portent de même.

ROBERT.

Tous les Roberts de Provence se disent venus d'Italie, & se croyent même tous issus d'une même tige : mais ils ne portent pas les mêmes armes, & ils possedent la Noblesse par des titres differens. François de Robert-Doria, Seigneur de saint Cezari, ou saint Cezaire, & en partie de *Mimet*, qui par Arrêt du Conseil d'Etat *du* Roi du 7. de Mars de l'an 1676. fut maintenu dans sa Noblesse lors de la recherche des Francs-fiefs, prouva sa génealogie depuis Antoine Roberti son trisayeul, marié le 18. d'Octobre de l'an 1515. avec Honorée de Joannis. De ce mariage sortit Bartelemi Robert-Doria Seigneur de la Bastide, qui fut Conseiller & Medecin ordinaire du Roi, & de la Reine-mere Catherine de Medicis, & fort estimé en son tems

par son grand sçavoir, tant dans la Cour de France que dans celle de Savoye, comme il paroît par plusieurs Lettres de ces Princes. Il portoit le surnom de Doria, parce qu'il fut agregé à la famille de Doria de Genes, à laquelle il étoit aussi allié, & il avoit épousé dès le 12. d'Avril 1552. Pierronne de Grison des Seigneurs de saint Cezari, de laquelle il eut Loüis de Robert Seigneur de la Bastide, & de saint Cezari, qui continua de prendre le surnom de Doria comme ont fait ses descendans, il porta les armes pour le service du Roi en Savoye & en Piemont, & souffrit des grandes pertes pendant ce tems-là, comme il paroit par le Certificat de M. de Lesdiguieres Lieutenant General des armées du Roi du 21. de Septembre 1595. Il avoit épousé Isabeau de Justas d'ancienne Noblesse en Provence, & laissa Josef de Robert Seigneur de saint Cezari, marié le 12. d'Octobre 1608. avec Silvie de Pontevez, fille d'Antoine de Pontevez Seigneur du Castelar, & d'Anne de Simiane, duquel mariage est issu François de Robert-Doria Seigneur de saint Cezari, & en partie de Mimet, confir-

mé dans ſa Nobleſſe par l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi de l'an 1676. & portoit d'or, à un Aigle de ſable couronnée de même. Il eſt mort depuis peu ſans enfans, les Meſſieurs de Gien, ſes couſins germains, enfans d'une ſœur de ſa mere, ont recueïlli ſon heritage.

ROBERT.

Les Seigneurs d'Eſcragnole auſſi du nom de Robert, qui furent maintenus dans leur Nobleſſe par les Commiſſaires deputez en Provence l'an 1667. & l'an 1668. deſcendent d'Antoine Robert Seigneur d'Eſcragnole, qui s'étoit ſignalé dans les armes, pendant les guerres civiles. Il mourut l'an 1609. & laiſſa deux fils, Melchion & Honoré de Robert, Seigneurs d'Eſcragnole, leſquels en conſideration de leurs ſervices, & de ceux de leur pere, obtinrent des Lettres de Nobleſſe données au mois d'Aout de l'an 1612. Honoré après avoir ſervi dans la Compagnie des Chevaux-legers de la garde du Roi, fut pourvû l'an 1624. de la Majorité de la Ville & du Fort d'Antibe, & enſuite l'an 1630. fait Lieutenant de Roi au Gouvernement de cette place ſous M. de la Barbent : &

enfin après la reprise des Isles de sainte Marguerite, où il avoit servi utilement, il fut gratifié & pourvû du Gouvernement de la Tour de Graillon par Lettres du 13. de Fevrier de l'an 1638. Il avoit épousé Marguerite de Villeneuve Tourrettes, de laquelle est issu Jacques de Robert sieur d'Escragnole, marié depuis l'an 1660. avec Gabrielle de Rabasse de Vergons, & fait une branche dans Aix. Melchion de ROBERT, frere aîné d'Honoré, & qui a fait l'autre branche, fut marié avec Anne de Pugnaire, dont est issu Alexandre de ROBERT Seigneur d'Escragnole, qui de Jeanne de Morgues, fille de Jacques Seigneur de Calian, a eu Jacques de Robert Seigneur d'Escragnole, marié avec Isabeau de Rochemaure, des Seig. de Châteauneuf au Comté de Nice: ils portent d'or, à un sautoir de sinople acompagné en chef d'un roc d'echiquier de même. *Cimier*, un Roc de même, avec cette devise, IMMOBILE, qui fait allusion à la fermeté du roc, & qui exprime la fidelité inviolable de ceux de cette Maison envers leur Prince.

ROBERT.

Les Seigneurs de Brianson encore

du nom de Robert, dont est chef Jean Robert, Seigneur de Brianson, prend sa Noblesse de Claude Robert son pere, Seigneur de Brianson, qui fut pourvû l'an 1636. d'un Office de Secretaire du Roi qu'il possedа jusqu'en l'an 1663. qu'il s'en demit en faveur du sieur de Villeneuve. Ils ont tous deux servi ; sçavoir le pere en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de saint Aunai,en Catalogne, puis de Marêchal des Logis des Gendarmes de M. le prince de Condé en Flandre & ailleurs. Il se trouva l'an 1652. à la bataille de saint Antoine à paris avec Jean de Robert son fils, qui servoit d'Aide de Camp, & qui fut aussi Capitaine de Cavalerie, & suivit toûjours son pere depuis l'an 1649. jusqu'en 1659 qu'ils se retirerent. Claude fut marié l'an 1630. avec Françoise de Gassendi, fille d'Honoré Seig. de Campagne, & Jean qui est son fils aîné est marié depuis quelques années dans la famille de Borrilli à Aix : L'Auteur de cet Ouvrage est son frere, & leurs Armes sont d'azur, à un lion d'or, lampassé & armé de gueules. *Cimier*, un lion de même, surmonté d'une étoile d'or avec

cette

cette deviſe, A SIDERE ROBUR, qui fait alluſion au nom de la famille.

ROBIN.

La famille des Seig. de Graveſon & de Barbentane du nom de Robin, en Latin *Robini*, eſt originaire du pays d'Anjou : Pierre de Robin qui la tranſplanta en Provence étoit Conſeiller & premier Medecin du Roi René, & il le fut depuis de Charles d'Anjou ſon neveu, Rois de Sicile, Ducs d'Anjou, Comtes de Provence. Les memoires Domeſtiques portent qu'il étoit un des fils de Pierre de Robin Seigneur de la Tibaudiere en Poitou, mais on n'en a pas la preuve. Quoiqu'il en ſoit, il fut fort conſideré du Roi René qu'il ſuivit en Provence, & fut preſent au Teſtament que ce Prince fit à Marſeille le 22. de Juillet 1474. Il aquit les Terres de Colongue & de Venel, leſquelles il échangea le 3. de Mai 1477. avec Pierre de Cabanes pour la Terre de Graveſon. Charles d'Anjou dernier Comte de Provence, en recompenſe des bons & agreables ſervices qu'il lui avoit rendus, lui lega la ſomme de 2000. écus, par ſon Teſtament du 10. Decembre 1481. & Pierre

de Robin fit le ſien le 24. de Juin 1483. Il laiſſa de Marie d'Abiſſe ſa femme, Etienne de Robin premier du nom, Seigneur de Graveſon, qui fut marié avec Marie de Poſquieres, & de ce mariage ſortit Etienne de Robin II. du nom Seigneur de Graveſon, & en partie de Barbentane, marié deux fois, premierement l'an 1525. avec Loüiſe d'Aiguieres, & en ſecondes nôces, avec Marie de Peruſſiis. Il eut de ſa premiere, Antoine de Robin, & de la ſeconde, Paul-Antoine de Robin, tous deux Seigneurs en partie de Graveſon & de Barbentane, & tous deux mariez, l'un avec Marguerite de Bouliers, & l'autre avec Cecile de Pariſis, & ils ont été la tige de pluſieurs branches, connuës ſous les noms des Seigneurs de Graveſon & de Barbentane qui ont donné pluſieurs Officiers dans nos Armées, & fait toûjours des aliances nobles, par le moyen deſquelles cette famille a donné juſqu'à dix Chevaliers de Malte, l'un deſquels eſt mort Grand Prieur de Toulouſe, & elle porte pour Armes faſſé, d'or & de gueules de quatre piéces, l'or chargé de trois Merlettes de ſable, poſées deux

en chef, & l'autre en pointe. *Suports*, deux Grifons d'argent. *Cimier*, une tête de More mise de côté entre un vol banneret au blazon de l'Écu.

RODULF.

Il y a eu en Provence deux familles differentes du nom de Rodulf, ou de Rodulph, en Latin *Rodulphi*, que quelques-uns croyent être originaires de Florence. L'une a paru sous le nom des Seigneurs de Limans & de saint Paulet, & l'autre sous le nom des Seigneurs de Châteauneuf, & de Beauvezer. La premiere portoit de gueules à un Lion d'or couronné de même, & descendoit de Pierre de Rodulf Seign. de Limans, dit le Baron, qui fut Conseiller & Chambellan du Roi René, par Lettres du premier Avril 1441. & Chatelain de la ville d'Hiéres, où il se maria avec Polixene d'Albissi, dottée de 200. Ducats reconnus par son mari le 17. Mai 1451. De ce mariage sortirent Loüis, Charles, Pierre, & Jean de Rodulf, & quatre filles qui furent mariées dans les Maisons de Villeneuve-des Arcs, de Grasse-de Bormes, de Grasse-de Mas, & de Damians-du Vernegue. Pierre fut Chevalier de Rodes; Jean fut Archidia-

cre de l'Eglise de Frejus; Loüis fut Seigneur de Limans, d'Ibourges, & de Segries, assista aux Etats de provence l'an 1487. & ne laissa point d'enfans de Jeanne de Glandevez sa femme, Charles son frere lui succeda en la Seigneurie de Limans, & continua la posterité qui se divisa depuis en deux branches, dont l'aînée posseda les Seigneuries de Limans & de Lirac, & se termina il y a environ cent ans en la personne de Claude de Rodulf, Seigneur de Limans, qui mourut sans enfans, & dont la sœur avoit épousé Honoré d'Albert Seign. de Luines pere du Connêtable de ce nom. L'autre branche qui posseda les Seigneuries de saint Paulet & de Gaujac a aussi fini de nôtre tems, & s'est terminée en des filles mariées dans les Maisons de Piolenc Seigneurs de saint Julien & de Montagu en Languedoc, & de Cambis, Seigneurs de la Faleche, & de Brantes, au Comté Venaissin.

RODULF.

L'autre famille du nom de Rodulf qui a possedé les Seigneuries de Fuveau, de Châteauneuf & de Beauvezer, & dont une branche subsiste encore en Provence, porte échiqueté d'or

& de gueules, au chef de gueules chargé d'une lice ou pont de bois d'or, & d'une étoile de même. Elle est d'une égale ancienneté à celle des Seigneurs de Limans, puisqu'elle prouve aussi sa descendance au-delà de 250. ans, c'est-à-dire depuis noble Loüis Rodulfi, ou de Rodulf, Conseigneur de Verdaches & des Sieyes au Diocèze de Digne marié avec Filipe du Brueil, fille de Gui Aperioculos, ou du Brueil Seigneur de Verdaches. De ce mariage sortirent deux fils, Gui, & Elzear de Rodulf: Gui prit le nom de Dubrueil, à cause de sa mere, fut Seigneur de Verdaches, & fit la branche des aînez Seigneurs de Verdaches, qui se termina environ l'an 1530. en la personne de Catherine de Rodulf, Dames de Verdaches, mariée dans la Maison de Pontis, & dont les biens passerent aussitôt dans la Maison de Laugier des Seigneurs de Toard, par le mariage de Françoise de Pontis, Dame de Verdaches, fait l'an 1537. avec Loüis de Laugier.

Elzear de Rodulf fils puîné de Loüis, fut aussi Seigneur en partie de Verdaches, comme de Beauvezer, &

de Feissal, aquit l'an 1445. la Seigneurie de Fuveau, de Châteauneuf le Rouge, & de Negreaux, au Diocese d'Aix, & se retira dans cette Ville, où il fut élû 2. Consul l'an 1468. & l'an 1477. & assista comme son frere aux Etats de Provence de l'an 1487. Il avoit épousé Sillette de Rosseto, fille de Bertrand de rosseto, Maître Rational de la Chambre des Comptes, de laquelle il n'eut que deux filles qui furent mariées, l'une à Digne dans la Maison d'Amalric, & l'autre à Aix dans la Maison de la Lande. Il se maria en secondes nôces avec Honorée de Castelane fille d'Honoré de Castelane Seigneur de Montmeyan, fit son Testament l'an 1500. & laissa de sa seconde femme Baltazar, Anne, & Claire de Rodulf. Anne fut mariée avec Elzear de Valavoire Seigneur de Valavoire, & Claire épousa François de Genas Seign. d'Aiguilles, Conseiller au Parlement d'Aix. Baltazar de Rodulf, Seig. de Châteauneuf-le Rouge, de Beauvezer, & de Fuveau, fut premier Consul d'Aix l'an 1523. & l'an 1536. & marié avec Jeanne de Brandis niece de Pierre de Brandis Seig. d'Auribeau, Conseiller

au même Parlement. Il y eut de ce mariage deux fils, Loüis, & Elzear de Rodulf, qui firent deux branches. Loüis Seigneur de Châteauneuf, & en partie de Fuveau, eut de Marguerite de Seitres sa femme, des Seigneurs de Caumonts, Baltazar de Rodulf II. du nom, Seigneur de Châteauneuf & de Fuveau, élû premier Consul d'Aix l'an 1581. & marié avec Claire des Martins de Puilobier, de laquelle il ne laissa que des filles, qui furent mariées dans les Maisons de Grasse-Montrauroux, de Sabateris, de Riqueti, & de Bedarride Carqueirane.

Elzeas de Rodulf II du nom, fils puîné de Baltazar I. fut Seig. de Beauvezer, & se maria l'an 1547. avec Magdeleine de Truci fille de Pierre Truci Seign. de Vacheres, dont François & Jean de Rodulf. Jean fut reçû Chevalier de Malte l'an 1576. Il fut depuis Commandeur de Millaud & de Cagnac. François fit hommage au Roi de sa Terre de Beauvezer l'an 1571. fit son Testament l'an 1616. & laissa d'Anne de Bruis, sa femme, Arnaud, François & Josias de Rodulf. Arnaud & François furent reçûs Chevaliers de Malte l'an

1614. mais François quitta la Croix, & se maria l'an 1624. avec Catherine de Pontevez Dame d'Amirat, de laquelle il n'a eu qu'une fille mariée depuis l'an 1655. avec Antoine de Capris Juge de la ville de Cuërs, d'une bonne & ancienne famille originaire de Piemont. Josias de Rodulf, Seigneur de Beauvezer, est le seul de ses freres qui a posterité, ayant des enfans de N. de Sigodi sa femme, il fut maintenu dans sa Noblesse conjointement avec François de Rodulf Seigneur d'Amirat son frere le 11. Fevrier 1698.

ROGIER.

La famille de Rogier ou de Roger, en Latin *Rogeri*, subsiste dans Aix en la personne de Pierre de Rogier, marié depuis l'an 1648. avec Claire de Puget, des Seigneurs de Tourtour, fille d'Esprit de Puget & d'Honorée de Guiramand des Seigneurs de la Gremuse. Il porta les armes dès sa jeunesse, fut fait Capitaine d'Infanterie dans le Regiment de Mane, par Commission du 8. Janvier 1635. fit depuis plusieurs campagnes tant sur Mer que sur Terre, & fut maintenu dans sa

Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi en Provence le 10. Avril 1668. Il justifia qu'il étoit fils de Melchion de Rogier, & de Melchionne de Villar, & petit-fils de Jean-Sebastien de Rogier, & de Bernardine de Beaumont. Jean-Sebastien commandoit une Compagnie d'Infanterie en Provence l'an 1588. & étoit fils de Loüis de Rogier, lequel se maria l'an 1544. avec Catherine de Julianis, fille de Jean de Julianis Auditeur des Comptes à Aix, & Archivaire. Et Loüis étoit fils de Jean Rogier Seigneur du Pugeton, vivant au commencement du siecle 1500. Ses Armes sont d'azur, à un Chevron d'or, acompagné en chef d'une couronne, & en pointe d'un épi de Millet de même.

ROGON.

Cette famille a été anoblie par Lettres données à saint Germain en Laye, l'an 1677. & regîtrées aux Archives du Roi à Aix la même année, en faveur de Charles de Rogon, lors Capitaine dans le Regiment de Picardie, & á present Major du Quesnoi en Flandre. Il porte d'or à une montagne mouvante de la pointe de l'écu de sable &

enflamée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or. *Suports*, deux Salamandres de gueules.

ROLAND.

La famille de Roland, dite en Latin *Rolandi*, & communement des Rolands, est estimée originaire de Bourgogne, d'où (comme porte la tradition) ayant passé en Dauphiné, elle y parut quelque tems avec éclat, puis elle passa au Comté Venaissin & de-là en Provence. L'on croit que la Tour, dite des Rolands, dans la côte saint André en Dauphiné, avoit été bâtie par ceux de cette maison, & qu'elle en retint le nom. L'on voit dans la Chambre des Comptes de Dauphine au Livre IV. des hommages qu'Isnel de Roland fit hommage le 21. Juillet 1390. des Terres d'Ancezune, & d'Arpaon, au nom d'Anne des Baux sa femme, niece de Raimond des Baux Prince d'Orange, & que Guillaume de Roland leur fils fit aussi hommage des mêmes Terres le 25. Novembre 1413. Peu de tems après, une branche de cette famille ayant quitté le Dauphiné s'ala établir dans Avignon où l'on trouve dès l'an 1427. Messire Rodolfe de Roland, lequel

fut employé pour être Auditeur du Cardinal de Foix dans sa Legation d'Aragon. Et l'an 1450. Antoine de Roland épousa dans Avignon Claire de Laurens, fille du premier Consul de cette Ville. Il eut de ce mariage entre autres enfans, Nicolas, Olivier, & Jean de Roland. Olivier continua la posterité, Jean fut Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, comme il paroît par la quittance qu'il fit à Nicolas de Roland son frere le 23. Mai 1502. de la somme de cent écus d'or pour son passage à Rodes; Nicolas épousa Agnes de Pelegrin, sœur d'Antoine Pelegrin, Cardinal, de laquelle il n'eut qu'un fils qui mourut sans enfans, & une fille apellée Gabrielle, qui fut mariée avec Honoré de Tributis Seigneur de sainte Marguerite: & Olivier de Roland qui fut pourvû l'an 1509. de l'Office d'Avocat & Procureur Général pour le Pape dans toute la Legation d'Avignon, avoit épousé dès l'an 1494. Agnes de Ruvere ou du Roure, niece du Pape Jules II. pour lors Cardinal Legat d'Avignon. Il n'eut de ce mariage qu'une fille qui mourut jeune, il se maria en 2. nôces avec Pierrette de Gerard de

de la famille des Seigrs.d'Aubres de laquelle il eut Antoine de Roland, Sei. de Châtenai qui fut Conseiller au Parlement de Provence l'an 1533. & employé par le Roi en plusieurs commissions considerables, tant aux grands Jours de Poitiers, qu'en Guienne auprès du Connêtable de Montmorenci au sujet des Emeutes qui y étoient survenuës. Il aquit la terre de Reauville en Provence, & mourut dans Avignon par la chûte d'une tuile, après avoir fait son Testament le 6. d'Avril 1551. Il avoit épousé dès l'an 1536. Sibile de Gerente, fille de Claude de Gerente Seign. de Senas, & de Marguerite de Pontevez Dame de Cabanes. Il eut de son mariage entre autres enfans François, Joachim, & Antoine de Roland, & trois filles, qui furent mariées dans les Maisons de Coriolis, de Puget-Fuveau, de Loques, & de Gerente-Montclar. De Joachim de Roland qui fut heritier des biens que son pere avoit à Avignon il n'y a point de posterité ; François & Antoine, Seigneurs de Reauville & de Châtenai, ont fait chacun une branche. François qui fut fait Chevalier de

l'Ordre de saint Michel par le Roi Henri III. l'an 1575. avoit épousé dès l'an 1564. Alexandre de Cantelme, fille de Cézar de Cantelme Baron Napolitain, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. C'est en vertu de ce mariage que les aînez de cette branche ont porté le nom & les Armes de Cantelme avec les leurs de Roland. Il y eut de ce mariage Jean, François, Pierre, & Antoine de Roland. Jean fut premier President de la Cour des Comptes, Aides, & Finances à Aix & n'a point de posterité, Pierre l'a continuée, François & Antoine furent Chevaliers de Malte, il y eut aussi plusieurs filles mariées à divers Gentilshommes de Provence, de Dauphiné, du Comtat & du Languedoc. Pierre de Roland qui prit le nom de Cantelme, épousa Antoinette de Peyre Dame de Reillanette, & en eut 5. fils, dont deux furent Chevaliers de Malte, & leur aîné apellé François de Cantelme-des Rolands, après avoir servi tant dans l'Infanterie que dans la Cavalerie, se maria l'an 1654. avec Gabrielle de Flotte, fille de Jean-Guillaume

de Flotte Comte de la roche en Dauphiné, duquel mariage il y a plusieurs enfans.

Antoine de Roland, frere de François, fut heritier des biens qu'Antoine de Roland son pere avoit en Provence, & vint habiter dans Aix où il fut fait deux fois premier Procureur du Pays, sçavoir l'an 1583. & l'an 1603. & Viguier de Marseille l'an 1586. Il fut marié avec Veronique de Glussiano fille de Loüis de Glussiano Gentilhomme Milanois, naturalisé en France, lequel avoit quitté son pays pour suivre le parti du roi, & de ce mariage sortirent Claude, Jean-Baptiste, & Henri des Rolands. Jean-Baptiste fut Capucin; Claude *sieur* de Reauville fut second Président de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le Roi Henri IV. le pourvut de cet Office en recompense de ce qu'étant au second siege d'Amiens, il eut la jambe fracassée d'un éclat de canon qui fut l'occasion de sa conversion; car depuis ce tems-là il quitta la Cour, & les compagnies, ne se voulut jamais marier, & s'adonna entierement aux bonnes œuvres, & particulierement à la charité envers les pau-

vres, qui le regreterent après sa mort comme leur pere. Henri de Roland son frere Seigneur de Cabanes se maria l'an 1631. avec Honorade d'Assoüaud, des Seigneurs de Muis, de laquelle il eut Claude de Roland Seigneur de Cabanes, & second Président en la Cour des Comptes ayant succedé à son Oncle, & Jean des Rolands de Cabanes, reçû Chevalier de Malte l'an 1653. Claude est marié avec Gabrielle de Tartulles sœur du Marquis de la Roque de Carpentras, de laquelle il a François & Josef de Roland. Celui-ci est Chevalier de Malte, & François Marquis de Cabanes a été pourvû en survivance de l'Office de son pere, & il est marié dans la Maison de l'Estang de Parade.

La famille des Rolands porte d'azur, à un cor de chasse lié, virolé, & enguiché d'or, à trois pals retraits de même, mouvans du chef. *Suports* deux lions, *Cimier*, une Renommée tenant de sa droite une épée nuë, & de l'autre soutenant une trompette d'or à sa bouche. Devise. VOLAT FAMA PER ORBEM.

ROMIEU.

La Noble famille de ROMIEU dite en Latin *Romei*, connuë dans Arles depuis plus de 400. ans, a pour tradition qu'elle est originaire d'Espagne, & qu'une branche s'étant établie dans l'Aragon, elle se répandit depuis dans diverses Provinces de l'Europe. C'est le sentiment de tous ceux qui portent le nom de ROMEI, ou de ROMIEU, en Espagne, en Sicile, & en Provence, & ils se reconnoissent tous d'un même sang, & issus d'une même tige, quoiqu'il y ait de la difference dans leurs Armes. Cela étant il ne faut pas douter que cette famille ne soit très-ancienne & illustre, puisque les Historiens d'Espagne parlant de la grande journée de Los Naves de Toulouze de l'an 1212. où Aben Muhamet Miramomelin, Empereur d'Afrique fut defait par les Chrêtiens, & où plus de 80000. Mores furent taillez en pieces, font mention de Dom Garcias ROMEI comme de celui qui attaqua le premier ces Infideles dans leurs retranchemens, qui étoient defendus par des hautes palissades liées avec des chaînes de fer. Nos Historiens de Provence font mention

tion d'un autre Garcias ROMEI, qui accompagna Pierre ROI d'Aragon au voyage qu'il fit à Arles l'an 1205. comme l'un des premiers Seigneurs de la Cour de ce Prince. Dans ce même tems Pierre ROMEI demeuroit dans Arles, & tenoit rang entre les principaux de ses habitans : Cette Ville qui se gouvernoit pour lors en Republique, ayant voulu deputer douze Gentilshommes au ROI de France pour traiter des affaires publiques l'an 1226. Pierre Romei fut de ce nombre. Le même étant premier Juge du Lyon à Arles, c'est-à-dire, Chef de la Justice, fut un des Arbitres qui furent choisis l'an 1245. pour terminer tous les differends qui étoient entre la Communauté d'Arles, & Barral des Baux Seigneur de Trinquetaille. Quoiqu'on n'ait pas conservé des titres pour justifier de sa femme & de ses enfans, l'on ne laisse pas de presumer que Bernard Romei qui vivoit aux années 1284. 1289. & 1292. étoit son fils ou son petit fils ; le nom de Romei que l'un & l'autre portoient, la proximité des tems, ausquels ils vivoient & leur demeure dans une même Ville en sont des

grandes conjectures. Quoiqu'il en soit, il est certain que depuis ce Bernard Romei, qui dans les Contracts Latins est qualifié *Dominus* & *Miles*, c'est-à-dire, *Messire* & *Chevalier*. L'on a la preuve litterale de la descendance de la famille du nom de Romieu. Il fut deputé l'an 1284. vers Isnard d'Entrevenes grand Senechal de Provence pour la confirmation des Privileges de la ville d'Arles qu'il obtint. Il étoit conjointement avec l'Archevêque d'Arles, Seigneur direct d'une partie de la Crau d'Arles, & en cette qualité aux années 1289. & 1292. il reçut les aveux, & les reconnoissances de ceux qui tenoient de lui des heritages dans ce terroir. Il eut entre autres enfans Bernard II. Bertrand & Raimond de Romieu. Ces deux derniers furent Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, & Bernard marié avec Raimondete de Raimond, fit son Testament l'an 1348. & fut pere de Bernard III. dit Bernardet de Romieu, qui fut trois fois premier Consul d'Arles; sçavoir l'an 1382. 1397. & 1407. ses descendans ont depuis été jusques à 22. fois élûs dans la charge de Consuls de

cette Ville. Il avoit épousé le 20. Août 1375. Claire de Renaud de la tige des Seigneurs d'Alein, & eut trois fils, Jean, Jaques, & Honoré de Romieu. Jean fut Seigneur de Maillane, & fit une branche qui se termina à Marguerite de Romieu sa petite fille, & fille d'Etienne de Romieu Seigneur de Maillane : Elle fut mariée avec Charles Adémar, Baron de la Garde. La Branche d'Honoré finit aussi en la personne d'Isabeau de Romieu sa petite fille, & fille de Blaise de Romieu : Elle fut mariée à Noble Jean de la Lande de la ville d'Aix.

Jaques de Romieu, second fils de Bernard III. eut de Jeanne de Paillade sa femme, Bernard IV. du nom dit Bernardon, marié avec Jeanne de Faudran, dont vint Honoré de Romieu, qui l'an 1470. épousa Jeanne de Lubieres, fille de Jean, Maître des Requêtes du Roi René. Jaques de Romieu issu de ce mariage, se maria en Avignon avec Françoise de Garron, de laquelle il eut plusieurs enfans, un desquels apellé Joachim fut reçû Chevalier de Malte l'an 1549. Les autres n'euaent point de posterité, si ce n'est

Lantelme de Romieu, qui de Douce de Rispe sa femme eut aussi plusieurs enfans, entre lesquels Antoine & Aimon de Romieu. Aimon fut reçû Chevalier de Malte l'an 1592. & Antoine eut de Magdeleine de Meiran, Charles, & Gaspar de Romieu. Gaspar fut Chevalier de Malte l'an 1625. & *Charles* sieur de Lirac, fut marié avec Pierrette de Grille, fille de Valentin de Grille, & de Magdeleine de l'Estang. De ce mariage il y a eu plusieurs enfans dont deux, sçavoir Giles & Gaspar furent reçûs Chevaliers de Malte l'an 1644. & l'an 1659. Paul-Antoine de Romieu leur frere aîné, Lieutenant au Siége d'Arles, fut marié l'an 1662. avec Renée de Guillen fille d'Henri de Guillen Seigneur de Montjustin, de laquelle il a laissé des enfans.

Les anciennes Armes de la famille de Romieu sont d'or, à une Gibeciere, ou bourse de Pelerin d'azur, houpée de même, & chargée d'une coquille d'argent. *Suports*, deux pelerins au naturel avec leurs Bâtons, Colets, & Gibecieres, *Cimier*, un semblable pelerin en bust. Ces Armes sont parlantes, parce que le mot de *Romieu*, en Pro-

vençal, ſignifie un Pelerin, qui va à Rome, ou qui en vient. La famille de Romieu à Arles depuis quelques années, a ajoûté aux anciennes Armes, les portant coupées de gueules à trois pals d'argent, retraits, plantez ſur une terraſſe de ſinople, & liez d'une chaine d'or, à l'exemple des Romei de Meſſine qui portent ces pals en memoire de la bataille de los Naves de Toulouſe où Dom Garcias ſe ſignaſa.

Des Seigneurs de Fos.

La famille des Seigneurs de Fos, auſſi du nom de Romieu, eſt originaire de la ville d'Arles comme la precedente, quoiqu'elle faſſe ſa demeure à Marſeille, & elle porte les anciennes Armes de Romieu toutes pures. Loüis de Romieu Seigneur de Fos, qui eſt le chef de cette branche, fut maintenu dans la Nobleſſe, par les Commiſſaires deputez par le Roi le dernier de Decembre 1668. Jacques de Romieu de la ville d'Arles ſon biſayeul, qui dès l'an 1574. avoit épouſé Anne de Loüis fut pere de Loüis de Romieu qui vint faire ſa demeure à Marſeille où il épouſa l'an 1604. Claire de Napolon, & fut fait ſecond Conſul de Marſeille

l'an 1623. Il eut de ſon mariage Jean & Marguerite de Romieu, Marguerite fut mariée l'an 1619. avec Michel de Villages, & Jean qui fut Commiſſaire général de la Marine épouſa Marguerite de Forbin, laquelle étant veuve aquit la Seigneurie de Fos : elle étoit niece de Paul-Albert de Forbin Grand Prieur de ſaint Giles, & fille de François de Forbin, Seigneur de Bonneval, & de Renée de Caſtelane. De ce mariage eſt ſorti Loüis de Romieu Seigneur de Fos, & Claire de Romieu qui fut mariée avec Charles d'Antelmi Conſeiller au Parlement d'Aix. Loüis eſt marié depuis l'an 1665. avec Jeanne de Lenche fille d'Alfonce, Seigneur de Moiſſac, de laquelle il a des enfans, dont l'aîné Charles de Romieu-de Fos a été page du Roi.

ROSSET.

La famille des Seigneurs d'Aurons & de Tourvieille eſt originaire de la ville de Salon, où François de Roſſet vivoit avec la qualité de Noble l'an 1530. Antoine de Roſſet qui lui ſucceda portoit la même qualité, & laiſſa d'Antoinette de Silvi ſa femme, Gaſpar de Roſſet, qui dès l'an 1589. étoit

Gouverneur du Château du Vernegue, & qui épousa Jeanne de Damian, fille de Michel de Damian, Seigneur du Vernegue & de Gilette d'Andrea. Tomas de Rosset Seigneur en partie d'Aurons, issu de ce mariage, épousa l'an 1600. Blanche de Renaud, fille de Jean de Renaud Seig. d'Alein, & de Magdeleine de Castillon, duquel mariage sont nés Gaspar, Charles, André, & Marte de Rosset. Gaspar s'est marié dans la famille de Milani, Marte épousa Henri de Damian, sieur du Vernegue, & Charles & André de Rosset furent reçûs Chevaliers de Malte l'an 1640. après avoir fait leurs preuves de Noblesse sur lesquelles j'ai dressé la généalogie de cette famille, qui porte d'azur, à une fasse d'argent, chargée de trois roses de gueules.

ROSSETO.

Il y avoit eu dans Aix une autre famille du nom de Rosseto ou de Rosset, fort ancienne, qui avoit possedé les Seigneuries de Gardane, & de Velaux, avoit été souvent élûë à la charge de premier Consul d'Aix, & eu des Offices d'Auditeurs & d'Archivaires; mais elle finit en la personne de Catherine de

Rosseto, Dame de Velaux, fille d'Esprit de Rosseto Seigneur de Velaux, laquelle épousa l'an 1534. Pierre d'Agout Baron d'Olieres, & lui aporta cette Terre. Le Roi René avoit donné des Lettres de déclaration de Noblesse à cette famille l'an 1442. & pour Armes de gueules, diapré-brodé d'or, à une bande d'azur chargée d'un barbeau d'or, missant une croix recroisetée de même au pié fiché dans la gueule du poisson.

ROUX.

Les Seigneurs de Lamanon, & de Beauvezer du nom de Roux, en Latin *Rufi*, se disent originaires du Royaume de Naples & de la même tige que les anciens Seigneurs & Comtes de Cantanzaro, & de Sinopoli, mais outre qu'ils n'ont pas des titres pour apuyer cette opinion, c'est qu'ils ne portent pas les mêmes Armes : ceux-ci peuvent néanmoins se glorifier de pouvoir prouver une descendance & la possession de la Terre de Lamanon en Provence au-delà de 300. ans. Car Poncet Roux qui aquit la Terre & la Seigneurie d'Allamanon, dite communement Lamanon, assista aux Etats de Provence en cette qualité l'an 1390.

Il

Il étoit aussi Seigneur de Beauvezer qui est un Château auprès de Senas, & qui releve de l'Archevêché d'Avignon. Il fit hommage au Roi de la Terre de Lamanon, le 4. Janvier 1410. donna son aveu de sa Terre de Beauvezer à l'Evêque d'Avignon le 20. de Novembre 1412. & laissa deux fils; sçavoir, Jean & Antoine de Roux qui partagerent ses biens le 15. Mars 1437. J'ignore la posterité d'Antoine. Jean son frere, Seigneur en partie de Beauvezer, de Lamanon & d'Aurons, laissa aussi deux fils, Charles & Jeanon Roux. Jeanon fit une branche qui a fini en mâles depuis quelques années en la personne de François de Roux Seigneur de Lamanon, & Viguier de Salon, qui de Sibille de Rostaing sa femme n'a laissé qu'une fille, de laquelle il sera parlé. Charles de Roux ayant partagé avec Jeanon son frere l'an 1481. fut Seigneur de Beauvezer, & en partie de Lamanon & d'Aurons, & laissa d'Isabelle de Beaumont sa femme, Jean Roux Seigneur de Beauvezer & de Lamanon, marié avec Alix de Flotte des Seigneurs de la Roche en Dauphiné. Pierre de Roux Seigneur

de Beauvezer issu de ce mariage fut Viguier de Salon, épousa l'an 1530. Gabrielle Targue, fille de Jacques Targue Seigneur de Mirabeau & de Redourtier, & de Marguerite de Bachis, & en eut trois fils, Elzear, Jean, & Pierre de Roux. Pierre fut reçû Chevalier de Malte l'an 1555. Elzear continua la posterité des Seigneurs de Beauvezer, & Jean ayant herité la Terre de Redourtier à cause de sa mere, à la charge de porter le nom & les Armes de Targue, joignit le nom de Targue à celui de Roux, & fit une branche à part sous le nom de Roux Targue, de laquelle il sera parlé.

Elzear de Roux, Seigneur de *Beauvezer*, fils aîné de Pierre, se maria l'an 1565. avec Isabelle de Paul des Conseigneurs de Lamanon, dont vint Claude de Roux Seigneur de Beauvezer, qui épousa 1604. Jeanne de Marc, des Seigneurs de Châteauneuf, & eut Pierre, Charles, & Jean Valentin de Roux. Ces deux derniers furent Chevaliers de Malte, & Pierre fut Seigneur de Beauvezer, de Lamanon, & d'Aurons, Mestre de Camp de Cavalerie, & Brigadier general des armées

du Roi, & marié avec Marguerite de Montaud, de laquelle il a laissé François de Roux Seigneur de Beauvezer, qui a épousé Honorée de Roux de Lamanon, fille unique de François de Roux Seigneur de Lamanon, & Viguier de Salon, & de Sibile de Rostaing, ayant par cette aliance recueilli la succession de la branche des Seigneurs de Lamanon, issuë de Janon Roux frere de Charles.

Branches des Seigneurs du Baron.

Cette branche issuë de celle des Seigneurs de Beauvezer descend de Jean de Roux Seigneur de Redourtier, qui (comme nous avons dit) prit le nom de Targue à cause de sa mere, il fut Seigneur du Baron, par le mariage qu'il contracta l'an 1574. avec Loüise de Gombert, fille d'Antoine de Gombert Seigneur du Baron, & en eut Pierre, Gaspard, & Jean de Roux-Targue. Ces deux derniers furent Chevaliers de Malte, & Pierre Seigneur du Baron & de Redourtier épousa l'an 1606. Jeanne de Biord, fille de Pierre, & de Catherine de Forbin. De ce mariage sortit Pierre de Roux-Targue III. du nom, Seigneur du Baron,

qui de Catherine Dedons, a laiſſé Jean de Roux-Targue Seigneur du Baron, marié depuis l'an 1669. avec Loüiſe de Sade des Seigneurs de Beauchamp.

La famille de Roux porte pour Armes, d'argent, à trois pals de gueules, à la bande d'azur brochant ſur le tout, chargée ſur les croiſées de trois beſans d'or. Quelques-uns diſent que ce ſont trois cloux. La branche des Seigneurs du Baron du nom de Roux-Targue porte les mêmes Armes, qu'elle écartele quelquefois avec celles de Targue, qui ſont, un écartelé en ſautoir d'azur & d'or, l'or chargé de 2. pals d'azur.

ROUX.

La famille des Seigneurs de ſaint Laurens auſſi du nom de ROUX, en Latin *Rufi*, comme la precedente, eſt originaire de la ville de Salon. Berenguier Rufi ou de Roux, vivoit l'an 1516. avec ſa femme, qui étoit ſœur de Claude de Bernus Seigneur de Lioux. Il eut d'elle François de Roux, dont les deſcendans ont depuis quitté la ville de Salon, & ſont allés faire leur demeure au lieu de ſaint Laurens au Dioceſe de Riez, où François de

Roux se maria le 17. de Decembre 1537. avec Esclemonde de Vintimille, Dame en partie de saint Laurens, de laquelle il eut Claude de Roux-de Vintimille Seigneur de saint Laurens, marié l'an 1578. avec Catherine de Demandols, des Seigneurs de Trigansé. François de Roux Seigneur de saint Laurens issu de ce mariage, épousa l'an 1605. Lucrece de Brun-de Castelane des Seigneurs de Caille, de laquelle il a eu Antoine, Josef, & Claude de Roux, ces deux derniers furent reçûs Chevaliers de Malte, l'un l'an 1633. & l'autre l'an 1641. & Antoine leur frere Seigneur de saint Laurens, qui aprés avoir été Capitaine d'Infanterie par Commission du 26. Mars 1635. & avoir été Lieutenant dans le Regiment de Provence, se maria l'an 1648. avec Françoise de Court, fut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le Roi le 16. Septembre 1667. & donna pour Armes, les mêmes que les Seigneurs de Lamanon de Roux, quoiqu'auparavant sa famille portât (comme a dit Nostradamus) fassé d'argent & de gueules de six pieces au chef d'azur chargé d'une molette

d'or, ou comme j'ai vû en quelques endroits au chef d'azur, chargé de quatre bâtons d'argent posez en sautoir & cloüez d'or.

ROUX.

Les Seigneurs de saint Janet, de Gaubert, de Feissal, & d'Aiglun font une troisiéme famille du nom de ROUX, qui se dit originaire de Naples, à cause qu'Elzear Rufi on de ROUX duquel elle descend, étoit surnommé de Leric, ou d'Aleric. Il vivoit dès l'an 1460. dans le lieu de Courbons, & mourut l'an 1498. Un titre que j'ai vû de lui l'apelle Elziar Rufi, *alias* Alaric, & parceque dans le ROYAUME de Naples il y a un Comté du nom de Leric, cette famille se persuade que comme les Roux de ce ROYAUME se distinguoient par leurs Terres & Comtez comme les ROUX de Catanzaro, & les Roux de Sinopoli, à cause des Comtez de Sinopoli & de Catanzaro qu'ils possedoient, de même une branche se surnommoit d'Alaric, ou de Leric, à cause du Comté de Leric qu'elle possedoit, de quoi il n'y a pourtant point de titre dans cette famille, mais il est constant que les des-

cendans d'Elzear Roux surnommé d'Aleric, ont toûjours conservé le nom d'Aleric, ou de Leric. Elzear Roux, avoit épousé Catherine de Roches, de laquelle il eut Jean Roux marié l'an 1500. avec Magdeleine de Laugier, fille de Noble Poncet de Laugier & de Delphine de Materon. De ce mariage sortirent Loüis, Gabriel, & Jean Roux II. du nom, qui partagerent les biens de leur pere l'an 1526. La posterité de Loüis m'est inconnuë, Gabriel fut tué à la bataille de Cerisoles, & son nom est dans la Liste des Capitaines morts dans cette occasion, & Jean continua la posterité: il aquit la Seigneurie de la Javio l'an 1533. & il en fit hommage au Roi l'an 1534. Se maria l'an 1541. avec Antoronne d'Isoar, des Seigneurs de Chenerilles, & fit son Testament l'an 1550. en faveur de Baltazar de Roux son fils Seigneur de la Javio, & des Sieyes. Celuy-ci se maria l'an 1567. avec Catherine de Meinier Dame d'Aiglun, aquit la Seigneurie de Chaudol l'an 1587. & fit son Testament l'an 1607. laissant cinq fils, sçavoir Honoré, Alexandre, André, Jean, & Baltazar de Roux qui

ont fait chacun une branche. Honoré Seigneur de la Peruſſe épouſa Marguerite de Foiſſard Dame de ſaint Janet,& a fait la branche des Seigneurs de ſaint Janet & de la Peruſſe, de laquelle eſt chef Jean François de ROUX Seigneur de ſaint Janet, & de la Peruſſe, Conſeiller au Parlement d'Aix, marié depuis l'an 1654. avec Marie d'Hugues fille de David d'Hugues Baron de Beaujeu. Alexandre épouſa l'an 1599. Caſſandre de Bardonenche, Dame de Gaubert, & a fait la branche des Seigneurs de Gaubert, de laquelle eſt chef Jean de ROUX Seigneur de Gaubert, reçû Conſeiller au Parlement, dans l'Office de Jean de ROUX ſon pere, auſſi Seig. de Gaubert. André Seigneur de Chaudol, aquit la Seigneurie de Feiſſal, & fit la troiſiéme branche, de laquelle eſt chef André de Roux Seigneur de Feiſſal ſon petit-fils, marié depuis l'an 1668. avec Iſabeau de Bon, fille du Seigneur d'Alons. Jean fut marié l'an 1614. avec Marguerite de Salette, de laquelle eſt né Claude Roux de Leric pourvû de l'Office de Lieutenant des Submiſſions au ſiege de Digne, depuis l'an 1637. & fait la quatriéme branche. Et

Baltazar de ROUX Seigneur d'Aiglun, cinquiéme fils de Baltazar, & de Catherine de Meinier, a fait la cinquiéme branche, de laquelle est Chef, Matieu de ROUX, Seigneur d'Aiglun, marié depuis l'an 1650. avec Anne d'Arnaud.

Cette nombreuse famille fut maintenuë dans sa Noblesse par les Commissaires deputez par le ROI en Provence le 4. de Juillet 1668. & porte d'azur, à une bande d'or, accompagnée en chef, d'une colombe essorant d'argent, & en pointe, d'un lion rampant d'or. *Suports*, deux lions d'or. *Cimier*, une Colombe d'argent baquée & membrée de gueules.

ROUX.

Antoine RENÉ de ROUX, Seigneur de la ROCHETTE, faisant sa demeure à Forcalquier, étoir originaire de Dauphiné, & ayant été obligé de produire ses titres de Noblesse lors de la derniere recherche faite en Provence l'an 1667. Il prouva sa genealogie devant les Commissaires deputez par le ROI depuis Jean ROUX son quatriéme Ayeul qui étoit Châtelain de Corp en Dauphiné dès l'an 1385. Jean ROUX II. du nom son fils qui lui succeda dans la charge de Châte-

lain, fut compris au rôle des Nobles de Corp dans les revisions des feux des années 1460. & 1474. & laissa trois enfans mâles; sçavoir Jean III. Charles, & Loüis de Roux. Jean III. eut la Charge de Châtelain de son pere, dans laquelle il fut confirmé l'an 1514. acquit la Seigneurie Despreaux l'an 1518. & laissa plusieurs enfans de Jeanne de Bonne sa femme, qui ont fait branche en Dauphiné. Je n'ai pas sçû si Charles fut marié; & pour ce qui est de Loüis il a eu une grande posterité, de laquelle je ne parlerai qu'à l'occasion de la branche que nous avons en Provence. Ce Loüis de Roux fut élû Brigadier pour la conduite de la Noblesse de Corp mandée pour l'arierre ban l'an 1511. se maria l'an 1519. avec Marguerite de Chabestan, fit son Testament l'an 1528. & laissa Jean, Pierre, & Loüis de Roux: Je ne sçai pas la descendance des deux premieres. Loüis fut Seigneur du Pilon, en partie de Sigotier, se maria l'an 1554 avec Charlote de Montauban, de laquelle il a eu Jean sieur du Pilon; Antoine sieur de Foréts & de Sigotier, & Henri Seigneur de Vauméne. C'est d'Antoine sieur de Fo-

réts & de Sigotier, & de Marie de l'Epine sa femme qu'est né Antoine-René de Roux, Seigneur de Sigotier & de la Rochette, qui fut maintenu dans sa Noblesse en Provence le 29. de Novembre 1667. Il étoit alors marié à Forcalquier depuis l'an 1633. avec Honorade d'Eyrous, & donna ses Armes peintes d'azur, à un Ours passant d'or, surmonté de deux étoiles de même.

ROUX.

C'est ici une cinquiéme famille du nom de Roux differente des autres. Elle est originaire de Dauphiné, où Antoine Rufi, ou de Roux fit hommage à l'Evêque de Gap, l'an 1514 de plusieurs biens qu'il avoit à Sigoyer, & Malpoil. Pierre Roux son fils se maria l'an 1535. avec Magdeleine Cavalier, de laquelle il eut Loüis & Antoine de Roux. Loüis épousa l'an 1577. Françoise du Plessis & a fait une branche en Dauphiné. Et Antoine fut Seigneur en partie de Sigoyer & de Malpoil, ayant succedé à un sien Oncle apellé Baltazar de Roux, Seigneur de ces Terres. Il se maria l'an 1571. avec Bonne de Martin des Seigneurs de Champoleon, & laissa Jean

de Roux ſon fils, Conſeigneur de Sigoyer, marié l'an 1616. avec Magdeleine l'Olivier, duquel mariage il eut Alexandre, & François de Roux, Alexandre Seigneur de Verdillon mourut en Italie Enſeigne de la Meſtre de Camp du Regiment de Bonne, l'an 1639. & François Conſeigneur de Sigoyer Malpoil, marié depuis l'an 1660. avec Marie Toloſan, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par les Commiſſaires deputez par le Roi en Provence le 4. de Novembre 1667. Ses Armes ſont coupé, au premier d'azur à deux Chevrons d'or l'un ſur l'autre, accompagnez de trois beſans d'argent, deux en chef & un en pointe, au ſecond d'or, à un arbre de Sinople mouvant de la pointe.

RUFFI.

Cette famille eſt venuë d'Italie en Provence, & ſe dit originaire du Royaume de Naples, Dom Antonio Ruffo, Prince de l'Eſcaleta en Sicile, ayant oüi parler du merite de feu M. Antoine de Ruffi Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, lui écrivit il y a environ quinze ou ſeize ans, pluſieurs Lettres obligeantes, lui envoya le cachet de ſes Armes, & lui marqua que dans les

memoires genealogiques de sa Maison ayant trouvé qu'une branche de sa famille s'étoit établie en Provence, il devoit en reprendre les anciennes Armes. Et c'est depuis ce tems-là que la famille de RUFFI de Marseille qui portoit alors d'autres armes; sçavoir d'azur à un chevron d'or, acompagné de trois croissans d'argent, commença à prendre celles de RUFFI de Sicile, sçavoir; coupé endenté d'argent & de sable. Anselme RUFFI du lieu de Pornaix au Comté de Tende, est le premier qui vint s'établir en Provence, il fit sa demeure ordinaire dans le lieu de Grimaud au Diocese de Frejus, avec Guillemette de Thomas, sa femme Barthelemi RUFFI son fils, qui portoit les qualitez de *nobilis, & egregius vir Dominus Bartholomeus Ruffi*, fut extremement sçavant dans le Droit, & il se glorifioit d'avoir été le disciple du Celebre André Alciat. Il fit sa demeure dans Aix, & il y étoit lorsque l'Empereur Charles Quint s'en rendit le Maître, ayant laissé par écrit que dans cette occasion il perdit les titres de sa Maison & ce qu'il avoit de plus pre-

cieux. Il épousa l'an 1535. Batronne de Lans, fille de Noble Etienne de Lans de la ville de Marseille, dont il eut Robert Ruffi marié avec Marthe de Morineau fille de François de Morineau Gentilhomme de Tarascon, qui fut fait Viguier de Marseille l'an 1577. dont vint Pierre Ruffi qui épousa l'an 1594. Françoise du Bois. De ce mariage sortit Antoine de Ruffi dont le merite est assez connu par les beaux Ouvrages qu'il a donnés au public. Il fit imprimer l'Histoire de la ville de Marseille, l'an 1642. Le Roy le fit Conseiller dans ses Conseils d'Etat, privé, & des Finances par Lettres du 18. Janvier 1654. & après avoir prêté le serment de cette Charge, il fut couché sur l'Etat aux gages de 2000 livres; il donna cette même année l'Histoire genealogique des Comtes de Provence, qui est un Ouvrage excellent, & qui a merité l'estime de tous les Sçavans. Comme il étoit encore jeune lorsqu'Il écrivit l'Histoire de Marseille, il n'avoit pas sçû bien des choses que le tems & une plus grande étude a fait découvrir; c'est pourquoi il l'a retouchée, & il l'a mise en état d'être donnée au pu-

blic plus correcte & grandement augmentée, il avoit épousé dès l'an 1631. Claire de Cipriani, file de Jean-Paul de Cipriani Seigneur de Trebiliane, & d'Honorée de Forbin, de laquelle il a laissé plusieurs enfans; sçavoir Pierre mort sans avoir été marié, Robert-Fortuné, & Loüis Antoine de Ruffi, qui sont sur le point de faire reimprimer l'Histoire de la ville de Marseille, corrigée, & augmentée par leur pere, & par les recherches particulieres que Loüis Antoine a faites. Ils sont tous deux mariez, l'un dans la Maison d'Arret, & l'autre dans celle de Seigneurene, & Catherine de Ruffi leur sœur aînée l'avoit été dans celle de Vento. Ruffi porte comme j'ay dit ci-dessus, coupé endenté d'argent & de sable. *Cimier*, une tête & col de Cheval d'argent.

RUSSAN.

La famille de Russan, qui depuis plus de 200. ans se trouve posseder la Seigneurie de Torenc, au Dioceze de Vence, & qui dès ce tems-là avoit des aliances avec les Maisons de Grasse-Bormes, de Rochas-d'Aiglun, de Glandevez-Carros, de Materon la Pe-

russe, & autres, s'étoit separée en deux branches, dont l'une subsiste encore, & joüit d'une portion de la Seigneurie de Torenc, & l'autre qui est éteinte posseda la Seigneurie de Rousset au Diocese d'Aix. La premiere descend d'Antoine de Russan Seigneur de Torenc qui vivoit en 1490. & qui fit son Testament l'an 1521. & l'autre descendoit de Rainaud de Russan qui fut Seigneur de Rousset. Je n'ai pas connoissance du degré de leur parenté: mais je sçai qu'ils étoient contemporains, & qu'ils portoient les mêmes Armes; sçavoir d'azur, à un Pin d'or, chargé ou fruité de trois de ses pommes de même.

Antoine de Russan, Seigneur de Torenc, qui testa l'an 1521. laissa quatre fils, Jean, Loüis, Honoré, & Rafaël de Russan. Loüis fut Prevôt de l'Eglise de Frejus; Jean ne laissa qu'une fille apellée Nicasie, ou Nicaise de Russan, qui fut mariée avec Antoine de Grasse Seigneur de Brianson; Rafaël fut marié dans la Maison de Grasse-Cabris, & ne laissa qu'un fils qui est mort Capucin, & une fille qui fut Religieuse dans le Monastere des Dames

mes de la Celle près Brignole. De sorte que de tous les enfans d'Antoine, il n'y eut qu'Honorè dont la posterité subsiste encore : il fut pere d'Antoine de Russan II. du nom, Seigneur de Torenc, & celui-ci d'Alexandre de Russan, aussi Seigneur de Torenc, lequel d'Anne de Rainaud sa femme des Seigneurs de la Bastide d'Esclapon, a trois enfans mâles, en la personne desquels reside à present toute la famille de ce nom.

Rainaud ou Raimond de Russan, Seig. Rousset, qui fut la tige des Seigneurs de Rousset, eut de Jeanne d'Arcussia sa femme, Jean de Russan, Seigneur de Rousset, qui fut marié trois fois. Premierement le 25. d'Avril 1641. avec Magdeleine de Foresta sœur du premier President de ce nom au Parlement d'Aix; puis en secondes nôces avec Delphine de Cabanes, fille du Seigneur de Colongue, & en dernier lieu avec Jeronime Negroni, fille d'Etienne Negroni, noble Genois, lors habitué dans Avignon. Il eut de sa premiere femme Cesar de Russan, Seigneur de Rousset, qui fut marié avec Beatrix de Macedoine, fille de Jean-

Baptiſte de Macedoine, Gentilhomme Napolitain, premier Treſorier general de France en Provence, duquel mariage vint Magdeleine de Ruſſan, qui fut mariée l'an 1582. avec Marc-Antoine de Garnier, Seigneur de la Galiniere, auquel elle aporta une portion de la Seigneurie de Rouſſet. Du ſecond mariage de Jean de Ruſſan, il n'y eut que deux filles, dont l'une apellée Lucrece fut mariée dans la Maiſon de Roduf des Seigneurs de Châteauneuf, & mourut ſans enfans, l'autre appellée Sibile épouſa l'an 1566. Honoré de Coriolis Seigneur de la Baſtide, & de Limaye; & de la troiſiéme femme, il ne vint qu'un fils, ce fut Jean-Baptiſte de Ruſſan Seigneur de la moitié de la terre de Rouſſet, lequel s'étant rangé du parti du Roi au tems de la Ligue, fut aſſaſſiné par quelques-uns de ſes ſujets dans ſon Egliſe de Rouſſet un jour de Dimanche 7. de May l'an 1589. Il n'étoit âgé que de 26. ans, cependant il étoit déja dans une très-grande reputation de valeur. Il étoit le dernier mâle de la race des Seigneurs de Rouſſet, & ne laiſſa d'Alfoncine de Foreſta ſa femme, niéce du premier Preſident,

qu'une fille nommée Veronique, qui fut mariée l'an 1602. avec Gaspar de Glandevez, des Seigneurs de Cuges, Conseiller au Parlement d'Aix, auquel elle aporta la part que son pere avoit à la Seigneurie de Rousset. C'est ainsi que la branche des Seigneurs de Rousset issuë de Rainaud de Russan, finit en filles, lesquelles porterent ses biens dans les Maisons de Garnier, & de Glandevez.

Fin du second Tome.





